DE

L'ÉPOPÉE CHRÉTIENNE

DEPUIS

LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A KLOPSTOCK.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'USAGE DU MERVEILLEUX CHRÉTIEN.

I.

Il n'y a pas dans l'histoire de plus curieuse rencontre que celle de la civilisation grecque et de la civilisation judaïque, toutes deux également intolérantes, l'une qui traite de barbares tous ceux qui ne la connaissent pas, l'autre qui traite d'infidèles tous ceux que son Dieu ne s'est pas choisis pour peuple et pour élus. La civilisation grecque est conquérante : elle s'approprie les traditions et les souvenirs des peuples étrangers; elle leur prend leurs dieux et leurs héros, et elle en fait des dieux et des héros de la Grèce; elle a l'art de se substituer partout aux civilisations qui l'ont précédée, et, grace à cet esprit de conquête et d'usurpation, le monde entier peu à peu devient grec. La civilisation grecque avance ainsi, toujours triomphante, jusque dans un coin de la Syrie,

où vivait une petite nation soumise, depuis sa captivité dans Babylone, à tous les maîtres de l'Asie. Arrivée là, la civilisation grecque s'y installe, comme elle a fait partout, sans prévoir d'obstacles. Elle consacre à Pan et aux nymphes l'antre d'où sort le Jourdain; elle construit un théâtre à Jérusalem, à Tibériade un palais orné de peintures qui, malgré la défense de la loi de Moïse, représentent des figures d'animaux; elle place à Joppé, au bord de la mer, la délivrance d'Andromède par Persée, un de ces héros d'Orient que la Grèce s'était appropriés; elle fonde des villes au sein de la Palestine, Scythopolis entre autres, qui ne manque pas de rapporter son origine à Bacchus; elle fait adopter sa langue par les Juifs: c'est en grec que les apôtres annoncent l'Évangile au monde; c'est en grec que Philon et Josèphe défendent la loi judaïque. La civilisation grecque semble avoir vaincu là comme ailleurs, et c'est là pourtant qu'elle vient échouer.

La lutte fut vive entre les deux civilisations. La civilisation juive n'a point la force qui attire, mais elle a la force qui repousse; elle n'est pas faite pour conquérir, mais pour résister. L'esprit grec s'approprie les élémens qui lui sont étrangers; l'esprit juif rejette obstinément tout ce qui n'est pas juif. L'esprit grec est souple et facile, il est fait pour s'étendre; l'esprit juif est raide et inflexible. Chez les Juifs, rien ne change: la loi ne suit pas les caprices du peuple; elle est écrite dans le livre que Dieu même a donné à son peuple; elle est immuable et sacrée; elle est confiée à la garde d'une tribu, qui elle-même est la tribu sacrée, et qui est séparée de tout le peuple. Les lévites ne prennent de femmes que parmi les filles des lévites (1). Cette loi, transmise ainsi de générations en générations, contient toute la religion, toute la philosophie, toute la politique et toute l'histoire primitive du peuple juif. Il n'est pas permis d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher. Les enfans l'apprennent dès leurs premières années, en apprenant à lire; les hommes et les vieillards la lisent et l'étudient sans cesse. « Les autres peuples, dit Josèphe (2), mettent leur gloire à changer de lois et de coutumes; nous mettons la nôtre à garder inviolablement les institutions de nos pères, et nous mourons avec joie, s'il en est besoin, pour les maintenir. » — « Que la Grèce s'enorgueillisse de ses poètes, de ses orateurs et de leur beau langage, le Juif est fier de posséder la vérité; il la tient

(1) « Ceux qui exercent le sacerdoce ne peuvent se marier qu'à des femmes de la même tribu.... Il faut avoir une preuve constante par nombre de témoins qu'elles sont descendues de l'une de ces anciennes familles de la tribu de Lévi.... Que s'il survient quelque guerre, les sacrificateurs dressent sur les anciens registres de nouveaux registres de toutes les femmes de race sacerdotale qui restent encore, et ils n'en épousent point qui aient été captives, de peur qu'elles n'aient eu quelque commerce avec des étrangers. »

(*Josèphe contre Apion*, liv. Ier, chap. II.)

(2) *Josèphe contre Apion*, liv. II, chap. VI.

des mains mêmes de Dieu, et c'est là ce qui fait sa force (1). » Les Juifs cèdent volontiers aux Grecs la gloire littéraire; mais ils se réservent la vérité, comme les Romains se réservaient la victoire.

Ce qui fait que la civilisation judaïque est la seule en Orient qui ait résisté à la civilisation grecque, c'est que la civilisation judaïque était une religion. C'est là ce qui a soutenu les Juifs dans leurs luttes contre les rois de Syrie. Ils ont continué d'être un peuple, parce qu'ils avaient un Dieu, un temple et un livre sacré. C'est une chose d'autant plus remarquable, qu'après Alexandre, en Orient, il n'y a plus de peuple; les royaumes de Syrie et d'Égypte ne sont pas des nations, ce sont des réunions d'hommes d'un même climat sous une même loi. Les Juifs seuls sont un peuple, parce qu'ils ont un culte distinct, un gouvernement à part, une poésie née de leur religion et de leur gouvernement, qui ne ressemble pas plus à la poésie grecque que le culte et le gouvernement juifs ne ressemblent aux cultes et aux gouvernemens de la Grèce.

Ce fut surtout la politique qui poussa les rois de Syrie à persécuter la religion des Juifs. Jéhovah n'était pas seulement le dieu des Juifs, il était leur roi, et il empêchait l'unité de l'empire syrien. De là la haine que les rois de Syrie conçurent contre le culte des Juifs; ils entreprirent de le détruire, non pour gagner à Jupiter des adorateurs, mais pour avoir eux-mêmes des sujets plus soumis.

Ils furent aidés dans leur projet par un parti qui se forma chez les Juifs. Ce parti, qui fut le parti hellèniste ou grec, préférait aux institutions et aux mœurs sévères de sa patrie les institutions et les mœurs faciles de la Grèce. Peut-être aussi trouvait-il la Grèce plus savante et plus ingénieuse que la Judée, et cédait-il à la séduction des lettres et des arts que le culte juif semblait proscrire ou consacrer si exclusivement à Dieu, que les jouissances en étaient interdites aux hommes. « En ce temps-là (sous Antiochus Épiphanes, 176 avant Jésus-Christ), dit le livre des *Machabées* (2), il y eut dans Israël des enfans d'iniquité qui dirent : Allons et faisons alliance avec les nations qui nous environnent, parce que, depuis que nous nous sommes retirés d'avec elles, nous sommes tombés dans beaucoup de maux. » Ainsi, le parti hellèniste préférait l'humanité à la patrie, et il abjurait cette haine farouche de l'étranger qui faisait la vertu des Juifs. Selon la sagesse humaine, le parti hellèniste avait raison; car supprimez le mystérieux dessein de Dieu sur le peuple qui doit enfanter le Sauveur, la séparation des Juifs d'avec tous les peuples de la terre est une faute et un malheur. Les hellènistes se mirent donc à vivre selon les coutumes des gentils (3);

(1) *Josèphe contre Apion*, liv. Ier, chap. 1er.
(2) Liv. Ier, chap. 1er, v. 12.
(3) *Machab.*, liv. Ier, chap. 1er, v. 14.

ils établirent à Jérusalem un gymnase où les jeunes gens s'exerçaient aux jeux et aux sciences de la Grèce. Bientôt le roi Antiochus, préoccupé de l'idée d'établir dans son empire l'unité de lois et d'administration (la manie de la régularité administrative est un genre d'intolérance propre à la civilisation), ordonna que chaque peuple abandonnât sa loi particulière, et, pour mieux soumettre les Juifs à cet ordre, il vint lui-même à Jérusalem, entra dans le temple, pénétra dans le lieu saint (1), brisa les ornemens sacrés, et détruisit enfin tous les symboles du culte et de la nation judaïques. Alors beaucoup de Juifs sacrifièrent aux idoles et violèrent le sabbat; la statue de Jupiter olympien fut placée dans le temple sur l'autel du Très-Haut, et le temple des dix tribus séparées de Juda, qui était bâti sur le mont Garezim, fut appelé du nom de Jupiter hospitalier. Les mœurs de la Grèce triomphaient à Jérusalem jusque dans leurs ordures; car l'amour grec avait déjà ses partisans parmi les Juifs (2); les lévites eux-mêmes, méprisant le temple et négligeant les sacrifices, couraient aux jeux de la lutte, aux spectacles et aux exercices du disque, comme s'il n'y avait eu de beau que les arts de la Grèce et que la gloire fût d'y exceller (3). Personne, enfin, n'osait plus avouer simplement qu'il était Juif (4).

C'est à ce moment que quelques hommes, qui avaient gardé l'amour

(1) Voici à ce sujet un conte singulier rapporté par Apion : « Quand le roi Antiochus pénétra dans le temple des Juifs, il trouva, derrière le voile qui cachait le sanctuaire, un homme dans un lit, avec une table auprès de lui couverte de viandes exquises tant en chair qu'en poisson. Cet homme, voyant le roi, se jeta à ses genoux, et le conjura de le délivrer. Antiochus le releva et lui demanda qui il était, qui l'avait amené dans ce temple, et pourquoi on l'y traitait avec tant de somptuosité et de délicatesse. Alors cet homme, fondant en pleurs, lui répondit qu'il était Grec, et que, passant par la Judée, il avait été pris, amené et enfermé dans le temple, et traité de la sorte sans être vu de qui que ce soit. Au commencement, il avait eu de la joie de se voir si bien traité; mais bientôt il avait eu des soupçons, et, ayant interrogé ceux qui le servaient, il avait appris qu'on se nourrissait ainsi pour observer une loi inviolable parmi les Juifs; que cette loi était de prendre tous les ans un Grec, et, après l'avoir engraissé durant un an, de le mener danl une forêt, le tuer, offrir son corps en sacrifice avec certaines cérémonies, manger de sa chair, jeter le reste dans une fosse, et jurer une haine immortelle aux Grecs. Quant à lui, il y avait déjà près d'un an qu'il était dans le temple; il n'avait plus que quelques jours à vivre, et il conjurait le roi, par son respect pour les dieux de la Grèce, de le délivrer du péril où le mettait la cruauté des Juifs. » Ce récit rappelle les traditions répandues dans le moyen-âge sur la cruauté des Juifs. Au moyen-âge, on croyait aussi que les Juifs enlevaient tous les ans un enfant chrétien, qu'ils crucifiaient et dont ils mangeaient la chair. C'était une superstition partout répandue. De nos jours même, cette superstition existe encore en Orient, témoin, il y a quelques années, le procès des Juifs de Damas, accusés tout récemment d'avoir tué un religieux et d'avoir bu son sang. Ils ont été suppliciés, et ce n'est qu'après leur mort que la justice turque les a reconnus innocens.

(2) *Machab.*, liv. II, chap. IV, v. 12.

(3) *Ibid.*, v. 14 et 15.

(4) *Ibid.*, chap. VI, v. 6.

de l'ancienne loi, se retirèrent dans le désert (1). Bientôt leur nombre s'accrut. Judas Machabée se mit à leur tête après Matathias son père. Ils vainquirent les armées de Syrie, et ce fut de cette fuite au désert que sortit le salut de la Judée. Les Juifs, grace au courage des Machabées, continuèrent à être un peuple, un royaume et une église, jusqu'à ce que parût parmi eux le *prophète fidèle* (2).

Ce *prophète fidèle,* ce messie tel que l'attendaient les Juifs, ne devait pas communiquer aux étrangers la loi de Moïse, qui était le secret et le privilége du peuple élu; mais il devait soumettre les gentils à l'empire des Juifs. L'idée, que Mahomet accomplit plus tard en Orient, d'avoir un peuple saint dominateur des peuples infidèles, est l'idée que les Juifs se faisaient de leur messie, avec cette différence que Mahomet aime à faire des prosélytes, tandis que le messie juif doit repousser les prosélytes avec le double fanatisme de l'esprit de secte et de l'esprit national. Au lieu d'accomplir la mission que lui auraient donnée les préjugés jaloux des Juifs, le messie chrétien appela les gentils à une loi nouvelle, qui n'était ni la loi juive, ni la loi païenne. La vocation des gentils a eu cela de remarquable, qu'elle rompit la barrière qui séparait les Juifs du reste du monde; mais elle n'abaissa pas cette barrière devant la civilisation grecque, comme avait fait le parti helléniste à Jérusalem sous la domination des rois de Syrie; elle l'abaissa devant une civilisation supérieure à la civilisation grecque et à la civilisation juive, et née de cette dernière. Les Juifs hellénistes voulaient être des Grecs; les Machabées voulaient n'être que des Juifs. Des uns et des autres, Jésus fit des chrétiens, c'est-à-dire un peuple; je me trompe, une église nouvelle.

Les *Actes des Apôtres* sont le récit de cette grande conciliation que fit le christianisme entre la civilisation grecque et la civilisation juive. Parmi les apôtres, ceux qui avaient encore l'esprit du judaïsme résistaient à cette vocation des gentils. Ils ne comprenaient pas que le Saint Esprit se répandît dans les nations étrangères, et ils blâmaient saint Pierre d'avoir baptisé le centenier Corneille; mais saint Pierre leur répondait : Si Dieu a donné la grace aux gentils comme à nous, qui croyons en Jésus-Christ, qui suis-je pour m'opposer à la volonté de Dieu (3)?

J'admire la ténacité du judaïsme, et cependant je suis persuadé, quand je lis Philon et Josèphe, et que je vois ces deux grands lettrés juifs s'approcher comme ils le font de la civilisation et de la littérature grecques, je suis persuadé que le judaïsme aurait fini par être vaincu par la ci-

(1) *Machab.*, liv. Ier, chap. II, v. 29.

(2) Judæi et sacerdotes eorum consenserunt hunc (Simon Machabée) esse ducem suum et summum sacerdotem in æternum, donec surgat propheta fidelis.

(*Machab.*, liv. Ier, chap. IV, v. 41.)

(3) *Actes des Apôtres*, chap. II, v. 17.

vilisation grecque, si le christianisme n'était pas venu le renouveler et lui rendre la ferveur et la fermeté religieuses qui l'avaient soutenu autrefois. Philon et Josèphe ont beau vanter les institutions de Moïse et les défendre contre l'orgueil des Grecs, ils les altèrent en les comparant avec les institutions grecques. Ils n'y trouvent pas seulement des différences dont ils s'enorgueillissent, ils y trouvent aussi des ressemblances et des supériorités dont ils tirent vanité. Ils finissent par être des philosophes déistes au lieu d'être des docteurs de la synagogue; l'unité de la divinité, que la philosophie grecque et romaine avait su retrouver dans la confusion du vieil Olympe païen, est la seule idée que Philon et Josèphe semblent garder de la religion de Moïse et qu'ils n'ont pas de peine à faire accepter par la société grecque et romaine; mais, comme cette idée est devenue une idée commune au monde ancien, par cela même elle n'est plus juive. Le judaïsme avait besoin, pour vivre, que le polythéisme continuât à lui faire contraste. Quand le polythéisme tournait au déisme, le judaïsme avait une raison d'être de moins. Le christianisme vint relever par sa foi nouvelle la barrière qui s'abaissait entre le judaïsme et le polythéisme. Cette foi nouvelle, par ses dogmes merveilleux, rétablissait entre le monde païen et le peuple élu la différence que le judaïsme avait établie par ses rites singuliers. La civilisation grecque trouva là un nouvel obstacle qu'elle ne put ni renverser ni tourner. Aussi recula-t-elle devant cet adversaire qui venait remplacer le vieil adversaire, au moment où celui-ci commençait à languir dans la lutte; et une fois qu'elle eut cessé de vaincre, la civilisation grecque elle-même commença à être vaincue : sa soumission date de la fin de ses conquêtes.

Ne croyons pas cependant que la victoire de la civilisation chrétienne ait été facile, prompte et complète. Comme le christianisme empruntait au monde ancien sa langue et ses arts; comme, de plus, il appelait dans son sein, pour les convertir, les gentils, c'est-à-dire les fils du monde ancien, le monde ancien faisait effort pour donner au monde nouveau non-seulement la forme, mais aussi le fond, non-seulement la phrase, mais la pensée et les mœurs. Au XVe siècle, en Italie, au moment de la renaissance, cet effort sembla un instant victorieux. La renaissance des lettres grecques et latines devint presque une résurrection du paganisme.

Je voudrais rechercher comment la poésie chrétienne a pu résister au voisinage et au commerce des lettres et des arts du monde antique. Je ne prendrai pas pour objet de cette recherche la poésie dramatique, ou même la poésie élégiaque; ces deux sortes de poésies empruntent trop au monde et à la vie civile pour que la pensée chrétienne puisse s'y développer librement. Je prendrai la poésie épique, parce que ce genre de poésie a besoin de merveilleux, et que le merveilleux vient

toujours de la religion. Dans la poésie épique même, je prendrai particulièrement ce que j'appelle l'épopée chrétienne, je veux dire le mystère de la rédemption humaine.

Résumons brièvement ce que nous venons de dire. La civilisation juive résiste à la civilisation grecque; elle y résiste parce qu'elle s'appuie sur la foi religieuse. Vaincus comme nation, les Juifs se relèvent comme église. Le temple soutient l'état. Le judaïsme, cependant, eût succombé et la civilisation grecque l'eût emporté, détruisant les traditions religieuses et poétiques de la Judée, comme elle avait détruit les traditions religieuses et poétiques de l'Asie Mineure, quand le christianisme, en transformant le judaïsme, releva devant la civilisation grecque la digue qui s'écroulait. Chez les chrétiens comme chez les Juifs, la religion soutint la littérature et l'empêcha d'aller se confondre avec la littérature grecque et latine, non pas que cette littérature grecque et latine n'ait exercé une grande influence sur la littérature chrétienne; mais la littérature chrétienne garda son caractère original et perpétua, en se l'appropriant, l'indépendance de la poésie biblique. Le genre de poésie où cette indépendance éclate le mieux est la poésie épique, parce que c'est aussi dans ce genre de poésie que le merveilleux, c'est-à-dire la foi, est le plus de mise. Il y a surtout un genre d'épopée où le merveilleux chrétien touche au dogme: je parle de l'épopée qui a pour sujet la rédemption chrétienne. C'est cette épopée toute chrétienne dont je veux rechercher les élémens depuis les premiers siècles de l'ère moderne jusqu'à *la Messiade* de Klopstock, parce que, nulle part, le développement spontané de la pensée chrétienne, à travers l'influence de la littérature grecque et romaine, n'est plus visible, parce que nulle part la poésie ne tient de si près au dogme et n'y puise plus de force pour résister aux traditions étrangères.

II.

Chose curieuse! la tradition grecque et romaine a tant d'ascendant encore dans la société moderne, qu'il s'est trouvé des grands hommes qui refusaient à l'épopée chrétienne le droit de naître et d'exister. Ils la déclarèrent impossible. Selon eux, la littérature, et surtout la poésie, ne devaient relever que du monde ancien. Le génie poétique n'avait rien à emprunter au christianisme. La foi chrétienne devait régler la conscience; elle ne pouvait pas, sans s'abaisser et sans se corrompre, inspirer les poètes, et surtout les poètes épiques. Telle est, au XVII[e] siècle, l'opinion de Boileau et de la plupart des grands hommes de ce temps. Boileau ne conçoit pas qu'il y ait un merveilleux chrétien. Comme le merveilleux chrétien touche au dogme, il refuse, par respect, d'en

faire un ressort poétique (1). Il ne comprend pas qu'il y ait un autre merveilleux que celui de la mythologie; aussi veut-il du même coup exclure de l'épopée tous les sujets modernes. Ainsi, selon Boileau, point de merveilleux chrétien, point de héros modernes. La littérature prend l'œuvre où l'avaient laissée les Grecs et les Romains; elle ôte le sinet. Les poètes épiques, s'il est des poètes qui soient tentés de ce genre de poésie, se serviront de l'ancien merveilleux; ils imiteront Homère et Virgile. Ce système a prévalu au XVII[e] siècle, et, quand Fénelon fit son *Télémaque*, il pratiqua les maximes de Boileau, c'est-à-dire qu'il fit un poème épique sans y rien mêler ni de la religion, ni de l'histoire modernes. Le christianisme, comme l'a remarqué M. de Chateaubriand, est pour beaucoup dans les pensées et dans les mœurs du *Télémaque*; il n'est pour rien dans le sujet et dans les ressorts poétiques employés par Fénelon : la scène est toute païenne, les caractères seulement, et comme malgré eux, sont chrétiens, parce qu'ils sont meilleurs que les caractères d'Homère. Il y a dans *Télémaque* une grande supériorité d'inspiration morale à côté d'une singulière docilité d'imitation poétique.

Il ne faut pas croire cependant que le système de Boileau ait triomphé sans obstacles. Le merveilleux chrétien qu'il attaquait fut vivement défendu, et la querelle entre les partisans et les adversaires de ce merveilleux, renouvelée au commencement du XIX[e] siècle par M. de Chateaubriand, date du XVII[e] siècle. Malheureusement le merveilleux chrétien était défendu par les mauvais poètes et attaqué par les bons : Desmarets, auteur du *Clovis;* Coras, auteur du *David* et du *Jonas;* Boival, auteur d'*Esther*, et tant d'autres faiseurs de poèmes épiques, défendaient ardemment l'usage du merveilleux chrétien. Avant eux, dans la préface de ses odes chrétiennes, Godeau, évêque de Vence, avait déjà espéré que désormais le Parnasse, comme il le disait, ne serait plus si éloigné du Calvaire. Il croyait qu'il y avait dans le christianisme une source féconde d'inspiration poétique (2). La cause était bonne, mais

(1) De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles;
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourmens mérités;
Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ses vérités donne l'air de la fable.
Et quel objet enfin à présenter aux yeux
Que le diable toujours hurlant contre les cieux,
Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,
Et souvent avec Dieu balance la victoire!

(2) « Je confesse que je me suis laissé autrefois emporter à l'opinion de ceux qui croient que les muses cessent d'être civiles aussitôt qu'elles deviennent dévotes; qu'il faut qu'elles soient fardées pour être agréables, et qu'il est impossible d'assortir les lauriers profanes du Parnasse avec les palmes sacrées du Liban; mais je me suis détrompé; et, maintenant

les avocats la gâtaient. « J'en veux, disait le grand Condé, j'en veux aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'abbé d'Aubignac. » Le public en voulait aussi au merveilleux chrétien d'avoir inspiré de si mauvais poèmes.

Examinons rapidement les pièces de ce vieux procès entre Boileau et les poètes épiques de Louis XIV. Il est curieux de retrouver les argumens et les idées de M. de Chateaubriand sous la plume de Desmarets et de Boival.

Desmarets se moquait fort de la tentative faite par Boileau dans le genre épique, à propos du passage du Rhin, et il censurait impitoyablement l'invention de ce dieu du Rhin qui s'oppose au passage de Louis XIV. Cette allégorie païenne, dans un sujet tout moderne, choquait à la fois dans Desmarets le littérateur, le chrétien et le courtisan : le littérateur trouvait l'allégorie insipide, le chrétien la trouvait païenne et impie, et le courtisan surtout la trouvait injurieuse à la gloire du roi. C'était, disait-il, diminuer la gloire des actions de Louis que d'y mêler la fable :

Et quand du dieu du Rhin l'on feint la fière image
S'opposant en fureur à ton fameux passage,
On ternit par le faux la pure vérité
De l'effort qui dompta ce grand fleuve indompté.
. . . .
A ta haute valeur c'est être injurieux
Que de mêler la fable à tes faits glorieux (1).

C'est peu pour Desmarets d'accuser Boileau d'être quelque peu factieux, il l'accuse aussi d'être hérétique. Il dénonce au roi la fureur des ennemis de l'église, et il le conjure de sauver la sainte poésie :

Toi qui de tant de forts as chassé l'hérésie.

C'est hérésie, en effet, ou plutôt c'est impiété, selon Desmarets, que de

qu'un âge plus mûr m'a donné de meilleures pensées, je reconnois par expérience que l'Hélicon n'est point ennemi du Calvaire. » (*Discours de la Poésie chrétienne*, p. 9.)

(1) *Clovis*, épître au roi. — Boileau, qui a eu raison de ne pas corriger le passage du Rhin censuré par Desmarets, profitait pourtant quelquefois des critiques de son adversaire. Ainsi, dans ces quatre vers de l'*Art poétique :*

Laissons-les s'applaudir de leur pieuse erreur,
Mais pour nous bannissons une vaine terreur,
Et, fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes
Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges;

le troisième vers dans les premières éditions se lisait ainsi :

Et n'allons point parmi nos ridicules songes.

Desmarets, dans sa critique, se moqua de cette césure : *Et n'allons point parmi*, ajoutant qu'un tel poète ne devait point *s'ériger en docteur de la poésie*. Boileau obéit à la critique et corrigea son vers tel que nous le lisons aujourd'hui.

soutenir le merveilleux de la mythologie. La liberté de conscience ne doit pas être permise même en poésie, et il faut décréter par ordonnance du roi l'emploi du merveilleux chrétien. On voit que, quand Boileau disait :

Qui méprise Cotin n'estime point son roi
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi,

il n'y avait dans cette épigramme aucune hyperbole.

Voilà les malices et les injures de la controverse. Venons maintenant aux raisonnemens. Quand Desmarets rappelle la grandeur des traditions hébraïques, ce qu'il y a de merveilleux dans les aventures du peuple juif; quand il montre la beauté de l'Évangile, même pour la poésie; quand il déroule l'enchaînement des miracles de Jésus-Christ, alors, comme le sujet le soutient, la faiblesse du poète paraît moins. C'est là, en effet, le beau côté du merveilleux chrétien; c'est par là qu'il peut lutter avec avantage contre le merveilleux païen; le merveilleux chrétien, surtout dans les sujets empruntés à l'Évangile, est aussi gracieux que le merveilleux païen, et il est toujours plus tendre et plus profond; en même temps que, dans les sujets empruntés aux Juifs, il est aussi grand que l'a jamais été le merveilleux homérique. Aussi Desmarets et Boival ont de quoi le défendre; mais ils le défendent avec leurs vers, ce qui gâte tout. Voici, par exemple, quelques vers de Boival, dont les argumens, qui sont bons, gagneraient beaucoup à être exprimés en prose :

Qui des deux est plus grand, si quelqu'un les compare,
Ou le dieu de Moïse, ou le grand Jupiter?
Ou le charme d'Hélène, ou le charme d'Esther?
Ou le sage Nestor, ou le puissant Élie?
Ou Vénus, ou Judith, honneur de Béthulie?
Ou le pieux Énée, ou le chef sans pareil
Qui par une parole arrêta le soleil?
Pallas ou Debora. . . . .
Et si l'on veut encor comparer les fureurs,
Qui des deux dans l'esprit causera plus d'horreurs,
Ou d'Alecton la rage allumant les provinces,
Ou celle d'Athalie, ivre du sang des princes?......
Pour te convaincre, impie, aux vérités rebelle,
Fable pour fable, au moins, qui crois-tu la plus belle?....
Aux grands effets de Dieu rien ne peut s'égaler,
Et la feinte si haut n'a jamais pu voler (1).

Desmarets expose avec détail son système sur l'emploi du merveilleux dans deux de ses ouvrages en prose, la préface de son *Clovis* et

(1) Boival, *Les Plaintes de la poésie.*

son *Traité sur les Poèmes anciens*. Ce qui rend curieuse l'argumentation de Desmarets, c'est l'idée qu'il développe que, le christianisme ayant sur le paganisme une grande supériorité morale, cette supériorité doit profiter aux poètes chrétiens, et qu'à ce titre il doit être lui-même supérieur à Homère et à Virgile. Singulier argument, qui conclut de la fausseté de la religion à la fausseté des mœurs et des caractères poétiques, et qui croit que là où le culte repose sur l'erreur, l'homme ne peut pas retrouver la vérité dans les peintures qu'il fait de l'homme lui-même! Les païens, dit encore Desmarets, n'ont pas la perfection, car la perfection n'appartient qu'au christianisme (1). Comment donc leurs poèmes pourraient-ils être supérieurs aux poèmes modernes?—Du reste, Desmarets y met de la modestie et consent à ne pas s'enorgueillir lui-même s'il est supérieur à Homère et à Virgile, étant venu après eux; c'est à Dieu qu'il en rapporte la gloire. « On a dit aussi que ce n'est pas être humble que de se comparer à Virgile; mais l'humilité chrétienne ne nous oblige pas à nous estimer au-dessous des païens en esprit et en jugement. Au contraire, nous devons faire voir que nous avons bien plus de pitié de leurs défauts que d'envie de leur gloire, et qu'un chrétien qui connoît la grandeur, la beauté, la droiture et les merveilles de sa religion, et qui attribue à Dieu seul toutes ses lumières, a mille fois plus d'esprit et de jugement que n'en eurent jamais les plus grands génies des gentils, et ne tombera jamais dans les fautes où ils sont tombés, parce qu'il a une lumière au-dessus de toute lumière humaine qui le conduit, qui l'éclaire et qui lui fait voir les défauts grossiers des aveugles païens (2). »

Je ne veux pas analyser plus long-temps cette singulière argumentation dont l'erreur saute aux yeux de tout le monde. Non, le génie littéraire ne dépend pas de la foi, et ceux que Dieu éclaire de ses lumières, ceux dont il fait ses saints et ses élus, ne sont pas nécessairement de grands orateurs et de grands poètes. C'est à la vie éternelle que Dieu les a prédestinés, et non à l'immortalité littéraire. Bizarre idée, après tout, que de croire que Jésus-Christ est venu au monde pour donner aux hommes le génie poétique! La religion chrétienne n'en sera ni moins grande ni moins belle, parce que le païen Homère aura plus d'esprit que le chrétien Desmarets.

Le tort du merveilleux chrétien, selon ses adversaires, c'est de n'être point assez humain, c'est-à-dire assez passionné et assez dramatique. Le Dieu des chrétiens n'a pas les passions du Jupiter antique; il est souverainement bon, souverainement juste, souverainement puissant; ce qu'il veut, il le peut; ce qu'il dit, il le fait. Or, sans passions, sans

(1) « Ainsi, faute d'idée de perfection pour leurs dieux et pour leurs héros, et faute du vraisemblable que la seule véritable religion peut donner, ils n'ont pu approcher de la perfection de la haute poésie. » (*Clovis*, discours préliminaire.)

(2) *Traité des Poèmes*, p. 53.

changement de sentimens et de volonté, où est le drame? où est l'action? où est l'intérêt? La poésie s'accommodait mieux d'un Dieu moins juste et moins inflexible dans ses décrets.

Il est vrai que le Dieu des chrétiens ne change pas de volonté, et qu'il n'a au-dessus de lui aucune puissance; il n'est pas soumis aux arrêts de cette mystérieuse et aveugle divinité que les anciens appelaient le *Destin*, et à qui Jupiter lui-même obéissait. Il y a pourtant une force qui fait reculer sa puissance et qui fléchit sa colère. Cette force, c'est la prière et les larmes des mortels. Jéhovah est inflexible contre l'homme qui le brave; il se laisse émouvoir par l'homme qui le prie. « ..... La miséricorde éternelle, dit M. de Chateaubriand, marche avec l'éternelle justice. Ce sont là les inconcevables mystères de la grace, les profondeurs impénétrables de la charité divine; Dieu permet que les prières des hommes ébranlent ses immuables décrets. Magnifique privilége des larmes de l'homme, que pourrait-on vous préférer dans cette odieuse idolâtrie, où les pleurs coulaient vainement sur des autels d'airain, où des divinités inexorables contemplaient avec joie les inutiles malheurs dont elles accablaient les mortels? Ne renonçons point à nos droits sur les décrets de la Providence; ces droits sont nos pleurs (1). » Ainsi, le Dieu des chrétiens se prête à l'épopée par sa miséricorde. Il est dramatique, parce qu'il menace au nom d'une justice souveraine et qu'il pardonne au nom d'une bonté également souveraine.

Dans le merveilleux chrétien il y a d'autres personnages qui se prêtent encore mieux à la passion, et M. de Chateaubriand ne manque pas de citer les démons, car l'enfer a été de tout temps la ressource des poètes chrétiens; mais la critique ne laissa pas M. de Chateaubriand en possession incontestée même de l'enfer : elle lui chicana jusqu'au diable, qu'elle prétendit, avec quelque raison, imité du titan Encelade caché dans les entrailles brûlantes de l'Etna, et du titan Prométhée qui, lui aussi, donna à l'homme le don de la science, et que Jupiter enchaîna sur le Caucase; Prométhée, aussi grand dans Eschyle que Satan dans Milton, puni comme Satan, mais inflexible et indomptable comme lui; Prométhée, enfin, qui dans le paganisme est la personnification de cette révolte contre Dieu, toujours vaincue et toujours indomptée, qui est le caractère même de Satan.

On disputait le diable à M. de Chateaubriand. Il essaya de prendre sa revanche à l'aide des anges; les anges, gracieux intermédiaires entre l'homme et la divinité. Ici viennent d'autres critiques. M. de Chateaubriand énumère les anges qui sont à la disposition du poète chrétien, brillante armée descendue du ciel, et qui en garde encore l'éclat (2).

(1) *Examen des Martyrs.*

(2) Videbitis cœlum apertum et angelos cœli ascendentes et descendentes. (Saint Jean, 1, 51.)

Mais ces anges qu'énumère M. de Chateaubriand ne ressemblent guère, je l'avoue, aux anges que Bossuet loue dans son sermon des anges gardiens. « ..... Sous l'ombrage des forêts on parcourt l'empire de l'*ange de la solitude;* on retrouve dans la clarté de la lune le *génie des rêveries du cœur.* Les roses de l'aurore ne sont que la chevelure de l'*ange du matin.* L'*ange de la nuit* repose au milieu des cieux, où il ressemble à la lune endormie sur un nuage; l'*ange du silence* le précède et celui du *mystère* le suit. Ne faisons pas l'injure aux poètes de penser qu'ils regardent l'*ange des mers,* l'*ange des tempêtes,* l'*ange des temps,* l'*ange de la mort*, comme des génies désagréables aux muses. C'est l'*ange des saintes amours* qui donne aux vierges un regard céleste, et c'est l'*ange des harmonies* qui leur fait présent des graces. L'honnête homme doit son cœur à l'*ange de la vertu* et ses lèvres à celui de la *persuasion* (1). »

J'ai deux reproches à faire à ces anges de M. de Chateaubriand : le premier, c'est qu'ils sont tellement allégoriques qu'ils sont à peine visibles. Je ne me représente l'ange de la solitude et l'ange des rêveries du cœur qu'à l'aide des figures de rhétorique; ils ressemblent à ces personnifications des passions humaines, à ces déités poétiques, comme l'Amour, la Haine, l'Envie, la Discorde, à l'aide desquelles Voltaire a cru animer sa *Henriade.* Que font ces abstractions fantastiques? quelle est leur mission? quelle est l'assistance qu'elles prêtent aux hommes? Sont-ce là nos bons anges gardiens? J'entends Bossuet inviter les saints anges à quitter le ciel, où ils ne voient que des bienheureux, à venir sur la terre « afin de rencontrer des affligés. » « Tous les hommes sont des prisonniers chargés des liens de ce corps mortel : esprits purs, esprits dégagés, aidez-les à porter ce pesant fardeau, et soutenez l'ame, qui doit tendre au ciel, contre le poids de la chair qui l'entraîne en terre. Tous les hommes sont des ignorans qui marchent dans les ténèbres : esprits qui voyez la lumière pure, dissipez les nuages qui nous environnent. Tous les hommes sont attirés par les biens sensibles : vous qui buvez à la source même des voluptés chastes et intellectuelles, rafraîchissez notre sécheresse par quelques gouttes de cette céleste rosée. Tous les hommes ont au fond de leurs ames un malheureux germe d'envie, toujours fécond en procès, en querelles, en murmures, en médisances, en divisions : esprits charitables, esprits pacifiques, calmez la tempête de nos colères, adoucissez l'aigreur de nos haines, soyez des médiateurs invisibles pour réconcilier nos cœurs ulcérés (2). » Je ne sais si je me trompe; mais ces assistances appropriées à nos misères me représentent la mission des anges d'une manière vive et touchante. Les anges de Bossuet ont la réalité de nos douleurs qu'ils consolent;

(1) *Génie du Christianisme,* liv. IV, chap. VIII.
(2) *Sermons,* t. II, p. 289.

ceux de M. de Chateaubriand ont l'indécision et la mollesse de nos fantaisies de joie ou de chagrin. Ils ne sont même pas des fictions; ils restent à l'état d'ombres et de rêveries.

Autre reproche : où mettra-t-on ces anges, capricieux enfans du génie de M. de Chateaubriand? Dans les forêts? dans le désert? au milieu des lueurs du matin ou des ombres du soir? Mais alors, voilà la nature repeuplée comme au temps du paganisme. M. de Chateaubriand fait un mérite au christianisme d'avoir chassé de la nature cette foule de sylvains, de faunes, de dryades, qui ôtaient à la campagne sa beauté et sa grandeur naturelles, qui l'encombraient plutôt qu'ils ne l'animaient. Il préfère aux chants des faunes et des dryades le murmure des vieilles forêts de l'Amérique; il préfère, en un mot, la nature à la mythologie. Il a raison. Heureux les poètes qui savent entendre et répéter cette voix de la nature qui retentit dans les bruits de la forêt et dans le murmure des eaux! Heureux ceux à qui Dieu a donné une ouïe merveilleuse et une bouche sonore pour redire les chants divins qu'ils entendent! Mais il n'est pas permis à tout le monde d'interpréter ainsi les voix de la nature; il n'est pas permis à tout le monde de faire de sa mélancolie une religion qui remplace les enchantemens du paganisme. Derrière cette mélancolie d'élite, que de mélancolies d'imitation! que de roucoulemens insipides entendus dans les forêts par je ne sais combien d'oreilles prétentieuses et redits par je ne sais combien de bouches monotones! Je dois, de plus, faire remarquer que, dans les forêts américaines, dont M. de Chateaubriand a si bien entendu le silence, je n'aperçois ni l'*ange de la solitude* ni l'*ange des rêveries*, et je ne m'en plains pas : je crains que tous ces anges ne soient que les pieux remplaçans des faunes et des sylvains. M. de Chateaubriand a baptisé ces demi-dieux; mais les baptiser, c'est les conserver, c'est montrer qu'ils n'étaient point inutiles et que la poésie aimait à les rencontrer au sein des bois et au bord des ruisseaux.

Il y a une autre réponse à faire à M. de Chateaubriand : les anciens ne mettaient pas des faunes et des sylvains dans toutes leurs forêts; il y avait des bois, et c'étaient les plus révérés, auxquels ils laissaient la terreur de leur mystérieuse solitude : ceux-là avaient un dieu, mais un dieu inconnu et d'autant plus sacré.

> Jam tum relligio pavidos terrebat agrestes
> Dira loci...

disait Virgile, quand il faisait parcourir à Énée les collines et les bois du Capitole et de la roche Tarpéienne.

> ... Jam tum silvam saxumque tremebant,
> Hoc nemus, hunc, inquit, frondoso vertice collem
> Quis deus, incertum est, habitat deus...

Entre les beautés poétiques du paganisme et celles du christianisme, entre le merveilleux d'Homère et le merveilleux chrétien, quel est celui que je préfère? Je préfère, dirai-je très simplement, celui qui est le mieux employé. Le merveilleux ne vaut que ce que valent les poètes qui l'emploient. Qu'importe d'où vient l'inspiration! qu'importe d'où vient le souffle qui fait retentir les cordes de la lyre! C'est le son qu'il faut écouter, et, si le son est pur et beau, s'il retentit long-temps dans les cœurs, s'il émeut vivement les ames, s'il est poétique enfin, ne cherchez plus d'où il vient: qu'il descende des sommets de l'Olympe ou des hauteurs du Sinaï, il est sacré. Dieu, qui a donné la poésie au monde comme plaisir ou comme consolation, n'a pas ordonné qu'elle marcherait toujours avec la vérité.

Dans la recherche que je veux faire de la formation de l'épopée chrétienne depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à Klopstock, j'écarte donc tout ce qui a rapport à l'origine du merveilleux; je ne m'inquiète pas de savoir si le merveilleux païen se prête mieux à la poésie que le merveilleux chrétien. J'étudie seulement l'usage que les poètes ont fait de ce merveilleux, qui était le fond même du sujet qu'ils traitaient, c'est-à-dire du mystère de la rédemption. Cette étude doit aussi, si je ne me trompe, faire comprendre comment et à quelles conditions se forme l'épopée.

Il y a deux sortes d'épopée : l'épopée que j'appelle naturelle et l'épopée littéraire. Il est difficile de saisir le secret du travail de l'épopée naturelle; elle s'élabore lentement dans l'imagination des peuples, comme les métaux au sein de la terre. Lorsque de grandes guerres ont agité une nation, lorsqu'un grand homme a paru dans le monde, l'imagination populaire reste long-temps encore ébranlée. Cette émotion est la source de l'épopée : elle enfante des fables, des récits, des légendes, d'abord confuses, bizarres, n'ayant ni suite ni enchaînement; mais bientôt tous ces récits divers se coordonnent et se combinent, ils forment un ensemble. Si maintenant naît un poète qui sache réunir et animer tous ces fragmens épars, alors il y aura quelque grande épopée telle que l'Iliade, née à la fois de l'imagination de tous et du génie d'un seul.

Il n'y a point, à proprement parler, d'épopée naturelle; nulle part un poème épique n'a existé sans qu'un poète l'ait fait. L'épopée naturelle est donc seulement la cause de l'épopée littéraire; sans l'épopée naturelle, point d'épopée littéraire. Le poète ne peut pas créer seul une fable et un héros; il les reçoit de la main du peuple, et il ne faut rien moins que l'imagination de tout le monde pour enfanter une pareille œuvre; mais, sans le poète, cet enfantement confus et désordonné expire bientôt.

Comme l'épopée naturelle n'est, pour ainsi dire, que le récit qu'un peuple se fait à lui-même des événemens de son histoire, de ses mœurs et de ses croyances, le caractère de cette épopée est très varié et très divers; il dépend des temps et des pays. Dans les siècles où la foi domine, l'épopée est religieuse : c'est l'époque des théogonies. Plus tard, quand les guerriers succèdent aux prêtres, l'épopée est guerrière et chevaleresque : c'est l'époque de l'Iliade chez les Grecs, de l'*Edda* héroïque et des *Nibelungen* chez les peuples modernes. Les romans de chevalerie sont le dernier écho de cette épopée guerrière. Quand le pouvoir militaire tombe à son tour, quand les corporations théocratiques ou féodales perdent leur pouvoir, quand l'homme commence à ne plus relever que de lui-même, et que l'individu, avec ses droits et son orgueil, remplace le fidèle et le citoyen, que devient alors l'épopée? L'époque que j'appellerais volontiers l'époque domestique a-t-elle son épopée comme l'époque théocratique et guerrière? Il n'y a plus d'épopée alors, mais il y a encore des récits : car l'homme ne renonce jamais au plaisir de se raconter à lui-même ses actions, ses sentimens et ses pensées; l'épopée de cette époque est le roman.

Le roman a une grande cause d'infériorité à l'égard de l'épopée : c'est qu'il est fait par des individus, tandis que l'épopée est faite par tout le monde. Pour faire une épopée, une légende, une tradition, chacun semble se cotiser, chacun apporte son obole au trésor commun; celui-ci un trait d'imagination, celui-là une circonstance touchante; chacun prête au héros de l'épopée, chacun le grandit et l'exhausse. Au moyen-âge, dit-on, quand on fondait une cloche, les fidèles apportaient une pièce d'argenterie qu'ils jetaient avec empressement dans la fonte, et c'est ainsi que le métal devenait plus pur et plus sonore. Dans l'épopée ou dans la légende, les héros ou les saints se font, pour ainsi dire, de cette manière : chacun contribue à l'œuvre, chacun y met du sien, et il n'est pas étonnant que l'ouvrage de tous vaille mieux que l'ouvrage d'un seul. Ajoutez que le roman a encore un autre désavantage : il est imprimé. La légende passe de bouche en bouche, de génération en génération, et se corrige à mesure qu'elle vieillit. J'embellis et je perfectionne le récit que m'a transmis mon père, sans craindre de gâter l'exemplaire. Le roman, au contraire, une fois qu'il sort du cerveau de l'auteur, tombe entre les mains de l'imprimeur, qui l'attache et qui le cloue, pour ainsi dire, sur un papier immobile, qui ne changera plus jusqu'à la fin des temps. Il est facile de faire une rature dans la légende, car la rature fait disparaître la ligne même qu'elle remplace. Cela ne se peut pas avec le roman imprimé. C'est ainsi que la légende s'enrichit et s'augmente, pour ainsi dire, à chaque génération; c'est ainsi qu'elle est toujours neuve et toujours jeune, parce que chaque siècle l'arrange à son gré, sans s'inquiéter de l'édi-

tion précédente, tandis que le roman s'oublie et perd son mérite, parce qu'il ne peut pas changer, et que la vieillesse s'empreint bien vite sur ses traits. Le roman, quand il est bon, dure à peine la vie d'une génération; la légende suffit à plusieurs siècles.

Nous avons cherché à définir ce que c'était que l'épopée naturelle : voyons l'épopée littéraire. Le mérite de l'épopée littéraire, c'est de suivre en quelque sorte l'épopée naturelle. L'épopée littéraire travaille sur l'épopée naturelle; elle la coordonne et la rédige. Plus l'épopée littéraire se rapproche de l'épopée naturelle, plus elle est vraie. Pour cela il faut plusieurs conditions : ainsi, il faut qu'il y ait une analogie quelconque entre l'épopée que chante le poète et l'époque à laquelle il appartient lui-même. Une époque ne peut faire l'épopée que d'une époque analogue. Ainsi, un siècle industriel ne peut pas faire l'épopée chevaleresque, ni un siècle incrédule l'épopée religieuse. C'est par là que pèchent ordinairement les épopées littéraires.

La Messiade (et ici je ne parle pas seulement de celle de Klopstock, je parle de toutes celles qui, sous des noms différens, ont précédé le poème allemand, et qui toutes ont essayé de chanter la rédemption chrétienne) est une épopée littéraire; mais elle a été précédée par une épopée naturelle qui l'inspire et qui la soutient. Cette épopée naturelle, l'histoire du Sauveur, a deux faces : dans l'Évangile, sa face de vérité, et dans les apocryphes, dans les légendes, sa face de superstition ou d'imagination. La légende a toujours vécu à côté de l'Évangile, l'épopée naturelle à côté de l'épopée littéraire; car, à toutes les époques de l'histoire de l'église, il y a eu des poètes lettrés qui essayaient de chanter Jésus-Christ et la rédemption de l'humanité et en même temps des légendaires qui faisaient le même récit à leur manière. Tantôt ces deux épopées parallèles se touchaient, et les poètes lettrés empruntaient aux poètes populaires; tantôt elles se séparaient, sans pourtant jamais se contredire, surtout de la part de la légende. La légende, en effet, n'a jamais contredit l'Évangile; elle s'est contentée d'y ajouter; elle a complété pour le peuple la religion par la superstition. J'aurai soin, d'une part, dans l'étude que je veux faire de l'épopée chrétienne, de noter la marche parallèle de ces deux récits et le commerce qui s'établit entre les deux épopées. Nous verrons aussi, d'autre part, quand nous arriverons à Klopstock, que son mérite est d'avoir réuni dans son poème ces deux épopées, l'épopée naturelle et l'épopée littéraire, et d'avoir donné par là à *la Messiade* sa dernière forme et sa plus belle expression.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LES

ÉTATS D'ORLÉANS.

(1560.)

ACTE DEUXIÈME.[1]

La scène est dans le château de Montargis.

Il est huit heures du matin.

Un grand vestibule éclairé dans le fond par une galerie vitrée d'où la vue s'étend sur la cour d'honneur.

A gauche, la porte de la chambre à coucher du roi de Navarre; un hallebardier fait sentinelle devant la porte.

SCÈNE PREMIÈRE.

BOUCHARD, entrant par la galerie, suivi d'un valet.

BOUCHARD, à voix basse.

Qui t'a remis ce papier?

LE VALET.

Deux hommes que je ne connais pas, monsieur le chancelier.

BOUCHARD.

Où sont-ils?

LE VALET.

Sur le chemin d'Orléans, et déjà loin d'ici; ils courent à bride avalée.

BOUCHARD.

C'est bien. Voyons. (Le valet se retire dans la galerie.) Point d'adresse,

(1) Voyez la livraison du 15 avril.

point de signature, rien que des chiffres... Mais c'est la main du cardinal! Alors j'y suis. Avec un peu d'attention, ce sera bientôt lu. (Après une assez longue pause, il lit :) « Un valet du roi, porteur de lettres pour les princes, part ce soir d'Orléans. » Oui, c'est bien cela : « ... Part ce soir d'Orléans. Ne souffrez qu'il parle à personne. Emparez-vous des dépêches et remettez-les vous-même. Un mot de cet homme peut tout perdre. » Peste! encore de la besogne! Des dépêches, un valet... Tout cela est fort commode. M. de Lorraine ne doute de rien. Veut-il donc que je me mette à l'affût pour attendre son homme? N'ai-je pas mieux à employer mon temps que de faire ici le pied de grue? (Il va prêter l'oreille à la porte de la chambre du roi.) Notre ambassadeur est encore là. Ce bon M. de Bourbon, il doit avoir besoin que je lui donne un coup d'épaule. Heureusement d'Armagnac est avec lui. (Après avoir relu le papier qu'il tient encore à la main et l'avoir déchiré.) Prenons toujours nos précautions. (Il fait signe au valet de s'approcher.) Écoute. Tu vas aller chercher La Flèche et Gautier. Si vous voyez rôder par là une figure inconnue, vite, un bâillon sur la bouche, deux bonnes cordes aux deux poignets, et droit dans le caveau du donjon; puis vous viendrez m'avertir. Tu as bien entendu?

LE VALET.

Oui, monsieur le chancelier. (Il sort.)

SCÈNE II.

BOUCHARD, seul, puis STEWART.

BOUCHARD.

Maintenant, je vais au secours de notre cardinal. Voilà demi-heure qu'ils sont en conférence. Ce n'est pas mauvais signe. J'aurais cru que M. le prince lui donnerait son congé dès les premières paroles. Entrons. (Il se dirige vers la porte de la chambre à coucher, mais, en portant les yeux du côté de la galerie, il aperçoit un homme enveloppé d'un manteau qui s'introduit avec précaution.) Eh! mais, serait-ce déjà le camarade? Parbleu! je connais ce masque-là! Le vieil Écossais du roi? (Élevant la voix.) Bonjour, monsieur Robert. Par quel hasard dans ces lieux? et pourquoi ces airs de mystère?

STEWART.

A chacun son tour. N'ai-je pas vu hier un chancelier de Navarre s'échapper à pas de loup du logis de M. de Lorraine?

BOUCHARD.

Que dites-vous là, s'il vous plaît?

STEWART.

J'ai détourné les yeux; qu'il me rende la pareille.

BOUCHARD.

Ah çà! vous radotez, mon ami. Moi, hier à Orléans!...

STEWART.

Je vous ai vu, de ces yeux vu.

BOUCHARD.

Vos yeux étaient troubles. Mais brisons là. Vous avez des lettres à me remettre?

STEWART.

Des lettres?

BOUCHARD.

Oui, des lettres. Ne faites pas l'étonné.

STEWART.

Je n'ai pas de lettres pour vous.

BOUCHARD.

Donnez-les-moi toujours.

STEWART.

Je n'en ai point.

BOUCHARD.

Donnez-les-moi, vous dis-je.

STEWART.

Non.

BOUCHARD.

Allons, bonhomme, comme tu voudras. (Il appelle.) Holà! (Les trois valets entrent et se jettent sur Stewart.) Tenez ferme. (A la sentinelle.) Mon ami, prêtez-leur main-forte. C'est un traître, un espion. (Stewart est bâillonné et garrotté. On l'emmène. La sentinelle revient à son poste. Bouchard s'adressant aux trois valets :) Attendez! Ouvrez son pourpoint. Ne trouvez-vous point des lettres?

UN DES VALETS.

Oui, monsieur le chancelier; en voici.

BOUCHARD, prenant une lettre.

Est-ce tout?

SECOND VALET.

Encore celle-ci, et puis quelque autre chose... un bijou, ma foi!

BOUCHARD.

Un bijou? Voyons. (Bas.) Un cachet aux armes d'Écosse! Vertudieu! quel butin! — Allez, mes amis, allez, ne le lâchez pas.

(Stewart cherche à se débattre, il est emporté par les valets.)

SCÈNE III.

BOUCHARD, seul.

Voilà une affaire lestement faite. Maintenant, voyons ces dépêches. Ah! ah! l'écriture de la Montpensier. C'est bien. Les armes de la reine-

mère, encore mieux! — *A mes cousins de Bourbon.* Voilà, j'espère, du renfort pour ce cher cardinal. Allons, portons vite tout cela. (Il fait quelques pas vers la chambre à coucher.) Mais n'est-il pas prudent de s'assurer d'abord du contenu? (Il regarde les lettres.) Ces sceaux-là se lèveront aisément. Sachons de quoi il s'agit, c'est plus sûr. Et ce colifichet (Montrant le cachet aux armes d'Écosse.), quel usage en ferons-nous? Tout cela vaut bien la peine de se recueillir quelques instans.

(Il se dirige vers la galerie.)

SCÈNE IV.

LE ROI DE NAVARRE, sortant de sa chambre à coucher, suivi du PRINCE DE CONDÉ.

LE ROI DE NAVARRE.

Holà! Bouchard, où allez-vous?

BOUCHARD, revenant sur ses pas.

Sire?...

LE ROI DE NAVARRE.

Écoutez, vous allez descendre aux écuries; vous y verrez mon frère le cardinal et M. d'Armagnac qui font brider leurs mules. Je ne veux pas qu'ils partent sans m'avoir dit encore quelques paroles. Allez, Bouchard, ne tardez pas. (Bouchard sort.)

SCÈNE V.

LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vive Dieu! mon frère, quel courage! Vous n'en avez donc pas assez de leurs sermons? Vous voulez recommencer?

LE ROI DE NAVARRE.

Quelques mots seulement.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pour moi, tout est dit, je n'irai point.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous en êtes le maître.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Me jeter, en plein jour, dans une chausse-trappe! Il n'y a que les fous qui se donnent ces plaisirs-là.

LE ROI DE NAVARRE.

Les fous, les fous... Vous croyez-vous bien sage, d'avoir rudoyé de la sorte notre frère et M. d'Armagnac? Ils s'en vont tout marris. Je veux me séparer d'eux en meilleurs termes.

LE PRINCE DE CONDÉ.

A cela ne tienne. Donnez-leur aussi mes baise-mains, mais, pour Dieu! ne leur promettez rien.

LE ROI DE NAVARRE.

Ni promettre, ni refuser.

LE PRINCE DE CONDÉ.

La chose est claire, pourtant: mettez les pieds à la cour, vous n'en reviendrez pas.

LE ROI DE NAVARRE.

N'y point aller, c'est jouer bien gros jeu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Y aller, c'est perdre à coup sûr; les dés sont pipés.

LE ROI DE NAVARRE.

Moi, premier prince du sang, laisser ma place vide aux états... — Après tout, si MM. de Guise attentaient à ma personne, pensez-vous que les états le souffriraient?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh! bon Dieu! les états, c'est une comédie! Quand ils seraient pour nous, ce dont je doute encore, oseraient-ils élever la voix au milieu des hallebardes et des mousquets?

LE ROI DE NAVARRE.

Mais la reine Catherine... nous avons son appui; le cardinal ne vous l'a-t-il pas dit?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bel appui! Est-ce elle qui commande aux cornettes de Cypierre? Est-ce la reine Catherine qui fait marcher cette forêt de lances dont Orléans est enveloppé? Et puis, fiez-vous donc aux femmes, et aux femmes de cette cour-là! Vous savez bien ce qu'elles valent.

LE ROI DE NAVARRE.

En vérité, mon cher Louis, vous faites mon étonnement! Vous qui toujours gourmandez ma prudence, vous voulez aujourd'hui que j'aie peur de mon ombre!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, non, je ne veux rien. Allez, mon frère, faites-vous mettre en cage.

LE ROI DE NAVARRE.

Mon parti n'est pas encore pris.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allez... qu'attendez-vous?

LE ROI DE NAVARRE.

J'attends le connétable. Nous lui avons promis...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pensez-vous donc qu'il vienne?

LE ROI DE NAVARRE.

Il n'est pas homme à manquer au rendez-vous... Ce n'est pas qu'aujourd'hui tout le monde se fait attendre. (Tournant la tête du côté de la galerie.) Comprenez-vous ce Bouchard qui ne revient pas?... Le cardinal serait-il déjà parti?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous voilà bien en peine. Que n'allez-vous y voir vous-même?

LE ROI DE NAVARRE.

Parbleu! vous avez raison. (Il sort.)

SCÈNE VI.

LE PRINCE DE CONDÉ, seul. (Il suit des yeux le roi de Navarre.)

Je voudrais bien qu'on m'expliquât ce qui se passe chez cet excellent frère! D'ou lui vient aujourd'hui cet amour du danger? Lui si sage, lui qui jamais ne s'embarque que par le ciel le mieux étoilé, se lancer tête baissée dans un tel traquenard! Il a donc bien peur de rompre avec le roi? Je parie qu'il s'en va donner parole au cardinal... — Après tout, si j'étais à sa place, je n'hésiterais pas; dès ce soir je serais à Orléans. Dieu sait ce qu'il m'en coûte de reculer devant ces deux cadets de Lorraine! J'aurais tant de plaisir à les mesurer de l'œil!... Pour en avoir raison, il ne faut qu'un peu de cœur. — Mais paraître devant cette dédaigneuse qui me rendrait tout au plus mon salut! Risquer ma tête pour qu'elle en soit moins émue que si son singe était malade! Non, mille fois non; je n'ai pas ce courage-là. Des dangers tant qu'on voudra, mais des dédains, des mépris de femme, je ne suis pas de taille à les braver. — Seigneur Dieu! à quelle folie me voilà-t-il donc réduit? quel rêve extravagant ai-je poursuivi depuis six mois? Parce qu'un jour il m'a semblé... Non, je me fais pitié!... et j'ai quitté Nérac joyeux comme un enfant à la pensée que je me rapprochais d'elle! Et pendant ce long voyage le cœur me battait à fendre mon pourpoint chaque fois qu'un message arrivait de la cour!... Mais elle songeait bien à moi! Pas un mot, pas un signe, pas le moindre souvenir!... Tout à l'heure encore j'espérais que ce cardinal... Il venait de la voir, de lui parler... Mais non, j'ai eu beau l'interroger, rien, toujours rien. — Suis-je assez bafoué!... Je ne l'ai pas rêvé, pourtant, c'était bien elle, à Amboise, qui, pour mieux me convertir, me provoquait sans cesse à m'asseoir à ses côtés; c'était bien elle qui, chaque soir, m'enivrait, comme à plaisir, de ses chansons, de ses douces poésies; et quand, par hasard, en accordant son luth, ma main rencontrait la sienne, je ne vois pas qu'elle en fût

offensée! Et tout cela n'était que moquerie! et tout cela n'est plus que fumée! et je suis assez lâche pour en être amèrement chagrin! Ah! ma pauvre Limeuil, et vous toutes qui m'avez aimé, vraiment aimé, vous ririez bien de moi! Croiriez-vous que je n'aspire pas même à partager le bonheur de mon royal cousin? La plus modeste place dans un cœur, voilà tout ce que je demande, moi, Condé! N'est-ce pas de la sorcellerie? Un regard, un seul regard, me rendrait plus triomphant qu'une victoire en bataille rangée. Et dire que je ne l'aurai jamais, ce regard! Morbleu! du moins je ne le mendierai pas! Il est temps de briser cette ridicule chaîne. J'ai beau garder mon secret, il finirait par m'échapper. Sainte-Foy a déjà des soupçons, Noblesse fait le mystérieux, vous verrez que Bouchard lui-même finira par s'en douter. Je deviendrais bientôt la fable de l'univers. Il faut trancher dans le vif. Ce n'est pas à Orléans, c'est chez moi, c'est à La Fère que je veux aller. Puisque j'y suis résolu, bien résolu, pourquoi tarder? A quoi bon attendre le connétable? Avertissons mes gens, et que dans une heure nous soyons tous délogés. Holà! Sainte-Foy, Noblesse...

SCÈNE VII.

LE MÊME, NOBLESSE, entrant par la galerie.

NOBLESSE.

Monseigneur, voici M. Dardois qui monte les degrés.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Noblesse, entendez-vous avec Sainte-Foy pour que dans une heure tous nos gens soient prêts à partir et tous mes chevaux bridés. Allez, faites diligence.

NOBLESSE.

Oui, monseigneur. (Il sort.)

SCÈNE VIII.

LE PRINCE DE CONDÉ, DARDOIS.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bonjour, Dardois. Viendriez-vous sans le connétable?

DARDOIS.

Non, monseigneur. J'ai pris les devans au sortir de la forêt. Vous le verrez bientôt.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je tremblais que par ces brouillards d'automne sa goutte ne lui eût joué quelque tour.

DARDOIS.

Nous avons la goutte, monseigneur, pour ne pas aller aux états; mais cette goutte-là ne rend pas bien malade. Si nous sommes en retard, la faute en est aux six cents lances qui marchent avec nous; il a fallu faire tant de haltes d'Écouen jusqu'ici! sans compter de longs détours pour éviter les bandes de Picardie qui se rendent à Orléans.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Encore des gens de guerre pour Orléans! Voilà des états qui seront bien gardés!

DARDOIS.

Oui, monseigneur, et qui n'en seront pas plus sûrs. Ces pauvres députés ne s'y trompent guère; à voir avec quelles figures ils quittent leurs provinces, on dirait qu'ils vont ramer pour le service du roi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bien fou qui se laisse prendre à monter sur cette galère!

DARDOIS.

Ah! monseigneur, quelle joie pour M. le connétable quand vous lui tiendrez ce langage! Il vous suit avec tant de souci depuis que vous avez quitté Nérac! Il appréhendait si fort que votre dessein ne fût d'aller plus avant!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non pas, s'il vous plaît.

DARDOIS.

Et moi, monseigneur, j'avais tant de hâte de vous confier des choses que je n'osais vous écrire!... J'ai passé de si mauvaises nuits depuis que ce malheureux Lassalgue....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Lassalgue?

DARDOIS.

Doutez-vous qu'il soit au pouvoir de MM. de Lorraine? et savons-nous ce qu'il leur aura dit?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oh! pour cela, soyez tranquille. Il est fidèle comme tous nos Basques. Qu'il soit pris, qu'il soit mort, à la bonne heure; mais qu'il ait parlé, je n'en crois rien, Dardois.

DARDOIS.

Alors MM. de Lorraine sont de bien grands sorciers.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Comment?

DARDOIS.

Avoir déjoué tout juste et point pour point tout ce que nous vous mandions.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous m'aviez donc écrit?

DARDOIS.

Hélas! oui, monseigneur, avec l'encre que vous savez....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et vous en aviez instruit Lassalgue?

DARDOIS.

Il le fallait bien, monseigneur, pour qu'il vous avertît.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ah! vous m'en direz tant!

DARDOIS.

Soyez-en sûr, ils ont tout lu. Vous comprenez maintenant quels dangers vous attendraient à Orléans!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas à moi, Dardois, c'est à mon frère qu'il faudra conter cela.

DARDOIS.

Quoi! le roi de Navarre veut aller aux états?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bel et bien.

DARDOIS.

Est-il possible!

SCÈNE IX.

LES MÊMES, BOUCHARD, entrant rapidement par la galerie.

LE PRINCE DE CONDÉ, se retournant.

Qui va là?

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, pardon. — Monsieur Dardois voudrait-il me laisser dire un mot à M. le prince?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Une autre fois, Bouchard.

BOUCHARD.

Mais, monseigneur, c'est chose de conséquence, je vous jure.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Attendez... tout à l'heure.

BOUCHARD.

Monseigneur, il sera trop tard. Je manquerais à mes devoirs si je n'insistais pas.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh bien! voyons, parlez. — Dardois, veuillez descendre; vous m'annoncerez au connétable. Je veux aller le recevoir aux portes du château. (Dardois sort.)

BOUCHARD, à part.

Maintenant jouons serré. C'est notre dernière carte!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allons, Bouchard, parlez donc.

BOUCHARD.

Monseigneur, vous me voyez dans un grand embarras. Je donnerais le peu que je possède, et ma vie par-dessus le marché, pour que le roi, mon bien-aimé maître, n'allât pas à Orléans. Depuis qu'il s'est mis en tête un dessein que vous blâmez si justement, j'en perds le sommeil et l'appétit; et pourtant, si vous ne venez à mon secours, je vais peut-être le pousser, malgré moi, à se faire prendre à cette glu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'est-ce que cela veut dire?

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, vous m'allez comprendre. Tout à l'heure, pendant que le roi donnait les baisers d'adieu à M. le cardinal...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Comment! pas encore parti?

BOUCHARD.

Dans un instant il sera hors du château; mais, pendant qu'on disposait sa litière, le roi nous tournant le dos et tout entier à M. son frère, j'ai reçu certaines lettres qu'à leur forme et aux armes dont elles sont scellées, j'ai reconnues lettres royales et venant tout droit d'Orléans.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec impatience.

Eh bien!

BOUCHARD.

Je me suis senti fort empêché, car mon devoir me commandait de porter ces lettres à mon maître; et cependant je me disais : Si ce sont invitations pressantes, promesses, sauf-conduits, que sais-je? c'en est fait, nous ne pourrons jamais retenir le roi. Alors j'ai pensé que M. le prince de Condé pouvait seul prendre sur lui ce qu'il convient de faire. Je suis venu bien vite m'en remettre à sa prudence. Maintenant monseigneur doit comprendre, et j'espère qu'il pardonne mon insistance et mon importunité.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Très bien. Mais le messager, où est-il?

BOUCHARD.

Il ne s'est pas soucié de rester avec nous. J'ai pris les lettres, il m'a dit deux paroles, et je ne l'ai plus revu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais les lettres?

BOUCHARD.

Les voici, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Donnez vite. (Il jette les yeux sur la première lettre.) Ah! c'est de la duchesse. Il en a tant reçu de ces lettres-là, qu'une de plus... Vous pouvez la remettre. (Il prend la seconde lettre.) Quant à celle-ci, voyons : *A mes cousins MM. de Bourbon*. C'est la main de la reine-mère. Je l'ouvre, celle-ci. (Pendant qu'il lit des yeux.) Toujours la même antienne : la parole du roi, la sienne; ces mêmes phrases que le cardinal et d'Armagnac nous récitaient tout à l'heure... rien de plus.

BOUCHARD, à part.

Voyons si le *post-scriptum* produira plus d'effet..... L'y voici. Malepeste! comme il change de figure! Je ne me trompais pas. (Il tire de sa poche le cachet aux armes d'Écosse.) Puisqu'il en est ainsi, nous vous tenons, beau prince!

LE PRINCE DE CONDÉ, à part, relisant le *post-scriptum*.

« La reine, notre chère fille, ne veut l'ouvrir qu'en compagnie de MM. ses cousins... » Enfin! elle se souvient que je suis au monde! Mais ce n'est pas elle qui me le dit! Elle aurait pu choisir un autre secrétaire. Tout ce qui vient de cette Florentine me semble louche et me met sur mes gardes. (Haut.) Bouchard, ne vous a-t-on remis que ces deux lettres?

BOUCHARD.

Pas d'autres, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais, que vous a-t-on dit?

BOUCHARD.

Seulement ces mots : deux lettres pour le roi et ceci pour M. le prince, pour lui seul.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pour moi! mais vous ne m'avez rien donné.

BOUCHARD.

Ah! pardon, monseigneur. (Il porte la main à son pourpoint.) Je ne sais pas trop ce que c'est : un bijou, un cachet, je crois.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Voyons. (A part.) Bénédiction! son cachet, son propre cachet! (Haut.) Et c'est à moi, vous en êtes sûr, que ceci est destiné?

BOUCHARD.

Oui, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous en êtes bien certain?

BOUCHARD.

Assurément, monseigneur; à vous, et même à vous seul.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous avez bien entendu?

BOUCHARD.

Parfaitement, monseigneur, et de mes deux oreilles.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec feu.

Voyez-vous, maître Bouchard, si vous aviez le malheur de me dire un mot de plus que la vérité, je vous les ferais couper, vos oreilles, pour vous apprendre à mieux écouter.

BOUCHARD.

Ah! bon Dieu! monseigneur, que vous ai-je donc fait pour m'attirer de telles paroles? Vous étiez si calme tout à l'heure, et maintenant...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Maintenant je suis très calme encore, mon cher Bouchard.

BOUCHARD, regardant le cachet que le prince tient à sa main et dont il ne détache pas ses yeux.

Je me doutais bien que c'était là quelque chose d'importance. Il y a des armes, je crois : ne sont-ce pas les armes du roi?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oui, c'est le cachet du roi.

BOUCHARD.

Il paraît bien ciselé et d'un précieux travail : je conçois que monseigneur le regarde avec tant d'admiration. (A part.) Il ne m'écoute pas.

LE PRINCE DE CONDÉ, sans l'écouter et contemplant toujours le cachet.

Ah! ceci vaut mieux qu'une lettre. Son bijou favori! qui jamais ne quitte sa ceinture! que ses charmantes mains ont caressé tant de fois! Oui, ses mains!... Quel délire! Je crois les sentir dans les miennes.

BOUCHARD, à part.

Vive Dieu! il me semble qu'on vous oublie, monsieur le connétable! C'est bien, c'est bien!...

LE PRINCE DE CONDÉ, contemplant toujours le cachet.

A Chambord! Oui, j'irai, j'irai, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, quoi qu'il advienne. — Mais, prenons garde, Bouchard me regarde.... Et le connétable qui m'attend....

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, voudriez-vous me dire ce que je dois faire? Remettre cette lettre, c'est convenu; mais l'autre....

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'autre?.... Comme vous voudrez; il importe assez peu maintenant.

BOUCHARD.

Maintenant? pourquoi donc, monseigneur?....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh bien! tenez, (Il lui donne la lettre ouverte.) la voici : vous direz au roi que je l'ai lue; qu'elle me semble digne de sérieuses réflexions. Ces paroles de la reine-mère ont bien leur poids; ce sont des paroles écrites. Dites-lui de ne point les perdre : s'il persistait dans son dessein, elles seraient d'un grand secours pour lui, et, qui sait? pour moi-même.

BOUCHARD.

Pour vous, monseigneur?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oui, pour moi. Croyez-vous donc, Bouchard, que je pourrais jamais laisser mon frère s'exposer seul à un tel danger?

BOUCHARD, repliant la lettre qu'il a parcourue.

Ah! monseigneur, je vous reconnais bien là! Mais, au nom du ciel! gardez-la cette lettre; je vous en prie, gardez-la.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et pourquoi?

BOUCHARD.

Je viens d'en lire assez : si je la montre au roi, tout est dit.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'est-ce donc?

BOUCHARD.

Le nom seul de la reine Marie, il y a de quoi nous faire partir sur l'heure.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous voulez rire. Comment, mon frère?....

BOUCHARD.

Serait-il possible que monseigneur ne s'en fût jamais aperçu?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, vraiment.

BOUCHARD.

Eh bien! monseigneur peut m'en croire.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais sa barbe grisonne.

BOUCHARD.

Est-ce un Caton pour cela?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, mais ce n'est point un fou, et jamais pareille démence.... (A part.)

Ah! M. mon frère, voilà donc qui m'explique.... Eh bien! nous y serons ensemble. Je me permets d'en avoir peu d'alarmes.... qui sait pourtant? les femmes sont si bizarres.... (Haut.) Bouchard, rendez-moi cette lettre; je serai de retour dans un instant; il vaut mieux que je la donne moi-même au roi.

BOUCHARD, rendant la lettre.

J'en suis ravi, monseigneur. Il me coûtait, en vérité, de faire à mon cher maître un si mauvais cadeau.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bouchard, écoutez-moi. Quelles que soient vos terreurs, n'insistez pas plus qu'il ne convient pour amener mon frère à votre avis. Le sien est-il si mauvais?... Je n'en sais rien. Les gens de cœur doivent toujours y regarder de très près avant de se donner des airs de poltrons. — Avertissez-le que le connétable s'approche, et que je suis allé hors du château lui souhaiter la bien-venue.

BOUCHARD.

Oui, monseigneur. (Le prince de Condé sort.)

SCÈNE X.

BOUCHARD, seul.

Ouf! l'ai-je ramené de loin ce beau galant! lui ai-je administré savamment mon narcotique amoureux! Parlez-moi d'avoir affaire à ces cœurs enflammés! — Pour le coup, M. de Lorraine sera content, j'espère; et son grand dédaigneux de frère, fera-t-il encore le dégoûté? Jamais ils ne sauront ce qu'ils te doivent, mon pauvre Bouchard! — J'avoue pourtant que, si la cure est belle, on m'a fourni un bon onguent. Je m'étais bien douté, à voir la rage du vieux hibou, que ce brimborion d'or valait plus que son poids. Comme les yeux lui sortaient de la tête pendant qu'on l'arrachait de son pourpoint! Que devait-il en faire, lui? Je n'en sais rien; mais, moi, je n'en ai pas mal usé. — Maintenant, monsieur le connétable, vous pouvez parler aussi haut qu'il vous plaira, nous sommes cuirassé et à l'abri de votre langue... Eh! mais, quel est ce bruit de chevaux?... (Il regarde aux fenêtres de la galerie.) Le connétable!... Laissons-les se fêter, s'embrasser tout à leur aise, et veillons à notre prisonnier. S'il s'échappait, quel remue-ménage!... Voyons si les portes sont bien closes et mes gardiens bien éveillés.

SCÈNE XI.

LE CONNÉTABLE DE MONTMORENCY, LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ, DARDOIS, NOBLESSE, GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU CONNÉTABLE, DEUX VALETS DU ROI DE NAVARRE PORTANT DES BOUTEILLES ET DES GOBELETS.

LE CONNÉTABLE, s'entretenant avec le roi de Navarre.

Non, sire, en vérité, pas la moindre fatigue. C'est une promenade qui nous a mis en santé, hommes et chevaux; et nous avions encore assez d'haleine s'il eût fallu pousser plus loin pour l'amour de vous et de M. notre neveu.

LE ROI DE NAVARRE.

Cher connétable, c'est votre vieille amitié qui vous fait oublier la longueur du voyage.

LE CONNÉTABLE.

Ajoutez-y que feu mon père m'a taillé des reins comme on n'en fait guère aujourd'hui. Moi, je ne suis bien que sur ma selle, et j'y mourrai, si Dieu le permet.

LE PRINCE DE CONDÉ.

En attendant, mon cher oncle, il n'est pas nécessaire de vous tenir debout. (Il fait signe aux valets de déposer sur la table les bouteilles et les gobelets.) Asseyons-nous, s'il vous plaît, à cette table.

LE CONNÉTABLE.

Pour boire un coup de votre vin? Je ne demande pas mieux, car j'ai grand chaud. (Se tournant vers ses gentilshommes :) Laissez-nous, vous autres. (Il s'assied; le roi de Navarre lui verse à boire. Les gentilshommes s'éloignent.)

LE PRINCE DE CONDÉ, bas à Noblesse.

Tous mes gens sont-ils prêts?

NOBLESSE, bas.

Oui, monseigneur, et les chevaux aussi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

C'est bien. (Noblesse et Dardois se promènent dans la galerie.)

LE CONNÉTABLE, resté seul avec le roi et le prince.

Voilà plus d'un an, savez-vous, que nous n'avons passé une heure ensemble! Que de choses depuis un an! Dans quel état sont tombées nos affaires! Ne parlons pas de mes injures personnelles, j'ai coutume d'en faire bon marché; mais le royaume, ce pauvre royaume, abandonné à ces harpies! N'y a-t-il pas de quoi vous faire saigner le cœur?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Dites plutôt, connétable, nous mettre la dague au poing. C'est la guerre, voyez-vous, la guerre seule qui nous fera justice.

LE CONNÉTABLE.

Je le crois comme vous, mais il faut prendre son temps.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Le plus tôt sera le mieux! Je mettrai bas ces maudits étrangers ou j'y laisserai ma vie! et si je meurs, connétable, comptez sur mes amis pour me venger et vous servir.

LE CONNÉTABLE.

Vos amis! cher neveu, vous n'oubliez qu'une chose : sont-ils du bois dont je fais les miens? Appelez-moi, si vous voulez, diseur de patenôtres, riez de mes vieilles idées, mais j'aimerais mieux toute ma vie garder au fourreau ma vieille épée que de prendre à mon service vos faiseurs de religions.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ne peut-on suivre chacun sa foi et marcher de concert contre l'ennemi commun?

LE CONNÉTABLE.

Oh! que nenni! je suis trop vieux routier! On ne vit pas avec les charbonniers sans qu'il en reste aux doigts quelque chose... Ne vous fâchez pas, Condé; écoutez-moi : nous ne sommes pas ici pour nous complimenter; je vous ai déjà écrit brutalement votre fait, je vous le dirai de même. Vous avez été un peu bien prompt de rompre ainsi tout haut avec la messe?

LE PRINCE DE CONDÉ.

J'avais rompu tout bas. Ce que je fais, je le dis.

LE CONNÉTABLE.

Pas toujours, s'il vous plaît, monsieur mon neveu. Je sais plus d'un mari par le monde à qui vous ne dites pas tout ce que vous faites. La franchise est une belle chose; mais, quand on a l'honneur d'être fils de France, on doit y regarder à deux fois avant de faire divorce avec notre sainte mère l'église. — Allons, je ne suis pas venu pour vous sermonner. Laissons là votre profession et la belle colère où vous m'avez mis. C'est ma chère nièce, votre femme, qui vous a fait faire le saut : je comprends, vous avez racheté par là bien des péchés envers elle... Allons, allons... voudriez-vous m'en faire accroire? Moi, grace à Dieu, j'ai les cheveux trop blancs pour donner des soucis à ma femme; aussi, fût-elle huguenote encore plus obstinée que votre Éléonore, jamais elle ne me ferait changer. Mes neveux de Châtillon en savent quelque chose : ils y ont perdu leur latin. Mais, corbleu! je n'en suis que plus résolu de ne donner ni paix ni trêve à cette insatiable famille qui s'en va ruinant notre France. Ils voudraient bien nous traquer tous dans leur baraque d'Orléans; mais vous n'êtes pas en humeur, je suppose,

de leur faire cette galanterie : vous vous gardez pour des temps meilleurs. Cela dit, voyons un peu comment disposer nos affaires.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous allez trop grand train, connétable. Parlons des états, s'il vous plaît. Vous pensez qu'il nous est loisible d'y faire défaut? Moi, je le confesse, je n'en crois rien.

LE CONNÉTABLE.

Quoi! vous avez envie d'aller à Orléans?

LE ROI DE NAVARRE.

Envie, non; mais il est des choses qu'il faut faire, sans en avoir envie.

LE CONNÉTABLE.

Vous voulez, sans défense, vous livrer à ces gens-là!

LE ROI DE NAVARRE.

Serai-je sans défense au milieu des députés des trois ordres? Cette noblesse n'aura-t-elle pas ses épées? Les gens du tiers ne seront-ils pas pour moi?

LE CONNÉTABLE.

Et les soldats dont la ville est pleine, pour qui seront-ils? — En vérité, je ne sais ce qui l'emporte en moi de l'affliction ou de la surprise! On me l'avait dit, je n'en voulais rien croire. — Ainsi, vous vous faites scrupule d'obéir aux invitations du roi! vous vous croyez protégé par sa parole! Mais vous oubliez donc dans quelle servitude est tombé cet enfant? Ses ordres! est-ce lui qui les donne? Ses promesses! est-ce lui qui les tient? Vous fiez-vous, par hasard, à sa mère? Triste caution! D'abord elle ne peut rien, et, pût-elle quelque chose, croyez-moi, ce ne serait pas pour vous servir.

LE ROI DE NAVARRE.

J'aurai ma sauvegarde dans mon bon droit. De quoi voulez-vous qu'ils m'accusent?

LE CONNÉTABLE.

On est toujours coupable quand on est sous la main de ses ennemis; au temps où nous vivons, l'imprudence est le plus mortel de tous les crimes. (Se tournant vers le prince de Condé.) N'est-ce pas votre avis, monsieur mon neveu? Aidez-moi donc si, comme je le suppose, les desseins de votre frère vous affligent autant que moi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Demandez-lui, mon cher oncle, quelle rude guerre je lui ai faite depuis un mois que nous cheminons de compagnie. Que ne lui ai-je pas dit! Je lui ai fait toucher au doigt tous les dangers de son entreprise.

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! continuez; allons! courage!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Par malheur, mes discours ne l'ont pas plus touché que s'il était de pierre, et je ne sais, en vérité, si la contagion m'a gagné, ou si sa constance m'a vaincu, mais, plus nous approchons d'Orléans, moins je me persuade que nous puissions ni lui, ni moi, faire au roi et aux états si grave injure que leur tourner le dos.

LE CONNÉTABLE.

Comment! vous aussi! (A part.) et ce Dardois, qui tout à l'heure....

LE ROI DE NAVARRE.

Il veut rire, connétable; je ne me flatte pas de l'avoir converti.

LE CONNÉTABLE, d'un ton sévère.

Ah çà! messieurs, disons-nous des sornettes pour amuser les femmes?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, nous parlons sérieusement, très sérieusement; au point où en sont les choses, il n'est plus temps de reculer.

LE ROI DE NAVARRE, à part.

Que veut-il dire?... Je crois rêver!

LE PRINCE DE CONDÉ.

J'aimerais mieux qu'il en fût autrement. Je voudrais être encore à Poitiers ou à Tours. Là, je persisterais dans mon premier avis; mais ici, je dois le reconnaître, il n'est plus de saison.

LE CONNÉTABLE.

Comment! morbleu! parce que le piége est sous vos yeux, c'est une raison pour y tomber?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Écoutez-moi, connétable; tout se réduit à cette simple question: Sommes-nous en état de tenir la campagne? A Poitiers, à Châtellerault, on venait s'offrir à nous de tous côtés. Nous pouvions en huit jours réunir trois mille lances, cinq à six mille fantassins de Périgord, et force gentilshommes bien montés, bien équipés. C'était une armée. Il est vrai qu'il fallait prendre un gros parti, planter hardiment la religion et mettre bas la messe.

LE CONNÉTABLE.

Tout beau!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Nous avons refusé.

LE CONNÉTABLE.

Et vous avez bien fait!

LE PRINCE DE CONDÉ.

C'est à savoir. Les occasions perdues ne se retrouvent pas. Cherchez des hommes qui se fassent tuer de bon cœur seulement pour savoir par qui le roi sera servi de MM. de Lorraine ou de nous; moi, je n'en connais guère. Les gens ne laissent là leurs châteaux, leurs femmes et leurs biens, ils ne s'en vont coucher en plein champ, au risque de la vie, que si l'on se bat pour leurs croyances ou pour leurs propres affaires. Mais, n'en parlons plus, nous avons refusé. Tout le monde a été congédié. Nous n'avons plus que quelques serviteurs, et vous voulez que nous n'allions pas à Orléans!

LE CONNÉTABLE.

Oui, morbleu! je le veux.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais dès ce soir de Termes va se mettre à nos trousses. Voilà huit jours qu'il rôde autour de nous. Si, par miracle, nous lui échappons, notre plus bel exploit sera de nous sauver, mon frère en Béarn, moi en Picardie. Si, au contraire, nous tombons dans ses mains, où irons-nous? A Orléans; mais non plus en princes qui vont prendre leur place sur les marches du trône; on nous y conduira comme rebelles et vagabonds. Voilà les réflexions qui m'ont ramené à votre avis, mon frère. Vous voyez que je parle sérieusement.

LE ROI DE NAVARRE.

En vérité, mon cher Louis, vous me faites encore mieux sentir combien j'avais raison.

LE CONNÉTABLE.

Et moi, vous me faites damner tous les deux! Où diable avez-vous pris que vous ne soyez pas libres d'aller ou de ne pas aller aux états? Je n'y vais pas, moi; croyez-vous donc que de Termes va me donner la chasse? Je voudrais bien l'y voir! Avec mes six cents lances, je lui passerais sur le ventre. Venez avec moi, je me charge de vous conduire partout où bon vous semblera. Que n'allez-vous en Normandie, à Dieppe, par exemple? L'amiral se chargera bien de vous y faire respecter, et vous ne serez forcés de prendre les armes qu'à bon escient, quand et comment vous l'entendrez. Allons, est-ce convenu? Laissez-vous là vos rêveries? Venez, croyez-moi, ne perdons pas de temps....

LE ROI DE NAVARRE.

Mon cher connétable, vous m'auriez ébranlé peut-être, si mon frère n'était venu me secourir. Mais, je me sens tellement affermi dans mon dessein, que pour rien au monde je n'y voudrais renoncer.

LE CONNÉTABLE.

A merveille. Et vous, monsieur de Condé?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous sentez, mon cher oncle, que je n'ai pas changé d'avis et de conduite sans avoir mûrement réfléchi. Je n'ai pas pour habitude de tourner à tous les vents.

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! que la volonté de Dieu soit faite! Ce n'est pas d'aujourd'hui, après tout, qu'il vous frappe d'aveuglement. Vous pouvez vous vanter l'un et l'autre de n'avoir jamais manqué d'agir au rebours de la raison, et je ne vous sais habiles qu'à perdre vos affaires et à ruiner vos amis. Puisque vous avez si grande hâte d'aller en cour, que n'y veniez-vous il y a deux mois, à Fontainebleau? La partie était belle alors. En entrant avec mon escorte, je les ai fait pâlir. Ils se sont abaissés devant moi jusqu'à confesser du désordre dans leur gestion des affaires; ils nous ont concédé les états. En un mot, moi seul, je les traitais en petits garçons. Vous présens, nous les aurions chassés. Mais non, vous vous trouviez bien à Nérac. J'ai eu beau pester contre vous, ni lettres, ni messages ne vous en ont fait sortir. Et aujourd'hui, quand il est manifeste que vous ne pouvez rien à Orléans, rien que vous faire prendre comme de pauvres souriceaux, il faut, parce que c'est une folie, que vous vous y entêtiez! Il y a du sortilége là-dessous! Croyez-moi, vous êtes endiablés, mes amis; ou plutôt vous avez affaire à des sorciers que je connais un peu, et que le trésorier de MM. de Lorraine doit connaître encore mieux que moi.

LE ROI DE NAVARRE.

Toujours vos soupçons, connétable?

LE CONNÉTABLE.

Oui, je le soutiens, et bientôt j'en aurai les preuves; vous êtes trahis, vous êtes vendus à beaux deniers.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais par qui?

LE CONNÉTABLE.

Par tout ce qui vous approche. Cherchez qui vous prêchait de rester à Nérac il y a deux mois, voyez qui vous pousse à partir pour Orléans aujourd'hui, et vous saurez de qui je veux parler.

LE ROI DE NAVARRE.

Non, vraiment. Descars et Jarnac, qui vous déplaisent tant, ne nous ont pas suivis.

LE CONNÉTABLE.

Et leur ami, ce fin matois de chancelier...

LE ROI DE NAVARRE.

Qui? Bouchard! je ne sache pas qu'il m'ait excité à me rendre aux états.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je dirai même qu'il paraît d'un avis tout contraire.

LE CONNÉTABLE.

Ne parlez pas, monsieur mon neveu; votre Sainte-Foy, ce mielleux Sainte-Foy, ne vaut guère mieux; Jarnac l'a pratiqué.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il faut donc soupçonner le genre humain tout entier.

LE CONNÉTABLE.

Et ce Basque que vous m'avez envoyé, n'est-ce pas encore un vaillant serviteur? Il a eu peur des lanières... (Se tournant vers Dardois qui s'approche.) Mais qui s'avise?... Ah! c'est vous, Dardois.

DARDOIS.

Je ne me permettrais pas d'interrompre monseigneur, mais...

LE CONNÉTABLE.

Mais quoi?... Voyons, parlez.

DARDOIS.

Je viens de voir entrer dans la cour du château M. d'Andelot, votre neveu.

LE CONNÉTABLE.

D'Andelot!

LE ROI DE NAVARRE.

D'Andelot! je le croyais à Orléans.

LE CONNÉTABLE.

Sans doute il y était, et depuis huit jours.

LE ROI DE NAVARRE.

Que veut dire ceci?

SCÈNE XII.

LES MÊMES, D'ANDELOT.

LE CONNÉTABLE.

Vous ici, d'Andelot! Vous ont-ils donc chassé d'Orléans?

D'ANDELOT.

Non, je m'en suis chassé moi-même. Je m'y trouvais trop bien gardé.

LE CONNÉTABLE, se tournant vers le roi et le prince.

Eh bien! sire, vous l'entendez, et vous, monsieur de Condé? Vous savez s'il a le cœur vaillant, celui-là! (A d'Andelot.) Vous avez bien fait, mon neveu. Mais M. votre cousin et le roi son frère veulent en user autrement. Vous vous êtes échappé d'Orléans, ils se disposent à y entrer.

D'ANDELOT, avec vivacité.

Serait-il vrai, Condé? Et vous, sire? vous ne savez donc pas ce qui s'y passe?

LE CONNÉTABLE.

Voilà deux heures que je le leur dis.

D'ANDELOT.

Nos ministres chassés, Groslot sous les verrous...

LE ROI DE NAVARRE.

Comment! Groslot le bailli?

D'ANDELOT.

Lui-même.

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! voilà du nouveau. Un tel homme de bien!

LE PRINCE DE CONDÉ, vivement.

Oui; mais un tel bavard! Il aura fait quelque sottise, il la paie. Qu'y a-t-il là qui m'étonne? — D'Andelot a cru devoir quitter la ville : peut-être qu'à sa place j'en aurais fait autant : peut-être qu'à la mienne il ferait comme moi. Chacun est juge de sa façon d'agir.

D'ANDELOT.

Si vous le prenez ainsi, Condé, je me tais.

LE PRINCE DE CONDÉ, lui tendant la main.

Mais non, cher d'Andelot, parlez.

D'ANDELOT.

Eh bien! à votre place j'aurais eu cent bonnes raisons de plus d'éviter ce coupe-gorge. Moi pris, quel grand malheur! un soldat de moins, voilà tout. Tandis que le roi de Navarre et vous, mon cousin, sur qui tous les gens de bien placent leurs espérances, vous, nos chefs, nos drapeaux... Mais si vous vous livrez, autant vaut dire que vous voulez tout perdre et tout abandonner!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Au contraire, mon ami; c'est parce que notre naissance nous pose au premier rang, que nous devons payer de nos personnes. Songez que depuis six mois nous proclamons qu'il faut convoquer les états, qu'eux seuls peuvent rétablir les finances, restaurer la justice, assurer à chacun l'exercice de sa religion. Ces états, on nous les donne, les voilà qui vont s'assembler, et nous n'y serions pas! Mais c'est pour le coup qu'on aurait droit de dire : Vous voulez donc tout abandonner? — Vous aviez grand'raison tout à l'heure, cher connétable; oui, nous avons failli, gravement failli de n'être point venus à Fontainebleau. Je le disais à mon frère, il s'en souvient : quitter la partie, c'est la perdre. Nous semblons nous avouer coupables; nous renonçons à notre droit; nous décourageons nos amis. — Et vous voulez que deux fois nous com-

mettions même faute? MM. de Guise ne demanderaient pas mieux! Ils se soucient bien moins de nous tenir, qu'ils ne redoutent de nous voir. Croyez-moi, s'ils nous tendaient un piége, ils s'y prendaient autrement. Ils ne feraient pas tout ce fracas d'armes et de soldats. Morbleu! c'est parce qu'ils veulent nous effrayer qu'il faut aller leur tenir tête! Ne sommes-nous pas attendus par les députés de cette noblesse de Saintonge, d'Anjou, de Provence, d'Auvergne, qui nous prend pour ses défenseurs? N'est-ce pas à nous de faire entendre ses doléances, de soutenir ses priviléges? N'est-ce pas à nous aussi de plaider un peu pour ce pauvre peuple couchant sur la dure, mourant de faim, rongé d'impôts? Et je manquerais à ces devoirs sacrés par peur de quelques hallebardes! Mais que fais-je donc en ce monde? Sans biens, sans dignités, sans renom, je ne possède qu'un peu d'honneur; laissez-moi demander à Dieu de le conserver tout entier.

D'ANDELOT, bas au connétable.

Quelle véhémence, mon cher oncle!

LE CONNÉTABLE, à d'Andelot.

Dites plutôt quel délire! (Il continue de causer à voix basse avec d'Andelot.)

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, SAINTE-FOY.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que voulez-vous, Sainte-Foy?

SAINTE-FOY.

Monseigneur, il y a là de pauvres diables qui se disent ministres du saint Évangile...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que puis-je faire pour eux?

SAINTE-FOY.

Ils demandent la faveur d'être admis devant vous.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas le moment...

LE ROI DE NAVARRE, à Sainte-Foy.

D'où viennent-ils, ces ministres?

SAINTE-FOY.

D'Orléans, sire.

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

D'Orléans? Tout le monde en vient donc?

SAINTE-FOY.

M. de Cypierre les a chassés. Depuis deux jours ils courent la campagne en mendiant; ils paraissent à demi morts de fatigue.

D'ANDELOT.

Et de faim, peut-être? Pourquoi leur refuser la consolation qu'ils demandent, mon cousin?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'on les mène à l'office, cela ne suffit-il pas?

D'ANDELOT.

Non; laissez-les monter.

LE CONNÉTABLE, d'un air un peu moqueur.

Vos frères en religion!... C'est trop juste. Ne vous gênez pas pour moi, monsieur mon neveu.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec impatience.

Eh bien! qu'ils montent. Allez, Sainte-Foy.... Mais, qu'y a-t-il encore? (Un valet remet une lettre à Sainte-Foy et lui dit quelques mots.)

SAINTE-FOY.

Monseigneur, ce valet me donne une lettre que De Vaux, l'écuyer de Mme la princesse, vient d'apporter.

LE PRINCE DE CONDÉ, prenant la lettre et l'ouvrant.

Ma femme!... que veut-elle? (Il lit à demi-voix, mais assez haut pour que le connétable, qui est près de lui, entende ce qu'il lit.) « Mon bien-aimé prince et mari, avant-hier, en passant par Paris, le cardinal s'est oublié à dire devant Mme Duzès que, si vous alliez à Orléans, l'air y serait malsain pour vous. J'espère bien que vous n'y pensez pas (il baisse la voix); mais, s'il vous en venait la malheureuse idée, que cet avertissement vous profite..... (Il baisse encore plus la voix.) Au nom du ciel! n'allez pas..... » (Il finit par ne plus lire que des yeux.)

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! mon neveu, que vous dit-elle, cette bonne Éléonore?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pas grand'chose... un propos du cardinal...

LE CONNÉTABLE.

Mais ce propos, si j'ai bien entendu...

LE PRINCE DE CONDÉ, l'interrompant.

Me permettez-vous d'achever?... (Il continue à lire et dit en riant :) Elle aussi, elle veut que Cypierre soit un ogre, un cannibale... (Il arrive aux derniers mots de la lettre.) Comment! quelle folie!... Elle sera ici demain! (Il plie la lettre avec impatience.) A quoi bon?...

LE CONNÉTABLE.

La pauvre enfant! c'est la force de son amour qui la pousse à venir!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Se mettre en route... malade comme elle est!...

LE CONNÉTABLE.

Elle serait déjà morte, si votre dessein lui était connu! Il lui souvient d'Amboise. Mon neveu, vous l'attendrez, je pense?

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'attendre, je le voudrais... mais...

D'ANDELOT, bas au connétable.

S'il s'entête à se perdre, il l'aura bien voulu!

LE PRINCE DE CONDÉ, à Sainte-Foy.

Dites à De Vaux de s'en retourner. Je répondrai plus tard à la princesse. Écoutez, Sainte-Foy. (Il baisse la voix.) Que tous mes gens montent à cheval et sortent du château. Ils m'attendront sur le chemin d'Orléans. Vous m'avez compris?

SAINTE-FOY.

Oui, monseigneur. (Il sort.)

LE PRINCE DE CONDÉ, bas au roi de Navarre.

Êtes-vous prêt à partir, Antoine?

LE ROI DE NAVARRE, bas.

Assurément.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vos gens sont avertis, vos mulets chargés?

LE ROI DE NAVARRE.

Oui; mais qui nous presse?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Si nous ne brusquons les choses, nous ne partirons pas.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais expliquez-moi...

LE PRINCE DE CONDÉ, baissant encore plus la voix.

Vous voyez bien qu'on nous coupe le passage. Cela me fatigue, il faut en finir.

LE ROI DE NAVARRE.

Mieux vaudrait, selon moi, n'y point aller ensemble.

LE PRINCE DE CONDÉ.

En vérité, cela vous conviendrait?

LE ROI DE NAVARRE.

Pourquoi nous exposer tous les deux?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je comprends...

LE ROI DE NAVARRE.

C'est à vous surtout qu'on en veut!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Très bien.

LE ROI DE NAVARRE.

Laissez-moi partir seul.

LE PRINCE DE CONDÉ, brusquement, mais toujours à voix basse.

J'en suis fâché; vous n'avez qu'un moyen de m'éviter à Orléans, c'est de n'y point venir.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous ne m'entendez pas... mon ami...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Quand je dis une chose, elle est faite. J'irai avec ou sans vous.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais ne vous fâchez pas!... Partons, partons... (A part.) Que veut-il dire? je m'y perds! (Il fait signe à Bouchard, qui, depuis un instant, est rentré en scène. Bouchard va lui parler.)

LE CONNÉTABLE, à d'Andelot, en lui montrant le prince de Condé et le roi de Navarre.

Qu'ont-ils donc à se parler si bas?

D'ANDELOT.

J'espère qu'ils hésitent!

LE CONNÉTABLE.

Vous leur faites trop d'honneur, mon neveu!

(Il continue de s'entretenir avec d'Andelot.)

LE PRINCE DE CONDÉ, après un instant de réflexion, s'approchant de son frère.

Que vous disait Bouchard?

LE ROI DE NAVARRE.

Rien; c'est moi qui lui donnais des ordres.

LE PRINCE DE CONDÉ, baissant la voix.

Vous êtes bien sûr de lui, mon frère?

LE ROI DE NAVARRE.

Comment?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il ne vous a jamais trompé?

LE ROI DE NAVARRE.

Qui? Bouchard? Jamais, bon Dieu! D'où vous vient cette idée?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je ne sais... les paroles du connétable...

LE ROI DE NAVARRE.

Pur radotage!... Mais voici vos ministres.

LE PRINCE DE CONDÉ, sans écouter son frère, et se parlant à lui-même.

Non, j'irai, tout est dit... j'en aurai le cœur net.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, M. JOUVENEL, M. PERRAULT, SUIVIS DE PLUSIEURS MINISTRES PROTESTANS.

D'ANDELOT, allant au-devant des ministres.

Eh quoi! c'est vous, monsieur Jouvenel! vous, Perrault!...

JOUVENEL.

Ah! monseigneur, que Dieu soit loué! vous êtes donc sorti de ce repaire!

D'ANDELOT.

Dans quel état vous voilà!

JOUVENEL.

Ne parlons pas de nos maux! Sans pain, sans abri depuis deux jours, notre unique souffrance était que nos princes bien-aimés cheminaient dans l'ignorance de cette trahison, et s'en venaient se prendre au piége en croyant aller aux états. Mais, par bonheur, nous les voyons, et nous oublions nos misères. (S'adressant au prince de Condé.) Ah! monseigneur, Dieu veut sauver son église, puisqu'il vous a conservé! Vous vivant, le temple est debout!

D'ANDELOT, bas à Condé.

Comment leur dire que vous voulez partir, mon cousin? Je n'en ai pas le courage.

LE PRINCE DE CONDÉ, s'adressant aux ministres.

Messieurs, les perfidies dont vous êtes victimes ne doivent pas rester impunies. Il ne me suffit pas de vous plaindre, mon devoir est de vous venger. Nous allons, mon frère et moi, vous faire rendre justice, devant le roi, dans l'assemblée des états.

JOUVENEL.

Dieu vous en garde! monseigneur. Vous, aller à Orléans! Autant de pas vous faites vers la cour, autant vous approchez-vous de la mort!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vaines terreurs, croyez-moi! Je me sens assisté de Dieu, je descendrais sans peur dans la fosse aux lions.

JOUVENEL.

Mais c'est Dieu qui nous envoie, monseigneur! nous sommes ses messagers!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ils ne me toucheront pas un cheveu.

JOUVENEL.

Vous ne les connaissez pas, monseigneur!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et quand ils oseraient!... savons-nous les desseins de notre souve-

rain maître? Mon sang n'est-il pas à lui? Sans doute il me serait doux, et je lui en fais la prière, de ne jamais le répandre que sur les champs de bataille; mais si, pour l'honneur de son saint nom, il m'appelle à une autre mort, ne dois-je pas l'accepter? Songez-y, mes amis : le sang de notre Du Bourg, d'un simple conseiller, a fait sortir de terre des milliers de fidèles; que ne ferait pas celui d'un fils de France?

JOUVENEL.

Non, monseigneur, daignez nous croire : ce qu'il nous faut, ce n'est pas la mort, c'est la vie d'un protecteur tel que vous. Le martyre ne convient qu'aux humbles serviteurs de Dieu. Si vous avez à cœur le salut de vos frères, n'allez pas à la cour, nous vous en prions à genoux.

(Jouvenel et la plupart des ministres s'inclinent en mettant un genou en terre.)

PERRAULT, resté debout et parlant à d'Andelot assez haut pour être entendu.

Monseigneur oublie donc qu'on ne joue pas ainsi d'un coup de dés le sort de toutes nos églises et la fortune de ce royaume!

(Le prince de Condé réprime une légère émotion et garde le silence.)

LE CONNÉTABLE, brusquement et se tournant vers les ministres.

Allons, messieurs, c'est assez. Levez-vous, ne perdez pas plus longtemps votre peine. Vous aurez beau leur montrer l'abîme, ils s'entêteront à ne le point voir. Ni vous, ni moi n'y pouvons rien. Je suis un vieux fou d'avoir fait, à mon âge, si long voyage pour si pauvre besogne. Tout ce que j'y gagne, c'est d'avoir appris en quelle estime on tient ici ma vieille et sincère amitié.

LE ROI DE NAVARRE.

Connétable, voilà de rudes paroles.

LE PRINCE DE CONDÉ, au roi de Navarre.

N'y répondons, mon frère, que par un respectueux silence. (Au connétable.) Vous trouverez bon, mon cher oncle, que nous prenions congé de vous : nous voulons vous quitter bons amis.

LE CONNÉTABLE.

Adieu donc.

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'événement dira qui s'est trompé; mais ce qui sera vrai, quoi qu'il arrive, c'est notre profonde reconnaissance pour votre paternelle affection. (Aux ministres.) Croyez, messieurs, qu'il m'en coûte de vous quitter et que vos paroles me restent au fond du cœur. (Se tournant vers d'Andelot.) Adieu, mon cher d'Andelot.

D'ANDELOT, s'approchant du prince de Condé et à demi-voix.

Puisque vous partez, mon ami, partez du moins bien accompagné. Attendez à demain; nous vous aurons quelques centaines de chevaux. Le connétable, j'en suis sûr, vous donnerait son escorte.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, je ne fais rien à demi. Ou dix mille hommes bien armés, ou dix valets sans armes. Je n'ai pas les dix mille hommes, je prends les dix valets. Merci, mon ami, gardez vos gens; ils ne pourraient que nous compromettre.

LE ROI DE NAVARRE, s'approchant des ministres.

Allons, messieurs, modérez ce chagrin. Dans quelques jours vous serez rappelés, vous aurez votre grace.

PERRAULT.

Notre grace, sire! demandez d'abord la vôtre; demandez-la bien humblement, et Dieu veuille que vous l'obteniez!

LE PRINCE DE CONDÉ, bas à son frère.

Qu'avez-vous donc, Antoine?

LE ROI DE NAVARRE.

Rien.... ce n'est rien.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allons, partons.

LE ROI DE NAVARRE, avec hésitation.

Je vous suis.

LE PRINCE DE CONDÉ, à part.

D'où vient que je me sens si combattu?... (Haut.) Adieu, mon cher oncle.... Adieu, messieurs.

LE CONNÉTABLE, sans se détourner.

Adieu.

(D'Andelot suit les princes jusqu'à la galerie et revient auprès du connétable. Ils se serrent la main en silence. — Les ministres restent au fond de la salle dans un grand abattement. Dardois est auprès d'eux.—Sainte-Foy sort avec les princes.—Bouchard, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à la galerie, rentre dans la salle.)

SCÈNE XV.

LES MÊMES, MOINS LES PRINCES ET SAINTE-FOY.

BOUCHARD, à part.

Enfin, les voilà partis!... Il était temps, la girouette commençait à virer...

LE CONNÉTABLE, se retournant.

Approchez, Dardois. Vous rêviez donc tantôt?...

DARDOIS.

Je vous jure, monseigneur, que M. le prince me l'avait dit de sa propre bouche...

LE CONNÉTABLE.

Les oreilles vous cornaient.

DARDOIS.

Demandez à Bouchard, monseigneur, je l'ai laissé avec le prince.

LE CONNÉTABLE.

Ah ! M. Bouchard !... Il ne suit donc pas son maître ?

BOUCHARD, s'approchant.

Non, monseigneur, le roi m'a laissé ses ordres pour le Béarn.

DARDOIS, à Bouchard.

Voyons, n'est-il pas vrai que tantôt M. de Condé tenait un autre langage ?

BOUCHARD.

Comment, tantôt ?

DARDOIS.

Parbleu ! quand vous êtes venu lui parler. Qu'aviez-vous à lui dire ?

BOUCHARD.

J'avais... je le suppliais de ne pas entraîner mon maître dans cette folle entreprise.

DARDOIS.

A d'autres, monsieur le chancelier. Vous seriez-vous si bien caché de moi pour lui conter de telles choses ?

BOUCHARD.

Qu'est-ce à dire ? (Dardois prend à part le connétable et d'Andelot et leur parle bas. Bouchard cherche à deviner ce qu'il leur communique et se dit :) Le jeu semble se brouiller; je ferais bien de n'y pas laisser mon épingle.

(En se retournant pour sortir, il aperçoit un valet qui vient à lui avec précaution.)

LE VALET, à voix basse.

Monsieur le chancelier, l'homme s'est échappé !

BOUCHARD, à part.

Malédiction ! (Au valet.) Vous l'avez donc lâché, imbéciles ?

LE VALET.

Non, monsieur le chancelier, il a disparu.

BOUCHARD.

Où est-il ?

LE VALET.

Nous n'en savons rien.

BOUCHARD.

Va-t'en, butor. (Le valet sort.) Me cacher? Non. Rejoignons les princes. Je prierai M. de Lorraine de me faire arrêter. Ce n'est que dans ses prisons qu'il y aura sûreté pour moi. (Il sort.)

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, MOINS BOUCHARD.

LE CONNÉTABLE, à Dardois et à d'Andelot.

Oui, c'est un drôle, je le sais, je le leur ai dit; mais ce qui est fait est fait. Dardois, avertissez nos gens que nous allons partir. (Dardois sort.) — Mon cher d'Andelot, je vivrais encore soixante-douze années que je ne m'en consolerais pas. Les insensés! se perdre à plaisir! ne rien écouter! Savez-vous ce que je m'imagine? Il doit y avoir encore quelque femme là-dessous.

D'ANDELOT.

Vous croyez?

LE CONNÉTABLE.

Avec ces galans, voyez-vous, c'est toujours là qu'il faut viser... Faites donc des projets, liez-vous, pour une partie sérieuse, à de tels sansonnets! Non, non. La leçon sera bonne, et, s'ils s'en tirent cette fois, nous ne ferons pas long-temps ménage ensemble. — Allons, mon neveu, quittons ce château... Mais que nous veut cet homme?

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, STEWART.

STEWART, dans une extrême agitation.

Parti!... est-il vrai? M. le prince est parti!... parti pour Orléans?...

D'ANDELOT.

Oui, mon ami; qu'avez-vous donc?

STEWART.

Ils m'ont garrotté, monseigneur... Comment, parti!... Ah! ma pauvre maîtresse!...

LE CONNÉTABLE.

Encore un fou! Morbleu! quelle journée!

STEWART.

Parti!... que va-t-elle dire!... Qu'on me donne un cheval, vite un cheval, au nom du ciel!

D'ANDELOT.

C'est à n'y rien comprendre.

JOUVENEL, s'approchant de d'Andelot.

Je connais cet homme, monseigneur; il est au service du jeune roi, (baissant la voix) et secrètement au nôtre; presbytérien d'Écosse.

STEWART, reconnaissant Jouvenel.

Ah! monsieur Jouvenel, un cheval, je vous en conjure, que je coure après le prince. Je suis sûr qu'on l'a trompé! Cet indigne Bouchard!...

D'ANDELOT.

Comment, Bouchard?

STEWART.

Oui, c'est lui... Un cheval, je vous en supplie.

D'ANDELOT, à un gentilhomme de la suite du connétable.

Eh bien! qu'on le mène aux écuries.

LE GENTILHOMME.

Monseigneur, les écuries sont vides. Les princes n'avaient laissé qu'un cheval, M. Bouchard vient de le prendre.

D'ANDELOT.

Bouchard? il a quitté le château?

LE GENTILHOMME.

Oui, monseigneur.

LE CONNÉTABLE.

Conduisez cet homme au faubourg, et qu'on lui donne un de nos chevaux.

STEWART.

Grace à Dieu! je vais partir!...

(Il sort précipitamment suivi de deux gentilshommes du connétable.)

JOUVENEL, s'adressant à Stewart, bien qu'il soit déjà dans la galerie et ne puisse plus l'entendre.

Que le Seigneur vous conduise! qu'il se serve de vous pour éclairer l'esprit de ce malheureux prince. (Se tournant vers les ministres:) Nous, messieurs, élevons nos voix à Dieu, et invoquons son secours. Nous entonnerons le psaume trente-deuxième.

D'ANDELOT, au connétable.

Bouchard en fuite! Dardois avait raison!... mais cet homme, quelle énigme....

LE CONNÉTABLE.

Je vous en ai dit le mot, croyez-moi. (Les protestans commencent à chanter.) Ah! ah! voilà une musique qui ne va pas à mes oreilles. J'aime mieux la voix de nos clairons. (A un de ses gentilshommes:) Allez dire qu'on sonne le boute-selle. (A d'Andelot.) Vous, mon neveu, restez avec eux, si vous voulez. Je vous laisse faire vos momeries et m'en retourne à Écouen.

D'ANDELOT.

Permettez-moi de ne pas vous quitter.

(Ils sortent. — Les ministres continuent à chanter.)

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE TROISIÈME.

La scène est à Orléans.

La salle où s'est passé le premier acte.
Quelques instrumens de musique sont déposés dans le fond de la salle.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE, MISS MARIE SEYTON.

LA REINE, sortant de son appartement et se parlant à elle-même.

Pas encore revenu!... Il est déjà deux heures... — Dis-moi, Marie, tu es sûre de l'avoir vu partir, ce bon Stewart?

MISS SEYTON.

Si j'en suis sûre, madame!.... Hier soir à neuf heures.... Ne l'ai-je point dit à votre majesté?

LA REINE.

C'est vrai, tu me l'as dit, et plus d'une fois... Je ne sais à quoi je pense... — Garde-toi bien surtout de laisser soupçonner qu'il soit venu prendre mes ordres...

MISS SEYTON.

N'ayez point de crainte, madame, je serai aussi muette que vous êtes bonne pour moi.

LA REINE.

Va, ma mie, rentre chez la reine; tu reviendras me dire si je peux la voir. — Mais que font là ces violes, ces cornets, ces hautbois.... Le sais-tu, Marie?

MISS SEYTON.

C'est un secret, je pense. Le roi veut, après souper, vous donner le plaisir du bal.

LA REINE.

Est-ce donc pour cela que tout à l'heure, à dîner, il ne me disait mot, parlant toujours tout bas à mes oncles et à Cypierre?

MISS SEYTON.

Mesdames de Guise et d'Aumale sont arrivées ce matin. On attend toutes vos plus grandes et belles dames, Mme de Brézé, Mme de Cerizay, Mlle de Cominges et tant d'autres. Tout le monde dit que la cour va changer de figure. Bourdeille a l'air radieux, Saint-Gelais vous prépare quelque galanterie; enfin, nous allons danser! Savez-vous, madame, qu'il en est grand temps!... Demain, dans la forêt, chasse avec toutes ces dames... Mais votre majesté paraît triste...

LA REINE.

Non, je souffre un peu ce matin. J'ai voulu lire, je n'ai pu; chanter, ma voix ne pouvait sortir...

MISS SEYTON.

Ah! ma bien-aimée reine, qu'avez-vous donc?

LA REINE.

Je ne sais... Je voudrais qu'il ne fût plus question des états : je ne serai tranquille que lorsque... Mais va donc, chère Marie, passe chez la reine; elle doit avoir achevé son dîner.

MISS SEYTON.

J'y vais, madame. (Elle sort.)

SCÈNE II.

LA REINE, seule.

Qui m'eût dit que jamais j'aurais cette impatience de voir la reine, de lui parler? Hélas! je meurs d'envie de savoir ce qui se passe. M'adresser à François, à mes oncles... je n'ose plus! La reine, il faut l'espérer, m'apprendra quelque chose. — Si du moins j'étais assurée que Stewart aura suivi mes ordres!... Cette lettre, cette infâme lettre!... Et les paroles de François!... Ah! ce serait affreux : j'en ai rêvé toute la nuit. Il me semblait qu'il venait, ce pauvre prince, qu'il me reprochait... Plutôt mille morts qu'un tel reproche venant de lui! Et pourquoi? D'où vient donc qu'il m'est si cher? C'est leur lettre... Oui, ce sont eux!... Hier encore, ce me semble, je ne pensais point à lui; je l'aurais revu sans trouble... Mais une telle perfidie!... Pouvoir être soupçonnée par lui... Ah! ma tête se trouble. Bon Dieu! que se passe-t-il en moi? J'étais si heureuse jusqu'ici! J'avais tant de joie d'être reine, tant de bonheur qu'une autre ne le fût plus! J'aimais tant à le lui faire sentir! à déjouer ses projets, à protéger ceux de mes oncles! Mes oncles, leur grandeur, celle de notre maison, tout cela me remplissait tant le cœur! Eh bien! tout cela ne m'est plus rien... — Ah! Seigneur! serait-il possible!... Mais non, mon amour pour François ne doit pas en souffrir. Quand mes oncles ne le tourmenteront plus comme ils font, il redeviendra pour moi ce qu'il était. Oui, je l'aimerai toujours... je le veux... Mon Dieu! prenez pitié de moi.

SCÈNE III.

LA REINE, MISS SEYTON, LA REINE-MÈRE.

MISS SEYTON.

Madame, la reine se disposait à passer chez le roi. La voici elle-même.

LA REINE, allant au-devant de la reine-mère.

Vous me prévenez, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Bonjour, ma belle. (Elle la baise au front.) Eh! mon Dieu! comme vous voilà pâle!

LA REINE.

Ce n'est rien,... rien, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Le roi fait bien de vous donner le bal. Il faut danser, vous divertir. On vous a fait mener cet été une trop triste vie, mon enfant. Je sais que votre malheureux deuil y est pour quelque chose, mais il touche à sa fin, et c'est le devoir d'une reine de ne pas laisser l'ennui prendre pied dans sa cour. — Ne faudra-t-il pas aussi faire honneur à votre nouvel hôte?

LA REINE.

De qui parlez-vous?

LA REINE-MÈRE.

Quoi! vous ne savez pas... Le cardinal est de retour, son frère le suit de près.

LA REINE.

Son frère?...

LA REINE-MÈRE.

Oui, le roi de Navarre.

LA REINE.

Ah!... le roi de Navarre.

LA REINE-MÈRE.

C'est toujours cela. Condé s'entête à ne point venir.

LA REINE, à part.

Dieu soit loué!

LA REINE-MÈRE.

Mais on dirait vraiment que vous n'en êtes point fâchée? Voilà vos jolies couleurs qui commencent à reparaître!... Il serait peu flatté, le galant cousin, s'il savait...

LA REINE.

Croyez, madame, que MM. de Bourbon peuvent aller, venir, rester chez eux, s'il leur convient; c'est le dernier de mes soucis.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez tort, ma fille; il importerait au service du roi que les princes fussent venus tous les deux. Mais, enfin, c'est chose faite.... Il faut au moins que celui qui vient soit dignement reçu. J'ai hâte de savoir si les mesures sont prises... ou bien s'il serait vrai, comme on vient de me le dire, que mon fils n'ait envoyé personne à sa rencontre, pas

un chevalier d'honneur, pas un laquais..... Il faut m'en expliquer..... Voulez-vous que nous entrions chez le roi?

LA REINE.

Le roi, ma mère? le voici.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, LE ROI.

LE ROI.

Grace à Dieu! je vous trouve enfin, Marie.

LA REINE.

Me cherchiez-vous, par hasard?

LE ROI.

Oui, je vous cherchais.... Vous nous avez quittés si vite!

LA REINE.

Vous aviez tant d'affaires avec ces messieurs et si peu de choses à me dire! Mais je ne vous fuyais pas, j'étais venue embrasser la reine.

LE ROI.

Vous ne pouviez mieux faire. — Bonjour, ma mère. (Il lui baise la main.) J'espère que vous voilà contente! Avant une heure, nos cousins seront ici.

LA REINE-MÈRE.

Vos cousins? vous voulez dire le roi de Navarre.

LE ROI.

Non pas, s'il vous plaît; tous les deux.

LA REINE, à part.

Juste ciel!...

LA REINE-MÈRE.

Mais le cardinal de Bourbon ne vous a-t-il pas dit?...

LE ROI.

Le cardinal radote, ou Condé s'est ravisé. Qu'importe!

LA REINE-MÈRE.

Et d'où vous vient ce bruit?

LE ROI.

Ce bruit? c'est le roi de Navarre lui-même qui nous a dépêché son chancelier, M. Bouchard; un homme avisé, ma foi!

LA REINE, à part.

Et ce malheureux Stewart! qu'a-t-il donc fait!

LA REINE-MÈRE.

Ainsi, la nouvelle est certaine?

LE ROI.

N'en êtes-vous pas bien aise?

LA REINE-MÈRE.

Je m'en félicite pour vous, mon fils, et pour le royaume. Cela peut étouffer bien des intrigues et rabattre bien des orgueils. — Mais, dites-moi, vous vous proposez de les recevoir comme il convient à leur rang, à leur naissance?

LE ROI.

Assurément, c'est mon désir.

LA REINE-MÈRE.

Vous les traiterez....

LE ROI.

Comme ils le méritent; n'ayez pas peur, ma mère.

LA REINE, à part.

Je tremble d'avoir compris!...

LA REINE-MÈRE.

Qui avez-vous désigné pour les complimenter aux portes de la ville?

LE ROI.

Je ne sais; ce soin regarde mes oncles.

LA REINE-MÈRE.

Quelles gens de votre maison chargez-vous de leur servir d'escorte?

LE ROI.

Mes oncles ont dû les choisir.

LA REINE-MÈRE, avec vivacité.

Mais l'ont-ils fait? Assurez-vous-en du moins!

LE ROI.

Bon Dieu! ma mère, si vous n'avez fait venir ces malheureux cousins que pour m'en rompre la tête, j'avais cent fois raison de ne les pas vouloir! Vous me demandez des choses qui ne me regardent point. Encore une fois, c'est à mes oncles qu'il appartient de s'en mêler. C'est leur affaire, et non la mienne.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher François, regardez-moi. Vous ne me dites pas tout. Je vous connais: je vous défie de me rien cacher. Eh bien! prenez-y garde! c'est une faute insigne qu'on veut vous faire commettre! Il ne fallait pas mander les princes, si vous leur ménagiez un affront. Vous vous faites injure à vous-même, car ils sont votre sang; vous me manquez à moi, votre mère! N'avez-vous pas, hier encore, pris avec moi des engagemens sacrés?

LE ROI.

Mes oncles s'en expliqueront avec vous, ma mère. Ils vous diront des choses!...

LA REINE-MÈRE.

Mais où sont-ils vos oncles? Faites que je leur parle. Il faut que j'en aie satisfaction; il le faut sur l'heure....

LE ROI.

Bonne mère, ne prenez pas feu si vite!

LA REINE-MÈRE.

Je ne prends feu, mon cher enfant, que par l'ardeur de vous bien servir.

LE ROI.

Je vais charger Robertet de découvrir où sont mes oncles : il vous les enverra; vous vous entendrez avec eux, et, s'il manque quelque chose à la réception des princes, on y pourvoira, je vous le promets.

(Il se dirige vers son appartement.)

LA REINE-MÈRE.

Vous me quittez, François?... Je vous suis...

LE ROI.

Restez, ma mère... Mes oncles vont venir...

LA REINE-MÈRE.

J'aime mieux les attendre dans votre cabinet.

LE ROI.

Non, s'il vous plaît, ma mère; ce sont eux qui viendront.

LA REINE-MÈRE.

Pourquoi?

LE ROI.

Cela vaut mieux.

LA REINE-MÈRE.

Mais pourquoi?

LE ROI.

Parce que je désire que vous restiez ici... et Marie avec vous... Nos cousins n'ont qu'à venir, ne faut-il pas leur faire honneur? — A bientôt, Marie. — Adieu, ma mère. (Il sort.)

SCÈNE V.

LES MÊMES, MOINS LE ROI.

LA REINE-MÈRE, après un moment de silence et à demi-voix.

Que veut-il dire? L'ai-je bien entendu? Me défendre de le suivre! moi!... Ses oncles sont là, j'en suis sûre... Que font-ils? — Si j'entre, ils se tairont... Je ne saurai rien... Mieux vaut...

SCÈNE VI.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous voilà, duchesse? Que nous apprenez-vous?

Mme DE MONTPENSIER.

Madame, le roi ne vient pas seul; le prince est avec lui.

LA REINE-MÈRE.

Nous le savons.

Mme DE MONTPENSIER, à voix basse, et s'approchant de la reine-mère après avoir salué la reine qu'elle n'avait pas d'abord aperçue.

Votre majesté remarque-t-elle comme la reine paraît émue? Comme elle s'appuie sur la petite Seyton!

LA REINE-MÈRE, bas.

Je le vois : n'y prenons pas garde. (Haut.) Est-il vrai que personne n'ait encore mission d'aller saluer les princes?

Mme DE MONTPENSIER.

On le dit, madame, et ce bon cardinal de Bourbon en est tout mortifié : il parle de s'aller plaindre au roi.

LA REINE-MÈRE.

J'espère au moins que ses amis, que les miens, vont se porter au-devant d'eux.

Mme DE MONTPENSIER.

Madame, (baissant la voix) je doute que personne ose s'y hasarder.

LA REINE-MÈRE.

Où en sommes-nous donc? Que veut dire cet effroi?... Duchesse, allez chercher le chancelier, amenez-moi d'Avanson, dites à Bourdeille de faire venir Sancerre, Morvilliers, Vieilleville... Ils se disent tous mes amis : je veux leur faire honte. Oseront-ils me refuser? Quel effort de courage! ne pas faire avanie à deux princes du sang royal!... Allez, duchesse, je vous prie, allez. (La duchesse sort.)

SCÈNE VII.

LA REINE-MÈRE, LA REINE, MISS SEYTON.

LA REINE-MÈRE, à part.

Tout cela prend un air de mystère... Voyons si cette petite ne pourrait pas m'aider. (Haut, à la reine.) Ma fille, je n'hésite pas à vous ouvrir mon cœur. Croyez-moi, il se prépare ici des choses contre l'honneur, contre les intérêts du roi. Dieu me garde de rien soupçonner d'odieux!

mais refuser à ces princes leurs honneurs et préséances, c'est déjà trop. C'est leur mettre la rage au cœur, c'est les pousser peut-être à de coupables excès... MM. vos oncles ont l'ame trop haute pour si plate vengeance. Allez, ma fille, entrez chez le roi, osez parler, on vous écoutera.

LA REINE.

Ah! madame, de grace!... C'est bien assez qu'hier... Je vous en prie, ne me mêlez plus à tout cela.

LA REINE-MÈRE.

Tout cela vous regarde, ma fille, et beaucoup plus que moi! (A part.) Il suffit que je l'en prie... Je suis bien sotte! N'est-ce pas toujours de même?...

SCÈNE VIII.

Les mêmes, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Quoi! c'est vous, duchesse? vous déjà!

Mme DE MONTPENSIER.

Madame, en descendant les degrés j'ai rencontré M. d'Avanson, M. de Sancerre, puis le chancelier. Ils étaient mandés chez le roi.

LA REINE-MÈRE.

En conseil?

Mme DE MONTPENSIER.

Conseil extraordinaire, tous les membres convoqués.

LA REINE-MÈRE, à part.

Je savais bien que ces Guises étaient là! (Haut et se tournant vers la reine.) Ceci devient plus grave, ma fille; vous avez trop de sagesse et d'entendement pour ne le pas comprendre. Vous seule pouvez encore quelque chose. Allez, mon enfant... faites effort... Tout ce que je vous demande, c'est de rappeler au roi qu'il m'a promis de m'envoyer vos oncles, que je les attends ici.

LA REINE.

Ma mère...

LA REINE-MÈRE.

Vous hésitez?... Prenez garde... les princes vont venir!

LA REINE, avec entraînement.

Ah! vous avez raison; il faut tout faire pour les sauver!

LA REINE-MÈRE.

Les sauver? que soupçonnez-vous donc?

LA REINE.

Rien... je ne sais... une vaine terreur que j'ai tort d'écouter.

LA REINE-MÈRE.

Écoutez-la, ma fille.... Allez, ne tardez pas.

LA REINE, à part.

Oserai-je jamais?... (A miss Seyton :) Viens avec moi, Marie.

LA REINE-MÈRE.

Que Dieu vous aide, mon enfant!

SCÈNE IX.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Les sauver!.... vous l'avez entendue Jacqueline? Elle sait quelque chose... — Serait-il possible! ils oseraient!...

Mme DE MONTPENSIER.

Ah! madame, qu'avons-nous fait en appelant ces pauvres princes! S'il doit leur arriver malheur, je ne m'en consolerai jamais.

LA REINE-MÈRE.

Eh! ma chère, que voulez-vous qu'il arrive à votre Navarrais? Soyez sans peur, on ne lui fera rien. Pour Condé, c'est autre chose.... On peut réveiller les souvenirs d'Amboise, on peut mettre à son compte ces derniers troubles du midi. Oui, j'aurais dû m'attendre..... et c'est moi qui l'aurai conduit dans leurs filets!... M'être donné tant de soins pour qu'ils aient le plaisir de perdre leur ennemi en se gaussant de moi! J'étouffe de colère.

Mme DE MONTPENSIER.

Ont-ils donc partie gagnée, madame? le conseil souffrira-t-il?...

LA REINE-MÈRE.

Le conseil! vous voulez rire?...

Mme DE MONTPENSIER.

M. de L'Hospital tiendra bon, je vous le promets, madame.

LA REINE-MÈRE, se promenant avec agitation.

M. de L'Hospital est homme de loi, on le prendra avec des mots.... Je compterais plus sur Marie; mais, devant ce conseil, que pourra-t-elle?... C'est le tête-à-tête qu'il lui aurait fallu!... Le temps marche, en attendant... N'hésitons pas... Oui, c'est le bon parti, c'est le seul... Ma chère duchesse, courez jusqu'au rempart : La Roche-sur-Yon et le cardinal y sont déjà sans doute. Pour Dieu! qu'ils empêchent leurs cousins d'entrer. Dites-leur que je prends tout sur moi. S'ils craignent d'être poursuivis, qu'ils se jettent sur la Loire; ils descendront où ils pourront, partout plutôt qu'ici. Vous m'entendez, duchesse?

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, madame.

LA REINE-MÈRE.

Prenez ma chaise et allez vite; il doit être encore temps.

(Mme de Montpensier sort.)

SCÈNE X.

LA REINE-MÈRE, seule.

Ah! vous délibérez à quelle potence il faut les pendre! Je me permets de couper la corde, messieurs les conseillers.... — Mais ne suis-je pas allée bien vite? le péril est-il si grand? Si ces Guises étaient résolus à un tel coup d'audace, appelleraient-ils tous ces donneurs d'avis? — Pourquoi pas? Il leur faut une couverture; ils les consultent à main armée, comme dit Bourdeille. D'Avanson ne se fera pas tuer pour moi; Dumortier ne vaut guère mieux; Brissac et tous les siens sont à eux corps et ame; que pourra Sancerre, s'il est seul..... tout au plus avec le chancelier? C'est un conseil pour rire, mais il aura bon dos.— Allons, décidément, j'ai pris le vrai parti.

SCÈNE XI.

LA REINE-MÈRE, LA REINE.

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! ma fille, MM. vos oncles vont-ils venir?

LA REINE.

Je ne sais, ma mère. La salle du conseil était pleine... Le roi m'a fait passer dans sa chambre. Il m'a priée de ne point m'alarmer, de vous dire en son nom que tout se passerait comme le veut la justice et le droit de chacun. Pendant ce temps, j'entendais derrière la tapisserie un grand bruit : M. de Brissac parlait très haut en répondant au chancelier. Il m'a semblé que celui-ci finissait par se rendre.

LA REINE-MÈRE.

De quoi parlait-on?

LA REINE.

De papiers, d'écritures...... Je ne pouvais tout entendre; seulement j'ai compris qu'il s'agissait de MM. de Bourbon.

LA REINE-MÈRE.

Et vos oncles?

LA REINE.

Ils se taisaient.

LA REINE-MÈRE, à demi-voix.

Très bien. Ils regardaient le jeu, Brissac tenait les cartes.

LA REINE.

Après quelques instans, le roi m'a priée de retourner vers vous et de bien recevoir nos cousins.

LA REINE-MÈRE.

Si Dieu le permet, ma fille, nous n'aurons personne à recevoir.

LA REINE.

Pensez-vous qu'ils ne viendront pas?

LA REINE-MÈRE.

Je l'espère, et je vois que vous le désirez. — Vous saviez donc ce qu'on leur réservait?

LA REINE.

Non, ma mère... mais... je voyais vos craintes, et...

LA REINE-MÈRE.

Ah! monsieur de Brissac, ce n'est pas assez d'avoir volé à Condé son gouvernement de Picardie, il vous faudrait encore..... Vous comptez sans votre hôte.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER.

Mme DE MONTPENSIER, entrant précipitamment.

Madame, il était trop tard.... les princes sont en ville.

LA REINE-MÈRE.

Que dites-vous, duchesse!

LA REINE, à part et la voix étouffée.

Les princes!

Mme DE MONTPENSIER.

Ils s'approchent, madame; dans un instant ils seront ici. Je les ai reconnus de loin, à l'autre bout de l'Étape. Le cardinal et son cousin sont seuls avec eux.

LA REINE-MÈRE.

Seuls!

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, seuls. La place est couverte de soldats; les princes la traversent entre deux haies de hallebardiers.

LA REINE-MÈRE.

Quelles ridicules précautions!

Mme DE MONTPENSIER.

Les grandes portes de l'hôtel sont fermées et barricadées comme s'il fallait soutenir un siége.

LA REINE-MÈRE.

J'espère pourtant qu'elles s'ouvriront pour laisser entrer le roi de Navarre...

Mme DE MONTPENSIER.

Je n'en crois rien, madame.

LA REINE-MÈRE.

Pousserait-on l'insulte jusque-là !

Mme DE MONTPENSIER, dans le fond de la salle, regardant à une fenêtre.

Eh ! mon Dieu ! je ne me trompe pas... voilà le roi... Les portes restent fermées. Il faut, s'il veut entrer, qu'il descende de cheval et passe par la poterne.

LA REINE-MÈRE.

Quelle vilenie ! Un prince portant titre de roi !

LA REINE, à part.

Plaise à Dieu qu'on s'en tienne aux affronts !

LA REINE-MÈRE, se tournant vers la reine.

Ma fille, surveillons nos visages; gardons-nous de laisser voir des craintes qui, Dieu merci, peuvent être imaginaires. Pour l'honneur du roi, pour notre propre honneur, soyons calmes, soyons confiantes.

LA REINE.

Je tâcherai, ma mère... (A part.) Mon Dieu, je me soutiens à peine !

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ, LE CARDINAL DE BOURBON.

LE PRINCE DE CONDÉ, dans le vestibule et sans être vu.

Eh quoi ! pas un huissier !

LE CARDINAL DE BOURBON, dans le vestibule et sans être vu.

Personne ici pour annoncer le roi mon frère !

LA REINE-MÈRE, à Mme de Montpensier.

Ma chère duchesse, levez la tapisserie, s'il vous plaît, et servez-leur d'huissier.

LE CARDINAL DE BOURBON, à Mme de Montpensier, après qu'elle a soulevé la portière.

Ah ! madame, que vous êtes charitable ! Nous n'osions...

Mme DE MONTPENSIER.

Entrez, messieurs, le roi n'est pas là; mais (lui montrant les deux reines) vous pourrez prendre aisément patience.

(Les trois princes s'avancent et saluent les deux reines.)

LA REINE-MÈRE.

Vous êtes les bien-venus, messieurs nos cousins; je voudrais dire les bien reçus, mais je n'ose, si j'en juge par ce qui se passe ici.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, il ne faut qu'un rayon d'espérance pour dissiper les plus sombres chagrins; la présence de vos majestés est pour nous ce rayon bienfaisant. En recevant si doux accueil, en contemplant tant de charmes, je perds jusqu'au souvenir des amertumes dont, il faut bien le dire, nous venons d'être abreuvés.

LA REINE-MÈRE.

Eh quoi! messieurs, se serait-on permis?...

LE ROI DE NAVARRE, à ses frères.

Ne fatiguons pas la reine de nos trop justes plaintes.

LE PRINCE DE CONDÉ, les yeux tournés vers la reine.

Nous avons mieux à faire...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ce n'est pas mon avis : rien de mieux à faire, s'il vous plaît, que de dire à la reine toute la vérité.

LA REINE-MÈRE.

Assurément, cardinal...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, mon frère; c'est ailleurs qu'il en faudra parler.

LE CARDINAL DE BOURBON.

C'est ici, c'est à la reine...

LA REINE-MÈRE, au cardinal.

Parlez, je vous en prie; expliquez-moi...

LE CARDINAL DE BOURBON, avec émotion.

Eh bien! madame, aurais-je pu m'attendre qu'en vous conduisant mes frères sur la foi de vos paroles...

LA REINE, l'interrompant.

Dites des paroles du roi, cardinal.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que la reine me pardonne d'oser la contredire : le cardinal a raison. Les ordres du roi, je les respecte, mais c'est aux dames que j'obéis; et sans cette lettre que votre majesté a daigné nous écrire hier, je le dis franchement, je ne serais pas ici.

LA REINE, à part.

Maudite lettre! il l'a reçue... Et ce Stewart?...

LA REINE-MÈRE.

Je vous reconnais, mon cousin; toujours galant.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il ne faut rendre à César que ce qui lui appartient.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Condé, laissez-moi donc dire à la reine ce que j'ai sur le cœur.

LE PRINCE DE CONDÉ, l'interrompant.

Il suffit de trois mots, mesdames : imaginez deux cadets de famille venant à noce sans y être invités, ou, mieux encore, deux vauriens conduits à la geôle entre deux files d'estafiers, voilà comme sont traités depuis une heure les plus proches parens du roi de France, venant s'asseoir sur les degrés du trône en l'assemblée des états.

LA REINE-MÈRE.

Vous voulez rire, monsieur de Condé?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Hélas! madame, il n'en dit pas assez. C'est pitié qu'on viole ainsi les plus saintes promesses! Jugez de mon étonnement, lorsqu'en arrivant au rempart je me trouve en profonde solitude; pas une ame de la cour, personne; on eût dit que nous menions en terre deux pauvres pestiférés. A peine entrés en ville, les portes se ferment, les ponts se lèvent avec grand bruit de chaînes et verrous, comme si huit ou dix valets sur leurs mules allaient prendre Orléans d'assaut!...

LE ROI DE NAVARRE.

Ici c'est autre chose, les portes n'ont pas voulu s'ouvrir. Il m'a fallu mettre pied à terre dans la rue...

LE PRINCE DE CONDÉ, riant.

Moi, passe encore, un pauvre diable! Mais, mon frère, un roi, entrant par un guichet!...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Et cette promenade entre ces hallebardiers qui semblaient nous garder à vue...

LE ROI DE NAVARRE.

Et les brocards de cette soldatesque!

LA REINE-MÈRE.

Assez, messieurs, assez, vous me désespérez! Votre plaie m'est cuisante plus qu'à vous-mêmes, croyez-moi! Ces insultes, c'est à moi qu'elles s'adressent, à moi qu'on a chargée de vous appeler en cour. Faites-moi l'honneur de penser que je n'en ai pas reçu confidence. Il faudra bien qu'on le confesse devant nous. Je ne suis rien ici, vous le savez peut-être, mais j'ai le droit de me plaindre, et je veux en user... (Se tournant vers Mme de Montpensier.) Duchesse, faites-moi la grace d'aller voir si le roi veut recevoir ses cousins chez lui, ou si nous devons l'attendre ici. (Mme de Montpensier sort. La reine-mère, se tournant vers le roi de Na-

varre.) Hélas! oui, mon frère, c'est ainsi qu'on me traite! Nous avons grand besoin...

(Elle continue à s'entretenir avec le roi de Navarre et le cardinal de Bourbon.)

LE PRINCE DE CONDÉ, s'approchant de la reine.

Je voulais épargner à votre majesté le récit de nos mésaventures.

LA REINE.

Et pourquoi, mon cousin?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Triste musique que de telles complaintes... bien triste au prix de celle dont les échos d'Amboise parlent sans cesse à mon cœur.

LA REINE, avec émotion.

Que dites-vous, mon cousin? Comment.... il vous souvient!...

LE PRINCE DE CONDÉ, à part.

Quel trouble!... Si ses yeux pouvaient au moins me dire... Mais ils ne quittent pas la terre!

LA REINE-MÈRE, toujours causant avec le roi de Navarre, mais élevant la voix.

Vous le voyez, mon frère, nous aurons rude besogne avec eux.

LE ROI DE NAVARRE, bas.

Comptez sur nous, madame.

LA REINE-MÈRE.

Avec l'aide de Dieu et des états nous en viendrons à bout.

LE PRINCE DE CONDÉ, à part, le regard toujours tourné vers la reine.

Qu'elle est belle, mon Dieu!... Ses yeux ne se lèveront donc jamais!

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, UN OFFICIER DES GARDES, entrant par la porte du vestibule.

L'OFFICIER DES GARDES, à haute voix, après avoir écarté la tapisserie.

Le roi!

LA REINE, à part.

Jésus! Marie! soutenez-moi!

SCÈNE XV.

LES MÊMES, LE ROI, CHAVIGNY, BRÉZÉ, CYPIERRE, GENTILS-HOMMES DE LA MAISON DU ROI, OFFICIERS DES GARDES.

(Le vestibule se remplit d'archers des gardes suisse et écossaise. Le roi, à peine entré, s'arrête au fond de la salle. Le roi de Navarre et le prince de Condé vont au-devant de lui en s'inclinant profondément.)

LE ROI, au roi de Navarre.

Vous voilà donc, mon oncle. C'est bien fait de m'avoir amené votre frère selon mon commandement.

LE ROI DE NAVARRE.

Sire, je n'ai point amené mon frère; nous venons, aussi bien lui que moi, conduits par notre obéissance à votre majesté.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et par le devoir d'assister, comme les premiers de vos sujets, à l'assemblée des trois ordres du royaume.

LA REINE-MÈRE, s'avançant vers le roi.

Mon fils, avant de répondre à messieurs vos cousins, veuillez me dire comment et par ordre de qui deux princes de votre maison, tout à l'heure, en cette ville, ont reçu des insultes comme on n'en ferait pas à des gens sans aveu?

LE ROI.

C'est bien, ma mère, c'est bien... je m'en informerai; mais nous avons d'abord à régler d'autres comptes.

LA REINE-MÈRE, à part.

Quelle est donc cette leçon qu'il va nous réciter?

LE ROI.

Mon cousin de Condé, le devoir de siéger aux états n'est pas le seul qui vous attende ici.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que dois-je faire encore pour le service de votre majesté?

LE ROI.

Vous justifier. Les accusations qui s'élèvent contre vous sont de telle nature qu'il vous importe d'en être absous comme à moi d'en être éclairci. Pour l'honneur du sang dont vous êtes, pour l'amour que je porte aux miens, je ne puis vous laisser sous le poids de telles charges. Quelles sont ces menées, ces complots, que vous entreprenez, me dit-on, contre ma personne et mon état? Je suis résolu à le savoir, et c'est pour l'entendre de votre bouche que je vous ai mandé.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Sire, je ne supposais pas que ces accusations dussent être repoussées, sinon par le mépris. L'amour que vous portez à ceux de votre sang vous fait souhaiter que la lumière se fasse même sur des fables ridicules; elle se fera, sire. Quand mes accusateurs voudront bien se montrer, ils seront confondus : je les forcerai de confesser leur honte et leurs calomnies. Jusque-là, pour établir ma parfaite innocence, je n'ai qu'un mot à dire au roi : Si je me sentais coupable, je ne serais pas ici. Je quitte une province d'où je pouvais en sûreté défier tous mes ennemis. Je viens au milieu de gens que je sais conjurés à ma perte; j'y viens sans autre défense que mon droit et votre justice! est-ce là, je le demande, agir en criminel d'état?

LE ROI.

Vous prenez légèrement mes paroles. Tout cela est plus sérieux que vous ne pensez, mon cousin. Les faits sont connus, j'ai les preuves sous les yeux... prenez-y garde!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Des faits, des preuves!... dites d'odieux mensonges, d'infernales faussetés. Ah! sire, c'est moi maintenant qui vous demande, qui vous supplie de me faire voir face à face ces inventeurs de preuves, ces fabricans de complots. Je suis prêt à répondre à tout, soit qu'il leur plaise de fouiller encore à ces affaires d'Amboise dont je me suis pourtant assez bien lavé pour qu'on n'ose plus y revenir, soit qu'il s'agisse de désordres plus récens dont je suppose qu'ils m'auront fait honneur! Je sais comme ils s'y prennent pour nous perdre dans votre esprit, nous, vos plus proches et meilleurs parens. Que ne sont-ils donc là, sire, à vos côtés, où j'espérais les voir! Que ne puis-je arracher leur masque et vous les montrer tels qu'ils sont, aussi dangereux à votre couronne que funestes à la paix publique.

LE ROI.

Mon cousin, défendez-vous, n'attaquez pas les autres.

LE PRINCE DE CONDÉ.

S'ils ont un peu de cœur, c'est à la pointe de nos épées que nous viderons cette querelle; mais, s'ils ne se battent point, qu'ils se fassent au moins mes parties d'égal à égal, devant tels arbitres qu'il vous plaira de nous donner : pourvu que le juge soit libre, la sentence sera pour moi. Non-seulement je n'ai jamais eu le malheur, pas plus en pensée qu'en action, d'entreprendre quoi que ce soit contre votre personne et l'état de votre royaume, mais je soutiens qu'après les princes vos frères, vous n'avez pas deux serviteurs plus intéressés que mon frère et que moi à la grandeur, à la perpétuité de votre couronne; que mon bras, ma vie, mon sang, n'appartiennent qu'à vous et à l'état : voilà ce que j'affirme,

sire, et quiconque en cette cour, qu'il se montre ou bien qu'il se cache, osera m'accuser encore, je tiens qu'il en a menti comme un traître et comme un laquais!

LE ROI DE NAVARRE, bas au prince de Condé.

Calmez-vous, mon frère, calmez-vous!...

LE PRINCE DE CONDÉ, bas.

Je n'en dis pas assez... Vous voyez qu'on ne répond rien.

LA REINE-MÈRE, s'approchant du roi.

Mon fils, croyez-vous qu'un coupable vous parlerait ainsi?

LE ROI, bas à sa mère.

Il est des choses que vous ne savez point, ma mère; on vous les dira bientôt. Laissez-lui faire ses bravades. A quoi bon nous parler d'épées? il ne s'agit pas de se battre... (Élevant la voix.) Ce n'est pas en champ clos, mais en cour de justice, qu'on prouve son innocence, et puisque mon cousin est si sûr de la sienne, eh bien! nous verrons.

LA REINE.

François!...

LA REINE-MÈRE, à demi-voix.

Mon fils, mon fils, vous me remplissez d'étonnement et de larmes! Où veut-on vous entraîner? Prenez garde, mon enfant!

LE ROI, bas.

Laissez-nous faire, nous savons où nous allons...

LA REINE, avec émotion.

Mon ami...

LE ROI, à demi-voix.

Et vous aussi, Marie?... Mais vraiment, ce M. de Condé...

LA REINE.

Que dites-vous?...

LE ROI, à demi-voix.

Je dis que je n'aime pas les sermons... c'est bien assez de ceux de ma mère. (Il se retourne et se dirige vers son appartement.)

LA REINE, avec force.

Il faut que vous m'écoutiez... Je vous suis.

LE ROI.

Non, restez... les femmes n'ont que faire à ces choses-là.

LA REINE, à part.

Mes forces sont à bout.

LE ROI, au moment de franchir la porte.

Dieu vous garde, mon oncle!... Brézé, ne sortez pas. — Suivez-moi, Chavigny. (Il sort. Les archers restent dans le vestibule; Brézé et grand nombre de gentilshommes dans le fond de la salle.)

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, MOINS LE ROI ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, *à part.*

Il s'en va!

LE CARDINAL DE BOURBON, *bas à la reine.*

Ah! madame, nous touchons à quelque tragédie!

LA REINE-MÈRE.

Ne m'en parlez pas, cardinal! (*A part.*) Que se passe-t-il là-dedans?

LE PRINCE DE CONDÉ, *haut au roi de Navarre.*

Eh bien! mon frère, que vous en semble? Nous ne verrons donc pas les maîtres de céans?

LE ROI DE NAVARRE, *bas.*

Mon cher Louis, ne parlez pas si haut!...

LE PRINCE DE CONDÉ, *élevant un peu plus la voix.*

Ce sont trop grands seigneurs! ils nous envoient leur page...

LE ROI DE NAVARRE.

Mon frère...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bien choisi, j'en conviens, et de bonne maison!

LE CARDINAL DE BOURBON, *s'approchant rapidement du prince de Condé.*

Tout ce monde vous entend, Louis! De grace, parlez plus bas!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que ne m'entendent-ils eux-mêmes! J'aurais voulu que ma voix portât plus haut tout à l'heure, assez haut pour atteindre à leurs oreilles; mais, par bonheur, en ce moment ils doivent en avoir l'écho!... (*Le roi de Navarre et le cardinal entourent le prince, et paraissent l'engager à la prudence.*)

LA REINE-MÈRE, *s'approchant de la reine.*

Ma fille, que fait donc là Brézé? Le roi ne vous a rien dit?...

LA REINE.

Rien, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Remarquez-vous comme on fait silence dans le fond de cette salle?... Ils ont l'air d'attendre quelque chose.

LA REINE.

C'est vrai!

LA REINE-MÈRE, *bas au roi de Navarre.*

Croyez-moi, passez dans ma chambre... et hâtez-vous!

LE PRINCE DE CONDÉ, *à part, les regards tournés vers la reine.*

Ses yeux s'obstinent à ne me point voir!

LE ROI DE NAVARRE, haut.

Mon frère, si la reine le permet, nous allons prendre congé d'elle.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, non, je suis trop bien ici!

LE ROI DE NAVARRE, bas, prenant son frère par le bras.

Venez, Louis, venez...

LA REINE-MÈRE, à la reine.

Ma fille, entrez avez nous, vous m'aiderez à fêter vos cousins... (Baissant la voix) en moins nombreuse et meilleure compagnie... (Haut.) Venez, messieurs... (Elle aperçoit Chavigny sortant de l'appartement du roi.) Que vois-je?

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, CHAVIGNY.

CHAVIGNY, au prince de Condé.

Messire Louis de Bourbon, prince de Condé, vous êtes mon prisonnier.

LA REINE-MÈRE, avec vivacité.

Un moment! je prends le prince sous ma garde. Retirez-vous, s'il vous plaît.

CHAVIGNY.

Qui donc commande ici, madame?

LA REINE-MÈRE.

Le roi, je pense, et non pas d'autres.

CHAVIGNY, lui présentant un papier.

Eh bien! lisez.

LE PRINCE DE CONDÉ, prenant le papier.

Ceci ne regarde que moi.... (Faisant geste à la reine-mère de ne point s'avancer.) Permettez, madame.... Votre majesté se donne trop de soins. (Au cardinal de Bourbon qui lui saisit les mains en pleurant.) Eh bien! mon frère, qu'avez-vous?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ah! mon cher Louis, c'est moi qui vous ai porté ces menteuses promesses!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ne pleurez pas, mon frère; il vaut mieux remercier madame (montrant la reine-mère) qui a fait de vous son prévôt des maréchaux pour conduire votre frère à la mort.

LA REINE-MÈRE.

Monsieur de Condé, pouvez-vous!.... (Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

LE PRINCE DE CONDÉ.

J'ai bien le droit, au terme où me voici, de parler clair à tout le monde! Vos larmes, madame, ne changeront rien à ce que vous avez fait. C'est vous qui nous avez conduits ici. Il fallait moins écrire, vous auriez moins à pleurer.

CHAVIGNY, au prince de Condé.

Votre altesse veut-elle me donner son épée?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Tout-à-l'heure, s'il vous plaît. Sachons d'abord qui la demande. (Il ouvre le papier qu'il tient à la main.) Le roi.... (Il s'incline) ...et plus bas ont signé : Brissac. C'est tout simple! D'Avanson... (Il regarde la reine-mère.) Dumortier,... le chancelier!... Quels amis vous avez là, madame! que je vous plains d'être si mal servie!

LA REINE-MÈRE, à part.

Le chancelier!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et vous voulez qu'on s'abuse à cette comédie quand vous n'en cachez pas mieux les ficelles! Vous trompée, vous, par nos ennemis! Ah! madame, vous leur faites trop d'honneur! Ils ne viennent pas du pays dont vous êtes et n'ont pas appris leur métier dans les comptoirs de Florence.

LA REINE-MÈRE, à part.

L'insolent!

LE ROI DE NAVARRE, à demi-voix.

Excusez-le, madame....

LE PRINCE DE CONDÉ, regardant de nouveau le papier.

Mais j'oubliais le plus beau!... Oui, voici qui vaut mieux... (Il tourne et retourne le papier.) J'ai beau chercher.... ni M. de Guise... ni M. de Lorraine... impossible de trouver leurs noms!... Les saintes gens! cela s'est fait sans eux!... Ils m'ont défendu peut-être.... Ah! que je rirais, bon Dieu! (A demi-voix) si tout le monde ici ne m'avait pas trahi! Mais comment en douter!... (Il tire de son pourpoint une lettre.) Monsieur de Chavigny, en échange de votre décret, je veux vous donner une lettre... elle est de main royale, je vous prie de la lire.... C'est la demande, vous m'avez apporté la réponse! (Il s'approche de la reine.) Madame, elle sera donc bien belle cette chasse où je suis convié?...

LA REINE.

Au nom du ciel! mon cousin, ce n'est pas moi, je vous jure....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas vous!... Non, vous n'avez pas signé ce décret, mais il vous plairait peut-être de le sceller de vos armes! (Il lui présente le cachet aux armes d'Écosse.)

LA REINE.

Grand Dieu! que faites-vous.... on vous voit.... parlez plus bas!

LE PRINCE DE CONDÉ, à voix basse.

Cruelle femme! je croyais qu'une autre ame habitait ce corps divin! et c'est la mort pour moi, la seule, la véritable mort, d'avoir été trompé par vous!

LA REINE, à voix basse.

Par moi! mais non, non, encore une fois non. Quelle horrible torture!

LE PRINCE DE CONDÉ, lui présentant de nouveau le cachet.

Prenez, madame, il peut encore servir à faire mourir quelqu'un.

LA REINE, avec énergie, mais à voix basse.

Assez, monsieur, c'est trop de cruauté. Cessez, ou je me perds devant toute cette cour.... Est-ce là ce que vous voulez?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que dites-vous?

LA REINE, d'une voix étouffée.

Quand ils entendront de ma bouche que cette lettre, c'est malgré moi qu'elle vous fut adressée! quand j'aurai dit tout haut que seule, à l'insu de tous, j'ai voulu vous sauver; oui, moi! Me croirez-vous alors?...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'entends-je?

LA REINE.

Vous n'êtes ici, sachez-le, que par une infernale méprise dont je n'ai pas le secret. Ce bijou que vous voulez me rendre, il devait vous dire : Ne venez pas.... ne venez pas, si... vous m'aimez.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Dieu!

LA REINE.

Le garderez-vous maintenant?

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

Ah! n'ajoutez rien.... Ne m'enlevez pas un bonheur auquel je ne puis croire.... Est-ce un rêve? Faut-il douter encore?... Non, non! voilà un regard qui m'a ouvert le ciel!

LA REINE, à part.

Dieu! qu'ai-je fait!...

LE PRINCE DE CONDÉ, se retournant vers Chavigny.

Monsieur de Chavigny, voici mon épée. — Je m'en remets de tout à Dieu. C'est de lui que je recevrai assistance et secours. (A demi-voix.) Il vient de m'apprendre trop bien qu'il ne m'abandonnait pas. (Haut.) Marchez, monsieur, je vous suis.

LE ROI DE NAVARRE, saisissant la main du prince.

Mon frère....

LE CARDINAL DE BOURBON, serrant aussi la main de son frère.

Quel désespoir!

LE ROI DE NAVARRE.

J'aurai raison de cette indignité!... Le roi m'écoutera....

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

Songez à vous, mon frère.... Si votre royauté vous sauve des verrous, ne vous en croyez pas plus libre pour cela.... Voilà M. de Brézé qui doit en savoir quelque chose : il m'a l'air de ne pas vous perdre de l'œil à quatre pas. Surveillez-vous et parlez peu. Adieu.

LE ROI DE NAVARRE, avec émotion.

Adieu!

(Le prince de Condé jette un dernier regard vers la reine et sort. Il est précédé par Chavigny et suivi par les archers écossais.)

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, MOINS LE PRINCE DE CONDÉ ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, au roi de Navarre après un moment de silence.

Allons! mon frère, c'est à nous de le tirer de là! J'oublie ses injures, ses soupçons. C'est en le sauvant que je me vengerai.... Venez, entrons chez le roi....

M. DE BRÉZÉ.

Le roi, madame, est en conseil.

LA REINE-MÈRE.

Et qu'importe?

M. DE BRÉZÉ.

Vous ne pouvez lui parler, madame.

(Sur un signe de M. de Brézé, les deux hallebardiers placés devant la porte croisent leurs hallebardes.)

LA REINE-MÈRE.

Avez-vous donc aussi un décret contre moi?

LA REINE, qui jusque-là est restée comme étrangère à tout ce qui s'est passé, se retourne et s'avance vers la porte.

Faites lever ces hallebardes, monsieur, je veux passer. (M. de Brézé fait un pas en arrière; les hallebardes se lèvent. La reine s'avance vers la porte et dit en se retournant :) Venez, ma mère!...

(Au moment où M. de Brézé semble vouloir empêcher la reine-mère et le roi de Navarre de suivre la reine, le duc de Guise paraît à la porte.)

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, LE DUC DE GUISE.

LA REINE, au duc de Guise.

Ah! mon oncle, qu'avez-vous laissé faire au roi! et que dira-t-on de nous?

LE DUC DE GUISE.

Le roi ne rend compte à personne, et ce qu'il a fait est bien fait.

LA REINE.

N'importe, c'est une trahison! Ce que j'en dis, c'est pour notre honneur et le vôtre, mon cher oncle.... Vous savez si je vous suis amie!

(Elle sort.)

SCÈNE XX.

LA REINE-MÈRE, LE ROI DE NAVARRE, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE BOURBON, M. DE BRÉZÉ, CYPIERRE, GENTILSHOMMES, ARCHERS SUISSES DANS LE VESTIBULE.

LE ROI DE NAVARRE, au duc de Guise.

Monsieur le duc, on me défend cette porte. M'est-il donc interdit de voir le roi?

LE DUC DE GUISE.

Mais le roi, ce me semble, est venu tout à l'heure parler lui-même à votre majesté. Est-il besoin que de nouveau?...

LE ROI DE NAVARRE.

Depuis que le roi nous a fait cet honneur, ne s'est-il rien passé, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Je comprends votre affliction, sire; mais, si le prince n'est pas coupable, rassurez-vous, justice sera bientôt rendue.

LE ROI DE NAVARRE.

Qu'on nous épargne au moins l'infamie d'une prison! Que mon frère soit remis à ma garde!... J'en veux supplier le roi pour l'honneur de son sang.

LE DUC DE GUISE.

Le roi? qu'y pourra-t-il?

LE ROI DE NAVARRE.

Mais vous, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Moi, sire? Je vous promets d'exposer au conseil le vœu de votre ma-

jesté. Vous saurez ce qui sera prescrit. Mais, croyez-moi, ne vous agitez pas... M. de Brézé va vous faire les honneurs de l'appartement qui vous est réservé.

LE ROI DE NAVARRE.

Je comprends.... (A M. de Brézé.) Eh bien! monsieur, montrez-moi le chemin. (A part.) Mon frère avait raison; aux barreaux près, me voilà logé comme lui!

LE CARDINAL DE BOURBON, saisissant la main du roi de Navarre.

Eh quoi! vous aussi, mon frère.... Ah! monsieur de Guise, pouvais-je m'attendre, hier, quand vous m'avez envoyé....

LE DUC DE GUISE.

Et moi, monsieur, pouvais-je deviner que MM. vos frères donneraient au roi de tels chagrins?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ce sera le malheur de ma vie! Tant que Dieu me laissera dans ce monde, je me reprocherai ce que vous m'avez fait faire!... — M'est-il permis au moins de suivre mon frère et de lui tenir fidèle compagnie?

LE DUC DE GUISE.

Vous m'étonnez, monsieur le cardinal! Le roi de Navarre n'est-il pas libre? Il peut voir qui bon lui semble. (Bas à Brézé.) Prenez les noms de tous ceux qui viendront; notez tout ce qu'il fera. Veillez-y, Brézé, les yeux bien ouverts; le jeu est sérieux pour vous. (Le roi de Navarre, après avoir salué la reine-mère, sort en donnant la main au cardinal, et accompagné de Brézé. Le duc de Guise à haute voix :) Cypierre! (Cypierre s'approche, le duc lui dit à l'oreille :) Courez voir ce qu'a fait Chavigny, et venez me dire si tout va bien de son côté.

(Cypierre sort, les archers et les gentilshommes se dispersent et s'éloignent peu à peu. La reine-mère et le duc de Guise restent seuls sur la scène.)

SCÈNE XXI.

LA REINE-MÈRE, LE DUC DE GUISE.

LA REINE-MÈRE.

Maintenant, monsieur le duc, me parlerez-vous enfin?

LE DUC DE GUISE.

Madame, c'est pour parler à votre majesté que le roi m'a fait sortir du conseil.

LA REINE-MÈRE.

Il est bien temps!... Après un pareil coup, qu'avez-vous à me dire? Ai-je besoin qu'on m'explique ce que je viens de voir? Deux mots seulement : quel est ce grand mystère dont m'a parlé le roi? Qu'avez-vous découvert, s'il vous plaît, et à quel moment?

LE DUC DE GUISE.

Seulement... ce matin, madame...

LA REINE-MÈRE.

Ce matin?... Vous croyez donc parler encore à ce bon cardinal? Il serait homme à vous croire; mais moi... Ce qu'aujourd'hui vous savez, monsieur, vous le saviez hier. Ne le niez pas... Je le vois... Oui, dès hier,... et vous avez eu le cœur de me laisser écrire cette lettre, de m'associer à votre guet-apens, moi la veuve de votre maître, la mère de votre roi! Quel beau triomphe pour un victorieux comme vous!

LE DUC DE GUISE.

Madame, on ne peut qu'être fier de suivre les exemples de votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Qu'est-ce à dire?

LE DUC DE GUISE.

Que vos plus intimes serviteurs ne cessent depuis hier d'ameuter contre nous cette plèbe des états. Est-ce à votre insu, madame? Nous faites-vous confidence des ordres que vous leur donnez?

LA REINE-MÈRE.

Ce n'est pas là répondre... ou plutôt la réponse est claire: vous confessez que vous m'avez trompée! Et à quoi bon? qu'y gagnez-vous? Si vous étiez venu me dire franchement: « Voilà ce qu'on nous révèle, » ne vous aurais-je pas répondu: « Que justice soit faite! » Croyez-vous que je me soucie de ce brouillon de Condé et de son endormi de frère? Ne sais-je pas l'amitié qu'ils me portent? Ne donnerais-je pas de bon cœur tous les princes du monde, pour peu qu'il en advînt quelque bien à mon fils! Oui, monsieur le duc, si nous nous étions entendus, nous aurions fait les choses de meilleure façon, sans cette perfidie qui va révolter tant de gens!... Mais ce n'était pas votre compte! mieux valait se cacher de moi. Vous vous croiriez perdus, si vous me laissiez un seul jour une occasion de bien servir mon fils. (Elle porte son mouchoir ses yeux.) Allez, messieurs, vos ennemis ont raison, vous n'êtes pas de loyaux serviteurs! Si vous aimiez le roi, vous ne feriez pas à sa pauvre mère cette guerre acharnée!

LE DUC DE GUISE.

Tout peut se réparer, madame. Il n'est jamais trop tard pour bien servir le roi. Prêtez-lui votre assistance, comme s'il l'eût implorée plus tôt. La faute vient de nous, ne l'en punissez pas.

LA REINE-MÈRE.

Voilà, monsieur le duc, des paroles dorées!... Je devrais ne pas m'y laisser prendre... Mais je suis si faible, hélas! (Elle pousse un soupir.) Voyons, où en êtes-vous? Le prince est arrêté, qu'allez-vous faire?

LE DUC DE GUISE.

Son procès.

LA REINE-MÈRE.

Devant ses pairs? en plein parlement? Prenez garde!

LE DUC DE GUISE.

Non, non, point de parlement; Dubourg y a semé sa graine, et ces bonnets carrés n'en finissent jamais. Des juges d'épée mènent mieux les affaires.

LA REINE-MÈRE.

Y pensez-vous? Pour un prince du sang...

LE DUC DE GUISE.

Les chevaliers de l'ordre sont d'étoffe, il me semble, à juger ce petit galant, tout prince qu'il est. Laissez faire, madame, ils lui apprendront à respecter un peu mieux son souverain seigneur.

LA REINE-MÈRE.

Les chevaliers de l'ordre!

LE DUC DE GUISE,

Ils vont être convoqués.

LA REINE-MÈRE.

Il les récusera.

LE DUC DE GUISE.

Qu'importe?

LA REINE-MÈRE.

Et s'il proteste, que faites-vous?

LE DUC DE GUISE.

Quand le crime est manifeste, on n'est pas embarrassé. Dieu nous a-t-il donné les preuves que nous avons pour qu'on s'amuse à y regarder de si près?

LA REINE-MÈRE.

Vous avez donc des lettres de lui?...

LE DUC DE GUISE.

Mieux encore. Un vrai flagrant délit. Les pièces sont là, madame... (Montrant l'appartement du roi.) Daignez venir en juger par vous-même.....

LA REINE-MÈRE.

Moi! suis-je un homme de loi?... Je n'y verrais que du feu.

LE DUC DE GUISE.

Le chancelier y a regardé de près, et c'est lui qui l'a dit: il y a crime d'état.

LA REINE-MÈRE.

N'importe! croyez-moi, point de tribunal d'épée. Ne mettez pas les gens de justice contre vous. J'aimerais mieux, à votre place, allonger la prison que raccourcir le procès.

LE DUC DE GUISE, à part.

Maudite femme! je te vois venir.

LA REINE-MÈRE.

Que craignez-vous, tant qu'il est dans vos mains?

LE DUC DE GUISE.

Ce que nous craignons, madame!... Mais nous mériterions d'être jugés, d'être punis nous-mêmes, si nous avions le malheur de différer d'un jour un acte de justice dont le royaume attend son salut et sa tranquillité. Voulons-nous respirer en paix? Il faut bien en finir avec cette infernale race de mutins et de sectaires.

LA REINE-MÈRE.

Il faut surtout ne pas allumer le feu en croyant souffler pour l'éteindre. Ne l'oubliez, monsieur le duc, il y a une noblesse et un peuple en France.

LE DUC DE GUISE.

Oui, madame, un peuple qu'on empoisonne tous les jours, une noblesse à moitié rebelle : c'est pour cela qu'il est grand temps d'agir. Que restera-t-il debout dans ce royaume si nous souffrons qu'on s'attaque impunément à toutes choses? Vous m'étonnez, madame, je m'ébahis de vos ménagemens! N'est-ce donc pas à vous, n'est-ce pas à vos enfans qu'on déclare la guerre? Laissez choir notre sainte religion, laissez-nous dépouiller de ce reste d'autorité que le roi nous confie, et vous verrez qui soutiendra le trône de votre fils! Au lieu de gémir sur ce grand acte que vient de faire le roi, vous devriez remercier le ciel et nous encourager, car nous allons du même coup abattre vos deux plus grand ennemis, l'hérésie et la rébellion.

LA REINE-MÈRE.

Et si vous les faites pousser avec plus de furie? Voilà ma crainte, monsieur le duc. Vous coupez, vous ne déracinez pas. Mais brisons là. N'essayons pas de nous convertir, nous risquerions de nous mal quitter. Aussi bien, je vois revenir M. de Cypierre... Vous me saurez gré de lui céder la place. (M. de Cypierre reste dans le vestibule.)

LE DUC DE GUISE.

Cypierre attendra, madame.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez mieux à faire avec lui qu'avec moi... Adieu, monsieur le duc... Vous dites donc que ces pièces sont là... chez le roi?

LE DUC DE GUISE.

Votre majesté se ravise?...

LA REINE-MÈRE.

Puisque vous le souhaitez... je les veux voir.

LE DUC DE GUISE.

Elles sont aux mains de Robertet; il les communiquera à votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Très bien! Approchez, monsieur de Cypierre. (Le duc de Guise et Cypierre lui font un profond salut. Elle sort par la porte de l'appartement du roi après avoir dit à part :) Mon fils sera seul peut-être... Si Marie voulait m'aider... On peut essayer encore.

SCÈNE XXII.

LE DUC DE GUISE, M. DE CYPIERRE.

LE DUC DE GUISE.

Parlez, Cypierre.

CYPIERRE.

Monseigneur, il est en lieu sûr. Chavigny nous fait une vraie bastille de cette maison des Jacobins. Dans une heure toutes les fenêtres seront murées; devant la porte un petit ouvrage en briques qui sera terminé ce soir; on l'arme de trois fauconneaux qui battront les trois rues. Je vous promets que personne ne viendra s'y frotter.

LE DUC DE GUISE.

Sait-on déjà par la ville?...

CYPIERRE.

Oui, monseigneur; mais on entend voler les mouches; pas un de ces marchands de cotignac n'ose seulement lever les yeux.

LE DUC DE GUISE.

Et lui, que dit-il, ce beau sire?

CYPIERRE.

Lui, monseigneur? Aussi tranquille que vous et moi, et d'une humeur presque rieuse...

LE DUC DE GUISE.

Nous verrons s'il rira long-temps. — Cypierre, entrez là. (Montrant l'appartement du roi.) Dites à mon frère que je l'attends.

CYPIERRE.

M. le cardinal? Il n'est plus chez le roi; je viens de le laisser au pied du degré, devisant avec Brissac.

LE DUC DE GUISE.

A quoi diable s'amuse-t-il? Les minutes sont des heures...

CYPIERRE.

Monseigneur n'attendra pas long-temps; le voici.

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! Charles, qu'avez-vous fait? Tout est-il convenu? L'ordre est-il convoqué?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mon cher François, cette idée d'assembler l'ordre, il faut y renoncer.

LE DUC DE GUISE.

Et pourquoi? Encore un bâton dans nos roues! C'est le chancelier, je gage... Cypierre, allez-moi chercher ce M. de L'Hospital...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais non...

LE DUC DE GUISE, sans l'écouter.

Amenez-le-moi, s'il vous plaît... Je veux lui apprendre son état, et d'une verte façon... Allez.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais à quoi bon?...

LE DUC DE GUISE, à Cypierre.

Allez, vous dis-je. (Cypierre, après avoir hésité un moment, sort.)

SCÈNE XXIV.

LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais encore un coup, François, le chancelier n'y est pour rien; c'est Brissac et moi qui, avant de rien ordonner, avons voulu faire notre compte, la liste en main.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien! ce serait très douteux; il n'y en a pas moitié parfaitement à nous.

LE DUC DE GUISE.

Il faut en créer.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout exprès?

LE DUC DE GUISE.

Pourquoi pas?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Nous sortons d'en faire. Dix-huit d'un coup, n'est-ce pas assez? Dieu sait quels cris on a poussés!

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! n'en faites pas, mais n'appelez que les bons.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Choisir? ce ne sera plus l'ordre : autant vaudrait prendre les premiers venus.

LE DUC DE GUISE.

Prenez qui vous voudrez, pour Dieu! mais allons vite. Si ce malheureux procès languit, il n'aboutira pas. Est-ce là votre compte? Le fossé est franchi; coûte que coûte, il faut aller au but. Arrangez-vous comme vous l'entendrez, choisissez la forme qui vous plaira, dissertez avec le chancelier sur tous les procès des princes du sang depuis le commencement du monde, je ne m'en mêle plus, pourvu que dans huit jours, ne l'oubliez pas, dans huit jours au plus tard, vous me donniez ce qu'il nous faut.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien! voici mon plan, le chancelier l'accepte.

LE DUC DE GUISE.

Peste! ce doit être beau!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Une commission du parlement viendra faire ici l'instruction. Cinq membres, c'est assez. Nous pouvons les avoir sous trois jours. J'ai fait mon choix. Je prends Viole, Bourdin, Faye, Dutillet et, comme il faut un nom qui sonne bien, le président de Thou.

LE DUC DE GUISE.

Mais êtes-vous sûr?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'en fais mon affaire. Je sais comment le prendre. — Jusque-là nous sommes d'accord avec le chancelier. Mais il s'imagine qu'une fois l'arrêt dressé nous irons le soumettre au parlement toutes chambres réunies. Dieu nous garde d'un tel enfantillage...

LE DUC DE GUISE.

A la bonne heure.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ces cascades judiciaires ne servent qu'à perdre le temps. Si l'arrêt nous semble bon, et il le sera, nous le porterons purement et simplement en conseil du roi, qui le confirmera, *omisso medio*. Vous comprenez?

LE DUC DE GUISE.

A peu près... Continuez toujours.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La procédure ayant été conduite par les gens de parlement, on ne pourra pas dire que nous jugeons sans forme de procès, et cependant,

sur simple signature des membres du conseil, il sera passé outre à l'exécution, avec bonne et suffisante apparence de justice. Que vous en semble?

LE DUC DE GUISE.

Cela me paraît très savant... Tâchez surtout que ce soit prompt.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Robertet prépare déjà les lettres aux commissaires; j'ajouterai seulement deux mots pour M. de Thou, et, dans une heure, tout sera parti. Que voulez-vous de mieux?

LE DUC DE GUISE.

Et vos témoins?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ils sont en route. Nous aurons demain ceux de Lyon, les autres suivront de près.

LE DUC DE GUISE.

Saint-André vous répond d'eux?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'y veillerai moi-même, soyez tranquille.

LE DUC DE GUISE.

Carrouge est parti, j'espère?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Depuis deux heures.

LE DUC DE GUISE.

Il faut qu'il enlève tout ce monde-là d'un tour de main.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il tombera d'abord chez la vieille papesse, lui dira comme quoi son bien-aimé gendre ne peut plus aller au prêche, la conduira prisonnière à Saint-Germain, et fera main-basse sur tous ses papiers.

LE DUC DE GUISE.

Qu'il cherche bien!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

On nous apportera jusqu'au moindre chiffon écrit ou non écrit: nous savons trop ce que vaut le papier blanc. — Ensuite il fera même cérémonie chez Delahaye, l'intendant du cher cousin. Ce serait jouer de malheur si dans de si bons coins on ne dénichait pas quelques œufs de Navarre!

LE DUC DE GUISE.

C'est là maintenant qu'il faut viser. Rien de fait, ne l'oublions pas, si le Navarrais nous reste sur les bras.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

L'instruction sera dirigée dans ce sens.

LE DUC DE GUISE.

Robertet a le mot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui.

LE DUC DE GUISE.

Poussez-y le chancelier... Parlez-lui ferme, et ne badinez pas avec ce cafard-là.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous allez, s'il vous plaît, lui faire la leçon vous-même. Le voici. C'est sans doute Cypierre qui nous l'envoie.

SCÈNE XXV.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CHANCELIER, au duc de Guise.

Monseigneur, vous me faites appeler?

LE DUC DE GUISE.

Oui, monsieur. J'ai peu de mots à vous dire. Le roi vous tient pour fidèle serviteur; mais il veut, vous m'entendez, que ce procès marche grand train.

LE CHANCELIER.

Monseigneur, il faut y mettre les formes de justice.

LE DUC DE GUISE.

Il faut surtout faire diligence. Il s'agit du salut du roi, et le crime est prouvé.

LE CHANCELIER.

Prouvé, monseigneur? Vous voulez dire qu'il y a présomption, et c'est pourquoi j'ai dû signer le décret de prise de corps; mais, de la présomption, il faut passer aux preuves.

LE DUC DE GUISE.

Ce sera vite fait, pourvu qu'on le veuille bien.

LE CHANCELIER.

Remarquez, monseigneur, que nous n'avons ni lettres ni aveu de M. le prince; s'il s'obstinait à nier ou seulement à se taire, nous ne pourrions le déclarer atteint et convaincu qu'après enquête, contre-enquête, audition de témoins...

LE DUC DE GUISE.

En voilà pour six mois, monsieur.

LE CHANCELIER.

Non, monseigneur, deux ou trois tout au plus.

LE DUC DE GUISE.

Comme vous y allez! Je ne vous donne seulement pas huit jours; prenez-y garde!

LE CHANCELIER.

Mais je croyais... (Se tournant vers le cardinal.) Vous m'aviez dit, monseigneur, qu'on renonçait aux chevaliers de l'ordre...

LE DUC DE GUISE, l'interrompant.

Les chevaliers de l'ordre, c'était le vrai moyen, je le soutiens encore. Mais, puisqu'on veut qu'il y ait des priviléges pour MM. les princes du sang, comme notre intention est de tout respecter, de ne pas soulever le plus léger murmure, nous permettons que le parlement s'en mêle, par commission bien entendu. Mon frère m'a dit que c'était votre avis.

LE CHANCELIER, regardant le cardinal.

Seulement pour abréger la première instruction?....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Vous l'aurez votre commission; mais si vous la laissez battre les broussailles, s'amuser à la chicane, noircir du papier pour son plaisir, si vous ne la menez droit son chemin et droit au but, c'est à vous que le roi s'en prendra, je vous en avertis. Aux moindres lenteurs inutiles, nous cesserons de fermer l'oreille à bien des charités qu'on vous prête, monsieur le chancelier.

LE CHANCELIER.

Je me tais, monseigneur. Je méprise la calomnie et n'ai pas peur de la menace. Tout ce que je peux vous promettre, c'est de ne perdre une heure ni de jour ni de nuit pour instruire le procès.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Très bien, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Encore un mot. Ne vous croyez pas tenu d'instruire seulement contre M. de Condé. Si, sur votre chemin, vous rencontrez son frère, vous n'avez rien à ménager. Le roi l'estime ainsi. Ceci pour vous seul, monsieur: que, par malheur, l'éveil soit donné de ce côté, (il indique l'appartement de la reine-mère) le roi pourrait penser à vous, et nous aurions grand'peine à vous défendre.

LE CHANCELIER.

Qu'entendez-vous par là, monseigneur? Si vous me croyez capable d'oublier mes devoirs, il faudrait le dire franchement.

LE DUC DE GUISE.

Je parle d'indiscrétions qui se pourraient commettre, si vous n'étiez sur vos gardes.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mon cher chancelier, je vais vous envoyer Robertet. Nous voulons qu'il vous aide à préparer votre instruction. Je le mets à vos ordres.

LE CHANCELIER.

A mes ordres, monseigneur? (Bas.) C'est moi qu'on pense mettre aux siens.

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas au duc de Guise.

Venez, mon frère, le roi doit être avec sa mère; il ne faut pas que cela dure trop long-temps. (Haut.) Bonjour, chancelier!

(Le chancelier s'incline, ils sortent.)

SCÈNE XXVI.

LE CHANCELIER, seul.

Quelle violence! quel mépris de tout conseil, de toute raison! Pauvre royaume, par quelles gens te voilà conduit! sous quelle justice allons-nous vivre!... Si l'arrêt leur déplaît, ils le briseront... Tout doit marcher à leur caprice, même l'instruction d'un procès! — Ce Robertet!... mon surveillant!... C'est ce qu'il faudra voir! Je lutterai pied à pied tant qu'ils me laisseront debout. (Il aperçoit la reine-mère qui s'avance à pas lents, d'un air très préoccupé.) La reine!... Quel coup ce doit être pour elle! Que deviennent ses desseins et tout ce grand espoir en l'assemblée des états!...

SCÈNE XXVII.

LA REINE-MÈRE, LE CHANCELIER.

LA REINE-MÈRE, sans voir le chancelier.

Ils me font fuir.... Tant d'insolence en si peu de mots! Ils veulent me rebuter, m'effrayer.... Je crois vraiment qu'ils en viennent à bout. (Apercevant le chancelier.) Ah! vous voilà, monsieur de L'Hospital; vous aussi vous m'abandonnez donc!

LE CHANCELIER.

Moi, madame?

LA REINE-MÈRE.

Avoir autorisé de votre nom l'iniquité qu'on fait faire à mon fils!

LE CHANCELIER.

Madame, on ne se gouverne pas comme on veut en compagnie de gens si audacieux et si puissans! Je n'avais de choix qu'entre deux conduites : déposer les sceaux entre les mains du roi, ou signer le décret qu'il avait signé lui-même. Le premier parti n'était bon qu'à moi seul, il me donnait ma liberté. Empêchait-il l'arrestation du prince? Hélas! non. Ses ennemis n'en triomphaient pas moins et, de plus, ils avaient la joie de mon départ. Mieux valait donc garder un poste où, si Dieu le permet, je puis maintenir le procès qui se prépare dans les voies de justice et de modération.

LA REINE-MÈRE.

Quel procès, chancelier? Ils se soucient bien d'un procès! Ne disent-ils pas qu'ils châtieront, quoi qu'il arrive?

LE CHANCELIER.

En gagnant du temps, madame, on rend vaines bien des prophéties.

LA REINE-MÈRE.

Mais comment gagner du temps avec des juges d'épée?

LE CHANCELIER.

Madame, ils y renoncent.... C'est une commission du parlement qu'on appelle.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous me rendez une lueur d'espoir....

LE CHANCELIER.

Par malheur, le prince a laissé commettre de bien graves imprudences....

LA REINE-MÈRE.

A qui le dites-vous?

LE CHANCELIER.

Si Dieu voulait du moins qu'il fût bien conseillé.

LA REINE-MÈRE.

Lui sera-t-il permis d'appeler ses conseils?

LE CHANCELIER.

J'en doute; mais, madame, s'il a de bons amis et si leur voix, ce que j'ignore, peut pénétrer dans sa prison, ils lui commanderont de s'enfermer dans un silence absolu....

LA REINE-MÈRE.

Bien.

LE CHANCELIER.

De ne reconnaître la compétence que du seul parlement en corps, les pairs siégeant ou appelés. Je n'en puis dire davantage.

LA REINE-MÈRE.

Cela suffit. — Ah! mon cher chancelier, que j'avais besoin de vos paroles! Mon courage était à bas. Si vous les aviez vus, tout à l'heure, entrer chez mon fils, l'arrogance à la bouche... Savez-vous quelle idée m'est venue dans l'esprit? Que, dans cette prison, Chavigny ou quelque archer venait de leur rendre un odieux service... Pourvu qu'il n'en soit rien!.. pourvu que ce pauvre Navarre soit lui-même en sûreté!... Rien ne m'étonnerait, chancelier; qui peut les arrêter? Ce malheureux François, ils le mènent en laisse! ils lui soufflent au cœur je ne sais quelle rage contre Condé... Tout ce qu'il faudra faire pour le perdre, il le fera... Et quand les princes seront à terre, nous y serons aussi,

croyez-moi. Vous le verrez, je m'y attends, ils me renverront à Florence.

LE CHANCELIER.

Quelle idée, madame! jamais le roi.....

LA REINE-MÈRE.

Mon salut, c'est le salut des princes. Il faut que je les sauve, il le faut; et je ne vois qu'un moyen de les sauver à coup sûr, c'est de les faire évader.

LE CHANCELIER.

Impossible, madame...

LA REINE-MÈRE.

Oh! si j'étais aidée...

LE CHANCELIER.

Vous tenteriez en vain... J'ose vous en prier, n'essayez pas.

LA REINE-MÈRE.

Vous croyez?

LE CHANCELIER.

C'est leur mort! leur mort certaine!

LA REINE-MÈRE.

Mais au moins, chancelier, gouvernez si bien ce procès...

LE CHANCELIER.

Madame, le prince fût-il coupable, ce qui n'est pas, j'espère, il a pour sauvegarde cette raison d'état qui défend qu'il succombe devant de tels ennemis. N'est-ce pas vous dire ce que doit faire un serviteur de la couronne...

LA REINE-MÈRE.

Ah! monsieur de L'Hospital, je l'ai souvent pensé, il n'y a que vous et moi qui aimions d'amour vrai le roi et ce pauvre royaume! Adieu. Ne m'abandonnez pas... je compte sur vous!

LE CHANCELIER.

Comptons sur Dieu, madame!

(Il s'incline. La reine-mère entre dans son appartement.)

UN HUISSIER, sortant du vestibule.

Le secrétaire du conseil, envoyé par monseigneur de Lorraine, demande à voir monsieur le chancelier.

LE CHANCELIER.

Dites à M. Robertet qu'il passe demain chez moi. A cette heure, je n'ai que faire de ses services. (Il sort.)

FIN DU TROISIÈME ACTE.

L. VITET.

(La fin au prochain n°.)

DE LA
POLITIQUE EXTÉRIEURE
DE
LA FRANCE DEPUIS 1830.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

AFFAIRES D'ITALIE JUSQU'EN FÉVRIER 1848.

Grégoire XVI mourut le 1er juin 1846. Son règne avait été long et laborieux. Au lendemain de son élection, 3 février 1831, avait éclaté la révolution de Modène. Quelques jours après, la Romagne entière était en feu. Bologne, Ancône, Pérouse, ouvraient leurs portes à l'insurrection victorieuse, et des hauteurs d'Otricoli les révolutionnaires italiens avaient pu menacer le patrimoine même de saint Pierre et jeter à la Rome des papes un premier défi. Les Autrichiens, il est vrai,

(1) Voyez la troisième partie dans la livraison du 15 décembre 1848. — L'intérêt qui s'attache en ce moment aux affaires d'Italie nous décide à interrompre l'ordre de ces études sur la politique extérieure du gouvernement de juillet pour donner la partie de ce travail consacrée aux relations de la France avec l'Italie depuis 1830, qui emprunte aux circonstances présentes un caractère articulier d'opportunité.

avaient eu facilement raison des troubles de 1831 : en 1833, l'occupation de Bologne par les troupes impériales et l'envoi d'une garnison française à Ancône avaient suffi à maintenir l'autorité du saint-siége; mais contre l'envahissement des idés libérales, contre le vœu des habitans des légations, revendiquant, à bon droit, les réformes promises, que pouvaient ces secours étrangers? Pour conjurer les périls chaque jour croissans, d'autres armes auraient été nécessaires. Heureux les Romains, si, avec les vertus du prêtre et la science du théologien, ils avaient pu, dans le chef que l'église venait de se donner, trouver aussi les dons de l'homme d'état et les lumières du prince temporel! Grégoire XVI, gardien vigilant des intérêts de la catholicité, et dans des temps difficiles continuateur prudent des traditions du saint-siége, fut moins heureux dans le gouvernement de ses propres états. Pontife humain, il avait été obligé, au début de son règne, d'accepter pour vengeurs de ses droits les implacables volontaires de Ravenne et de Forli. Monarque éclairé, il n'avait pas osé porter la main sur les abus de l'administration romaine. De son vivant, tout espoir avait été interdit à ses sujets d'obtenir jamais aucune de ces sages réformes alors si vivement désirées, et déjà mûries ou concédées sur d'autres points de la péninsule par des souverains plus prévoyans. Que d'embarras sa mort n'allait-elle pas léguer à son successeur! que de vieux ressentimens long-temps comprimés prêts à éclater! que d'espérances incessamment ajournées, promptes à renaître! et peut-être aussi de coupables projets, n'attendant, pour troubler de nouveau les états de l'église, que le signal d'un changement de maître!

Le moment était grave pour Rome, pour l'Italie, pour le monde entier. Ainsi le comprit la foule recueillie qui, le dimanche 14 juin au soir, vit clore et murer devant elle les portes du conclave. Ce n'était cette fois ni des intérêts des divers cardinaux, ni des rivalités ordinaires des cours de France et d'Autriche que s'entretenaient curieusement les groupes nombreux qui sillonnaient les vastes solitudes de la ville éternelle. La préoccupation était générale; l'anxiété se lisait sur tous les visages. Les membres du sacré collége, la plupart étrangers aux affaires, nommés presque tous par le dernier pape, voudraient-ils céder aux nécessités nouvelles? sauraient-ils découvrir et choisir entre eux tous celui que les temps appelaient? L'attente ne fut pas longue. Le 17 au matin, les clôtures du conclave tombaient, et, solennellement proclamé du haut des balcons du Quirinal, le nom du cardinal Mastai enivrait tous les cœurs de joie et d'espérance. L'élection du nouveau pape fut suivie de son intronisation. Revêtu de ses habits pontificaux, assis sur un fauteuil au bout d'une des longues galeries du Quirinal, Pie IX voulut recevoir les premiers hommages du public et donner sa bénédiction à ses sujets. Cependant, au sein de cette foule avide de

contempler ses traits, s'avançait, mêlé à tous et précédé par plusieurs personnes, l'ambassadeur de France, M. Rossi. Le pape le reconnut, l'appela, et, lui prenant affectueusement les mains, lui adressa les plus bienveillantes et les plus flatteuses paroles.

Témoin plus tard d'une sinistre scène, Rome a vu M. Rossi tomber sanglant sur les marches de ce trône qu'en vain il a voulu couvrir de son corps. Le gouvernement représenté alors par M. Rossi a-t-il lui-même, jusqu'au jour de sa chute, fait un instant défaut à la cause italienne libérale et modérée qu'au lendemain de son élection l'auguste pontife plaçait ainsi sous le patronage de la France? On va en juger.

Ce serait se faire une très incomplète et très fausse idée du mouvement qui, à Rome et dans le reste de l'Italie, agitait les esprits à l'avénement de Pie IX, que de le confondre, soit avec l'effervescence révolutionnaire excitée par la première invasion de nos armées républicaines, soit avec les agitations constitutionnelles de 1820, soit enfin avec les tentatives insurrectionnelles de 1831 et 1833. Il y aurait dans ce jugement autant d'injustice que de légèreté. Il est vrai, les anciennes fautes ne furent pas jusqu'au bout évitées; mais, si les dernières scènes qu'il va nous falloir raconter, si le dénoûment fatal ne rappellent que trop un désastreux passé, hâtons-nous de le dire, l'origine et les débuts furent différens et plus heureux. En 1796, les idées politiques et philosophiques du XVIII[e] siècle, franchissant pour la première fois les cimes des Alpes avec les soldats de Montenotte et d'Arcole, n'apparurent guère aux populations que comme autant de machines de guerre dirigées contre les souverains du pays, contre la noblesse et contre le clergé. Comprises à peine par les rares lecteurs de Voltaire et de Rousseau, et par les adeptes peu nombreux des économistes italiens du dernier siècle, ces modernes théories ne pénétrèrent jamais bien avant. Enseignées par de sceptiques vainqueurs, elles blessaient à la fois la conscience religieuse et la fierté nationale des vaincus. Si les classes moyennes se sont plus tard réconciliées avec ces mêmes institutions, c'est que, relevées par elles de leur condition inférieure, placées sous l'administration régulière de Murat à Naples, d'Eugène à Milan, mises directement, à Rome et à Turin, sous la tutelle éclairée des préfets de l'empire, elles comprirent à la longue le surcroît de bien-être et de considération qu'elles en pouvaient tirer. Moins sensibles à ces avantages, ou mécontentes de les devoir à la domination étrangère, les classes inférieures demeurèrent toujours ou profondément indifférentes ou sourdement hostiles au régime venu de l'étranger. Les importations constitutionnelles essayées en 1820 et 1821 ne furent pas mieux goûtées de la population, et les mouvemens insurrectionnels tentés à Bologne et à Ancône n'eurent pas, pour la même cause, plus de succès auprès du peuple des campagnes. Par leur inertie, les masses italiennes déjouèrent successi-

vement les efforts de ceux qui tantôt cherchèrent à leur imposer la civilisation par la conquête, tantôt voulurent proposer à leur imitation la constitution radicale de l'Espagne ou la charte libérale de la France. Chose singulière, précisément au moment où, abattus par tant de désappointemens et de revers, réduits à s'exiler au loin et à refouler au fond de leur cœur les sentimens de toute leur vie, les vétérans de la cause libérale renonçaient enfin à leurs tentatives impuissantes et désespéraient entre eux de l'avenir de leur pays, une secousse inattendue vint secouer l'universelle apathie. Ce ne fut point du sein des conciliabules tenus au dehors par les réfugiés italiens, ni des profondeurs des sociétés secrètes que partit l'appel auquel, pour la première fois, l'Italie entière devait répondre. Des hommes qui n'avaient jamais conspiré, qui faisaient profession d'obéir aux lois de leur pays, de respecter les souverains légitimes, des écrivains qu'aucune gloire n'entourait encore, simples gentilshommes tenus à l'écart des affaires publiques, prêtres modestes relégués dans les coins obscurs du sacerdoce, surent trouver tout à coup les accens qui allaient réveiller enfin tout un peuple endormi.

Il faut avoir vécu en Italie de 1840 à 1846 pour savoir l'effet prodigieux produit par les publications de M. le comte de Balbo, de M. le marquis d'Azeglio, de M. l'abbé Gioberti. Qu'y avait-il donc de si nouveau dans leurs écrits qui pût si fort frapper et émouvoir les esprits? Une seule chose, mais une chose éternellement nouvelle et saisissante; nouvelle et saisissante surtout pour qui a désappris de l'entendre : la vérité. Dans un langage vrai, précis, non dépourvu d'une certaine émotion contenue, MM. de Balbo et d'Azeglio, M. l'abbé Gioberti, faisaient entendre aux Italiens la vérité sur la nécessité d'une prompte transformation politique, la vérité sur les difficultés d'une pareille entreprise, la vérité sur les seuls moyens qu'il y eût selon eux de la conduire à bonne fin. En conviant leurs concitoyens à cette œuvre toute patriotique, les publicistes que je viens de nommer ne leur proposaient pas d'y procéder par la précipitation et par la violence. Non-seulement leur point de départ était tout autre que celui de leurs devanciers, mais ils ne craignaient pas de rompre ostensiblement avec eux, et de marquer, dès le début, la différence des doctrines. Au long cri de guerre poussé par la vieille école révolutionnaire, ils substituaient un incessant appel à la concorde. Bien loin de prêcher la révolte contre les princes, la haine contre le clergé, à mille lieues de vouloir semer l'ombrage entre les classes de la société et l'antagonisme entre les cités italiennes, sources anciennes de divisions et de ruines, ils conseillaient aux souverains la confiance dans leurs sujets, aux sujets l'affection pour leurs dynasties nationales, à chacun le respect des antiques croyances, l'oubli des étroites rivalités locales; ramenant tous leurs efforts à un

seul but : l'union en un grand parti des forces de tous les états indépendans de la péninsule. Il est triste aujourd'hui, utile cependant de rappeler ces sages avis trop oubliés de ceux qui les avaient reçus avec tant d'enthousiasme, et quelquefois de ceux-là même qui les avaient donnés avec le plus de talent et d'autorité. « Que l'on ne me dise pas, écrivait M. le comte César de Balbo en 1843, que les rebelles heureux fondent des droits nouveaux, de nouvelles légalités. Cela est vrai, mais à la condition d'être heureux. S'ils ne le sont pas, et jusqu'à ce qu'ils le soient, ce sont des rebelles; ils ont contre eux tous les gens de bien, nationaux et étrangers. Au contraire, ceux qui, dans une entreprise bonne en soi, suivent le droit actuel, la légalité, la légitimité (tous mots synonymes), unissent la bonté de la fin à la bonté des moyens. Ils ont pour eux leur conscience libre de tous remords, ce qui est une première force; ils ont aussi pour eux les gens de bien et l'opinion publique, ce qui est aussi une grande force; ils ne dépendent pas du hasard, ils peuvent attendre l'occasion, ce qui de toutes les forces est la plus grande dans une entreprise ardue et de longue haleine.... La France et l'Espagne nous ont fourni de terribles exemples, sans compter quelques petits exemples italiens. La première vertu nécessaire aux gouvernemens représentatifs, c'est la fermeté; la seconde, la tolérance mutuelle. Ces vertus sont-elles les nôtres? Mais, dira-t-on, si nous ne les avons pas, nous les acquerrons. C'est fort bien; mais n'est-il pas fâcheux que cette éducation doive se faire durant l'entreprise d'indépendance (1)? » Dans un petit écrit qui causa la plus grande sensation en Italie, M. le marquis d'Azeglio posait ces mêmes questions, et les décidait avec une raison égale. La position de cet écrivain était plus délicate encore, car son livre publié en 1846 avait pour but de faire connaître et d'apprécier les circonstances de l'insurrection récente de Rimini, insurrection d'origine assez singulière, mais qui, dans ses proclamations, avait arboré le drapeau modéré. « C'est une œuvre grave, disait M. d'Azeglio, voire même la plus grave qu'un homme puisse entreprendre, que de précipiter son pays dans la voie sanglante des révolutions; car, une fois lancé, il devient difficile, sinon impossible, de fixer précisément la limite entre le juste et l'injuste, entre ce qui est utile ou funeste. On peut être conduit aux actions les plus généreuses, les plus grandes, ou bien entraîné vers les plus fatales erreurs. On peut devenir l'occasion de biens ou de maux immenses, rencontrer la gloire ou l'infamie, devenir la cause du salut ou de la ruine d'un peuple entier.

« Se jeter de sa propre autorité dans une telle entreprise, y mettre la main et lui donner le branle, peut être le comble du courage, ou de

(1) *Delle Speranze d'Italia*, cap. VI. (Capo di Lago, 1843.)

la témérité, ou de la folie, mais c'est toujours un acte redoutable pour quiconque a souci de la justice, du bien de la patrie, du sort des autres hommes, de sa propre renommée et de celle de son pays. Tenter une révolution, c'est se constituer souverain arbitre de la volonté, de la propriété, de la vie d'un nombre indéfini de ses semblables. Le plus souvent ceux qui décident d'employer à l'exécution de leurs propres fins les biens les plus précieux, les droits les plus sacrés de leurs concitoyens, le font sans leur consentement, sans droit aucun, sans avoir été autorisés ni choisis. Qu'ils soient plusieurs au lieu d'un, cela ne change rien à la question, la responsabilité devient commune au lieu de rester individuelle. Maintenant, celui ou ceux qui disposent de la propriété d'autrui sans l'aveu des vrais et légaux possesseurs sont bénis s'ils l'améliorent; s'ils la détériorent, ils seront maudits et avec raison; car l'incapacité sert d'excuse à ceux que d'autres ont choisis, mais nullement à qui s'est choisi lui-même.... Dans les affaires d'état, il faut éviter les brusques transitions. Il est facile de proclamer des monarchies, des républiques, des constitutions; mais il n'est donné à personne de rendre des populations monarchiques, constitutionnelles ou républicaines, si elles ne le sont ni par leurs mœurs ni par leurs opinions. Toutes les férocités de la terreur n'ont point fait des républicains des Français qui ne l'étaient point. Les imitations des constitutions étrangères importées en Italie en 1821 n'ont pas rendu constitutionnels les Italiens, qui eux non plus ne l'étaient pas alors.... L'art de mûrir ses desseins et d'en préparer la réussite, l'art de construire l'édifice pierre par pierre, en commençant par où il faut commencer, c'est-à-dire par la fondation, est un art que nous ignorons nous autres Italiens, et sans lui cependant on ne fait rien, nous l'avons appris à nos dépens. Nous avons jusqu'à présent ressemblé à ce maître inexpérimenté de fiers et impétueux coursiers qui, sans prendre le temps de les atteler, sans se soucier d'ajuster ni les traits ni les rênes, fouette comme un fou, et, à peine lancé, se précipite et se rompt le cou.... Protester contre l'injustice, contre toutes les injustices ouvertement, publiquement, de toutes les manières, et dans toutes les occasions possibles, est, à mon avis, le procédé le plus nécessaire à l'époque où nous nous trouvons, et, quant à présent, le mode d'action le plus utile et le plus puissant. Point de protestation à main armée, comme à Rimini. Pour protester ainsi, il faudrait en Italie une bonne position militaire, deux cent mille hommes et deux cents canons en ligne de bataille. A réunir quelques rares baïonnettes, on s'attire la risée de l'Europe. Des armées faibles et peu nombreuses ne suffisent pas à donner l'autorité de la force; elles ôtent, ou du moins elles diminuent celle de la raison. La plus grande force d'une protestation, c'est d'être rigoureusement juste et de s'interdire rigoureusement la violence. Quand, chez une nation,

tout le monde reconnaît la justice d'une chose et la veut, cette chose est faite. En Italie, la grande œuvre de notre régénération se peut conduire les mains dans les poches (1). »

Ces invitations, si modérées, si fermes cependant, n'étaient pas les seules adressées aux peuples italiens. Avant les ouvrages de MM. de Balbo et d'Azeglio avait paru le livre de M. l'abbé Gioberti, intitulé : *del Primato civile et morale d'Italia*. Si, dans quelques parties de cet ouvrage, l'auteur avait critiqué sévèrement l'administration temporelle de Grégoire, il avait du moins montré pour le pouvoir du saint-siége la plus respectueuse déférence; il avait comme mis à l'avance sous l'égide du père commun des fidèles les libertés et l'indépendance futures de l'Italie. Tous ces écrits, moitié défendus, moitié tolérés par les polices italiennes, étaient recherchés avec avidité; ils avaient inondé toutes les villes, et, de proche en proche, ils étaient passés jusqu'aux mains des plus pauvres citoyens. Les membres du clergé n'étaient pas eux-mêmes les agens les moins actifs de cette propagande nouvelle. Les Ventura, les Mazzani, les Galuzzi, prédicateurs célèbres et populaires, avaient levé du haut de la chaire l'espèce d'interdit religieux qui avait jusqu'alors frappé les idées libérales. Si le bruit un instant répandu de l'élévation du cardinal Gizzi au pontificat avait été accueilli avec faveur, si les Romains applaudirent plus tard à son installation au poste de secrétaire d'état, c'est qu'il avait été nommé avec éloge dans le livre de M. d'Azeglio, c'est qu'il passait, à bon droit, pour un des membres du sacré collége les plus éclairés et les plus décidés à travailler efficacement à la grande alliance du catholicisme et de la liberté. Ces faits suffisent sans doute à expliquer et les transports de la multitude et les espérances des hommes plus réfléchis qui assistaient à l'avénement de Pie IX. Qui ne se serait figuré l'avenir paisible, en voyant chez le souverain tant de bonne volonté, chez les sujets tant d'affection et de si faibles exigences! Se penchant à l'oreille du représentant de la France, le cardinal Ferretti, ami et parent du nouveau pape, avait pu lui dire, avec une confiance trop naturelle en un pareil instant : « Soyez tranquille, monsieur l'ambassadeur, nous aurons les chemins de fer et l'amnistie, et tout ira bien. »

L'amnistie fut l'œuvre personnelle du pape. Publiée un mois après son élection, elle donnait la mesure de la clémence infinie du nouveau pontife. Les portes de la patrie étaient rouvertes à plus de quinze cents exilés. Il n'était pas immédiatement prononcé sur le sort d'un petit nombre de coupables, mais tout espoir était loin de leur être interdit. Le préambule du décret, écrit en entier, disait-on, de la main de Pie IX, était d'un esprit large et généreux. La veille, l'am-

(1) *Degli ultimi Casi di Romagna, di Massimo d'Azeglio.* (Capo di Lago, 1846.)

bassade de France avait été avertie de l'usage que le saint père allait faire de son omnipotence; le 16 au matin, elle reçut copie du décret lui-même; l'après-midi, il était affiché sur tous les murs. Quelle explosion de joie, quel épanchement de reconnaissance suivirent cette lecture, cela est impossible à raconter. En un clin d'œil, l'heureuse nouvelle fut répandue dans la ville : toutes les maisons vidèrent leurs habitans dans les rues et sur les places publiques; puis tout à coup, avant qu'aucun mot d'ordre n'eût été donné, par un mouvement irréfléchi, partirent des différens quartiers de Rome d'interminables processions d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfans, nationaux, étrangers, gens de toutes classes et de toutes professions, qui, sans chefs, mais avec un ordre admirable, vinrent apporter au saint père le témoignage spontané de la gratitude publique. Deux fois en peu d'heures, la vaste place du Quirinal avait été envahie, et à cette foule charmée, deux fois déjà, avant la fin du jour, Pie IX avait donné sa bénédiction. Cependant les habitans les plus éloignés n'avaient pu arriver encore. Une dernière bande, la plus nombreuse de toutes, ne déboucha sur la place qu'après la tombée de la nuit. Le pape était rentré dans ses appartemens : toutes les fenêtres du palais étaient déjà fermées. Contrairement à l'étiquette, qui ne veut point que les papes se laissent voir après le coucher du soleil, Pie IX consentirait-il à paraître une fois encore au balcon et à recevoir ce dernier hommage de ses sujets? L'anxiété était grande dans la foule. Cependant, si le pape n'eût point paru, nul doute, écrivait M. Rossi, que cette multitude ne se fût écoulée en silence. Mais laissons-le raconter lui-même la scène dont il fut témoin.

« Rome, 18 juillet.

« ... Tout à coup les applaudissemens redoublent; je n'en comprenais pas la raison, lorsque quelqu'un me fit remarquer la lumière qui perçait à travers les persiennes, à l'extrémité de la façade du palais pontifical. Le peuple avait compris que le saint père traversait l'appartement pour se rendre au balcon.

« Bientôt, en effet, le balcon s'entr'ouvrit, et le saint père, en robe blanche et mantelet rouge, apparut au milieu des flambeaux. Que votre excellence se représente une place magnifique, une nuit d'été, le ciel de Rome, un peuple immense, ému de reconnaissance, pleurant de joie, et recevant avec amour et respect la bénédiction de son pasteur et de son prince, et elle ne sera pas étonnée si j'ajoute que nous avons partagé l'émotion générale et placé ce spectacle au-dessus de tout ce que Rome nous avait offert jusqu'ici. Ainsi que je l'avais prévu, aussitôt que la fenêtre s'est fermée, la foule s'est écoulée paisiblement dans un parfait silence. On aurait dit un peuple de muets, c'était un peuple satisfait. »

Appréciant ensuite dans la même dépêche la valeur de l'acte dont il venait de raconter les merveilleux effets, l'ambassadeur de France ajoutait :

« L'amnistie n'est pas tout, mais c'est un grand pas de fait. J'espère que le nouveau sillon est ouvert, et que le saint père saura le continuer, malgré tous les obstacles qu'on ne manquera pas de lui opposer. »

Les obstacles que prévoyait M. Rossi ne tardèrent pas à apparaître. Ces obstacles ne vinrent pas seulement de l'inexpérience des hommes chargés de présider à la refonte totale d'une antique et détestable administration, ils naquirent surtout de la mauvaise volonté des agens inférieurs, fonctionnaires de tous les rangs, employés de tous les degrés, tous également intéressés au maintien des abus qu'il s'agissait de détruire. Pour triompher de tant de sourdes résistances, il aurait fallu renouveler la plus grande portion du personnel, ou tout au moins, par quelques éclatans exemples faits avec discernement, témoigner de la ferme intention où était le gouvernement de ne point se laisser détourner de la route qu'il s'était tracée. Malheureusement la même bonté d'ame qui avait rendu si facile au pape l'octroi d'une large amnistie lui rendait pénible l'emploi des mesures de rigueur. Il lui semblait dur de congédier sans pension une foule de salariés dont la coopération était inutile, sinon contraire, à l'accomplissement des réformes projetées; en les pensionnant aux frais de l'état, Pie IX craignait d'imposer une charge trop lourde à ses finances. Chacun de ceux qu'il aurait fallu sacrifier ne manquait pas d'ailleurs de puissans protecteurs. Parmi les membres du sacré collége, beaucoup, qui n'osaient s'opposer de front à des mesures jouissant alors de la faveur générale, arrivaient au même résultat en appuyant de leur crédit des personnages dont la présence aux affaires leur garantissait suffisamment le maintien de l'ancien état des choses. Fort de ses bonnes intentions qui n'avaient point changé, assuré de l'affection enthousiaste de ses sujets, Pie IX ajourna la solution de difficultés qu'il lui coûtait de trancher. Ces retards eurent non-seulement pour résultat de faire perdre un temps précieux, mais de compliquer les embarras mêmes qu'il souhaitait éviter. En effet, tandis que les partisans du régime ancien se flattaient d'arriver ainsi à leurs fins par des voies détournées, les esprits ardens s'aigrissaient, les hommes rassis commençaient eux-mêmes à s'inquiéter, et la popularité de Pie IX recevait une première atteinte. Le 7 novembre, le saint père, s'étant rendu à l'église de Saint-Charles-Borromée, fut accueilli par la multitude avec une froideur marquée qui l'attrista visiblement. Dans la même journée, survint la nouvelle de quelques troubles fâcheux dans les provinces. Pie IX et le cardinal secrétaire d'état Gizzi furent très émus. Le lendemain, 8 novembre, parurent plusieurs décrets instituant trois commissions, composées de prélats et de laïques, et chargées de donner leur avis: la première, sur la réforme de la procédure criminelle et civile; la deuxième, sur l'amélioration du système municipal, et la troisième, sur la répression du

vagabondage. La publication des nouveaux décrets suffit à réchauffer pour quelque temps l'enthousiasme attiédi.

Notre représentant à Rome avait trop de sagacité pour n'être point effrayé, dès le début, de la tournure que prenaient les relations du souverain et de ses sujets. Faire attendre des réformes sages et désirées assez long-temps pour provoquer l'impatience des masses, puis, au premier symptôme de mécontentement, à la première émotion populaire, les concéder précipitamment, paraissait à M. Rossi la plus détestable des combinaisons. Autorisé par les instructions du ministère français, il crut devoir apporter au gouvernement romain le secours de sa précieuse expérience. Que n'a-t-on pas dit sur les conseils rétrogrades que le cabinet du 29 octobre avait voulu faire accepter à la cour de Rome, sur l'opposition incessante de l'ambassade de France aux desseins libéraux du saint père! On va voir combien cette assertion était loin de la vérité. C'est un spectacle curieux et instructif que celui que donnait notre ambassadeur à Rome, ne perdant pas une occasion de signaler à l'avance les dangers contre lesquels, à peu de jours de distance, l'administration du pape ne manquait jamais de venir se heurter; indiquant précisément, au moment où elles étaient opportunes, où elles auraient été reçues avec reconnaissance, des concessions que, plus tard, il fallait accorder sans bonne grace et sans profit. Depuis les derniers mois de 1846 jusqu'à la veille de la révolution de février, M. Rossi ne se lassa pas, chaque fois que son assistance fut réclamée, de faire entendre de si sages paroles qu'elles n'ont depuis, hélas! que trop ressemblé à des prophéties.

Voici ce qu'il écrivait, le 18 décembre 1846, en rendant compte d'une première conversation avec le saint père :

« ..... Votre sainteté, lui dis-je en terminant, a commencé un grand pontificat. Elle ne laissera pas, j'en suis certain, avorter une si belle œuvre Elle sait que nul n'y porte un intérêt plus vif que le roi, mon auguste souverain, et que son gouvernement. Notre politique est connue. Nous applaudissons hautement à tout ce qui consolide l'indépendance des états, la prospérité des nations, la paix du monde..... »

Puis il disait quelques lignes plus loin :

« ..... Qu'on ajoute à tout cela qu'après tout il n'y a rien de fait encore; qu'il n'y a eu jusqu'ici que des promesses, des projets et des commissions qui ne travaillent guère, et on ne sera pas surpris d'apprendre que le pays commence à se méfier et à s'irriter. Il n'accuse pas le pape de duplicité, mais il le suspecte de faiblesse..... Ce qu'il faut conclure de cet ensemble de faits, c'est qu'il importe plus que jamais de tranquilliser l'opinion, en lui montrant, par de sages mesures, que les promesses de sa sainteté n'ont pas été illusoires et que rien ne s'oppose à leur accomplissement. Aussi, j'ai, dans une nouvelle audience, répondu avec une entière franchise au saint père que tout retard dans

l'accomplissement des améliorations promises serait désormais une cause à peu près certaine de troubles; que si, au contraire, un commencement d'exécution venait rassurer les esprits, je ne doutais pas qu'on ne laissât au saint père tout le temps nécessaire pour procéder avec la lenteur et la maturité convenables. J'ajoutai que la création d'un gouvernement central et d'un cabinet me paraissait la mesure à la fois la plus urgente et la plus rassurante pour l'opinion (1). »

Au moment où M. Rossi traçait ce plan de conduite, aucune question dangereuse n'avait encore été soulevée à Rome. Les meneurs de l'opinion, préoccupés de réformes intérieures, administratives et financières, n'avaient point mis en avant des prétentions exagérées. Exécuté en temps opportun, un système de réformes partielles et successives aurait à peu près satisfait tout le monde. Il n'en fut pas long-temps ainsi. Vers la fin de l'année 1846, affluèrent à la fois les anciens condamnés politiques, amnistiés par le décret du 16 juillet, bon nombre d'Italiens que leurs opinions avaient jusqu'alors retenus hors de leur pays, et cette foule de visiteurs que l'hiver ne manque jamais d'attirer à Rome. L'influence des nouveaux arrivés ne tarda pas à se faire sentir. L'impulsion donnée aux esprits en fut non-seulement accélérée, mais profondément modifiée. Jusqu'alors, le mouvement réformateur, sorti, comme nous l'avons vu, des entrailles mêmes de l'Italie, était resté national, sans mélange d'élémens exotiques. Les étrangers, par leur manière quelque peu méprisante de parler des demi-concessions du pape; les réfugiés, par les habitudes d'opposition qu'ils avaient contractées dans la société des radicaux de France et d'Angleterre, par leurs tendances révolutionnaires, tournèrent peu à peu les yeux des Romains vers de nouvelles perspectives. Les exilés rentrés, tout en prodiguant à la personne même du saint pontife les témoignages d'une reconnaissance sans bornes, faisaient efforts pour lui imposer une politique qui ne pouvait être la sienne. Ils se montraient constamment hostiles aux opinions modérées. Avec cet instinct merveilleux qu'ont toujours les partis pour reconnaître leurs vrais et dangereux adversaires, ils s'attachèrent d'abord à ruiner, dans l'opinion publique, l'influence tutélaire que nous cherchions à exercer à Rome et à tourner vers l'Angleterre les regards des libéraux italiens. Un de leurs artifices ordinaires était de traduire et de répandre à profusion des articles du *Times*, dont les éloges exagérés contrastaient avec le ton moins bienveillant de quelques journaux français qui, à tort ou à raison, avaient eu le malheur de blesser profondément les susceptibilités italiennes. On ne parlait pas encore d'institutions constitutionnelles, dont nulle part, en Italie, le nom n'était alors ostensiblement prononcé; mais on

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 18 décembre 1846.

soufflait à l'oreille du peuple les mots de liberté de la presse, de garde civique, de représentation provinciale. Une fois en possession de ces puissans moyens d'action, on se sentait sûr d'obtenir promptement le reste. Mais comment arracher au pape des concessions si décisives? Pour gagner un point si important, rien ne coûta aux nouveaux meneurs. Ils employèrent tout à la fois l'extrême adulation ou une intimidation à peine déguisée.

Les manifestations populaires changèrent soudain de nature; elles cessèrent d'être l'expression instantanée, vive et naturelle de l'opinion publique. Concertées entre un petit nombre de personnes qui s'étaient donné pour mission de conduire le gouvernement de sa sainteté à un but dont elles ne disaient le secret à personne, ces *dimostrazioni in piazza* (c'était leur nom reçu à Rome) étaient tantôt enthousiastes et bruyantes quand on avait tiré du saint père l'octroi de quelques mesures populaires; froides et presque menaçantes quand on le soupçonnait de vouloir céder à l'influence des rétrogrades, parmi lesquels ne manquait jamais de figurer en première ligne le représentant du gouvernement français, car le gouvernement français s'opposait seul aux velléités libérales de Pie IX! Tel était le mot d'ordre donné par les habiles du parti révolutionnaire, mot d'ordre trop fidèlement reçu, non-seulement par la population égarée des états romains, non-seulement par toute l'opposition française, mais par une portion trop considérable des hauts dignitaires et des membres les plus respectables du clergé et du parti catholique de France.

Que faisait alors celui que tant de correspondances erronées représentaient comme s'efforçant d'entraver, par ses objections, la marche libérale du gouvernement romain? Dans une conférence avec le pape et le cardinal Gizzi, il exposait de nouveau avec insistance le danger des attermoiemens et l'état d'inquiétude fâcheuse où on laissait les esprits. Il indiquait avec une précision nouvelle les remèdes applicables à la situation.

« 1° Donner dans les états pontificaux une satisfaction large et loyale au parti réformateur;

2° Éclairer et contenir le parti national, en lui faisant comprendre que l'impatience pourrait le perdre.

Ce double travail me paraissait *facile au pape*, dont on n'attendait que des réformes modérées, et désormais pratiquées dans presque tous les états européens, constitutionnels ou non; au pape qui peut s'adresser, avec autorité même, aux consciences dans ses états, et hors de ses états par des voies dont ne dispose pas un prince laïque; *conforme* à notre *politique* qui désire les réformes, sans troubles néanmoins pour la paix du monde et tout en laissant au temps ses droits; *honnête et utile en soi à l'Italie*, qui, plus développée sans doute qu'elle ne l'était il y a vingt ans, n'est pas en état cependant de tenter de grandes et puis-

santes aventures. Elle a devant elle deux voies, dont l'une, couverte de piéges et d'écueils, borde un abîme; dont l'autre, longue, il est vrai, mais facile, paraît conduire infailliblement au but. Qu'importe, s'il n'est pas atteint de notre vivant!... On a gaspillé une situation unique. Jamais prince ne s'est trouvé plus maître de toutes choses que Pie IX dans les premiers mois de son pontificat. Tout ce qu'il aurait fait aurait été accueilli avec enthousiasme. C'est pour cela que je disais : Fixez donc les remises que vous voulez; mais, au nom de Dieu! fixez-les, et exécutez sans retard votre pensée (1). »

Le gouvernement du saint père était loin de dédaigner ces utiles avertissemens; il remerciait avec effusion l'ambassadeur, mais il n'osait pratiquer une politique si hardie. Les scrupules du chef de la religion ne contribuaient pas peu à contenir dans Pie IX les tendances du prince libéral. Effrayé des pas déjà faits, de ceux qu'on lui demandait de faire encore, le saint père fit paraître le *motu proprio* du 12 juin, bientôt suivi de la notification du 22. Ces deux pièces témoignaient des doutes dont sa conscience était agitée. Dans la notification, après avoir rappelé ce que le pape avait fait, commencé ou promis pour la réforme du gouvernement temporel de ses états, après avoir répété que le saint père était fermement décidé à s'occuper de l'amélioration successive de toutes les branches de l'administration, le cardinal secrétaire d'état ajoutait que sa sainteté était également résolue à ne pas sortir des limites que lui prescrivaient les conditions essentielles à la souveraineté temporelle du chef de l'église, et à conserver intact le dépôt qui lui avait été confié. « Le saint père, ajoutait-il, n'a pu en conséquence remarquer sans douleur les doctrines et les menées de quelques esprits agités, qui voudraient faire prévaloir auprès du pouvoir des maximes trop contraires au caractère élevé et pacifique du vicaire de Jésus-Christ, et faire renaître dans les populations des désirs et des espérances incompatibles avec l'établissement pontifical.»

Par ces proclamations inattendues, le gouvernement pontifical s'exposait de gaieté de cœur au danger que M. Rossi lui avait tant de fois signalé. Les paroles sévères et d'ailleurs bien méritées adressées aux exaltés excitaient leur colère, mais c'était mal prendre son temps, de leur jeter cette sorte de défi avant d'avoir, par aucune réforme accomplie ou en voie sérieuse d'exécution, rallié autour de soi les forces du parti modéré, laissé ainsi dans l'ignorance sur les intentions réelles du saint père. Pareille faute fut habilement mise à profit par les malintentionnés. Le pape fut représenté comme ayant passé entièrement sous le joug des partisans de l'ancien régime. Une consigne merveilleusement suivie interdit de se porter sur le passage de ce souverain, naguère salué de tant d'acclamations. Les têtes s'inclinaient encore respectueusement, mais froidement. Il n'y avait plus que tristesse et

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 28 juillet.

reproches sur tous les visages. A ces symptômes, dont le cœur du saint père souffrit cruellement, le gouvernement du saint-siége comprit son erreur; il lui fallut la racheter. Pour regagner sa popularité perdue, il annonça que l'on allait procéder à l'organisation de la garde civique et à l'installation d'une municipalité romaine. Quelques jours plus tôt, une seule de ces mesures eût complétement contenté l'opinion publique; à elles deux, elles suffirent à peine à ramener un peu de calme dans les esprits.

Cependant une journée s'approchait que tous les bons citoyens redoutaient. Il avait été convenu de donner une grande fête au pape le 16 juillet, jour anniversaire de l'amnistie, et chacun savait que les fauteurs ordinaires de troubles comptaient tirer grand parti de cette manifestation, qui, par le nombre des personnes, devait dépasser toutes celles qui l'avaient précédée. En effet, la veille, quand tout était à peu près disposé pour la solennité, des bruits étranges, précurseurs ordinaires des grandes commotions populaires, coururent la ville. Des écrits à la main, placardés sur les murs, annonçaient au peuple que la faction dite rétrograde avait choisi le jour de la fête pour provoquer une rixe sanglante entre le peuple et les troupes pontificales. On allait jusqu'à désigner le nom des prétendus conspirateurs, parmi lesquels on citait le cardinal Lambruschini, le colonel et le lieutenant-colonel des carabiniers, et jusqu'au gouverneur même de la ville de Rome, monseigneur Grassellini. L'animation était excessive dans tous les esprits, la terreur vive chez tous les honnêtes gens; il n'y avait pas de temps à perdre. Heureusement le parti modéré sut se mettre hardiment et habilement en avant. La garde nationale non encore organisée se constitua elle-même immédiatement. Les hommes les plus considérables de Rome, les membres principaux de la noblesse, se mirent à la tête du mouvement. Les Rospigliosi, Rignano, Borghese, Aldobrandini, Piombino, ouvrirent les vastes rez-de-chaussée de leurs palais aux bataillons de cette milice improvisée, et en acceptèrent le commandement. Le duc de Rignano (le même qui joua depuis un rôle important dans le cabinet romain qui précéda M. Rossi) rédigea et persuada, non sans peine, aux meneurs populaires de signer une pétition qui demandait au saint père la remise de la fête. Une fois les premiers noms apposés, la pétition fut à l'instant couverte de milliers de signatures. En même temps, parmi les personnes accusées de complot, les unes prenaient la fuite, les autres venaient se constituer elles-mêmes prisonnières aux mains de la garde civique, plusieurs étaient arrêtées et gardées à vue dans les corps de garde établis à chaque coin de rue. C'était peut-être le seul moyen de leur sauver la vie. Ainsi furent évités les désordres que l'on avait tant appréhendés; mais, il faut le dire, si la journée avait été bonne pour le parti des gens d'ordre,

qui, cette fois, sut se produire avec à-propos et énergie, elle n'avait pas été mauvaise non plus pour les révolutionnaires. La police de la ville avait été violemment retirée des mains de l'administration, la force armée mise en suspicion, les pouvoirs de l'autorité transportés aux mains des chefs de la garde civique et partout exercés sans contrôle, suivant les inspirations de la multitude. Depuis la démission du cardinal Gizzi, donnée le 16, jusqu'à l'arrivée du cardinal Ferretti (26 juillet), Rome avait été à la lettre dix jours sans gouvernement.

Dans ce peu de temps, la situation était devenue révolutionnaire.

Aux yeux de M. Rossi, le péril était extrême; il n'attendit pas l'arrivée du nouveau secrétaire d'état pour ouvrir les yeux des conseillers du saint père. Voici dans quels termes s'exprima l'organe de ce gouvernement que les partis exaltés accusaient de favoriser les vœux des rétrogrades :

« Je me rendis hier à la chancellerie d'état; je trouvai monseigneur Corboli assez ému. Je lui dis sans détour que je ne voulais pas revenir sur le passé, que je ne voulais pas rechercher s'il n'eût pas été facile de prévenir ce qui arrive, qu'alors on avait devant soi des mois, qu'on n'avait plus aujourd'hui que des jours, des heures peut-être; que la révolution était commencée, qu'il ne s'agissait plus aujourd'hui de la prévenir, mais de la gouverner, de la circonscrire, de l'arrêter; que, si on y apportait les mêmes lenteurs, de bénigne qu'elle était, elle s'envenimerait bientôt; qu'il devait se persuader qu'en fait de révolution, nous en savions plus qu'eux, et qu'ils devaient croire à des experts qui sont en même temps leurs amis sincères et désintéressés; qu'il fallait absolument faire, sans le moindre délai, deux choses : réaliser les promesses faites et fonder un gouvernement solide; en d'autres termes, apaiser l'opinion qui n'est pas encore pervertie, et réprimer toute tentative de désordre. Le parti conservateur, dis-je, existe; il s'est montré actif, intelligent, dévoué; il faut à la fois le satisfaire et le gouverner.

« Il convint pleinement de ces idées, et il m'indiqua comme la mesure la plus urgente et la plus décisive l'appel des délégués des provinces. Soit, lui dis-je; je crois, en effet, la mesure fort bonne, si elle est bien conduite, s'il y a en même temps un gouvernement actif et qui sache rallier autour de lui les forces du pays; mais, encore une fois, la perte d'un jour peut être un mal irréparable.

« Quelques minutes après cette conversation, le nouveau secrétaire d'état, le cardinal Ferretti, s'installait au Quirinal, les délégués étaient appelés à Rome; le directeur de la police, monseigneur Grassellini, se retirait; il était remplacé par monseigneur Morandi (1). »

Mais M. Rossi n'était pas seul à porter ce jugement et à adresser des conseils aussi avisés.

« Il faut, écrivait M. Guizot à notre ambassadeur à Rome, il faut que le pape se décide nettement à faire toutes les réformes indispensables, à les faire com-

(1) Dépêche du 18 juillet. M. Rossi à M. Guizot.

reproches sur tous les visages. A ces symptômes, dont le cœur du saint père souffrit cruellement, le gouvernement du saint-siége comprit son erreur; il lui fallut la racheter. Pour regagner sa popularité perdue, il annonça que l'on allait procéder à l'organisation de la garde civique et à l'installation d'une municipalité romaine. Quelques jours plus tôt, une seule de ces mesures eût complétement contenté l'opinion publique; à elles deux, elles suffirent à peine à ramener un peu de calme dans les esprits.

Cependant une journée s'approchait que tous les bons citoyens redoutaient. Il avait été convenu de donner une grande fête au pape le 16 juillet, jour anniversaire de l'amnistie, et chacun savait que les fauteurs ordinaires de troubles comptaient tirer grand parti de cette manifestation, qui, par le nombre des personnes, devait dépasser toutes celles qui l'avaient précédée. En effet, la veille, quand tout était à peu près disposé pour la solennité, des bruits étranges, précurseurs ordinaires des grandes commotions populaires, coururent la ville. Des écrits à la main, placardés sur les murs, annonçaient au peuple que la faction dite rétrograde avait choisi le jour de la fête pour provoquer une rixe sanglante entre le peuple et les troupes pontificales. On allait jusqu'à désigner le nom des prétendus conspirateurs, parmi lesquels on citait le cardinal Lambruschini, le colonel et le lieutenant-colonel des carabiniers, et jusqu'au gouverneur même de la ville de Rome, monseigneur Grassellini. L'animation était excessive dans tous les esprits, la terreur vive chez tous les honnêtes gens; il n'y avait pas de temps à perdre. Heureusement le parti modéré sut se mettre hardiment et habilement en avant. La garde nationale non encore organisée se constitua elle-même immédiatement. Les hommes les plus considérables de Rome, les membres principaux de la noblesse, se mirent à la tête du mouvement. Les Rospigliosi, Rignano, Borghese, Aldobrandini, Piombino, ouvrirent les vastes rez-de-chaussée de leurs palais aux bataillons de cette milice improvisée, et en acceptèrent le commandement. Le duc de Rignano (le même qui joua depuis un rôle important dans le cabinet romain qui précéda M. Rossi) rédigea et persuada, non sans peine, aux meneurs populaires de signer une pétition qui demandait au saint père la remise de la fête. Une fois les premiers noms apposés, la pétition fut à l'instant couverte de milliers de signatures. En même temps, parmi les personnes accusées de complot, les unes prenaient la fuite, les autres venaient se constituer elles-mêmes prisonnières aux mains de la garde civique, plusieurs étaient arrêtées et gardées à vue dans les corps de garde établis à chaque coin de rue. C'était peut-être le seul moyen de leur sauver la vie. Ainsi furent évités les désordres que l'on avait tant appréhendés; mais, il faut le dire, si la journée avait été bonne pour le parti des gens d'ordre,

qui, cette fois, sut se produire avec à-propos et énergie, elle n'avait pas été mauvaise non plus pour les révolutionnaires. La police de la ville avait été violemment retirée des mains de l'administration, la force armée mise en suspicion, les pouvoirs de l'autorité transportés aux mains des chefs de la garde civique et partout exercés sans contrôle, suivant les inspirations de la multitude. Depuis la démission du cardinal Gizzi, donnée le 16, jusqu'à l'arrivée du cardinal Ferretti (26 juillet), Rome avait été à la lettre dix jours sans gouvernement.

Dans ce peu de temps, la situation était devenue révolutionnaire.

Aux yeux de M. Rossi, le péril était extrême; il n'attendit pas l'arrivée du nouveau secrétaire d'état pour ouvrir les yeux des conseillers du saint père. Voici dans quels termes s'exprima l'organe de ce gouvernement que les partis exaltés accusaient de favoriser les vœux des rétrogrades :

« Je me rendis hier à la chancellerie d'état; je trouvai monseigneur Corboli assez ému. Je lui dis sans détour que je ne voulais pas revenir sur le passé, que je ne voulais pas rechercher s'il n'eût pas été facile de prévenir ce qui arrive, qu'alors on avait devant soi des mois, qu'on n'avait plus aujourd'hui que des jours, des heures peut-être; que la révolution était commencée, qu'il ne s'agissait plus aujourd'hui de la prévenir, mais de la gouverner, de la circonscrire, de l'arrêter; que, si on y apportait les mêmes lenteurs, de bénigne qu'elle était, elle s'envenimerait bientôt; qu'il devait se persuader qu'en fait de révolution, nous en savions plus qu'eux, et qu'ils devaient croire à des experts qui sont en même temps leurs amis sincères et désintéressés; qu'il fallait absolument faire, sans le moindre délai, deux choses : réaliser les promesses faites et fonder un gouvernement solide; en d'autres termes, apaiser l'opinion qui n'est pas encore pervertie, et réprimer toute tentative de désordre. Le parti conservateur, dis-je, existe; il s'est montré actif, intelligent, dévoué; il faut à la fois le satisfaire et le gouverner.

« Il convint pleinement de ces idées, et il m'indiqua comme la mesure la plus urgente et la plus décisive l'appel des délégués des provinces. Soit, lui dis-je; je crois, en effet, la mesure fort bonne, si elle est bien conduite, s'il y a en même temps un gouvernement actif et qui sache rallier autour de lui les forces du pays; mais, encore une fois, la perte d'un jour peut être un mal irréparable.

« Quelques minutes après cette conversation, le nouveau secrétaire d'état, le cardinal Ferretti, s'installait au Quirinal, les délégués étaient appelés à Rome; le directeur de la police, monseigneur Grassellini, se retirait; il était remplacé par monseigneur Morandi (1). »

Mais M. Rossi n'était pas seul à porter ce jugement et à adresser des conseils aussi avisés.

« Il faut, écrivait M. Guizot à notre ambassadeur à Rome, il faut que le pape se décide nettement à faire toutes les réformes indispensables, à les faire com-

(1) Dépêche du 18 juillet. M. Rossi à M. Guizot.

plètes, et à rentrer ensuite dans son office de gouvernement, qui consiste à faire, suivant les lois établies, les affaires quotidiennes et permanentes de la société (1)... »

Dans une autre dépêche, le ministre des affaires étrangères entrait dans plus de détails :

« .... M. Rossi était prié de donner son avis personnel et précis sur ce qu'il y a à conserver ou à modifier dans les plans de 1831. Il doit garder soigneusement notre position et porter hautement notre drapeau, ne pas éviter cependant d'agir occasionnellement avec ses collègues du corps diplomatique. Les puissances étrangères, même l'Autriche, sont raisonnables. La nécessité leur déplaît; elles la reconnaissent le plus tard possible, mais enfin elles l'acceptent. Proclamons les nécessités quand elles se présentent; soyons-en les interprètes en Europe. C'est notre rôle. Personne n'est plus que M. Rossi en état de le remplir et d'en tirer parti....

« Ne nous faisons pas autres que nous ne sommes, mais ne nous isolons pas. Dans l'action concertée, c'est nous qui prévaudrons....

« En cas de danger matériel et d'appel à un secours étranger, que rien ne se fasse *sans nous*. Qu'on ne demande rien à personne sans nous le demander à nous, *au moins* en même temps; nous ne manquerons pas à nos amis (2). »

Le gouvernement français ne s'en tint pas à ces seules assurances. Par son empressement à mettre à la disposition du pape les armes demandées pour la garde civique de Rome, il mettait son honneur à prouver que, de sa part, un prompt et cordial appui ne manquerait jamais aux desseins libéraux du saint-siége. En annonçant un premier envoi de fusils, M. Guizot laissait voir de nouveau quelques inquiétudes au sujet de la marche hésitante du gouvernement pontifical. Il priait M. Rossi de faire tout ce qui dépendrait de lui par ses conversations, par ses conseils, pour aider à la formation d'un parti modéré. Il exprimait l'opinion que M. de Metternich n'interviendrait que s'il y était sollicité. Le cabinet de Vienne fera, ajoutait-il, des préparatifs de défense secrètement ou patemment, suivant le besoin ou le caprice du moment,mais il ne veut rien compromettre (3).

La nomination du nouveau secrétaire d'état avait été bien accueillie par la population. Esprit droit et ferme, le cardinal Ferretti était plus qu'un autre capable de parer aux dangers de la situation. Il s'y appliquait avec un degré de résolution et de prudence qui déjà relevait les espérances du parti modéré, lorsqu'un nouveau ferment de désordres, inconsidérément ajouté à tant d'autres, vint redoubler tout à coup l'émotion publique, tout compliquer à la fois et tout aigrir. En vertu d'une clause des traités de 1815, l'Autriche avait droit de garnison *dans*

(1) Dépêche du 21 juillet. M. Guizot à M. Rossi.

(2) Instructions particulières à M. Rossi, juillet 1847.

(3) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi, 28 juillet 1846.

la place de Ferrare. L'exercice de ce droit avait dès le début donné lieu à quelques contestations de chancellerie entre le saint-siége et la cour de Vienne. Par le mot place, fallait-il entendre le château situé à peu près au centre de la ville, ou bien la ville elle-même? On s'était bientôt mis d'accord quant à la pratique. Les Autrichiens n'occupaient exclusivement que le château proprement dit, construction sans valeur, et possédaient dans l'intérieur de la ville plusieurs casernes qui logeaient l'excédant de troupes que le château ne pouvait contenir. La garde des barrières et des autres postes était restée aux troupes pontificales. Il était difficile que dans les circonstances présentes, depuis surtout la formation de la garde civique, un pareil état de choses n'amenât pas quelques occasions de conflit. Trop de gens se croyaient d'ailleurs intéressés à les faire naître. Des provocations ne tardèrent pas à être échangées entre les patrouilles autrichiennes et la garde civique de Ferrare. Quelques rixes individuelles troublèrent aussi de nuit la paix des rues. Il n'en fallut pas davantage au commandant des forces militaires de l'Autriche pour agir comme si la sûreté de la garnison autrichienne était compromise. Le 10 août, une division de troupes assez considérable passa le Pô, vint renforcer les bataillons qui occupaient la citadelle, prit position dans la ville, occupa les barrières et tous les postes qui jusqu'alors avaient été laissés sous le commandement des autorités. Après avoir protesté vivement, le cardinal légat de Ferrare avait dû céder et se soumettre. En aucun temps cette prise de possession, accomplie sans ménagement, avec grand fracas et une morgue insultante pour la susceptibilité italienne, ne serait passée inaperçue; mais, si l'on songe au milieu de quelles préoccupations la première nouvelle de l'occupation de la ville de Ferrare vint tomber à Rome, on pourra aisément se figurer quel surcroît de trouble elle y jeta. Toutes les imaginations y étaient encore échauffées par la découverte de la grande conspiration du 16 juillet. Aux yeux de la multitude, la coïncidence était frappante. Comment douter que l'invasion des états romains par les troupes impériales n'eût été combinée avec ce même parti qui avait inspiré le *motu proprio* de juin, et préparé l'affreux guet-apens si heureusement déjoué par l'héroïsme de la garde civique de Rome? Toutefois était-il possible, insinuaient perfidement les chefs du parti, que tant de trames eussent été entièrement dérobées à la connaissance du gouvernement? Combien n'y avait-il pas au sein même du gouvernement, dans le sacré collége, et tout autour du pape, d'agens avérés de l'Autriche! Mille rumeurs circulaient, l'animation était à son comble. Qu'allait faire le pape?

La brusque occupation sans concert préalable d'une ville importante de ses états avait froissé le saint père dans sa dignité de pontife, ayant droit à plus d'égards de la part d'une puissance catholique, et dans sa

juste susceptibilité de souverain temporel. En laissant même de côté la question résultant de l'interprétation des traités, il avait tout motif de protester contre le procédé employé. Le saint-siége protesta en effet en termes énergiques au double point de vue du droit et de la forme, et une soudaine et retentissante publicité fut donnée à cette protestation. En donnant ainsi carrière à leur sincère indignation, en cherchant à grandir plutôt qu'à diminuer les proportions du conflit survenu avec l'Autriche, les conseillers du pape ont-ils suivi les inspirations de la raison : ont-ils servi habilement les intérêts de leur souverain? Il est permis d'en douter aujourd'hui. S'ils s'étaient figuré donner le change à l'opinion publique, détourner l'attention des mesures administratives intérieures, et changer utilement pour Pie IX le rôle de pape réformateur contre celui de chef de la nationalité italienne, les événemens ne se sont que trop chargés de montrer la vanité de ces calculs En réalité, et quoi qu'il en soit des intentions, la direction des affaires passa à cette époque aux mains des exaltés. Forts de l'appui inattendu qu'ils trouvaient dans le gouvernement pontifical, exploitant l'exaltation causée, dans les populations des légations, par les préparatifs de défense militaire, ils poussèrent résolûment à la guerre contre l'Autriche. Le nouveau mot d'ordre partout répandu fut partout reçu avec enthousiasme. Au cri de *vivent les réformes!* poussé dans toutes les démonstrations populaires, vint s'ajouter cet autre cri plus populaire encore de *vive l'indépendance italienne!* De particulier aux états romains, le mouvement devint général; il gagna tous les autres états de la péninsule. Chaque jour se posait davantage ce que, dans la discussion de l'adresse de 1848, M. Cousin appelait la redoutable question du remaniement des territoires. Les populations entraînaient leurs gouvernemens à la remorque dans une voie fatale.

A Florence, une émotion assez grande était entretenue par le voisinage des troupes pontificales réunies à Forli. A Livourne, les esprits étaient plus montés encore; mais nulle part dans la Toscane des hommes pervers n'étaient encore parvenus à troubler le sens d'une population ordinairement paisible et confiante dans son souverain. En rendant plus douce la censure, qui n'avait jamais été bien sévère, en apportant quelque changement dans le personnel d'une administration dont la douceur était proverbiale, Léopold avait donné à l'opinion de ses peuples toute la satisfaction qu'ils réclamaient alors. D'ailleurs, quand surgissait la question de l'indépendance, ce n'était pas vers la Toscane, mais vers le Piémont et sur le roi Charles-Albert que se tournaient naturellement tous les regards.

Ceux-là même qui caressaient le plus étourdiment la chimère d'une croisade universelle contre la domination des Autrichiens en Italie, savaient parfaitement que toute tentative était insensée, toute réussite

impossible, si l'on ne pouvait compter sur le concours énergique de la petite, mais brave armée piémontaise. Que ferait Charles-Albert? Pourrait-on, à l'occasion, compter sur lui? Rien ne trahissait la détermination qu'il entendait prendre. L'envie de la pénétrer était si grande, qu'à défaut de plus sûrs indices on s'était attaché à des circonstances qui n'avaient peut-être pas toute la portée qu'on leur attribuait, mais qui n'en étaient pas moins soigneusement observées et commentées. MM. d'Azeglio et de Balbo étaient tous deux Piémontais. On avait remarqué avec joie que leurs livres étaient, sinon vendus publiquement à Turin, du moins à peu près tolérés par la police; on se les procurait assez aisément, *con cautela*. MM. de Balbo et d'Azeglio ne paraissaient pas être vus de trop mauvais œil à la cour; le fils de M. le comte de Balbo était premier aide-de-camp du roi. On disait avoir vu le livre de M. l'abbé Gioberti aux mains du souverain; il en avait, disait-on, parlé avec éloge. C'étaient d'heureux symptômes. L'attention publique se portait en même temps sur de plus graves sujets. Quelques difficultés commerciales s'étaient élevées entre les cabinets de Vienne et de Turin à propos des droits sur les vins et des approvisionnemens de sel que le Piémont allait chercher dans le Tésin. Les chancelleries de Vienne et de Turin s'étaient fait une guerre de tarif assez aigre; les gazettes officielles et censurées de Milan et de Turin avaient échangé l'une contre l'autre des récriminations assez vives. Tous les épisodes de cette controverse, dans laquelle l'administration sarde avait vigoureusement pris la défense du commerce national, avaient été suivis par les populations avec un vif intérêt. Au plus chaud de la querelle, le roi Charles-Albert, chose inusitée à Turin, avait été à plusieurs reprises salué par les acclamations de la multitude; mais ces manifestations avaient paru ne lui plaire qu'assez médiocrement, et le public s'en était bientôt abstenu. Il était rentré dans ses habitudes de circonspection et de silence, sans avoir oublié toutefois la cause qui l'en avait fait momentanément sortir. La confiance des Piémontais dans leur souverain s'était visiblement augmentée.

A Turin, le mouvement libéral dont Pie IX avait pris l'heureuse initiation n'avait pas eu le même retentissement que dans les autres cours d'Italie. Tant que la cause des réformes fut seule à l'ordre du jour, le public de cette ville, sinon l'élite de la société, demeura assez froid. On savait le gouvernement sérieusement engagé dans une lente refonte des parties défectueuses de l'administration; il ne se fit point d'effort pour hâter un travail qui demandait beaucoup d'études et dont on avait d'ailleurs déjà recueilli de premiers fruits; mais, sitôt qu'il fut question de nationalité, d'indépendance, de fédération italienne, d'un grand royaume à fonder dans le nord de l'Italie, ce fut autre chose. Il n'y avait pas un seul de ces mots qui ne trouvât son écho dans le cœur du

prince, aussi bien que dans celui du dernier de ses sujets. Ils y réveillaient cette profonde ambition nationale, fond même du caractère piémontais, qui est son honneur dans le présent, qui fera sa gloire peut-être dans l'avenir. Personne n'ignorait que monseigneur Corboli, arrivé de Rome à Turin depuis la nomination du cardinal Ferretti, négociait avec le gouvernement sarde une union douanière à laquelle tous les souverains d'Italie devaient être plus tard invités à prendre part. On se racontait avec satisfaction, à Turin, le bon accueil que l'administration avait fait à cette proposition du saint-siége. La joie publique fut plus vive et moins contenue quand on sut, après l'occupation de la ville de Ferrare, que le roi s'était exprimé, à ce sujet, en termes assez vifs sur le compte de l'Autriche. On citait, avec des commentaires infinis, les termes de deux billets qu'il aurait adressés à M. de Proni et à son secrétaire particulier, M. de Castagnette, et dans lesquels il parlait, disait-on, de tirer l'épée pour la sainte cause de l'Italie. Ces expressions furent vite répétées en Piémont, bientôt répandues dans l'Italie entière. Les esprits s'exaltaient de plus en plus.

C'est au plus fort de cette effervescence que le gouvernement français eut à prendre une décision sur l'incident de Ferrare. Il lui fallait parer à de nombreux dangers. Il avait à protéger l'Italie contre les colères de l'Autriche et ses velléités d'intimidation, à préserver les gouvernemens italiens contre leurs propres entraînemens, à empêcher que les conseils inconsidérés de l'Angleterre ne les fissent se méprendre sur le véritable état de l'Europe; c'est-à-dire qu'il devait agir à la fois en Autriche, en Italie et à Londres. C'est ce que fit aussitôt le ministre des affaires étrangères de France.

Il fallait avant tout obtenir de l'Autriche qu'elle fît cesser un état de choses qui n'avait aucun avantage pour elle et qui entretenait une si funeste agitation. Une lettre officielle, qui avait été adressée par le prince de Metternich à M. Appony, et qui avait été communiquée par cet ambassadeur à notre gouvernement, ne permettait pas à notre ministre de prêter au gouvernement autrichien tout le mauvais vouloir dont on le croyait généralement animé vis-à-vis du pape. Dans cette pièce, datée d'août 1847, le prince, après avoir parlé de sa vieille expérience, après avoir établi les conditions qui faisaient, selon lui, la prospérité des états, portait un jugement détaillé sur la situation du pape et des états romains. « Je ne doute pas, disait-il, des bonnes intentions du saint père; mais pourra-t-il ce qu'il veut? Les révolutionnaires, les malintentionnés sont là pour tirer un parti funeste des réformes bonnes en elles-mêmes, et que l'Autriche est d'ailleurs disposée à approuver, puisqu'elle les a conseillées elle-même en 1831. Ne voudra-t-on pas mener le pape plus loin? doit-il s'y laisser mener? le peut-il? La position de chef de la communion chrétienne lui laisse-t-elle,

comme à tout autre chef d'état, le droit de tout faire dans le temporel? Cela est plus que douteux. Qu'il ne se laisse pas séduire par les doctrines des Gioberti et Lamennais, qui lui prêchent de s'appuyer sur le parti démocratique des idées catholiques, c'est là une fausse et funeste force. Si le pape voulait y avoir recours, il exposerait l'Europe aux plus grands dangers qu'elle ait courus depuis la chute du trône de France.» Cette appréciation ne manquait ni de vérité ni de raison; elle n'indiquait pas non plus des dispositions d'esprit intraitables. Dans la négociation qu'il entama de concert avec le saint-siége pour obtenir que les choses fussent remises à Ferrare sur un pied peu différent de l'état antérieur, le gouvernement français n'eut qu'à se louer de l'esprit du cabinet de Vienne. Il réussit à concilier sans éclat les prétentions contraires. Ainsi fut peu à peu atténué, puis enfin terminé à la satisfaction des deux partis, un conflit qui avait failli ouvrir, un an plus tôt pour la malheureuse Italie, les abîmes où de plus imprudens amis l'ont depuis précipitée.

Le moins pressé n'était pas de calmer la juste irritation du saint-siége. M. Guizot se hâta d'approuver et le fond et la forme de la protestation du pape; il exprimait seulement, vu l'état des esprits, quelques doutes sur la convenance de la publicité donnée à cette pièce.

« ..... Ou l'Autriche veut intervenir, et alors il ne faut pas lui en fournir le prétexte, ou elle ne le veut pas, et alors il faut lui laisser les moyens d'arranger les affaires à l'amiable. Le pape est maître d'arranger cette affaire purement avec l'Autriche ou de demander la médiation d'une puissance, la France, ou de deux puissances, la France et l'Angleterre, ou des puissances signataires des traités de Vienne. Tous ces moyens nous conviennent. Que pense M. Rossi du point de droit? Il fait doute pour beaucoup de bons esprits...

« Il faut se garder, en Italie, de fonder des espérances sur une conflagration européenne. Cette illusion a déjà perdu et peut perdre encore la cause italienne. Que chacun fasse ses affaires à part, les Romains à Rome, les Toscans en Toscane, les Napolitains à Naples, et le succès alors est possible. En dehors du respect des traités existans, il n'y a pas de succès possible. Le triomphe des réformes partielles dans chaque état amènera plus tard le triomphe de la cause nationale italienne. Y viser aujourd'hui, c'est viser à une révolution en Italie et risquer une conflagration générale..... La flotte française reste à portée de la Méditerranée (1). »

Turin était le lieu où il était le plus urgent de garantir les esprits contre de dangereuses illusions. M. Guizot écrivait à notre chargé d'affaires :

« Les populations italiennes rêvent, pour leur patrie, des changemens qui ne pourraient s'accomplir que par le remaniement territorial et le bouleversement de l'ordre européen, c'est-à-dire par la guerre et les révolutions. Des hommes,

(1) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi.

même modérés, n'osent pas combattre ces idées, tout en les regardant comme impraticables, et peut-être les caressent eux-mêmes au fond de leur cœur avec une complaisance que leur raison désavoue, mais ne supprime pas. Plus d'une fois, déjà, l'Italie a compromis ses plus importans intérêts, même ses intérêts de progrès et de liberté, en plaçant ainsi ses espérances dans une conflagration européenne. Elle les compromettrait encore gravement en rentrant dans cette voie. Le gouvernement du roi se croirait coupable si, par ses démarches ou par ses paroles, il poussait l'Italie sur une telle pente, et il se fait un devoir de dire clairement, aux peuples comme aux gouvernemens italiens, ce qu'il regarde, pour eux, comme utile ou dangereux, possible ou chimérique. C'est là ce qui détermine et la réserve de son langage et le silence qu'il garde quelquefois. Appliquez-vous, monsieur, à éclairer, sur ces vrais motifs de notre conduite, tous ceux qui peuvent les méconnaître, et si vous ne réussissez pas à dissiper complétement une humeur qui prend sa source dans des illusions que nous ne voulons pas avoir le tort de flatter, puisque nous ne saurions nous y associer, ne leur laissez du moins aucun doute sur la sincérité et l'activité de notre politique dans la cause de l'indépendance des états italiens et des réformes régulières qui doivent assurer leurs progrès intérieurs sans compromettre leur sécurité (1). »

Enfin, la sollicitude éclairée du gouvernement français pour les gouvernemens et les peuples italiens avait dû se porter aussi d'un autre côté. Depuis que nous patronions en Italie la cause des réformes modérées, là, comme ailleurs, l'Angleterre s'était portée la tutrice des opinions ardentes. Exploitan la mauvaise humeur que causait à quelques patriotes inconsidérés notre refus de nous associer au projet extravagant d'une levée de boucliers contre l'Autriche, la plupart des agens consulaires et une foule d'agens obscurs plus ou moins avoués par lord Palmerston s'appliquaient à montrer l'Angleterre comme prête à saisir le rôle que la France, protectrice infidèle et liée, disaient-ils, par d'autres engagemens, n'osait jouer en Italie. Il était nécessaire que le cabinet anglais ne pût se méprendre sur la ligne de conduite vraiment libérale que nous entendions y suivre, et fût averti des maux qu'il risquait d'attirer sur un pays pour lequel ceux qui parlaient en son nom affichaient tant de sympathie.

Voici, sur ce sujet, un entretien dont l'ambassadeur de France à Londres crut devoir rendre compte à son gouvernement :

« Londres, 16 septembre, nº 78.

« .... Quelques momens de silence ont suivi cette première partie de notre conversation.

« Je l'ai rompu le premier.

« — Avez-vous, ai-je dit à lord Russell, quelques nouvelles d'Italie?

« — Non, mais je pense en avoir bientôt; lord Minto est parti pour Rome; il passera par Berne, et nous rendra compte de tout ce qu'il aura vu.

(1) M. Guizot à M. de Bourgoing, chargé d'affaires à Turin, 18 septembre 1847.

« — Je suis charmé que vous ayez fait choix pour cette exploration d'un homme aussi excellent, d'un homme d'un cœur aussi droit et d'un esprit aussi net. Il trouvera la question de la guerre civile ajournée à Berne, mais seulement ajournée....

« — Et Rome?

« — Au moment où j'ai quitté Paris, tout allait bien à Rome. Le pape, le parti modéré et le peuple marchaient en bonne intelligence. La garde civique était bien organisée et bien commandée. On paraissait d'accord sur les bases de la réforme du gouvernement pontifical, telles qu'elles sont posées dans le *memorandum* de 1831.

« — On nous écrit, en effet, que le pape, s'étant fait représenter ce *memorandum*, a trouvé qu'il répondait parfaitement à sa pensée.

« — Rien n'empêche le pape de procéder immédiatement à l'exécution, car, du côté des Autrichiens, il n'y a point d'opposition à attendre. Le *memorandum* a été signé par le gouvernement autrichien lui-même; d'ailleurs, M. de Metternich est trop sensé pour vouloir faire violence au pape et prendre à son égard le rôle de l'empereur Napoléon.... Mon inquiétude, ai-je dit à lord Russell, ne porte ni sur Rome, qui va bien, ni sur la Sardaigne, qui est contente, ni même sur Naples, dont le roi est fort en état de se défendre, témoin la facilité avec laquelle les tentatives de Reggio et de Messine ont été réprimées. Il n'arrivera là rien d'alarmant, et cependant il est certain que le mouvement général s'y fera sentir, et que les changemens qui se font à Rome pacifiquement et de gré à gré se feront partout. Nos inquiétudes portent précisément sur Lucques et sur la Toscane, et elles sont de deux sortes : d'une part, il ne paraît pas que le parti modéré se soit montré, qu'il se soit placé à la tête du mouvement; nous ne voyons là qu'une multitude qui crie, qui inonde la rue, et un gouvernement qui cède, qui s'humilie; d'une autre part, le gouvernement autrichien est à la porte, on l'insulte, on le provoque, on le menace. Il a, d'ailleurs, sur les princes qui gouvernent ces petits états, des droits de famille et des intérêts de réversion qui peuvent lui servir de prétextes. Là est le vrai danger.

« — Sans doute, m'a dit lord John; Neri Corsini est bien vieux, Gino Capponi est aveugle.

« — Là est le danger, je vous le répète; car que faire? Je ne puis que vous dire ce que j'ai déjà dit à lord Palmerston : tout souverain qui serait entravé par une puissance étrangère dans les réformes qu'il médite pour le bien de son peuple, tout peuple qui marchera dans cette voie d'accord avec son souverain, s'il invoque notre appui, est sûr de l'obtenir; mais, s'il s'agit d'exciter ou de soutenir des populations insensées en révolte contre des princes faciles et bienveillans, s'il s'agit de les soutenir dans l'entreprise plus insensée encore d'attaquer le gouvernement autrichien sur son propre territoire et de fonder un royaume d'Italie ou une république d'Italie, il ne faut pas compter sur nous.

« — Eh! d'accord! cela n'aurait pas le sens commun!

« — Par conséquent, dans l'état présent des choses, ce qui est pressant et nécessaire, ce n'est pas d'exciter, mais de calmer les esprits. Pour faire en politique des réformes durables, pour fonder par une révolution quelque chose qui subsiste, il faut deux conditions : du bon sens et de l'énergie, de la prudence et de la persistance. Sous ce double rapport, le passé des populations italiennes

ne nous est pas encore garant de l'avenir. Si elles savent profiter du bon moment, du vent qui souffle et de la bonne volonté de leur souverain, elles peuvent faire un grand pas, un pas immense et inespéré; mais, croyez-moi, ne leur conseillez pas autre chose, ne les excitez pas outre mesure. Si elles allaient trop loin, vous ne pourriez rien du tout pour les assister, et nous-mêmes, quand nous le voudrions, nous n'arriverions pas à temps.

« — Oh! assurément.

« Ici encore la conversation a été interrompue par quelques instans de silence (1)... »

L'ambassadeur de France, ayant eu occasion de traiter la même question avec un autre membre du cabinet, écrivait quelques jours après :

« Londres, 13 octobre, n° 82.

« J'ai insisté alors sur ces deux points, qu'il fallait calmer les populations et donner de l'activité aux gouvernemens, et sur le danger d'agir précisément dans le sens contraire, donnant à entendre clairement par là que l'Angleterre, jusqu'à présent, n'avait guère satisfait à cette double condition. Les peuples d'Italie, ai-je dit, n'ont pas besoin qu'on les enivre d'éloges et qu'on les pousse sur la place publique; ils ne sont que trop disposés à bien penser d'eux-mêmes et à prendre de vaines démonstrations, des chants, des danses et des cris de joie, pour des actes d'héroïsme patriotique. Ils ne sont que trop disposés à nous dire : « Faites nos affaires, et faites-nous des complimens. » Les gouvernemens italiens n'ont pas besoin qu'on les rassure; ils ne sont que trop disposés à se croiser les bras et à attendre leur salut des événemens. Rien ne réussit en ce monde qu'à la condition de marcher au but et de saisir l'occasion. Celle-ci est admirable; mais toutes les réformes qu'on veut faire devraient être faites depuis trois mois. On ne peut tenir, comme on le fait, des populations en effervescence pendant un temps indéfini, sans qu'il en résulte de graves désordres. Ce que je demande à lord Minto, c'est de presser le pape et de tranquilliser les exaltés.

« — Pourquoi M. Rossi n'agit-il pas dans ce sens?

« — Il ne fait pas autre chose, mais il est seul sur la brèche. Si vous voulez l'aider, ce sera très bon, bien entendu néanmoins que c'est en ce sens qu'il faut agir, et en ce sens seulement.

« Nous avons alors discuté les réformes de l'état pontifical; nous sommes tombés d'accord que le *memorandum* de 1831 posait des bases raisonnables, et que les gouvernemens de Toscane feraient à peu près ce que ferait le pape. »

Cependant le gouvernement français ne crut pas avoir comblé la mesure de ses devoirs parce qu'il avait cherché à calmer la juste irritation de la cour de Rome, à s'interposer entre elle et l'Autriche, à éclairer et à contenir le cabinet anglais. Il fallait prévoir le cas où d'autres inspirations viendraient à prévaloir. Le saint-siége resterait-il suffisamment maître de ses déterminations, résisterait-il toujours efficacement aux mouvemens irréfléchis de ses populations? Les comman-

(1) Dépêche de M. de Broglie à M. Guizot, 16 septembre 1847.

dans des forces militaires autrichiennes en Italie se laisseraient-ils long-temps provoquer sans répondre par quelque acte de représaille qui, bon gré mal gré, engagerait la politique de leur gouvernement? Enfin, que ne pas craindre des menées de tant d'agens anglais dont la déplorable influence se faisait sourdement sentir sur tout le littoral italien? Préoccupés des mêmes pensées, le ministre des affaires étrangères à Paris et notre ambassadeur à Rome méditaient sérieusement les mesures qu'un prochain avenir allait peut-être rendre bientôt nécessaires.

Le 7 septembre, M. Rossi écrivait à M. Guizot :

« Ce que les masses veulent aujourd'hui sont : les réformes et le respect de l'indépendance. Sans doute, ce second sentiment, qui est aujourd'hui profond, général et développé, n'est pas favorable à l'Autriche; sans doute, il est à prévoir que les réformes contribueront peu à peu, successivement, à le développer davantage encore. Qu'y faire? A moins qu'on ne prétende exterminer l'Italie et en faire une terre d'ilotes. Il faut bien se résigner à ce qu'un avenir plus ou moins lointain révèle ce qui est dans son sein.

« Seulement on peut s'y préparer peu à peu et garder en attendant les bénéfices du présent. On ne doit surtout pas exciter des crises prématurées qui, quelle qu'en soit l'issue, seraient funestes ou dangereuses à tout le monde. Or, c'est là ce que paraît faire l'Autriche en se mettant en évidence, en provoquant le sentiment national par des mesures qui irritent sans effrayer, et surtout en s'attaquant, sans aucun motif plausible, au chef de l'église (1). »

Le même jour, M. Guizot écrivait à M. Rossi une lettre particulière, dans laquelle, allant au-devant de la pensée de son agent, il passait en revue les différentes hypothèses où il y aurait lieu de prendre au sujet de l'Italie des mesures de précaution graves. Il les énumérait ainsi :

« 1° Si les Autrichiens rentrent à Ferrare dans le *statu quo* qui avait précédé l'occupation de la ville, alors point de difficulté;

« 2° Demande de médiation du pape. Cette hypothèse a déjà été prévue et résolue;

« 3° Si les Autrichiens entrent dans les états romains sans le gré du pape, *nous sommes prêts à entrer de notre côté*, sauf à voir par quel point. Il serait essentiel que le pape provoquât de lui-même cette intervention, qui serait une garantie pour lui;

« 4° Ailleurs que dans les états romains, à Florence, à Modène, Parme ou Lucques, les Autrichiens entreraient à la suite de quelque insurrection ou autrement, sur la demande des gouvernemens légitimes, ou sans leur consentement : *c'est le cas le plus embarrassant*. Si les puissances secondaires de l'Italie chez lesquelles les Autrichiens interviendraient nous demandaient d'intervenir à notre tour, et ce serait leur intérêt, nous aurions un motif et un droit, mais cela serait grave. Que pense M. Rossi des solutions à donner à ces différentes

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 7 septembre 1847.

hypothèses, surtout aux deux dernières? que pense-t-il sur les moyens d'exécution (1)? »

A cette communication si précise succéda la lettre non moins formelle du 27 septembre (2). Produite à la tribune de la chambre des pairs lors de la discussion de l'adresse, cette pièce, on s'en souvient, rencontra une adhésion unanime et coupa court à toute controverse. Pressé par ses adversaires, M. le ministre des affaires étrangères venait de soulever une portion du voile qui couvrait sa politique extérieure, politique que nous mettons aujourd'hui tout entière sous les yeux du public, dont le malheur, en Italie, le tort peut-être, fut de ne s'être pas fait assez tôt et assez complétement connaître. Le gouvernement français appuya ses paroles d'actes plus significatifs encore. Par ses ordres, un corps expéditionnaire fut réuni aux environs de Toulon et de Marseille. Ces mesures étaient prises sans apparat, mais aussi sans mystère.

(1) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi, 7 septembre 1847.

(2) M. Guizot à M. le comte Rossi. — (Particulière.)

« Paris, le 27 septembre 1847.

« Notre politique envers Rome et l'Italie, quelques efforts que fassent nos ennemis de tout genre et de tout lieu pour la représenter faussement, est si simple, si nette, qu'il est impossible qu'on la méconnaisse long-temps. Que veut le pape? faire dans ses états les réformes qu'il juge nécessaires. Il le veut pour bien vivre avec ses sujets en faisant cesser, par des satisfactions légitimes, la fermentation qui les travaille, et pour faire reprendre à l'église, à la religion, dans nos sociétés modernes, dans le monde actuel, la place, l'importance, l'influence qui leur conviennent. Nous approuvons l'un et l'autre dessein. Nous les croyons bons l'un et l'autre pour la France comme pour l'Italie, pour le roi à Paris comme pour le pape à Rome. Nous voulons soutenir et seconder le pape dans leur accomplissement. Quels sont les obstacles, les dangers qu'il rencontre? Le danger stationnaire et le danger révolutionnaire. Il y a, chez lui et en Europe, des gens qui veulent qu'il ne fasse rien, qu'il laisse toutes choses absolument comme elles sont. Il y a, chez lui et en Europe, des gens qui veulent qu'il bouleverse tout, qu'il remette toutes choses en question, au risque de se remettre en question lui-même, comme le souhaitent au fond ceux qui le poussent dans ce sens. Nous voulons, nous, aider le pape à se défendre, et, au besoin, le défendre nous-même de ce double danger. Nous ne sommes pas du tout stationnaires et pas du tout révolutionnaires, pas plus pour Rome que pour la France. Nous savons, par notre propre expérience, qu'il y a des besoins sociaux qu'il faut satisfaire, des progrès qu'il faut accomplir, et que le premier intérêt des gouvernemens, c'est de vivre en harmonie et en bonne intelligence avec leur peuple et leur temps. Nous savons, par notre propre expérience, que l'esprit révolutionnaire est ennemi de tous les gouvernemens, des modérés comme des absolus, de ceux qui font des progrès comme de ceux qui les repoussent tous, et que le premier intérêt d'un gouvernement sensé et qui veut vivre, c'est de résister à l'esprit révolutionnaire. C'est là la politique du juste-milieu, la politique du bon sens, que nous pratiquons pour notre propre compte et que nous conseillons au pape, qui en a tout autant besoin que nous. Et non-seulement nous la lui conseillons, mais nous sommes décidés et prêts à l'y aider, sans hésitation aussi bien que sans bruit, comme il convient à lui et à nous, c'est-à-dire à des gouvernemens réguliers qui veulent marcher à leur but, et non pas courir les aventures.

« Voilà pour le fait général; je viens aux faits particuliers et aux noms propres. On

C'est cette même division qui, augmentée à mesure que les circonstances sont devenues plus graves, deux fois embarquée et deux fois débarquée en six mois sans sortir du port, vient de quitter nos rivages pour aller réparer après coup le grand désastre qu'alors il s'agissait de prévenir. Le gouvernement français avait sujet de se prémunir contre toutes les éventualités, car les choses prenaient en Italie une allure précipitée. Les manifestations populaires se multipliaient non-seulement à Rome, mais dans toute l'Italie. A Livourne, à Pise, à Florence, le peuple avait réclamé l'institution d'une garde civique. A Gênes, il avait été question d'adresser une pétition au roi de Piémont. A Turin même, une portion de la population, réunie pour chanter des hymnes en l'honneur de Pie IX, était entrée en collision avec les agens de la force publique. Les syndics de la ville avaient, nouveauté singulière pour le pays, fait parvenir jusqu'au trône des remontrances sur la manière dont la police avait sévi contre les attroupemens. Il était difficile de ne pas reconnaître dans ces agitations, si générales et si souvent renou-

dit que nous nous entendons avec l'Autriche, que le pape ne peut pas compter sur nous dans ses rapports avec l'Autriche. Mensonge que tout cela, mensonge intéressé et calculé du parti stationnaire, qui veut nous décrier parce que nous ne lui appartenons nullement, et du parti révolutionnaire, qui nous attaque partout parce que nous lui résistons efficacement.

« Nous sommes en paix et en bonnes relations avec l'Autriche, et nous désirons y rester, parce que les mauvaises relations et la guerre avec l'Autriche, c'est la guerre générale et la révolution en Europe.

« Nous croyons que le pape aussi a un grand intérêt à vivre en paix et en bonnes relations avec l'Autriche, parce que c'est une grande puissance catholique en Europe et une grande puissance en Italie. La guerre avec l'Autriche, c'est l'affaiblissement du catholicisme et le bouleversement de l'Italie. Le pape ne peut pas en vouloir.

« Nous savons que probablement ce que le pape veut et a besoin d'accomplir, les réformes dans ses états, les réformes analogues dans les autres états italiens, tout cela ne plaît guère à l'Autriche, pas plus que ne lui a plu notre révolution de juillet, quelque légitime qu'elle fût, et que ne lui plaît notre gouvernement constitutionnel, quelque conservateur qu'il soit; mais nous savons aussi que les gouvernemens sensés ne règlent pas leur conduite selon leurs goûts ou leurs déplaisirs. Nous avons reconnu par nous-mêmes que le gouvernement autrichien est un gouvernement sensé, capable de se conduire avec modération et d'accepter la nécessité. Nous croyons qu'il peut respecter l'indépendance des souverains italiens, même quand ils font chez eux des réformes qui ne lui plaisent pas, et écarter toute idée d'intervention dans leurs états. C'est en ce sens que nous agissons à Vienne. Si nous réussissons, cela doit convenir au pape aussi bien qu'à nous. Si nous ne réussissions pas, si la folie du parti stationnaire ou celle du parti révolutionnaire, ou toutes les deux ensemble, amenaient une intervention étrangère, voici ce que, dès aujourd'hui, je puis vous dire : Ne laissez au pape aucun doute qu'en pareil cas nous le soutiendrons efficacement, lui, son gouvernement et sa souveraineté, son indépendance, sa dignité.

« On ne règle pas d'avance, on ne proclame pas d'avance tout ce qu'on ferait dans des hypothèses qu'on ne saurait connaître d'avance complétement et avec précision; mais que le pape soit parfaitement certain que, s'il s'adressait à nous, notre plus ferme et plus actif appui ne lui manquerait pas. » (*Moniteur*, n° 13, du jeudi 13 janvier.)

velées, les signes d'une grande effervescence des esprits, obstinément entretenue par des meneurs dont les projets ultérieurs se laissaient confusément entrevoir. Ce fut sur ces entrefaites que M. Bresson, se rendant à son poste de Naples, où il avait été récemment nommé ambassadeur, traversa tous les états de l'Italie. Il avait ordre de ne perdre aucune occasion de s'expliquer avec les souverains italiens et avec leurs ministres sur la vraie politique de la France. Le rôle considérable que M. Bresson avait joué dans les transactions diplomatiques les plus importantes et sa valeur personnelle donnaient à ses paroles le plus grand poids. Il s'appliqua à ne laisser nulle part aucun doute sur la pensée du cabinet français. Ses conversations avec les souverains pouvaient se résumer ainsi : « Hâtez-vous de donner des institutions à vos populations; ne provoquez point l'Autriche; si elle vient vous chercher chez vous, nous vous défendrons. »

Malheureusement une impression toute différente de celle que M. Bresson s'appliquait à produire naissait dans tous les lieux que l'envoyé anglais, lord Minto, venait à traverser. Ce n'est point que le langage tenu par le noble voyageur fût bien différent de celui de notre ambassadeur; mais le ton des personnes moins expérimentées qui l'entouraient n'était pas aussi circonspect. Les Italiens qui les fréquentaient puisaient dans leurs discours des motifs de se confirmer de plus en plus dans leurs fausses espérances, et jamais leurs dangereux desseins ne rencontraient parmi elles d'incommodes contradicteurs. Le public était flatté de voir un membre du cabinet de la reine Victoria quitter Londres pour venir s'occuper des affaires de la péninsule; il y voyait une preuve de la sympathie britannique pour la cause italienne. L'influence de l'Angleterre en était accrue. Malheureusement, plus cette influence se développait en Italie, plus la fièvre révolutionnaire redoublait d'intensité. La mission anglaise causait une émotion extraordinaire, dont les exaltés ne manquaient pas de s'emparer pour la traduire en mouvemens tumultueux. Ni les instructions de lord Minto, ni son langage officiel, ni ses entretiens particuliers n'avaient pour but de provoquer de semblables manifestations. Elles naissaient naturellement autour de lui et malgré lui; elles le précédaient ou le suivaient partout. Turin, Gênes, Florence, Rome, Naples, la Sicile, ne l'avaient pas plutôt reçu, qu'elles étaient visitées par l'émeute. On eût dit que le sol de l'Italie tremblait et s'enflammait de lui-même sous les pas de l'envoyé britannique.

A Turin, l'agitation populaire amena un changement de cabinet. M. de Villamarina, ministre de la guerre, chef de la portion libérale du cabinet sarde, avait demandé à être déchargé de la direction de la police, dont l'intervention un peu rude dans les derniers troubles avait soulevé quelques mécontentemens. Il avait accompagné sa réclamation de l'offre de sa démission. Le roi accepta la démission de son mi-

nistre de la guerre; mais il lui donna pour compagnon de disgrace son rival M. de la Marguerite, ministre des affaires étrangères, chef avoué du parti absolutiste. Cette décision était conforme à la politique ordinaire et au goût personnel du monarque. Il ne lui déplaisait pas de déjouer les calculs des personnes qui se disputaient l'honneur de ses bonnes graces, et de leur faire, selon une expression qui lui était familière, *tordre le museau*. Le roi manifestait assez clairement, par cet acte de sa volonté, qu'il entendait désormais être le maître et le bien faire paraître. Le choix de deux hommes honorables, mais qui n'avaient pas eu occasion de prendre couleur dans la politique, indiquait également combien il était éloigné de vouloir donner des gages exclusifs à aucun parti. L'opinion publique restait donc un peu désorientée et indécise sur ce qu'elle devait penser de la dernière modification ministérielle. Le 30 octobre, parut, dans la gazette officielle de Turin, un programme détaillé des réformes que le gouvernement se proposait d'introduire dans la législation et dans l'administration du royaume. Ces réformes solennellement annoncées étaient depuis long-temps attendues; mais ce qui excita la surprise et la joie générales, ce fut l'esprit vraiment libéral qui paraissait avoir présidé à cette concession. Les mesures principales étaient: la publication d'une procédure criminelle, avec publicité des débats; l'établissement d'un système nouveau d'administration communale et provinciale par des conseillers électifs et les syndics (maires) pris parmi eux; la convocation, au moins une fois par an, des conseillers extraordinaires; la création d'un registre d'état civil remis aux mains des autorités civiles, indépendamment de celui qui continuerait à être tenu par les curés; enfin, un règlement sur la presse, adoucissant les rigueurs de la censure. Il n'y avait pas une seule de ces mesures qui ne répondît, dans une juste proportion, à des besoins depuis long-temps ressentis plutôt qu'exprimés. La reconnaissance des populations fut profonde, vive, universelle; elle se fit jour de mille manières. La ville fut illuminée. Pendant plusieurs jours, le roi Charles-Albert ne put sortir sans être environné par une foule enthousiaste qui, laissant de côté ses anciennes habitudes de réserve, le poursuivait de ses acclamations. Quand vint le moment du départ de la cour pour Gênes, où elle passe habituellement l'automne, Turin et ses faubourgs furent sur pied pour voir passer le roi et lui faire cortége. Sur toute la route même curiosité, même empressement; point de cité qui n'eût dressé un arc de triomphe; les villages éloignés accoururent, musique en tête, jetant des fleurs sur le passage du souverain ou chantant quelque hymne composé en son honneur. A Gênes, ville méridionale, où les têtes sont plus ardentes, le transport fut à son comble : c'étaient des explosions de joie, des épanchemens d'admiration qu'il faut renoncer à rendre. Au retour du roi dans la capitale de ses états, l'émotion n'était pas encore

calmée. Les habitans de Turin se portèrent au-devant de lui. Charles-Albert, fatigué de la route ou contrarié de la répétition des mêmes scènes, sauta brusquement à cheval, et, par la rapidité de son allure, déconcerta un peu l'attente de la foule, qui ne l'accompagna pas moins jusqu'à son palais. D'où venait cette indifférence au sein d'un pareil triomphe? Quelle pensée pouvait absorber l'ame de ce souverain traversant, au milieu d'unanimes acclamations, des provinces entières ravies de le contempler? N'en doutons pas, une seule pensée, la pensée de toute sa vie, pensée ambitieuse que les Piémontais entrevoyaient avec fierté sur son front soucieux. Charles-Albert et l'indépendance italienne! ce cri, si vain partout ailleurs, poussé non loin des garnisons autrichiennes, sur les rives même du Pô, si près des champs qui virent les désastres de Novare, était sérieux et donnait à réfléchir. Peut-être le prince dont il frappait les oreilles pressentait-il que, pour le soutenir avec honneur, il lui faudrait sacrifier un jour sa couronne et la vie d'un grand nombre de ses sujets.

Au milieu de l'effervescence causée par les scènes que je viens de décrire, lord Minto arriva à Rome. C'était à lui que les révolutionnaires italiens attribuaient le changement survenu dans la politique sarde. Plus que jamais, il entrait dans leurs vues de représenter l'envoyé anglais comme le promoteur ardent de l'indépendance italienne; il fallait persuader à la multitude que, si une lutte venait à s'engager contre l'Autriche, on trouverait à Londres l'appui qui manquerait à Paris. Il fut donc résolu qu'on ferait une ovation à lord Minto. Ce n'était pas difficile pour des gens qui avaient du jour au lendemain arrangé tant de magnifiques *dimostrazioni in piazza* d'en improviser une de plus. Bientôt, en effet, une foule de Romains, débouchant du Corso sur la place d'Espagne, envahit la cour intérieure de l'hôtel Melga, où logeait lord Minto, et fit retentir l'air de mille cris de vive lord Minto! vive l'indépendance d'Italie! En réponse à ces cris, des mouchoirs furent agités des fenêtres de l'hôtel. Était-ce lord Minto lui-même, quelques personnes de sa famille ou de sa suite? La foule ne prit pas souci de s'en informer. Les cris reprirent avec une ardeur plus grande. Tout cela dura un quart d'heure. Quand ceux qui avaient pris part à la démonstration se dispersèrent dans les rues, ils publièrent que lord Minto avait décidément pris l'indépendance de l'Italie sous sa protection. Le soir, dans les cafés et dans tous les groupes rassemblés sur le Corso, il était avéré que lord Palmerston allait avant peu faire la guerre à l'Autriche pour détruire en Italie les traités de 1815. Les radicaux de Paris écrivaient bien cela dans leurs journaux sans le croire, et pour faire pièce au ministère français; leurs amis les révolutionnaires de Rome le croyaient comme ils le disaient, et leur audace s'en augmentait d'autant.

Les affaires intérieures du saint-siége n'étaient pas non plus, à ce moment, sans difficulté. Les membres de la consulte d'état venaient d'être convoqués à Rome pour la fin de novembre. Qu'allait-il sortir de cette première réunion de citoyens envoyés par le pays pour s'occuper de ses affaires? La consulte d'état tenait, par son organisation, le milieu entre une représentation nationale et un conseil de gouvernement. Cette institution dépassait ce qu'on aurait d'abord osé demander, ce qui aurait été reçu avec reconnaissance; mais à peine les esprits, travaillés par d'autres désirs, excités par des émissaires étrangers, s'en contentaient-ils maintenant. Dans son allocution d'ouverture, le pape prit soin d'établir en termes très nets que les décisions de la consulte ne pouvaient être que des avis donnés au souverain, lesquels avis devaient être soumis aux ministres et aux membres du sacré collége. Il prononça aussi quelques paroles sévères et fit entendre des reproches généraux d'ingratitude adressés, il est vrai, aux habitans de quelques provinces qui avaient cru devoir accompagner leurs députés plutôt qu'aux députés eux-mêmes. Toutefois il en résulta une froideur assez marquée vis-à-vis de Pie IX. Il y eut au retour du cortége très peu de cris sur le passage du saint père. La consulte, assaillie à la fois par les deux partis extrêmes qui voulaient la diriger selon leurs fins, se tira assez bien de cette première épreuve. Son adresse ferme et respectueuse déjoua les espérances des rétrogrades et des exaltés, et donna à penser qu'elle ne se laisserait mener ni par les uns ni par les autres. Le cardinal Antonelli fut nommé président de la consulte : c'était un bon choix. La municipalité romaine fut installée, et le prince Corsini désigné comme sénateur même de Rome. Ces nominations préoccupèrent beaucoup les esprits à Rome. Il y eut comme un moment de répit.

Les premières difficultés commencèrent dans le sein de la consulte à l'occasion de son règlement intérieur, dont la discussion souleva des questions épineuses. Les délibérations seraient-elles secrètes ou publiques? Les procès-verbaux au moins seraient-ils publiés? On comprend quel intérêt les partis devaient attacher à ces débats préliminaires. M. Rossi s'inquiétait de plus en plus en voyant le gouvernement inexpérimenté du pape prêt à en venir aux prises avec ce pouvoir terrible et nouveau pour lui d'une assemblée délibérante. Reprenant, sans se lasser, le double travail que nous avons déjà indiqué, il cherchait à agir des deux côtés à la fois; il conseillait aux uns la patience et la modération, il insistait auprès des autres pour qu'ils se dépêchassent de faire à temps les concessions indispensables; il tâchait de calmer les susceptibilités des délégués en leur faisant sentir qu'ils ne devaient pas être pointilleux sur les formes et entrer en lutte avec un pape qui avait

pris l'initiative de tant de mesures libérales, qu'ils se donneraient ainsi des torts gratuits vis-à-vis de l'opinion publique. Il faisait ensuite sentir aux conseillers du pape quel danger il y avait à n'avoir résolu à l'avance aucune question, à ne les avoir pas seulement étudiées. Tout était à refaire : administration, finances, législation, on n'avait songé à rien. Il était surtout frappé des conflits qui pouvaient naître entre ces délégués laïques et les autorités pontificales.

« Ce qui m'effraie toujours et de plus en plus, c'est la question du laïcisme. Elle est au fond de tout; je l'ai dit et répété au pape et au cardinal. Quelque grande que soit l'autorité morale du pape, les castes cléricales ne peuvent pas tenir tête aux radicaux, si le parti laïque modéré, mais mécontent, je ne dis pas se joint à eux, mais seulement les laisse faire : ce danger est réel. J'entends des paroles aigres, très aigres, sortir de bouches qui ne sont pas, certes, celles de radicaux. A leur point de vue, les laïques redoutent peu même une catastrophe, car ils se rappellent que déjà, en 1831, les puissances conseillaient la sécularisation partielle du gouvernement temporel, à plus forte raison l'exigeront-elles en 1848.

« J'ai insisté vivement pour que, dans le prochain *motu proprio* qui doit étendre et perfectionner le conseil des ministres, on fasse une part aux laïques. C'est à mes yeux le nœud de la question. En ralliant ainsi les modérés autour du gouvernement, on gagnerait la garde civique, on aurait un moyen d'action agréable et accepté sur la consulte, et l'on isolerait les radicaux (1).

Ces conseils n'étaient pas donnés en pure perte; ils agissaient lentement, mais enfin ils agissaient sur l'esprit du pape qui avait pris confiance dans les lumières supérieures de notre ambassadeur. Peu de temps après la conversation du 18 décembre, ayant effectivement admis dans son conseil quelques ministres laïques, il s'adressa à M. Rossi, et, plaisantant avec un enjouement plein d'amabilité et de bonne grace sur les expressions un peu françaises que M. Rossi employait quelquefois en parlant italien, il lui dit en souriant : *Ebbene, signor ambasciatore, l'avete dunque, vostro elemento laico.*

Du côté des impatiens de la consulte, et du public romain en général, la besogne de M. Rossi était plus difficile et son succès moins grand. Ce n'est point qu'il manquât à Rome de modérés, mais les modérés n'avaient point le courage de leur opinion. Ne se sentant pas appuyés par le pouvoir qui ne faisait rien pour eux, ils s'alliaient aux radicaux. Par faiblesse ils abandonnaient la cause des réformes pour la cause de l'indépendance. C'était s'épargner des embarras et se ménager à peu de frais les avantages d'une facile popularité; mais, pour obtenir un brevet de bon citoyen, cela ne suffisait pas : il fallait traiter

(1) M. Rossi à M. Guizot, 18 décembre.

la France de puissance rétrograde, l'accuser de trahison, rompre avec notre ambassade, et pousser à la guerre avec l'Autriche. Combien de nobles et de personnes bien placées dans le monde ne s'en faisaient faute qui sentaient cependant combien M. Rossi pensait juste, qui maudissaient tout bas les concessions déjà accordées, qui au fond du cœur souhaitaient peut-être la venue des Autrichiens pour mettre à la raison ceux avec lesquels ils n'osaient pas ne point frayer! Rien n'impatientait plus M. Rossi que de voir le parti modéré faire aussi fausse route. «Mais enfin, leur disait-il avec sa parole froide et mordante, que voulez-vous avec ces incessantes provocations contre l'Autriche? Elle ne vous menace point; elle reste dans les limites que les traités lui ont tracées. C'est donc une guerre d'indépendance que vous voulez? Eh bien! voyons, calculons vos forces : vous avez soixante mille hommes en Piémont, et pas un homme de plus en fait de troupes réglées. Vous parlez de l'enthousiasme de vos populations. Je les connais, ces populations. Parcourez vos campagnes, voyez si un homme bouge, si un cœur bat, si un bras est prêt à prendre les armes. Les Piémontais battus, les Autrichiens peuvent aller tout droit jusqu'à Reggio en Calabre sans rencontrer un Italien. Je vous entends : vous viendrez alors à la France. Le beau résultat d'une guerre d'indépendance que d'amener une fois de plus deux armées étrangères sur votre sol! Des Autrichiens et des Français se battant sur les champs de bataille de l'Italie, n'est-ce pas là votre éternelle, votre lamentable histoire? Et puis, vous voulez être indépendans, n'est-ce pas? Nous, nous le sommes. La France n'est point un caporal aux ordres de l'Italie. La France fait la guerre quand et pour qui il lui convient de la faire. Elle ne met ses bataillons et ses drapeaux à la discrétion de personne. »

Hélas! le temps n'était plus où ces vives apostrophes pouvaient servir. Le pouvoir était déplacé; il était passé aux mains des masses conduites par des chefs aussi violens que dépourvus d'intelligence. Des scènes déplorables ne prouvaient que trop chaque jour quel ascendant ce petit nombre de meneurs avait conquis sur ce peuple de Rome naturellement si doux, naguère encore si plein d'affection et de respect pour son souverain. Il avait été question de donner une fête pour le 1er janvier 1848. Le pape avait décidé que la fête n'aurait pas lieu. Grande rumeur à ce sujet. Pie IX céda comme à son ordinaire; il consentit même à sortir pour se montrer au peuple. Aussitôt la foule environne sa voiture en hurlant autour des portières toutes sortes de cris incohérens. Des enfans déguenillés grimpent sur les marchepieds. Un tribun sans valeur, auquel nos gazettes ont donné une sorte de célébrité, Cicerovacchio, monte derrière la voiture du pape et agite au-dessus de sa tête un énorme drapeau tricolore. Qu'il était amer, pour

ceux qui assistaient à ce triomphe presque dérisoire, de se rappeler que, sur cette même place du Quirinal, dix-huit mois auparavant, le saint pontife avait été presque adoré par la foule agenouillée! Combien peu de temps avait suffi à ce peuple égaré pour méconnaître ainsi la plus grande autorité qui soit dans le monde! Que fallait-il augurer de l'avenir? « Ce n'est encore qu'une tempête dans un verre d'eau, disait M. Rossi; Turin et Naples sont les parois du verre : si ces parois viennent à rompre, tout est à craindre. »

Ce fut de Naples, en effet, que partit l'impulsion qui vint, dans ce moment de crise, si fort accélérer la marche du mouvement révolutionnaire en Italie. Jusqu'alors le gouvernement napolitain avait paru assister avec indifférence et presque avec humeur au grand œuvre de la régénération italienne inauguré par Pie IX au lendemain de son avénement, et sinon accomplie partout avec succès, du moins tentée dans tous les états de la péninsule. Il n'y a personne sachant un peu en détail ce qu'était, à cette époque, le régime intérieur du royaume des Deux-Siciles, qui ne comprenne quelles devaient être les appréhensions du roi de Naples et combien elles étaient naturelles. Il ne pouvait douter que la même agitation libérale qui avait mis en émoi tous les esprits italiens pénétrât bientôt dans les provinces voisines des légations et jusqu'au sein de sa capitale, et n'y réveillât de nombreuses et vives sympathies. Quelle satisfaction donner aux exigences qui s'allaient produire? Ces réformes que partout ailleurs les populations italiennes sollicitaient avec ardeur de leurs souverains, qu'elles se montraient si heureuses de recevoir, ces institutions législatives et administratives, objet de leur ambition, tout cela était depuis long-temps en plein exercice dans la portion des états de sa majesté sicilienne située de ce côté du Phare; car, il faut l'avouer, si la constitution politique du royaume de Naples était défectueuse, la constitution législative et administrative des provinces de la terre ferme laissait en elle-même peu de chose à désirer. Nous avons nous-même exposé autrefois dans ce recueil (1) comment toutes les traditions françaises avaient, dans cette portion de l'Italie, survécu à l'occupation. La plupart de nos institutions, légèrement modifiées, quelquefois améliorées, notamment en ce qui regarde le code pénal et de procédure criminelle, régissaient Naples depuis 1815. Les abus (ils étaient nombreux) dont les populations avaient à se plaindre tenaient aux habitudes fâcheuses des hommes chargés d'appliquer ces institutions, plutôt qu'aux institutions elles-mêmes. En matière de gouvernement à Naples, la lettre était bonne, si l'on peut s'exprimer ainsi; l'esprit seul était mauvais. Malheureusement on ne

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1841.

pouvait espérer agir sur l'imagination des populations en leur disant que dorénavant elles seraient gouvernées comme toujours elles auraient dû l'être, et qu'elles ne verraient plus désormais à la tête de leurs affaires que des hommes dignes de leur confiance. Le roi, moins que personne, ne se faisait illusion. Il le sentait bien, une seule concession lui restait à faire qui pût calmer l'impatience de ses peuples : l'octroi d'une constitution. C'était du premier pas dépasser tout ce que les autres princes avaient osé. Entre une inaction complète ou cet acte de résolution, point de milieu possible. Cela valait la peine de réfléchir et peut-être d'attendre un peu; mais, ainsi qu'il est toujours arrivé au gouvernement napolitain dans toutes les crises qu'il lui a fallu traverser, ses plus fâcheux embarras surgirent du côté de la Sicile. Il est impossible d'étendre à l'organisation intérieure de la Sicile les éloges que nous donnions tout à l'heure à l'administration des provinces napolitaines. Le régime habituel de cette île, c'était le règne incontesté du chaos et de l'anarchie. Une fois de plus encore, le gouvernement napolitain devait chèrement expier sa coupable négligence des intérêts siciliens, l'oubli complet de ses devoirs envers la plus belle portion des états de sa majesté le roi des Deux-Siciles. Dès le milieu de 1847, le retentissement des premières réformes introduites par Pie IX surexcita dans toute l'étendue de la Sicile le désir d'une prompte répression des abus dont on souffrait depuis si long-temps. Les symptômes évidens du mécontentement populaire ne permettaient pas de se faire illusion. Si l'on s'obstinait à refuser les légitimes satisfactions, il était trop à craindre qu'au lieu d'une juste demande de réforme on n'eût à repousser bientôt des prétentions de séparation ou d'indépendance. Le roi Ferdinand ouvrit les yeux; il comprit la nécessité d'envoyer dans la Sicile des hommes publics autres que ceux qui en avaient jusqu'alors dirigé les affaires. Dans les premiers jours de décembre 1847, le duc de Serra-Capriola, homme de bien et capable, ambassadeur du roi de Naples à Paris, reçut de son souverain l'avis de sa nomination comme lieutenant-général en Sicile et l'invitation pressante de retourner à Naples pour se rendre immédiatement à son poste. En même temps, le roi promit formellement que, pour le 12 janvier 1848, il aurait envoyé, avec le nouveau lieutenant-général, les réformes qu'il croyait nécessaires dans l'état présent de la Sicile. Le choix du duc de Serra-Capriola ne pouvait pas ne pas être agréable aux Siciliens, et les engagemens pris au sujet des réformes avaient calmé leurs esprits. Des accidens insignifians en eux-mêmes, comme il n'en survient que trop dans les affaires publiques, déconcertèrent cette combinaison. Le duc de Serra-Capriola, retardé dans ses préparatifs de départ, détourné de sa route par des circonstances de famille, n'arriva à Naples qu'un mois après la réception des ordres du roi. Ce retard mit le roi dans l'impossibilité de tenir

la promesse faite aux Siciliens. Frustrés dans leurs espérances, aigris par l'idée qu'on avait voulu se jouer de leur bonne foi, ceux qui avaient reçu avec le plus de reconnaissance les assurances du souverain et prêché le plus haut la confiance dans sa parole, furent les plus ardens à se plaindre, les plus enclins à accepter, comme moyen d'en finir avec des ministres sans sincérité, l'idée de secouer définitivement le joug napolitain. Depuis quelque temps, à Palerme comme dans presque toutes les villes populeuses, il y avait un espèce de club sous le nom de Casino. Là se réunissaient des personnes de tout rang et de toutes conditions, nobles, négocians, gens d'affaires si nombreux en Sicile, et des soi-disant gens de lettres connus par leur opposition au gouvernement napolitain. Les émissaires étrangers ne manquaient point non plus; ils échauffaient de leur mieux des ressentimens qui ne demandaient qu'à éclater. Le 12 janvier trouva le peuple de Palerme mécontent et prêt à s'insurger. L'émeute qui troubla cette ville pendant les journées du 12 et du 13 janvier pouvait être aisément apaisée, si le ministère napolitain eût envoyé sur les lieux une personne digne de sa confiance et agréable aux Siciliens. Il eut le tort de conseiller les mesures de rigueur, enchanté de trouver cette occasion de châtier sévèrement les habitans de la Sicile. Le général Désauget fut chargé de conduire une expédition militaire de l'autre côté du Phare; mais, soit par l'effet d'instructions particulières du monarque qui répugnait à verser le sang de ses sujets, soit par suite des principes du général contraires au but de sa mission, l'expédition échoua. Les Siciliens, après avoir repoussé les troupes napolitaines, sans calculer les suites de leur levée de boucliers, se révoltèrent contre leur souverain légitime, et se jetèrent ouvertement dans l'insurrection.

Des circonstances aussi graves triomphèrent des hésitations du roi Ferdinand. Déjà il avait éloigné de ses conseils deux ministres qui passaient pour les plus hostiles aux idées libérales. Le 18 janvier, parut un décret qui donnait des attributions nouvelles et presque représentatives aux consultes déjà existantes de Naples et de Sicile. Le comte d'Aquila était nommé lieutenant-général en Sicile. Des ministres particuliers étaient désignés pour cette portion des domaines de la couronne. Le 19 janvier, un édit sur la censure annonçait de grands adoucissemens dans le régime de la presse. Une large amnistie était publiée. Le 23 janvier, le roi annonçait à ses sujets l'octroi d'une constitution. Le 27, il composait un cabinet où figuraient comme président du conseil le duc de Serra-Capriola, le prince Dentice, le prince Torrella, hommes distingués, jouissant de la confiance publique; le prince de Cassaro, ancien ministre disgracié, était nommé président de la consulte. Le 29, la constitution promise était définitivement concédée.

Qu'on se figure l'effet de ces nouvelles arrivant coup sur coup dans

toutes les villes de la péninsule. Le roi qui passait pour le moins libéral de l'Italie avait en quelques instans laissé loin derrière lui, par ces concessions inattendues, tous les autres princes. Il ouvrait une ère nouvelle. L'inauguration à Naples du système constitutionnel, cette forme la plus populaire de la liberté romaine, ravit de joie tous les patriotes italiens; les gouvernemens de Rome, de Florence et de Turin en furent singulièrement effrayés. Ils avaient chez eux quelque chose de plus dangereux qu'une constitution, si libérale qu'elle fût; ils avaient des presses clandestines, des clubs en permanence, des émeutes triomphantes; il leur répugnait de franchir ce pas nouveau. Il fallut cependant s'exécuter de bonne grace et concéder par avance ce qu'il était impossible de refuser long-temps. A Florence, à Livourne, des constitutions furent publiées sur le modèle de celle de Naples. A Rome, l'hésitation fut plus grande. Les formes d'un gouvernement constitutionnel étaient-elles compatibles avec l'existence du pouvoir du chef de l'église? Une commission fut nommée pour examiner cette question; elle se mit en rapport avec M. Rossi. Le courrier qui portait à Paris un mémoire de l'ambassade de France sur cet important sujet se croisa avec celui qui venait annoncer à Rome la nouvelle de la révolution de février. Il faudrait, on le voit, méconnaître les faits et les dates pour prétendre, comme l'ont fait depuis un an plusieurs orateurs et publicistes, que le mouvement révolutionnaire de Paris arracha aux souverains d'Italie l'octroi des chartes constitutionnelles. Elles étaient déjà concédées à Naples, à Turin et à Florence; à Rome même, on s'engageait dans cette voie. Quel fut à Naples l'effet des événemens de Paris, nous allons le dire en terminant.

Au plus fort des troubles de la Sicile, lord Napier, chargé d'affaires d'Angleterre, que l'opinion publique, à Naples, disait fort mêlé aux scènes qui se passaient de l'autre côté du Phare, vint trouver le duc de Serra-Capriola et lui offrit ses bons services pour le gouvernement napolitain, lui déclarant qu'il comptait se rendre en Sicile dans l'espoir de ramener à la raison les sujets de sa majesté sicilienne. Le duc de Serra-Capriola ne fit pas d'objection à ce voyage. M. le comte de Montessuy, chargé d'affaires de France depuis la mort de M. Bresson, inquiet de l'influence que son collègue d'Angleterre pourrait exercer en pareille occurrence, témoigna au ministre des affaires étrangères de Naples le désir de se rendre aussi en Sicile. Le duc de Serra loua sa détermination et l'en remercia. Comme M. de Montessuy annonçait à lord Napier le projet de l'accompagner dans son excursion à Palerme, celui-ci, évidemment contrarié, lui répondit : « Si c'est pour arranger les affaires de Sicile, croyez-moi, mon cher collègue, ne vous en mêlez pas. En Chine ou partout ailleurs, la France et l'Angleterre pourraient

s'entendre; mais, *en Sicile, l'Angleterre a des intérêts particuliers qui ne doivent pas regarder la France.* » Peu de jours après cette conversation, ce n'était plus lord Napier qui devait passer en Sicile, c'était lord Minto. M. de Bussières, notre nouvel ambassadeur à Naples, qui venait d'arriver, voulut accompagner lord Minto, comme M. de Montessuy avait voulu accompagner lord Napier. Survint la nouvelle de l'installation de la république. Lord Minto partit seul. On sait ce qui est advenu.

Nous n'avons rien à ajouter à ce simple récit. Le gouvernement tombé en février 1848 a-t-il gêné en rien le mouvement réformateur italien, ou bien l'a-t-il, autant que cela dépendait de lui, favorisé et développé? Nous tenons cette question pour vidée par les faits, par les dates, par les pièces que nous avons citées. M. Guizot et M. Rossi ont-ils eu tort de recommander aux princes et aux peuples italiens de ne pas déserter la cause des réformes pour la cause de l'indépendance, de ne pas aller follement attaquer l'Autriche chez elle? Après les déroutes de Milan et de Novare, il n'y a pas deux réponses possibles. « Parmi les sentimens qui animent les populations italiennes, disait M. Guizot en janvier 1848 (1), et qui leur font désirer des événemens que je regarde comme chimériques; il en est de très généreux, de très nobles, de très bons, qu'il est douloureux d'affliger; mais il vaut mieux les affliger que de les tromper. » —Si jamais la liberté périt en Italie, disait M. de Montalembert dans la même discussion, si jamais l'Autriche y reprend l'ascendant qu'elle semble destinée à y perdre, ce sera grace aux révolutionnaires italiens, à eux seulement. Ils sont les véritables complices, les seuls et les plus dangereux complices de l'influence et de la prépotence autrichienne. — M. Guizot et M. de Montalembert étaient-ils alors les vrais amis de l'Italie et de bons prophètes? ou bien était-ce M. de Lamartine, prêchant du haut de la tribune française à cette nation abusée la rupture des traités et la croisade contre l'Autriche? M. de Lamartine et les révolutionnaires qui couvraient sa parole de leurs frénétiques applaudissemens se sont trouvés au pouvoir quand a éclaté la lutte terrible qu'ils avaient eux-mêmes provoquée. Comment ont-ils tenu leurs engagemens? Quel rôle ont-ils fait jouer à la France? Hélas! nous avons eu tous à en rougir, et par honneur il faut s'en taire. Aujourd'hui, si notre pays reprend le rôle qu'il lui convient de jouer en Italie, c'est qu'enfin il a abandonné les erremens de leur détestable politique. Contre qui s'avance en ce moment l'expédition française? N'est-ce pas précisément contre les exaltés qui accusaient si fort jadis les ten-

(1) Discussion de la chambre des pairs. (*Moniteur* du 15 janvier.)

dances rétrogrades de l'ancien gouvernement français, contre ces entrepreneurs d'émeutes qui, sur la foi de leurs amis de Paris, ont effrontément promené par toute l'Italie leur soi-disant souveraineté populaire, proclamant l'indépendance de la Sicile, chassant Léopold de Florence, Pie IX du Vatican, toujours prêts à se révolter, jamais prêts à combattre, et qui se sauvent maintenant à Rome devant les soldats de la république française, comme en Lombardie ils se sont enfuis devant les soldats de Radetzky?

Tant et de si douloureuses catastrophes sont pleines d'enseignemens; personne n'a le droit de les dédaigner. Puissent ses malheurs profiter au moins à l'Italie et lui éviter de nouvelles et fatales erreurs! A l'avénement de Pie IX, l'Italie souhaitait des réformes modérées; plus tard, elle a violemment aspiré à l'indépendance. La cause de l'indépendance n'a pas triomphé, mais la cause des réformes n'est pas perdue. Que l'Italie attende, qu'elle prenne patience, qu'elle se souvienne des conseils de M. Guizot et de M. Rossi. Ne lui reste-t-il pas la liberté? Par la liberté, elle pourra peut-être un jour, Dieu aidant, reconquérir l'indépendance.

O. d'Haussonville.

PEINTURE MONUMENTALE.

TRAVAUX DE M. H. FLANDRIN A L'ÉGLISE SAINT-PAUL DE NIMES.

N'est-ce pas un bonheur et un devoir, au milieu des inquiétudes qui nous pressent, de maintenir les droits de l'art, d'en garder pieusement le culte, et de poursuivre le beau avec un nouvel amour, lorsque tant de sombres images enveloppent et menacent la civilisation effrayée? Remercions les talens supérieurs restés fidèles à l'inspiration, et qui, sans refuser de prendre part aux émotions et aux dangers de la patrie, n'en accomplissent pas moins leur noble tâche à travers les tristesses de l'heure présente. Ne jeter ni sa plume ni son pinceau, continuer de chercher en silence les strophes ailées ou les créations idéales qui élèvent les ames vers l'éternelle beauté, c'est là un office tout aussi sérieux, c'est un devoir tout aussi utile en ces temps de désordre que bien d'autres fonctions plus bruyantes. A quelle époque avons-nous eu plus besoin de tout ce qui soutient l'ame au-dessus de la matière, de tout ce qui apaise les cœurs et ennoblit l'intelligence? Au moment où *l'austérité* de nos tribuns voudrait supprimer les merveilles de l'art, il est bien que les artistes ne se lassent pas de charmer et de moraliser le peuple; on verra mieux de quel côté est le véritable esprit démocratique. Je faisais ces réflexions en visitant à Nîmes cette charmante église Saint-Paul, où un artiste éminent vient d'achever, je ne crains pas de le dire, une des grandes pages de la peinture contemporaine. Quel calme bienfaisant on éprouve à étudier cette belle œuvre! Quelle sérénité parfaite! Comme l'esprit se purifie et s'élève! Comme on déteste plus franchement, dans cette atmosphère de paix, toutes les mauvaises passions qui nous assiégent!

Le maître habile à qui nous devons les peintures de Saint-Germain-des-Prés,

M. Hippolyte Flandrin, vient en effet d'ajouter un précieux titre à ceux qui avaient commencé la célébrité de son nom. Chargé de décorer le chœur de l'église Saint-Paul de Nîmes, il a prouvé une fois de plus combien les grandes épreuves de la peinture monumentale profitent à un talent bien doué, et quelle vigueur, quelle maturité, quelles ressources nouvelles, en un mot, doit y déployer une imagination fortement préparée par l'étude. Il y a plusieurs années déjà que des juges éclairés indiquaient cette voie comme la plus féconde. Ils désiraient que les artistes sérieux pussent donner l'essor à toutes leurs facultés dans la méditation d'une œuvre de longue haleine, au lieu de passer trop vite d'une étude à l'autre dans une série de compositions diverses. Ils montraient quel avantage il y a pour le peintre à s'enfermer long-temps au sein d'une œuvre unique, à en chercher le vrai style, et, une fois maître de la forme, à la réaliser sans peine, sans effort, avec le calme sentiment de la puissance, sur toute l'étendue d'un vaste poème. C'est M. Gustave Planche qui, le premier, si je ne me trompe, à l'occasion des travaux de M. Delacroix à l'ancienne chambre des députés, proclamait, il y a douze ans, cette importance de la peinture monumentale, et demandait que l'école française pût y trouver de nouveaux et glorieux développemens (1). Des voix bien autorisées sont venues se joindre à la sienne; en appréciant ici même avec une distinction parfaite le brillant hémicycle de M. Delaroche à l'École des Beaux-Arts, M. Vitet ajoutait aux raisons dogmatiques l'enseignement de l'histoire; il citait les exemples de Pérugin à Pérouse, de Raphaël au Vatican, d'André del Sarto à l'*Annunziata* de Florence, de Léonard de Vinci à Milan, et il concluait ainsi : « Puissent donc tous ceux qui, aux divers degrés du pouvoir, ont mission de protéger les arts, comprendre combien il serait utile que tous ces encouragemens qu'on éparpille en petites sommes fussent concentrés sur un certain nombre de monumens dont on confierait la décoration tantôt à nos maîtres les plus habiles, tantôt aux jeunes gens de plus haute espérance! Et ce n'est pas seulement à Paris, c'est par tout le royaume qu'il faudrait en faire l'essai. N'y a-t-il pas en province des églises, des hôtels-de-ville, des tribunaux, dont les murailles pourraient se couvrir soit des scènes sacrées de la religion, soit des hauts faits de notre histoire? Et ne serait-ce rien, pour enflammer une ame d'artiste, que l'honneur d'une telle mission, et l'espoir de faire une œuvre qui devienne un jour pour toute une ville un sujet d'orgueil et d'illustration (2)? » Je n'ai pu résister au plaisir de citer ces paroles qui, tracées il y a huit ans, nous servent à marquer nos progrès. Depuis le jour où M. Vitet exprimait ce vœu, les travaux de M. Delacroix au Luxembourg, de M. Ingres à Dampierre, de M. Hippolyte Flandrin à Saint-Germain-des-Prés, ont justifié les espérances que faisait concevoir cette éducation du talent par la peinture murale. Quant aux villes de province, il y en a une qui a dignement répondu à l'appel que je viens de transcrire, c'est celle qui a confié au peintre de Saint-Germain-des-Prés le chœur de l'église Saint-Paul. Célèbre déjà par tant de précieux monumens, la ville de Nîmes ne regrettera pas l'intelligente sollicitude de ses administrateurs; les peintures de M. Flandrin lui seront bientôt une illustration nouvelle et le plus légitime sujet d'orgueil.

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1837.
(2) *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1841.

L'église Saint-Paul offrait un large champ à l'imagination du peintre. Les deux nefs latérales, en se prolongeant vers l'extrémité de l'édifice, donnent au chœur un développement plein de variété et de richesse; elles forment, aux deux côtés du chœur et de l'abside principale, deux galeries élégantes terminées par de petites absides. Le chœur apparaît donc comme divisé en trois parties, et ces parties sont liées entre elles par des arceaux bien ouverts qui permettent d'embrasser presque toute la décoration réservée au peintre par l'architecte. Malheureusement il n'y a pas là une seule muraille dont les dimensions aient fourni à M. Flandrin l'occasion d'une grande scène dramatique, comme à Saint-Germain-des-Prés *le Portement de Croix* et *l'Entrée du Christ à Jérusalem*. Les ouvertures des arceaux et les divisions de l'architecture ne laissaient guère que la grande abside entièrement libre; dans toutes les autres parties du bâtiment livrées à son pinceau, l'artiste était obligé de placer des figures isolées. Il a sauvé cet inconvénient par la hardiesse d'une composition à la fois simple et savante, qui fait concourir toutes ces figures distinctes à l'expression d'une même pensée, à l'harmonie d'un sujet unique.

Plaçons-nous en face de l'autel. La première chose qui frappe la vue, c'est la grande abside du milieu. C'est aussi là que le peintre a tracé la partie la plus importante et comme la pensée même de son œuvre. Un Christ colossal est assis sur son trône, dans une attitude pleine de grandeur et de calme. La majesté divine éclate dans la sérénité de son front, dans la tendre profondeur de son regard, dans ce mélange de bienveillance et de force qu'exprime si harmonieusement cette belle figure. Ses bras, ouverts sans effort, semblent appeler à lui les humains. Est-ce l'ordre donné par la puissance suprême? est-ce une invitation de l'amour infini? C'est l'un et l'autre, c'est la puissance de la bonté. Qui ne se prosternerait devant la bonté? qui ne serait vaincu par elle? Regardez : à droite, un roi est comme abîmé aux pieds du Christ; à gauche, c'est un esclave qui frappe aussi de son front les marches du trône divin. Celui-ci offre ses chaînes, celui-là son sceptre et sa couronne. Le premier et le dernier des mortels, le plus puissant parmi les maîtres du monde et le plus misérable parmi les êtres déshérités, l'un avec ses vêtemens de pourpre, l'autre nu et bruni par le soleil, ils sont là tous deux dans la même poussière; un même niveau courbe leurs fronts. Avec ces trois figures, avec ce Christ si fort, si doux, et ces deux personnages prosternés, M. Hippolyte Flandrin a écrit sur l'abside de Saint-Paul une composition du premier ordre. Soyez simple, a dit un maître, et vous serez fort. M. Flandrin a prouvé la justesse de cette parole féconde; il a atteint à la grandeur par la simplicité, et cette grandeur est la seule vraie. L'égalité des hommes devant Dieu ne pouvait être exprimée par des moyens plus simples et produire une impression plus religieuse. Aucun effort, aucune prétention; en opposant le roi et l'esclave, le peintre ne cherche pas une vaine antithèse, et il évite sans peine, par la sincérité du sentiment, cette emphase déclamatoire qui est l'écueil de la peinture monumentale. Ici, l'on ne songe même pas à ce danger, tant il y a de naturel et de noblesse dans ces savantes lignes, tant on est pénétré par la profonde tendresse de l'expression! A droite et à gauche de ce groupe sur lequel tout l'intérêt se concentre, le peintre a placé debout, dans une attitude méditative et calme, les deux grands apôtres du Christ, ceux qui, par des mérites opposés, ont jeté les premiers fondemens de son église. Ces deux

figures ne servent pas seulement à encadrer avec art la scène que je viens de décrire, elles en complètent naturellement la pensée. De tous les dogmes moraux du christianisme, le plus neuf, le plus original, si je puis ainsi parler, celui qui établit la plus profonde distance entre l'enseignement de Jésus et les trésors de l'antique sagesse, c'est la fraternité de tous les hommes et leurs mêmes devoirs, leur même néant devant le Dieu unique. Cette grande vérité étant exprimée dans la scène qui remplit le milieu de l'abside, il convenait de faire apparaître aux deux extrémités les fondateurs et les gardiens du dogme, saint Pierre avec saint Paul. La gravité de leur maintien imprime encore à tout le tableau un singulier caractère de force; austères, immobiles, solidement posés sur leurs pieds comme un rocher sur sa base, tout exprime en eux la puissance et présage l'éternelle durée du dogme qui met de niveau tous les humains. Je recommande particulièrement le saint Paul; la beauté sévère de son visage, la fermeté de son regard, la majestueuse draperie qui enveloppe son corps sans nuire à la liberté de ses mouvemens, en font une des meilleures créations du peintre.

Ces cinq figures sont peintes sur un fond d'or; mais, on le croira sans peine, il n'y a que cela de byzantin dans le chœur de l'église Saint-Paul. M. Flandrin ne pense pas que la peinture religieuse doive reproduire les formes du moyen-âge et renoncer à tous les progrès de l'art moderne. Ce fond d'or qu'il emprunte à la tradition byzantine convient d'ailleurs admirablement à certains sujets religieux exécutés par la peinture murale; il détache les lignes avec plus de fierté, donne aux figures un caractère de grandeur approprié au monument, et, s'il s'agit surtout d'un symbole abstrait, d'une peinture philosophique et religieuse où la réalité ait moins de part, il est impossible de blâmer ce ciel de convention qui semble transporter les personnages au sein d'une sphère idéale. C'est là tout ce que l'auteur a emprunté aux procédés pittoresques du moyen-âge, et aucun juge éclairé ne s'en plaindra. Quant aux formes du dessin, quant à cette peinture enfantine, si gracieuse au XIII[e] siècle et si déplaisante au XIX[e], M. Flandrin se garde bien de l'imiter. Il ne veut pas, comme une certaine école en France et comme plusieurs peintres de Munich, confondre l'archaïsme avec l'art. Il sait que l'inexpérience candide dont nous sommes charmés dans les *Paradis* de Fra Angelico ne serait qu'un mensonge ridicule chez des hommes à qui les maîtres de la renaissance ont légué tant d'exemples de vérité et de perfection savante. S'il s'efforce, sans doute, de dérober aux artistes des primitives écoles cette tendresse profonde, cet incomparable amour qui nous enchante sous les bizarreries et les imperfections du dessin, il veut toujours que ce sentiment se traduise par des formes belles et vivantes. Marier la grace naïve du moyen-âge à la beauté souveraine des maîtres modernes, unir l'inspiration du dominicain de Fiesole aux conseils du peintre d'Urbin, telle est l'ambition qui l'anime; cette tâche mérite bien qu'on y applique une volonté forte et des facultés éminentes.

Il y a cependant un détail par lequel M. Flandrin se rattache encore à la tradition des anciennes écoles d'Italie, c'est lorsqu'il a donné à son Christ des dimensions colossales dans une scène où les autres personnages ne sont pas plus grands que nature. Si le Christ de Saint-Paul de Nîmes se levait de son trône, il aurait dix-sept pieds de haut. Je ne déciderai pas dogmatiquement si un tel sys-

tème, à le juger d'une manière absolue, doit être accepté ou blâmé; c'est l'exécution seule, en pareille matière, qui absout ou condamne la hardiesse du peintre. Certes, quand on voit sur les absides des vieilles basiliques italiennes ces grandes figures de Christ souvent si imposantes et si saintes, on ne se demande pas s'il y a là une règle observée ou violée, on est ému et l'on admire; c'est aussi ce qui arrive à Saint-Paul de Nîmes : l'audace de la pensée exigeait une rare intelligence dans l'exécution, et M. Flandrin y a trouvé l'occasion d'un triomphe. Son Christ est assis, et, quoique trois fois plus grand que les personnages placés près de lui, il ne s'élève pas au-dessus d'eux de manière à détruire l'accord de la composition. Assez grand pour que sa noble tête domine toute la scène et porte majestueusement l'empreinte divine que lui a donnée le peintre, il ne l'est pas assez pour distraire le regard étonné. On est frappé de la grandeur morale et de la sublimité de l'expression avant d'avoir réfléchi à ce qu'il y a d'extraordinaire dans les dimensions du corps. Rien ne trouble, en un mot, l'harmonie parfaite de cette belle œuvre. Et puis tout ne se tient-il pas dans un travail sérieusement conçu? En plaçant ses personnages dans un ciel d'or, en leur ouvrant une sphère surnaturelle, M. Flandrin se donnait aussi plus de liberté pour les proportions de la figure principale, en sorte que ces deux choses, le fond d'or et la colossale grandeur du Christ, bien loin de n'être qu'une fantaisie du pinceau, relèvent d'une combinaison savante et se justifient mutuellement.

Sur les deux murailles qui enferment cette partie du chœur et conduisent à l'abside, M. Flandrin avait, pour ainsi dire, trois étages différens à peindre. A l'endroit le plus rapproché du sol, aux deux côtés des arceaux ouverts sur les galeries latérales, il a placé les quatre évangélistes. A gauche, voici saint Luc et saint Mathieu; à droite, saint Jean et saint Marc. Ces quatre figures, sans donner lieu à des remarques spéciales, sont empreintes de cette beauté calme que M. Flandrin interprète avec tant de bonheur. Le saint Jean est plein de grace. Les attributs des évangélistes forment comme un sujet à part qui remplit un vide, et pourtant se marie très bien aux figures dont ils dépendent. Je recommande surtout l'ange de saint Mathieu; agenouillé, les mains jointes, il adore le livre saint qui retrace l'enseignement de Jésus, et certes, à la douceur inaltérable de son visage, à l'expression de bonheur qui illumine son regard, il est facile de reconnaître le messager de la bonne nouvelle.

Au second étage, et immédiatement au-dessus des grands arceaux, M. Flandrin a voulu exprimer l'adoration du saint des saints; au-dessus des évangélistes, l'adoration de celui que la bonne nouvelle vient d'annoncer au monde. De chaque côté, à droite et à gauche de l'autel, deux des blancs messagers de l'infini, deux archanges, volent l'un vers l'autre, hardiment et gracieusement lancés dans l'espace comme de mystiques encensoirs. Au-dessous d'eux, le peintre a tracé ces mots : *Sanctus, sanctus, sanctus;* mais c'est surtout dans leurs regards, dans l'empressement de leur attitude, dans l'admirable élan de leurs corps, qu'il a exprimé l'adoration. Entendez-vous comme ils chantent, comme ils lancent au plus haut des cieux l'éternel hosanna!

Enfin, si vous levez les yeux, vous apercevez, à gauche, tout en haut de l'édifice, les quatre grands théologiens de l'église grecque. Ils sont assis deux à deux,

car l'arceau qui laisse pénétrer la vue dans la galerie latérale du chœur coupe cette partie de la muraille et divise par groupes la vénérable assemblée. Saint Grégoire de Nazianze est auprès de saint Basile, et l'artiste ne pouvait mieux faire que de les associer l'un à l'autre; n'est-ce pas par l'éclat de la pensée, par l'élégance et la sérénité de l'imagination qu'ils se distinguent tous deux au milieu des théologiens de leur temps? On souhaiterait peut-être sur la figure de saint Basile un peu plus de cette grace poétique qui brille dans l'*Heptaméron*; le peintre ne s'est pas assez souvenu que l'évêque de Césarée est, avant tout, le plus suave et le plus harmonieux écrivain du IVe siècle. Au contraire, c'est l'action, c'est l'autorité, c'est l'indomptable énergie du commandement qui triomphe dans l'éloquence de Chrysostôme et d'Athanase; on aime à voir réunis ces deux grands chefs dont les luttes et les malheurs rappellent la période héroïque de l'église d'Orient. Le type de saint Chrysostôme reproduit parfaitement le caractère de sa vie et de ses travaux; sa large tète, son abondante chevelure, la flamme de son regard, tout concourt à exprimer la puissance. Ce n'est pas seulement l'orateur à la bouche d'or que nous avons devant les yeux, c'est le patriarche, le souverain de l'église de Constantinople. J'en dirai autant de saint Athanase; à cette belle barbe blanche, à cet austère visage creusé par la méditation bien plus encore que par les fatigues d'une vie errante, je reconnais l'invincible athlète qui, du fond de son désert, luttait presque seul contre l'église révoltée, et triomphait des ariens. Ces quatre figures font le plus grand honneur à l'intelligence et à l'habileté du peintre; le dessin est large, la couleur harmonieuse, et les draperies pleines de souplesse et de majesté ajoutent encore à l'effet de ces beaux types.

A droite, et parallèlement aux pères grecs, voici les quatre principaux docteurs de l'église latine. Saint Augustin et saint Ambroise regardent saint Athanase et saint Jean-Chrysostôme; saint Jérôme et saint Léon-le-Grand font face à saint Basile et à saint Grégoire de Nazianze. Ces figures me paraissent mériter les mêmes éloges que celles des pères grecs. D'éminens critiques, je le disais tout à l'heure, ont eu bien raison de remarquer combien la peinture monumentale donne de force et d'assurance au pinceau. Une fois maître du style qui convient au sujet, l'artiste n'a plus à recommencer de nouvelles études, comme celui qui passe d'un tableau à un tableau d'un genre tout différent; il n'a qu'à persévérer dans la même voie, à appliquer sans hésitation le résultat de ses précédens travaux, et, à mesure qu'il avance dans la vaste composition qui l'occupe tout entier, il affermit, il agrandit sa manière. Les pères de l'église latine sont peints avec une largeur et une aisance qui attestent la fécondité de la peinture murale, en même temps qu'elles révèlent la sérieuse préparation de l'artiste. Il était difficile d'éviter la monotonie en représentant ces huit docteurs assis; M. Flandrin a évité cet écueil, et il semble qu'il l'ait évité sans effort, tant la beauté des traits et la variété des expressions corrigent, sans qu'on y pense, l'uniformité des attitudes! Ces deux belles galeries couronnent merveilleusement les riches murailles que je viens de décrire; les docteurs siégent au plus haut de l'empyrée, et, graves, loin du bruit de la foule, ils méditent, comme dit Bossuet, sur l'incompréhensibilité des mystères. Au-dessus de la prédication évangélique, au-dessus de l'adoration des anges, il y a le plus beau spectacle qui

puisse réjouir la divinité, je veux dire l'effort respectueux et hardi de la pensée de l'homme, lorsqu'elle interprète les paroles saintes et développe de siècle en siècle la philosophie des choses révélées.

Telle est cette première partie de l'œuvre de M. Hippolyte Flandrin : dans le fond, une grande composition, où la plus haute idée morale est rendue avec une simplicité hardie; à droite et à gauche, une série de figures qui retracent à l'esprit l'enseignement du Christ et l'interprétation des pères, c'est-à-dire la tradition primitive, le fondement vénéré de cette loi dont le plus sublime dogme est inscrit sur l'abside en éclatans caractères.

Entrez maintenant dans la galerie à droite, vous verrez en face de vous un des meilleurs épisodes de ce beau poème. M. Flandrin avait à peindre, au-dessous d'une fenêtre, la partie inférieure de la muraille qui conduit à l'abside latérale; il a pensé qu'il devait associer par une même conception le sujet de cette muraille et celui de l'abside, car deux compositions trop distinctes dans cette galerie étroite se seraient nui l'une à l'autre, tandis que, réunies par la volonté du peintre, elles donnent à cette partie de l'édifice un développement et une richesse inattendue. Il a donc figuré sur la muraille une procession de martyrs qui se dirigent vers l'abside, et, sur cette abside, il a peint le ravissement de saint Paul. La procession des martyrs est d'un grand caractère; douze ou treize personnages, revêtus de la victorieuse auréole, s'avancent avec une gravité douce, avec une joie mâle et contenue. Ils tiennent de longues palmes dans leurs mains. Le bonheur du triomphe éclate dans leurs yeux; bonheur austère, triomphe pacifique et sans faste, comme celui d'une grande ame après le devoir accompli. Je ne saurais me défendre d'une sympathie profonde pour cette peinture idéale, pour cet art vraiment philosophique, si habile à traduire par de belles formes les intimes sentimens de la conscience. Ce pur accord de la vérité intérieure et de la beauté qui ravit les yeux n'est-il pas le but suprême de l'art? Ce n'était pas assez pour M. Hippolyte Flandrin d'avoir si bien interprété les secrètes émotions de ses héros; il a placé au-dessus de cette procession deux anges qui éclairent plus nettement encore la pensée de la scène. L'un d'eux exprime la victoire de l'homme sur ses passions; de sa main gauche il tient avec force et serre sur sa poitrine le joug dont il a débarrassé son front, tandis que sa droite, résolûment tendue, agite la glorieuse palme qu'il vient de conquérir. Le mouvement de ce bras droit est admirable; on sent, sous le calme du succès, le frémissement de la lutte, et la belle inscription tracée sur le mur semble s'échapper des lèvres de l'ange : Seigneur! tu as brisé mes liens, *dirupisti vincula mea*. L'autre, animé peut-être d'une énergie plus radieuse encore, est vraiment l'ange du martyre : appuyé de sa main gauche sur sa longue épée, il saisit de sa main droite et, d'un geste superbe, il élève triomphalement vers le ciel son immortelle couronne. Ce n'est plus l'ange du combat, c'est l'ange de la victoire. La gradation des deux idées est rendue avec un dramatique intérêt qui satisfait complétement l'esprit, en même temps que la pureté des lignes, la souplesse des ajustemens, la grace enfin de ces beaux corps blancs détachés sur un fond bleu, attirent et enchantent le regard. Le ravissement de saint Paul, représenté sur l'abside, est la conclusion naturelle des peintures qui décorent cette galerie. Sur les ailes de la méditation et de l'amour, *l'homme du troisième ciel*, comme

dit Bossuet, monte magnifiquement dans l'espace infini. Le mouvement de ses bras levés à la hauteur de la tête, ses pieds rapprochés sans raideur, la souplesse harmonieuse de tous ses membres, expriment avec une clarté parfaite le mystique élan qui l'emporte et le soutient sans effort. Ses regards plongent vraiment dans les profondeurs éthérées; voilà bien l'extase de l'ame dans les royaumes de l'idéal. Deux anges complètent la scène; agenouillés, les mains jointes, les ailes étendues, on dirait de vigilans gardiens chargés d'intercepter les rumeurs d'en bas et de protéger la contemplation de l'apôtre.

La galerie correspondante offre une disposition analogue. En face de la procession des martyrs se déploie, avec une grace charmante, la procession des vierges sages. Elles tiennent dans leurs mains les mystiques lampes dont elles n'ont pas renversé l'huile. Les unes s'avancent les yeux baissés, les autres dirigent leurs regards vers l'hémicycle où l'artiste a peint le couronnement de la Vierge. Dans ses travaux de Saint-Germain-des-Prés, en dessinant les cartons des vitraux, en peignant cette jeune reine qui porte dans ses mains le modèle de l'église, M. Flandrin avait montré déjà une aptitude particulière pour ces créations élégantes; la grace exquise, la poétique sérénité des vierges de l'église Saint-Paul, ne surprendront pas ceux qui ont suivi les progrès de son talent. Un peu plus haut, le peintre a placé, comme dans la galerie des martyrs, deux anges, ou, si l'on veut, deux vertus, qui semblent les guides naturels de ce groupe si harmonieux et si pur. La première est la Chasteté et la seconde l'Amour divin. L'ange de la chasteté est un type d'une candeur céleste, et celui qui représente l'amour divin exprime à merveille le calme de la possession suprême, la béatitude que rien ne vient plus troubler. La beauté recueillie de ces deux figures forme un contraste heureux avec la virile énergie des deux anges qui dominent le groupe des martyrs. Enfin le couronnement de la Vierge, qui termine cette galerie comme le ravissement de saint Paul termine la galerie de droite, est une scène d'une suavité adorable. Comment ne pas être touché du recueillement naïf de la Vierge, de la douceur infinie qui règne sur la physionomie de Jésus? En couronnant celle qui fut sa mère ici-bas, le Christ est pénétré d'attendrissement, et il serait impossible d'offrir la couronne avec une délicatesse plus tendre, de la donner, j'ose le dire, avec plus de timidité et d'amour. Les maîtres italiens ont conçu de deux manières ce gracieux sujet. Les uns illuminent les profondeurs du ciel pour couronner plus glorieusement la mère du Christ, et c'est au milieu des anges et des rayons d'or qu'elle reçoit le diadème; les autres, ne représentant que Jésus et la Vierge, donnent à la scène un aspect plus familier et semblent préférer les nuances de l'expression moitié divine et moitié humaine à toutes les splendeurs mystiques du paradis. C'est ce dernier parti qu'a adopté M. Hippolyte Flandrin. Il n'y a point de légions d'anges agenouillés autour du groupe sacré, point de ciel éblouissant, point de trônes et d'ornemens symboliques. N'ayant à sa disposition qu'un espace assez restreint, le peintre n'a voulu ni amoindrir ses personnages, ni distraire l'attention du spectateur; tout l'intérêt se concentre sur la Vierge agenouillée et sur le Christ qui s'incline vers elle. Fidèle ici comme dans le reste de son œuvre à cette sobriété de lignes qui est le vrai style de la peinture monumentale, il semble pourtant s'être attaché d'une façon plus particulière à l'idéale candeur de l'expression. M. Flan-

drin a été plus énergique et plus grand dans maintes parties de la composition; il n'a jamais été plus tendre ni plus doucement inspiré.

Par ses travaux de Saint-Paul de Nîmes, M. Hippolyte Flandrin a indiqué d'une manière lumineuse le grand problème qu'il s'est posé et la généreuse ambition qui le possède. Unir la science consommée de l'art moderne à la profonde tendresse des primitives écoles, associer la beauté hardie de la renaissance à l'expression ingénue du moyen-âge, ce doit être le but invariable de la peinture religieuse. Ces deux conditions sont difficiles à remplir; mais celui qui néglige l'une ou l'autre n'accomplira jamais une œuvre digne de représenter les grandes scènes ou les dogmes sublimes du christianisme. Si vous obéissez à de puériles fantaisies archaïques, si, méprisant la beauté que vous ne pouvez atteindre, vous reproduisez avec prétention les fautes naïves des maîtres du XIIIe siècle, vous ressemblerez à un homme qui s'étudierait à bégayer le langage de ses premières années; mais, si vous ne conservez pas, malgré toute l'expérience de l'âge mûr, quelque chose de l'enfance du cœur, si l'émotion, la grace, la candeur, tous les purs sentimens des vieilles écoles, ne brillent pas sous les formes magistrales de vos créations, vous pourrez être un grand peintre, vous ne serez pas le peintre de la pensée religieuse. C'est l'originalité de M. Hippolyte Flandrin d'avoir poursuivi ce but avec une persévérance infatigable. Il ne s'est laissé distraire ni par les fantaisies de la mode ni par des essais qui conviendraient mal à son talent. L'archaïsme prétentieux des néo-catholiques ne l'a pas séduit, pas plus que les dramatiques succès de plusieurs peintres contemporains n'ont tenté son intelligence, destinée à des triomphes d'une autre nature. Il a sagement consulté la vocation de son pinceau, et il a agrandi de jour en jour le domaine où il s'enfermait. La peinture murale, avec l'idéale grandeur et la calme dignité qu'elle exige, lui promet à l'avenir les plus légitimes triomphes : tous ses progrès passés nous sont un sûr garant des œuvres qu'il nous doit. Dans ses travaux de l'église Saint-Séverin, quoique maître déjà d'une forme très habile, M. Hippolyte Flandrin se cherchait encore lui-même; ses peintures de Saint-Germain-des-Prés ont révélé un talent désormais sûr de ses forces; à Saint-Paul de Nîmes, il a fait un pas de plus, et la belle scène de l'abside, les pères grecs et latins, les processions des vierges et des martyrs, le ravissement de saint Paul et le couronnement de la Vierge doivent compter parmi les meilleures productions de ce temps-ci. En ce qui concerne surtout le grand art de la composition, M. Flandrin n'a rien fait qui égale ses travaux de l'église de Nîmes; il a joint la simplicité à la richesse, et, ne pouvant arrêter l'esprit du spectateur sur un petit nombre de pages, il a obligé toutes les parties de son œuvre à s'unir harmonieusement dans une même pensée, dans un poème d'une majestueuse ordonnance.

On voit que cette grave épreuve de la peinture murale réalise les espérances qu'elle faisait concevoir pour le développement de l'école française. Les travaux de M. Ingres à Dampierre, de M. Delacroix au Luxembourg, de M. Delaroche aux Beaux-Arts, avaient déjà, par des mérites très différens, mis en pleine lumière cette bienfaisante influence; dans le genre tout spécial de la peinture religieuse, le chœur de l'église Saint-Paul confirmera la démonstration. Espérons que ces heureux exemples ne seront pas perdus. Espérons qu'il sera donné à nos artistes,

aux maîtres déjà éprouvés et aux jeunes talens qui promettent le plus, d'assurer et d'agrandir leurs facultés dans ces nobles luttes de la grande peinture. L'Allemagne nous avait devancés dans cette voie. Cette éducation que nous réclamons pour nos peintres n'a pas manqué depuis trente ans aux écoles allemandes, et beaucoup de talens habiles y ont acquis une élévation inattendue. Quel que soit cependant le mérite de M. Cornelius, de M. Schnorr, de M. Kaulbach, quelque sympathie qu'on éprouve pour les larges fresques de M. Philippe Veit à Francfort, pour les suaves compositions de M. Steinlé à la cathédrale de Cologne, l'école française est assez forte pour maintenir sa supériorité, même dans ce nouveau domaine, si les circonstances lui permettent d'y déployer toutes ses ressources. La France républicaine, souhaitons-le pour sa gloire, continuera ce qu'avait commencé la monarchie; elle imprimera à l'art une impulsion nouvelle en lui ouvrant les grands travaux destinés aux jouissances et à l'éducation du peuple. La ville de Nîmes a donné un bel exemple. Au milieu des désastres de l'année dernière, elle n'a pas retranché de son budget les sommes nécessaires à la décoration de l'église Saint-Paul. Cette bonne pensée a obtenu sa récompense. Les peintures de M. Hippolyte Flandrin vont être livrées au public, et elles honoreront l'intelligence de la cité autant que le pinceau de l'artiste. Quoi de plus sage, en effet, que l'encouragement du beau? Sans aucune prétention dogmatique, l'art vraiment digne de ce nom exerce une influence profonde; les idéales conceptions de la peinture et de la poésie sont aussi une propagande contre les passions mauvaises, propagande secrète dont on se défie moins et par laquelle bien des cœurs sont insensiblement transformés. Ne négligeons rien de ce qui élève les ames; en face des barbares qui nous menacent, n'abandonnons aucune des ressources de la civilisation; accomplissons par tous les moyens, par le dessin et par la parole, par la science et par la poésie, cette prédication morale dont notre société bouleversée a besoin, et que l'art, au lieu d'être l'égoïste plaisir des raffinés, émeuve et charme la multitude par la grandeur et la simplicité de ses travaux!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ADRIENNE LECOUVREUR

DRAME DE MM. EUGÈNE SCRIBE ET LEGOUVÉ.

Adrienne Lecouvreur est assurément une des figures les plus poétiques de l'histoire du théâtre; et je comprends très bien que MM. Scribe et Legouvé, voulant nous montrer sous un aspect nouveau le talent de M[lle] Rachel, aient choisi cette gracieuse comédienne. La vie d'Adrienne Lecouvreur, réduite à ses élémens positifs, telle que nous l'ont transmise les biographes, offre, en effet, tout ce qui peut séduire l'imagination. A quinze ans, Adrienne s'ignorait elle-même et n'entrevoyait pas même d'une façon confuse la destinée glorieuse qui lui était réservée; le hasard seul décida de sa vocation. Son père, pauvre chapelier, était logé près du Théâtre-Français, dans la rue qui s'appelle aujourd'hui rue de l'Ancienne Comédie. Adrienne, en écoutant le récit des succès obtenus par les comédiennes du jour, conçut le projet d'aborder elle-même la carrière dramatique. A l'âge de quinze ans, elle était applaudie sur les théâtres de société. Née dans les dernières années du XVII[e] siècle, en 1690, pendant douze ans, c'est-à-dire de 1705 à 1717, elle éprouva son talent dans tous les rôles, ou du moins dans les rôles les plus difficiles de Corneille, de Racine et de Molière. Parvenue à l'âge de vingt-sept ans, elle venait de signer un engagement avec le théâtre de Strasbourg quand elle reçut pour la Comédie-Française un ordre de début. Sa première soirée fut une soirée de triomphe. Elle était, nous disent les contemporains, d'une taille peu élevée; mais il y avait dans sa marche tant de noblesse et de majesté; son regard, ses attitudes exprimaient si bien la grandeur, la passion ou la sérénité du personnage qu'elle s'était chargée de représenter; sa voix, dont le timbre était

un peu voilé, trouvait pour toutes les nuances de l'émotion ou de la pensée des inflexions si variées; il y avait dans toute sa personne tant de jeunesse et de mobilité, tant de grace imprévue et de hardiesse souveraine, que les spectateurs, fascinés par le charme de sa diction, par l'expression de son visage, oubliaient complétement la comédienne et ne voyaient plus que l'héroïne. A cet égard, les témoignages les plus imposans se présentent en foule : il nous suffira d'en citer un seul, celui de Voltaire.

Adrienne Lecouvreur fit au théâtre une véritable révolution. A l'époque de ses débuts, la déclamation tragique et parfois même la déclamation comique n'étaient guère qu'une sorte de cantilène; cette cantilène, pour n'être pas notée, n'en était pas moins soumise à des lois inexorables; il n'était permis à personne, sous peine d'encourir le dédain ou la colère de l'auditoire, de violer les traditions musicales d'un rôle établi par le chef d'emploi. Mlle Duclos, née en 1664, c'est-à-dire vingt-six ans avant Adrienne Lecouvreur, était alors en possession de la faveur publique: déclamer autrement qu'elle, parler au lieu de chanter, substituer la familiarité à l'emphase, le ton simple et naturel aux grands effets de voix, régler ses inflexions d'après le mouvement même de la passion, semblait une témérité. C'était rompre en visière à tous les préjugés de la foule, c'était lui déclarer nettement qu'elle était depuis longues années engagée dans une ornière ridicule. Pourtant Adrienne n'hésita pas un instant. Comme elle avait eu le bonheur de ne pas recevoir les leçons d'un maître applaudi, comme elle s'était nourrie surtout de lecture et de réflexion, comme elle avait comparé librement l'idéal de Monime, de Roxane, de Pauline, de Cornélie, aux étranges personnifications que la foule admirait, comme elle avait consulté sa conscience, interrogé son cœur, sans tenir compte des maximes consacrées, la vérité même, la vérité simple et austère, était pour elle une plaine unie; pour se montrer naturelle, pour traduire fidèlement la pensée du poète, Adrienne n'avait qu'à s'écouter, et son cœur se peupla bientôt de souvenirs. Voltaire, si nous en croyons une lettre adressée par lui à Thiriot un an après la mort d'Adrienne, fut son admirateur, son ami et son amant. D'Argental fut moins heureux; nous avons deux lettres charmantes d'Adrienne, où se montre à nu toute la loyauté de son ame : la première est adressée à Mme de Ferriol, mère du comte d'Argental; la seconde à M. d'Argental lui-même. Mme de Ferriol voulait exiler son fils pour le guérir de sa passion pour Adrienne; Mlle Lecouvreur supplie Mme de Ferriol de garder son fils près d'elle et lui demande conseil sur la conduite qu'elle doit tenir envers lui. Elle offre, elle promet de lui écrire dans les termes qui paraîtront à Mme de Ferriol les plus sages, les plus décisifs. Adrienne avait dix ans de plus que M. d'Argental, et, pour le guérir, elle prend avec lui un accent maternel. Il est impossible de lire ces deux lettres

sans un véritable attendrissement, tant il y a d'éloquence et de persuasion dans la vérité qui éclate à chaque ligne. L'art ne joue aucun rôle dans ces naïfs épanchemens; c'est un cœur droit qui dit simplement ce qu'il sent, et l'absence même de l'art donne à ces deux lettres une valeur, un attrait que l'art nous offre bien rarement.

Adrienne se piquait-elle de fidélité? D'après le témoignage de ses contemporains, elle prenait toutes ses affections au sérieux; elle ne changeait pas pour le plaisir seul de changer; elle ne cherchait pas dans l'inconstance un sujet de triomphe. Pour qu'elle se décidât à reprendre son cœur, à disposer d'elle-même comme d'un bien libre de tout engagement, il fallait qu'elle fût pleinement convaincue de l'infidélité de son amant. Aussi ceux mêmes qui l'avaient quittée se rattachaient à elle par un tendre souvenir. Au milieu même des plaisirs nouveaux qu'ils poursuivaient, ils gardaient au fond du cœur la touchante image d'Adrienne. Parmi les hommes qu'elle aima, Maurice de Saxe est peut-être celui à qui elle dut ses plus grandes joies et ses plus grandes douleurs. Son attachement pour Maurice présente tous les caractères de la passion la plus exaltée. Tendresse, dévouement, abnégation, tout se trouve réuni dans l'amour d'Adrienne pour le jeune guerrier qui devait, quinze ans après la mort de sa maîtresse, gagner la bataille de Fontenoy. On sait qu'Adrienne mit en gage ses bijoux et sa vaisselle plate pour envoyer 40,000 livres à son amant élu duc de Courlande. Chose triste à dire, et qui malheureusement se vérifie chaque jour sous nos yeux, la passion d'Adrienne pour Maurice était d'autant plus vive, d'autant plus profonde, qu'elle s'adressait à un homme incapable de la récompenser dignement, pour qui l'amour n'était qu'un plaisir, un passe-temps de quelques heures. Plus d'une fois Adrienne vit Maurice la quitter pour des femmes qui n'avaient ni l'éclat de sa beauté, ni la noblesse de son cœur; mais, comme il est dans notre destinée de nous attacher aux créatures que nous aimons bien plus encore par les bienfaits qu'elles nous doivent que par les bienfaits que nous en avons reçus, elle dévorait sa douleur et lui pardonnait généreusement. On a dit que les nombreuses infidélités de Maurice avaient abrégé la vie d'Adrienne, et qu'elle était morte de chagrin. Cette assertion ne repose sur aucun témoignage de quelque valeur. On a dit aussi qu'elle avait été empoisonnée par une de ses rivales; or, il est avéré que son corps, ouvert après sa mort, ne présentait aucune trace de poison. Adrienne est morte après douze ans de triomphes éclatans; si elle a souffert pour avoir trop aimé, si plus d'une fois elle a gémi sur l'inconstance de l'homme qu'elle chérissait de toutes les forces de son ame, la gloire l'a consolée plus d'une fois; l'énergie même, la sincérité qu'elle apportait dans tous ses rôles, suffisaient pour abréger sa vie. Elle avait senti trop vivement toutes les grandes passions pour atteindre à la vieillesse. Quand elle mourut, elle n'avait pas quarante ans.

Quoique Adrienne remplît à la fois les premiers rôles tragiques et les premiers rôles comiques, et qu'elle n'ait jamais échoué dans aucune de ses tentatives, il paraît cependant qu'elle excellait surtout dans les rôles tragiques; Pauline, Roxane et Cornélie lui allaient mieux que Célimène. Il est permis de croire que le commerce familier de Molière n'a pas été inutile au talent d'Adrienne. Le souvenir de Célimène devait donner à Pauline, à Cornélie, à Roxane un accent plus naturel, plus pénétrant. Talma, comme Adrienne, étudiait Molière assidument. Quoiqu'il n'ait jamais osé aborder publiquement les rôles d'Alceste et d'Arnolphe, on sait qu'il s'était occupé de la composition de ces deux personnages.

Faut-il s'étonner qu'une femme habituée à vivre parmi les grands hommes de l'antiquité se soit sentie entraînée, par une passion toute-puissante, vers l'émule de Charles XII, vers le jeune capitaine qui renouvelait à Mittau, comme en se jouant, l'héroïque défense de Bender? Ces deux ames familiarisées avec les grandes choses, l'une par la pensée, l'autre par l'action, ne devaient-elles pas se rencontrer dans une mutuelle admiration? Rien, à coup sûr, n'est plus naturel, plus facile à comprendre que les amours de Maurice et d'Adrienne. Toutefois, si le comte de Saxe, par le nombre et la variété de ses exploits, par la précocité de sa valeur, semble appartenir au roman plus qu'à la vie réelle, la manière dont il entendait, dont il gouvernait l'amour n'a rien de poétique. Il n'a jamais eu la peine de résister à ses passions, ou plutôt il n'en a jamais connu, écouté qu'une seule, la passion de la gloire. La guerre, avec ses dangers, ses enivremens, a rempli toute sa vie. Les femmes les plus belles, les plus jeunes, les plus dignes d'amour, ne l'ont pas distrait un seul jour de sa passion pour les batailles. Depuis Adrienne Lecouvreur jusqu'à la duchesse de Courlande, qui plus tard fut impératrice, depuis les filles d'honneur de la duchesse jusqu'aux plus grandes dames de Versailles, il n'a jamais vu dans la beauté, dans la jeunesse, dans la pleine possession de ces dons précieux, qu'une distraction de quelques instans. Aussi ne s'est-il jamais montré bien scrupuleux dans le choix de ses plaisirs. Non-seulement il s'abandonnait à l'inconstance, sans jamais se reprocher la douleur qu'il laissait derrière lui; mais il ne rougissait pas de feindre pour une femme qui pouvait le servir un amour qu'il ne ressentait pas, et d'offrir à celle qu'il chérissait pour quelques jours les caresses qu'il avait flétries par le mensonge. Pour caractériser nettement toute la souplesse de ses principes à cet égard, il suffit de rappeler l'aventure ridicule qui le brouilla sans retour avec la duchesse de Courlande. Arrêté au milieu de la nuit par une duègne armée d'une lanterne, au moment où il portait sur ses épaules une des filles d'honneur de la duchesse, il voulut, sans quitter son fardeau, renverser du pied la lumière accusatrice, perdit l'équilibre, et tomba sur la duègne avec sa maîtresse. Or, la veille même de cette ridicule aventure, il avait joué près de

la duchesse de Courlande le rôle d'amant passionné. La duchesse, justement irritée, le congédia sans vouloir l'entendre, et fit bien. Un homme capable de se partager ainsi entre deux femmes est-il vraiment capable d'aimer? Que les cœurs sincères se chargent d'écrire la réponse. Dans ce partage de sa personne, Maurice ne pouvait invoquer l'entraînement des sens, car la jeune et belle fille qu'il prenait chaque nuit à sa fenêtre et qu'il rapportait avant l'aube s'était donnée à lui. Pourquoi donc prodiguait-il à une femme qu'il n'aimait pas les sermens et les caresses que la jeune fille avait seule le droit de revendiquer? Pourquoi? C'est qu'il n'aimait pas d'un amour sincère celle qu'il croyait aimer, c'est qu'il n'y avait pas place dans son cœur pour une passion exclusive, pour une passion souveraine. L'infidélité était pour lui sans remords, parce qu'il se trompait lui-même, parce qu'il s'abusait sur la nature de ses sentimens; il trahissait sa maîtresse sans trouble, sans honte, parce qu'il ne la préférait pas au monde entier. Si le plaisir était plus vif dans les bras de la jeune fille, la duchesse abusée servait l'ambition de Maurice, et cette seule pensée imposait silence au repentir.

Adrienne Lecouvreur a tenu dans la vie du comte de Saxe moins de place peut-être que la fille d'honneur de la duchesse de Courlande; peut-être ne l'a-t-il pas aimée d'un amour plus vrai, plus sincère; mais comme elle était entourée d'hommages, comme les seigneurs de la cour s'empressaient autour d'elle, comme les plus grands esprits louaient à l'envi sa grace, sa beauté, la finesse de ses reparties, la sagacité de ses jugemens, la vanité le ramenait près d'elle, et sa crédule maîtresse inventait, pour lui pardonner, un repentir qu'il ne connaissait pas. Il ne paraît pas d'ailleurs que la mort d'Adrienne ait été pour Maurice une douleur bien profonde. Les femmes de la cour, à cette époque, n'étaient pas d'une vertu farouche, et le comte de Saxe trouva sans peine, à Versailles, des consolations.

Le mariage et le divorce de Maurice figurent comme un épisode insignifiant parmi ses aventures galantes. Avait-il à se plaindre de sa femme? Aucun témoignage n'autorise à le croire. Elle l'aimait et ne pouvait cacher sa jalousie; car Maurice, malgré la beauté et la jeunesse de sa femme, n'avait pas tardé à la tromper. Après avoir vécu loin d'elle pendant plusieurs années, il profita d'un voyage entrepris pour recueillir la succession de sa mère et se dégagea d'un lien qu'il n'avait jamais pris au sérieux.

Un tel personnage convient-il au théâtre? Un cœur ainsi fait, pour qui l'amour n'est qu'une distraction, peut-il prendre part à une action dramatique? Il est permis d'en douter, car le poète se trouve placé entre deux écueils. S'il respecte fidèlement les données de l'histoire, il ne peut engager Maurice de Saxe que dans une action politique, et l'homme court le danger de s'amoindrir dans la grandeur des événemens; s'il veut au contraire l'engager dans une action passionnée, il

est forcé de le dénaturer, de lui prêter des sentimens qu'il n'a jamais connus, et nous avons le droit de lui demander pourquoi il baptise d'un tel nom un homme que l'histoire désavoue. Entre ces deux écueils, quelle route choisira le poète? Il me semble difficile de répondre à cette question de manière à lever tous les scrupules, car si Maurice de Saxe a gagné des batailles, si Fontenoy et Raucoux ont placé son nom au premier rang dans l'histoire militaire de notre pays, ce n'est pas une raison pour voir en lui un personnage politique. Par son courage héroïque, et plus encore par l'habileté consommée de ses combinaisons stratégiques, il a décidé du sort de l'Europe, il a relevé le drapeau de la France, humilié l'orgueil de l'Angleterre, mais les grands événemens accomplis par son bras n'ont été ni prévus ni préparés dans sa pensée. Acteur sur le champ de bataille, il n'était, dans l'ordre politique, aux yeux du penseur, qu'un pur agent. Il conduisait à merveille ses bataillons comme les pièces d'un échiquier, mais, la bataille une fois gagnée, ce n'était pas lui qui remaniait la carte de l'Europe. Derrière le grand capitaine on ne trouve pas l'homme d'état. C'est pourquoi Maurice de Saxe, tel que nous le montre l'histoire, ne me semble pas offrir l'étoffe d'un personnage dramatique. Le poète veut-il laisser dans l'ombre le tacticien éprouvé qui excitait l'admiration du chevalier Folard vingt ans avant de gagner la bataille de Fontenoy, qui rendait compte au grand Frédéric de ses opérations militaires, qui soumettait à son jugement les plans qu'il venait de réaliser? S'il supprime le guerrier pour nous montrer l'homme aux prises avec la passion, que devient l'histoire, que devient la vérité? Pour trancher cette difficulté, pour imposer silence à toutes les objections, il faut plus que de l'adresse, plus que de l'habileté, plus que du savoir faire, il faut un rare bonheur. Pour inventer la passion dont l'histoire ne parle pas, pour trouver dans le grand capitaine l'étoffe d'un Hamlet ou d'un Roméo, pour toucher à l'histoire, pour l'assouplir sans la dénaturer, il ne suffit pas d'avoir l'œil pénétrant, la main légère. Arrivons à l'œuvre de MM. Scribe et Legouvé.

Au premier acte, nous sommes chez la duchesse de Bouillon. Nous assistons à la toilette de la duchesse qui s'entretient familièrement avec un abbé de cour. L'abbé, cela va sans dire, est amoureux de la duchesse et soupire discrètement. Dans l'espérance de réussir auprès de la femme qu'il aime et qui n'a pas encore reçu l'aveu de sa passion, il imagine de lui révéler l'infidélité de son mari. Aux premiers mots qu'il prononce, croyant l'étonner par son récit, la duchesse l'arrête bravement et achève sans embarras ce qu'il racontait en hésitant, partagé entre la crainte de l'affliger et le désir d'exciter sa colère. « N'est-ce que cela, vraiment? Le duc aime la Duclos. Je le savais. La Duclos m'a prise pour confidente et ne fait rien sans me consulter. Vraiment, l'abbé, vous êtes d'une pauvreté désolante. Vous ne savez rien; votre unique occu-

pation est de recueillir les nouvelles, et vous arrivez toujours chez moi les mains vides. Mais à quoi donc pensez-vous? » L'abbé s'excuse de son mieux et parle de son amour. La duchesse l'écoute sans dépit, sans étonnement, et veut bien lui promettre une récompense s'il réussit à découvrir le nom de la nouvelle maîtresse du comte de Saxe. Malgré la vivacité de son langage, malgré la curiosité jalouse qui éclate dans ses yeux, l'abbé ne devine pas que le comte est son rival, son rival heureux. Plein d'espoir et de joie, il promet de se mettre en campagne et de revenir bientôt avec le secret qui inquiète si fort la duchesse. Le duc arrive tenant à la main une cassette qui lui a été confiée par l'Académie des sciences. Lié d'amitié avec les hommes les plus illustres de son temps, il s'est appliqué à l'étude de la chimie et doit analyser la poudre contenue dans cette cassette, poudre terrible qui a déjà servi à consommer bien des crimes, et nommée dans le monde *poudre de succession*. Après quelques propos insignifians où il trouve moyen de placer les complimens à double sens que Voltaire lui a plus d'une fois adressés, le duc se retire avec l'abbé, auditeur résigné de toutes les œuvres de monseigneur. Enfin le comte de Saxe arrive chez la duchesse, qui lui demande avidement l'emploi de son temps depuis l'heure de son retour. Maurice se tire d'affaire assez adroitement. Mais la duchesse aperçoit à sa boutonnière un bouquet noué d'un ruban. De qui tient-il ce bouquet? D'une jeune fille qu'il a rencontrée à la porte de l'hôtel? En vérité? L'étrange bouquetière qui noue ses fleurs avec un ruban vert et or! La jalousie de la duchesse, déjà éveillée par des rumeurs confuses, s'attache à ce bouquet comme s'il devait lui révéler le nom de sa rivale. Il lui faut à tout prix une explication franche et complète. La duchesse donne rendez-vous à Maurice le soir même dans la petite maison que le duc a louée pour la Duclos. J'oubliais de dire qu'Adrienne Lecouvreur doit venir le lendemain réciter des vers dans le salon de Mme de Bouillon, car la duchesse a pris Adrienne sous son patronage. Ainsi, dès le premier acte, nous avons sous les yeux les principaux personnages de la pièce. Si Adrienne ne paraît pas, la duchesse lit à Mme d'Aumont une lettre signée d'Adrienne, qu'Adrienne n'a jamais écrite, mais empreinte d'une vivacité ingénieuse, d'une touchante modestie. Tous les élémens du drame qui va se dérouler devant nous sont contenus dans les scènes que nous venons de raconter. Il n'y a pas un mot, pas un incident qui ne doive, dans quelques instans, servir au développement de l'action.

Au second acte, nous sommes dans le foyer de la Comédie-Française; les comédiens arrivent et s'entretiennent des querelles de coulisses. On joue *Bajazet*. Adrienne Lecouvreur doit remplir le rôle de Roxane, au grand déplaisir de la Duclos. Acomat fait une partie d'échecs avec son confident. Michonnet, régisseur du théâtre, chante sur tous les tons l'éloge d'Adrienne, qui arrive enfin, son rôle à la main. L'entrevue qu'elle a eue le matin même avec Maurice trouble singulièrement la

sérénité habituelle de sa pensée. Michonnet s'aperçoit qu'Adrienne n'est pas livrée tout entière au soin de sa gloire dramatique et la supplie d'être belle. « Sois tranquille, mon ami, répond Adrienne, je serai belle, j'en suis sûre, car il m'aime, car je l'ai vu ce matin, et ce soir il sera là, il me l'a promis, je le verrai, je serai belle, je serai sublime; » et Adrienne se remet à étudier son rôle. Maurice, en entrant au foyer de la Comédie-Française, invoque les ombres glorieuses dont le souvenir remplit sa pensée, sans qu'il soit possible de deviner s'il veut parler des grands poètes qui ont fondé le théâtre ou des comédiens habiles qui ont interprété leurs ouvrages. Il aperçoit Adrienne et la serre dans ses bras. Quelle joie, quel bonheur de se revoir après une si longue absence! Ici commence un dialogue où la passion n'est pas toujours exempte d'emphase et de puérilité. Si Adrienne aime vraiment Maurice, elle n'a pas besoin, pour lui inspirer de nobles sentimens, d'héroïques projets, de demander conseil aux tragédies de Corneille. Pauline, Émilie, Camille, n'ont rien à lui apprendre. Son cœur, comme tous les cœurs vraiment épris, nourrit en lui-même une flamme généreuse, et le souvenir de Pauline et de Camille, loin de prêter aux paroles d'Adrienne un accent plus poétique, leur donne volontiers quelque chose de factice. Quant à la fable des *Deux Pigeons*, je ne vois pas trop ce qu'elle vient faire dans cet entretien passionné. J'admire profondément la fable des *Deux Pigeons*, mais je ne comprends pas comment ce récit, d'une simplicité si touchante, se trouve mêlé aux amours d'Adrienne et de Maurice. Maurice avait emporté, en quittant Paris, Corneille, Racine et La Fontaine. Le lendemain d'une bataille, il relisait avec délices les beaux vers qu'il avait entendus de la bouche d'Adrienne. En écoutant Pauline et Camille, il croyait l'écouter elle-même. A la bonne heure! Mais La Fontaine, il n'a guère songé à l'ouvrir, quoiqu'il l'eût reçu des mains d'Adrienne. Il ne connaît pas même la fable des *Deux Pigeons*, et, pour ma part, je ne m'en étonne pas. Je serais bien surpris, au contraire, si Maurice parlait de La Fontaine comme de sa lecture familière. Le duc de Bouillon, qui se croit trompé par la Duclos et qui se réjouit de sa trahison, invite à souper toute la Comédie-Française. Adrienne consent à se montrer dans cette fête, et reçoit du duc lui-même la clé de sa petite maison.

Au troisième acte, comme chacun l'a déjà deviné, Adrienne, Maurice et la duchesse de Bouillon se trouvent réunis. Cependant Maurice n'est pas un seul instant placé entre ces deux femmes. La duchesse arrive la première au rendez-vous, et ne cache pas son dépit. Au moment où l'impatience va devenir de la haine, Maurice paraît et se justifie. S'il a tardé si long-temps, c'est qu'il a été suivi. La duchesse l'écoute en souriant, et accepte comme vraies toutes ses excuses. Alors, mais alors seulement, Maurice comprend toute la misère de son double

rôle. Il ne veut pas mentir plus long-temps, et avoue à la duchesse qu'il ne l'aime plus, qu'il aime une autre femme. Son nom? Il ne consent pas à le dire. Je me vengerai, dit la duchesse. Je saurai son nom, aucune puissance humaine ne pourra la dérober à ma colère. Au bruit des voix joyeuses qui éclatent dans la chambre voisine, la duchesse se croit surprise par son mari, et s'écrie : Si le duc me voit, je suis perdue. Cette crainte paraîtra sans doute exagérée à tous ceux qui se souviendront de l'entretien de la duchesse avec l'abbé au premier acte. Une femme qui sait toute la vie de son mari, qui connaît jour par jour ses moindres aventures, qui met de moitié dans ses amours la maîtresse de son mari, qui emprunte sa main et sa petite maison pour donner rendez-vous à son amant, ne doit pas trembler à si bon marché. Ne peut-elle pas d'un mot imposer silence à la colère? Vous me demandez comment je me trouve ici? J'y suis venue pour vous épier, pour vous confondre. Pourtant la duchesse s'enfuit et se cache. Le duc croit que Maurice a donné rendez-vous à la Duclos, et doute encore, malgré les dénégations réitérées de Maurice. Adrienne, à son tour, en voyant Maurice, en écoutant les railleries et les complimens que le duc et l'abbé adressent au comte, s'étonne et s'alarme; mais un mot de Maurice suffit pour la rassurer : Je t'aime, je n'aime que toi; la femme cachée ici n'est rien pour moi; mais il faut la sauver, et tu la sauveras, j'ai compté sur toi. Adrienne, heureuse et confiante, promet de la sauver. Les deux femmes échangent dans l'ombre quelques paroles inquiètes; sans se deviner mutuellement, elles pressentent d'une façon confuse qu'il y a entre elles un secret terrible. Cependant Adrienne, fidèle à sa promesse, livre à la duchesse la clé que le duc lui a remise, et la duchesse peut enfin s'échapper par le jardin; mais, en quittant Adrienne, elle prononce quelques mots menaçans auxquels Adrienne répond avec un accent de bienveillance écrasant : Vous me haïssez, je vous protége.

Au quatrième acte, nous retournons chez la duchesse. Tous ses amis sont réunis pour entendre Adrienne. Cette fête est, pour Mme de Bouillon, une double joie. Non-seulement elle reçoit chez elle une comédienne adorée de la foule, adorée de la cour; mais ce soir même Mme de Noailles donne une fête où elle voulait inviter Adrienne; Mme de Bouillon a été assez heureuse pour deviner, pour prévenir le projet de Mme de Noailles. Les soupçons de la duchesse, qui d'abord s'étaient portés sur Mme d'Aumont, prennent une direction nouvelle dès qu'Adrienne a parlé. A l'embarras de Maurice placé près de la duchesse, Adrienne devine sa rivale, sa rivale qu'elle a sauvée la veille. Au timbre voilé de cette voix qu'elle n'a entendue qu'un instant, la duchesse reconnaît la rivale qui lui a ravi le cœur de Maurice et jure de se venger. Adrienne, qui pressent le danger et ne veut pas succomber sans défense, récite en se tournant vers la duchesse les vers adressés par Phèdre à Œnone.

Elle accable sa rivale en lui lançant comme autant de traits empoisonnés chacune des paroles de cet admirable morceau. Elle n'est pas une de ces femmes hardies

> Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
> Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

La duchesse, comme pour justifier l'application, sourit gracieusement et joint ses complimens à ceux de l'assemblée : Adrienne est perdue.

Au cinquième acte, nous sommes chez Adrienne. Michonnet, témoin de l'humiliation de la duchesse, comprend que la vie d'Adrienne est menacée. Un valet apporte une cassette de la part de Maurice. Adrienne l'ouvre d'une main tremblante et reconnaît le bouquet qu'elle a donné à Maurice; elle voit dans ces fleurs ainsi renvoyées un signe d'abandon, et les couvre de baisers et de larmes. Avant de les jeter au feu, elle leur adresse quelques paroles empreintes d'un sentiment vrai, mais dont la forme gagnerait beaucoup à devenir plus simple, et les respire une dernière fois. Ce dernier baiser est son arrêt de mort. Ce bouquet empoisonné a vengé la duchesse. Maurice arrive pour recevoir le dernier soupir d'Adrienne. Vainement il essaie de la sauver, de ranimer ses forces en lui rendant le bonheur qu'elle croyait perdu sans retour. Toutes ses paroles de tendresse sont impuissantes; le poison circule dans les veines d'Adrienne, qui meurt en récitant d'une voix égarée quelques lambeaux du rôle d'Hermione.

Il y a certainement une grande habileté dans la construction de ce drame; mais cette habileté est de telle nature qu'elle se passe de la poésie, et même réussit à la rendre parfaitement inutile. Les ressorts employés par MM. Scribe et Legouvé suffiraient au développement d'une douzaine d'actions; et ces ressorts sont mis en œuvre avec tant d'adresse, les incidens s'engendrent si rapidement, que la foule, livrée tout entière à la curiosité, ne songe pas à se demander la valeur réelle des personnages. Plusieurs scènes sont écrites avec un soin que nous ne sommes pas habitué à rencontrer dans les ouvrages de M. Scribe. Mais le caractère dominant de toute cette composition, c'est l'habileté extérieure poussée à ses dernières limites. Dans ce drame, où la poésie joue un si petit rôle, où les grandes pensées, les sentimens passionnés ne se montrent guère que sous la forme de souvenirs, et se placent sous le patronage de Corneille et de Racine, il n'y a pas une phrase, pas un mot inutile. Le dénoûment est préparé dès le premier acte, et si bien préparé, que les esprits exercés n'ont plus rien à deviner quand le rideau tombe sur la cassette mystérieuse. La clé donnée au second acte par le duc est, à proprement parler, tout le troisième acte; car, sans cette clé, le troisième acte serait impossible. Les paroles échangées dans l'ombre entre Adrienne et la duchesse contiennent le germe du qua-

trième acte; car, si la duchesse ne reconnaissait pas dans la voix d'Adrienne la voix de celle qui l'a sauvée la veille, elle ne l'insulterait pas du regard, et Adrienne ne l'accablerait pas de son mépris. Enfin, le bouquet donné à Maurice par Adrienne n'est pas moins utile au dénoûment que la cassette mystérieuse. Dans ce drame si habilement construit, personne ne parle, personne ne marche au hasard : tout est compté, tout est prévu, tout est préparé. Mais à qui s'intéresser? Quel rôle joue Maurice placé entre ces deux femmes? Il n'aime pas Adrienne assez résolûment pour braver la haine de la duchesse; il hésite entre la femme qui peut servir son ambition et le cœur passionné qui s'est donné à lui tout entier. Il n'est ni assez ambitieux pour renoncer à l'amour, ni assez amoureux pour renoncer à l'ambition. Il ne trouve d'accens vrais qu'en face de la mort. Quand les lèvres d'Adrienne pâlissent, quand son regard s'éteint, quand ses veines se glacent, alors, alors seulement, il commence à comprendre tout le prix de la femme qui l'aimait et qu'il va perdre sans retour. Adrienne, plus vraie, plus tendre que Maurice, n'a cependant pas toute la vérité, toute la tendresse qu'elle devrait avoir. Il semble que, pour aimer Maurice d'un amour infini, elle ait besoin de sentir les élans de son cœur sanctionnés par le génie de Corneille. Au lieu de s'abandonner librement aux inspirations de son amour, elle demande conseil à ses souvenirs. Si parfois son cœur trouve des paroles ardentes, plus souvent encore sa mémoire évoque des images consacrées par l'admiration de la foule. Quant à la duchesse de Bouillon, il est impossible de s'intéresser à son amour pour Maurice. Tout son amour n'est que vanité. Si Maurice n'était pas le héros du jour, fût-il cent fois plus beau, plus jeune, plus aimant, elle ne l'aimerait pas. Sa jalousie même n'est que vanité. Si Maurice, au lieu de lui préférer une comédienne, lui préférait Mme de Noailles ou Mme d'Aumont, elle souffrirait moins et ne souhaiterait pas si avidement la vengeance. Le duc n'est qu'un personnage ridicule et parfaitement insignifiant. Michonnet, malgré sa tendresse contenue pour Adrienne, rappelle trop clairement le père de la débutante. L'abbé n'offre rien de nouveau. Si bien que toute cette pièce, conçue avec une infaillible prévoyance, conduite avec une vigilance assidue, achevée avec un soin scrupuleux, n'ajoute pas une page à l'histoire de l'art dramatique.

Toute la pièce a été faite pour Mlle Rachel. En nous plaçant à ce point de vue qui n'a rien de littéraire, nous est-il permis de nous montrer satisfait? Si toute la pièce est dans un rôle, ce rôle est-il complet? L'actrice chargée de ce rôle ne laisse-t-elle rien à souhaiter? La première question est déjà résolue. Quant à la seconde, la réponse n'est pas difficile. Si le drame qui s'appelle *Adrienne Lecouvreur* n'ajoute pas une page à l'histoire de l'art dramatique, le rôle d'Adrienne Lecouvreur n'ajoute pas une ligne à l'histoire du talent de Mlle Rachel.

Parlerai-je de la manière dont elle récite la fable des *Deux Pigeons?* Malgré le charme qu'elle a su mettre dans quelques vers de cette fable, La Fontaine, je crois, s'étonnerait fort, en l'écoutant, de l'accent pathétique prêté au plus tendre des deux pigeons. Mlle Rachel, sous les traits d'Adrienne, s'est-elle montrée plus tendre, plus naïve, que sous les traits de Monime ou d'Esther? Il y a dix ans, à l'époque de ses débuts, l'accent de la tendresse semblait refusé à ses lèvres; a-t-elle trouvé aujourd'hui l'accent qu'elle ignorait il y a dix ans? Au troisième acte elle n'a qu'un mot à dire, et le dit très bien; mais ce mot si bien dit serait-il d'aventure tout un monde nouveau? Le triomphe de Mlle Rachel n'est-il pas tout entier dans le quatrième acte? Et ce quatrième acte si vanté, si applaudi, que nous apprend-il d'imprévu, d'inattendu? Le sens prêté aux paroles de Phèdre par Adrienne Lecouvreur peut-il d'ailleurs être avoué par le goût? Est-il permis de détourner ainsi au profit d'une application personnelle le sens légitime d'un morceau gravé dans toutes les mémoires? Est-ce le cinquième acte qu'on voudrait nous donner pour une révélation? Peut-être Mlle Rachel eût-elle trouvé pour l'expression du désespoir des accens d'une puissance, d'une vérité toute nouvelle, si les paroles placées dans sa bouche eussent été elles-mêmes empreintes de puissance et de nouveauté; mais la confusion d'Oreste et de Maurice, d'Adrienne et d'Hermione, ne permettait pas à Mlle Rachel de se renouveler. Elle s'est souvenue d'elle-même et ne pouvait faire autre chose.

Mlle Rachel dit-elle la prose aussi bien que les vers? Sa voix a-t-elle toute la souplesse, toute la simplicité, toute la naïveté dont les vers se passent quelquefois et dont la prose ne peut jamais se passer? Il nous faudrait, pour résoudre ces questions, une pièce autrement faite, autrement écrite qu'*Adrienne Lecouvreur*. Dans la prose que nous avons entendue il y a quinze jours, comme dans les vers que nous entendons depuis dix ans, nous avons trouvé toutes les fautes de prosodie auxquelles Mlle Rachel se laisse aller habituellement, et que personne ne songe à relever, comme si la vérité ne pouvait arriver jusqu'à elle. Mon *d'sir*, mon *cœûr*, mon *honneûr, hêlas!* n'en déplaise à Mlle Rachel, sont des mots qui n'ont jamais fait partie de notre langue. Les petites bourgeoises se résignent à dire : mon désir, mon cœur, mon honneur, hélas! — et la langue ne s'en trouve pas plus mal. Après *Adrienne Lecouvreur*, Mlle Rachel reste pour moi ce qu'elle était. Elle dit très habilement toutes les paroles qui expriment les passions violentes, la colère, la jalousie, la haine. Jusqu'ici, la tendresse ne semble pas faite pour ses lèvres, et je persisterai dans ma conviction jusqu'à preuve du contraire. Quant aux fautes de prosodie que j'ai signalées et qui blessent toutes les oreilles délicates, j'espère qu'elle voudra bien y renoncer.

GUSTAVE PLANCHE.

LE PROPHÈTE

DE M. MEYERBEER.

L'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* vient de remporter une nouvelle et brillante victoire. *Le Prophète* a été représenté sur le Théâtre de la Nation. Chose singulière ! les obstacles sans nombre qui, contre la volonté du compositeur, ont retardé jusqu'à ce jour l'exécution d'une œuvre qui est terminée depuis 1843, semblent avoir été suscités par une volonté intelligente et propice qui aurait voulu préparer à M. Meyerbeer un cadre digne de son génie éminemment dramatique, car le sujet du *Prophète* a une bien grande analogie, hélas ! avec les tristes événemens qui se sont accomplis en Europe depuis un an.

A la suite de la réforme religieuse opérée par Luther au commencement du XVI[e] siècle, il y eut, en Allemagne, un grand mouvement populaire qui en fut la conséquence extrême et faillit bouleverser de fond en comble toute la société civile. Il se rencontra alors, comme de nos jours, des esprits ignorans et sauvages qui, peu satisfaits de la liberté de conscience qu'on venait à peine de conquérir sur le catholicisme tout-puissant, voulurent tirer de ce débat dogmatique des conclusions sociales qui effrayèrent les chefs mêmes de la réforme. C'est aussi au nom de l'*égalité* et de la *fraternité* évangéliques que ces énergumènes, disons le mot, que les *socialistes* du XVI[e] siècle soulevèrent les classes pauvres, particulièrement les paysans, contre les seigneurs et les châteaux, qu'ils pillaient et brûlaient avec fureur. Ces sectaires redoutables qui ont épouvanté l'Allemagne de leurs monstrueuses folies s'appelaient anabaptistes, parce que, voulant rompre avec la tradition et répudier l'héritage du passé, ils imposaient à leurs néophytes un nouveau baptême, symbole de la vie nouvelle qu'ils apportaient aux nations. Parmi les nombreux illuminés qu'on vit surgir de toutes

parts, se disant envoyés de Dieu pour annoncer le règne futur de l'égalité des conditions, le plus original de tous fut un nommé Bokold, connu sous le nom de Jean de Leyde, parce qu'il avait été élevé dans cette ville, où il avait exercé tour à tour l'humble profession de tailleur et de cabaretier. Fils d'un bailli de La Haye, il avait perdu ses parens de très bonne heure. Sans famille, sans lien fixe qui le rattachât à l'ordre établi, abandonné à toutes les vicissitudes de la fortune et à tous les courans d'idées de ce siècle tumultueux, Jean voyagea beaucoup. Il alla en Angleterre, en Portugal, et, après quatre années de vagabondage, il retourna à Leyde où, ayant épousé la veuve d'un batelier, il ouvrit une petite auberge. Jeune et rempli de cette vague ambition qui ne sait où se fixer, Jean de Leyde s'occupait de littérature, de poésie et surtout de théologie, la science favorite du temps. Il savait presque toute la Bible par cœur, et il aimait à prêcher sur ce texte fécond en commentaires de toutes sortes. Telles étaient les dispositions de son esprit, lorsque, quittant son auberge aussi pauvre qu'il y était entré, il alla se fixer, en 1533, dans la ville de Munster.

La capitale de la Westphalie était alors le centre où aboutissaient toutes les intrigues des anabaptistes. Jean devint bientôt le défenseur le plus énergique de leurs misérables doctrines. L'évêque de Munster ayant été obligé de quitter la ville, les anabaptistes s'emparèrent du gouvernement et proclamèrent Jean Bokold roi et prophète de la *Jérusalem nouvelle*. Il fut couronné dans la cathédrale de Munster avec une pompe extraordinaire. Il entoura sa personne d'un luxe oriental et d'un sérail de jolies femmes, afin de mieux ressembler au type vénéré de la royauté hébraïque, le sage Salomon. Il marchait dans les rues la tête ornée d'une couronne d'or, et sur sa poitrine on voyait un collier magnifique supportant un globe traversé par deux épées avec cette inscription : *Roi de la justice sur le monde!* Sur la ceinture qui fixait sa robe flottante on lisait : *La puissance de Dieu est ma force!* Au milieu de ces étranges folies qui servaient à éblouir les yeux du peuple, au milieu des voluptés qu'il aimait à savourer, Jean de Leyde n'oubliait pas le côté sérieux et difficile de sa position. Il se montrait vigilant, capable, réprimant les esprits téméraires, encourageant les faibles par ses prédications, envoyant des émissaires de tous côtés pour tâcher de soulever les populations en sa faveur. Après un siége de six mois, soutenu avec une grande vigueur, les troupes de l'évêque de Munster pénétrèrent dans la ville par une nuit orageuse de l'année 1535. Jean fut pris dans une tour avec deux de ses complices et mis à mort quelques mois après avec des circonstances horribles. Le supplice de Jean de Leyde arrêta les progrès des anabaptistes, l'une des sectes les plus redoutables qu'ait suscitées le protestantisme. Tels sont les principaux faits historiques qui ont fourni à M. Scribe la donnée de son li-

bretto. Il nous reste, avant d'examiner la partition de M. Meyerbeer, à indiquer rapidement la marche du drame qui a inspiré le musicien.

Au lever du rideau, l'œil se repose sur un frais paysage hollandais qui représente les environs de la ville de Dordrecht. Au milieu d'une troupe de paysans et d'ouvriers qui prennent leur repas du matin, on voit apparaître la jeune Berthe, toute joyeuse de son prochain mariage. Elle court au-devant de Fidès, qu'elle aperçoit sur le sommet d'une petite colline. C'est la mère de son fiancé qui vient la prendre pour la conduire auprès de son fils Jean, établi très honorablement dans un faubourg de la ville de Leyde. Pauvre orpheline et humble vassale du comte d'Oberthal, Berthe ne peut quitter le village qui l'a vue naître sans la permission de son seigneur. Berthe et Fidès se disposent donc toutes deux à aller trouver le comte d'Oberthal, dont on voit le château crénelé, lorsqu'elles sont arrêtées par l'apparition de trois sombres personnages qui se dressent tout à coup sur le sommet de la petite colline qui forme le fond du paysage : ce sont les trois anabaptistes Zacharie, Jonas et Mathisen, qui viennent essayer sur ces pauvres gens l'effet de leurs prédications fallacieuses. Vous pensez si on les écoute avec curiosité et si on les applaudit avec transport. Le comte d'Oberthal arrive sur ces entrefaites. Apercevant dans un coin les trois anabaptistes, il reconnaît Jonas, un sommelier ivrogne qu'il a chassé de sa maison. Sur un ordre du comte, les trois anabaptistes disparaissent de la scène, avec injonction de quitter le pays sous peine de la vie. C'est alors que Berthe, encouragée par Fidès, s'approche du comte d'Oberthal pour lui demander la permission d'épouser son fiancé qu'elle aime de toute son ame. Le comte ne répond que par un brusque refus qui, dévoilant des intentions coupables, soulève l'indignation du peuple, déjà exalté par les prédications des anabaptistes. Berthe et Fidès sont enlevées avec violence par les soldats du comte d'Oberthal, qui traverse la foule frémissante, mais respectueuse. Ainsi finit le premier acte.

Le second acte nous introduit dans la petite auberge de Jean de Leyde, toute remplie de bons compagnons qui dansent, chantent et boivent en l'honneur de son mariage. Tout en servant de la bière à ceux qui lui en demandent, Jean paraît inquiet. Le jour baisse, Berthe et Fidès n'arrivent pas. Pendant qu'il est ainsi préoccupé, les trois anabaptistes, qui sont attablés dans un coin de l'auberge, l'observent attentivement. Ils remarquent avec surprise qu'il ressemble à un portrait du roi David, qui est en grande vénération dans la ville de Munster. Cette circonstance, jointe aux renseignemens qu'ils prennent sur le caractère de Jean, les décide, et ils se promettent de faire de ce jeune enthousiaste un instrument de leur ambition. Ils l'abordent aussitôt en lui demandant avec intérêt d'où provient la tristesse qui obscurcit son front. Jean leur répond que le retard de sa mère et de sa fiancée ac-

croît le trouble que lui inspire un rêve qu'il a fait depuis quelques jours. Sous les arceaux d'un temple magnifique et le front orné du bandeau royal, il a cru voir à ses pieds les peuples prosternés qui l'adoraient comme un nouveau Messie. Plongé dans cette bizarre extase, il a lu sur une table de marbre ces mots terribles : *Malheur à toi!* et un fleuve de sang est venu bientôt submerger son trône éphémère. « Calme-toi, répondent les trois anabaptistes, le songe qui trouble ta raison est la révélation prophétique de ta grandeur future : tu règneras.»

Les trois anabaptistes ont à peine quitté la scène, que Berthe se précipite dans la maison de son fiancé, pâle et échevelée. Derrière elle accourt un sergent d'armes du comte d'Oberthal, suivi de soldats, qui vient réclamer impérieusement la captive de son maître. Jean, désespéré, livre sa fiancée pour sauver les jours de sa mère, que les soldats du comte menacent de frapper sous ses yeux. Fidès se retire après avoir béni son fils, et Jean, resté seul en proie à sa douleur, entend retentir au dehors la voix lugubre des trois anabaptistes, qu'il fait entrer dans son auberge. « Ne m'avez-vous pas dit : Suis-nous, et tu règneras? — Oui, et nous t'offrons une couronne. — Pourrai-je alors frapper mes ennemis? pourrai-je immoler le comte d'Oberthal? — Ce soir même. — Eh bien! marchons, » dit-il, après avoir hésité longtemps entre le regret d'abandonner sa vieille mère et le désir de venger sa fiancée.

Le troisième acte est une suite d'épisodes dont l'analyse est intimement liée à l'analyse de la partition même : l'action se résume, pour ainsi dire, tout entière dans le finale de cet acte. A la tête d'une armée d'anabaptistes, Jean assiége et prend la ville de Munster, après avoir fait prisonnier le comte d'Oberthal, qui lui apprend que Berthe a sauvé son honneur par la fuite. Le quatrième acte nous fait assister au couronnement du prophète proclamé fils de Dieu dans la cathédrale de Munster, où il retrouve sa mère, qu'il est forcé de méconnaître pour se sauver encore une fois des poignards des trois anabaptistes. Cette scène, très longue et très compliquée, est incontestablement la plus belle et la plus dramatique de l'ouvrage. Au cinquième acte enfin, Jean revoit sa mère et sa fiancée. Fidès lui pardonne ses fautes en lui faisant espérer la clémence du Seigneur; mais Berthe, en apprenant que le faux prophète dont elle exècre les crimes et l'impiété est ce Jean qu'elle a tant aimé, se tue de désespoir. Jean, qui se voit trahi et abandonné de tout le monde, fait miner le château de Munster et s'ensevelit sous ses ruines le verre à la main et le sourire sur les lèvres.

Le libretto de M. Scribe ne reproduit pas, on le voit, très scrupuleusement la donnée de l'histoire. C'est le droit du poète dramatique de modifier, de grouper à son gré les faits qu'il emprunte à la réalité, pourvu que sa fable soit vraisemblable, intéressante et appropriée au

but indiqué. Le défaut que nous reprocherons surtout à la conception de M. Scribe, c'est que l'amour, qui doit toujours être la passion dominante dans un drame lyrique, n'y joue qu'un rôle secondaire. Berthe, la fiancée du héros, est un personnage insignifiant, le sentiment qu'elle inspire et qu'elle partage n'est point une cause déterminante dans la destinée de son amant. Jean de Leyde lui-même ne montre pas la vigueur et l'individualité puissante qu'il a dans l'histoire. Il est le jouet des événemens au lieu d'en être le mobile, il est plutôt l'instrument de trois fourbes qui spéculent sur sa crédulité qu'un fanatique profond qui marche où le pousse la force intérieure de sa propre énergie. M. Scribe commet souvent la faute de prêter à ces grands personnages qui ont agité le monde la politique raffinée de nos diplomates modernes.

Quoi qu'il en soit de nos observations, il est un caractère qui relève la fable du *Prophète* et lui donne une physionomie toute particulière; nous voulons parler de Fidès, la mère de Jean de Leyde. C'est une véritable création que cette figure de femme pieuse, forte et tendre, qui, agenouillée dans la cathédrale de Munster, où elle vient implorer le Dieu de ses pères pour un fils qu'elle croit perdu, maudit au fond de son ame l'imposteur qui ose se proclamer l'envoyé de Dieu. Rien de plus pathétique que la scène du quatrième acte où Fidès reconnaît, sous les traits du faux prophète, celui qu'elle a nourri de son lait et de sa foi. Rappellerai-je aussi celle du cinquième acte où Fidès, rayonnant de sa double majesté de mère et de chrétienne, fait tomber à ses pieds l'enfant égaré par de pernicieuses doctrines? Il y a un sens profond dans cette scène vraiment biblique, qui achève de révéler l'admirable caractère de cette femme en qui se résume tout l'intérêt du drame, et qui est certainement l'une des créations les plus saisissantes du génie de M. Meyerbeer.

C'est M. Meyerbeer, c'est le musicien maintenant qui, seul, doit nous occuper. Il n'est pas inutile peut-être de rappeler quelles créations diversement éclatantes et sérieuses expliquent et préparent, dans la vie musicale de M. Meyerbeer, la conception du *Prophète*. Né à Berlin en 1794, d'une famille dont l'opulence aurait étouffé une volonté moins énergique, M. Giacomo Meyerbeer révéla, dès sa plus tendre enfance, sa vocation pour l'art musical. Comme tous les grands compositeurs dramatiques de l'Allemagne, M. Meyerbeer commença d'abord par être un virtuose remarquable sur le piano, dont il apprit les principes d'un élève de Clementi. Après avoir étudié l'harmonie et les élémens de l'art d'écrire sous la direction du chef d'orchestre de l'Opéra de Berlin, Bernard-Anselme Weber, il quitta sa ville natale pour aller à Darmstadt prendre des leçons de contrepoint de l'abbé Vogler, qui passait pour le plus grand théoricien de l'Allemagne. C'est dans cette paisible et charmante résidence, et sous la discipline sévère de l'abbé Vogler,

que M. Meyerbeer fit la connaissance de Charles-Marie de Weber, l'immortel auteur du *Freischütz*, qui a plus d'un rapport avec celui de *Robert-le-Diable*.

M. Meyerbeer débuta dans la carrière dramatique par un opéra en trois actes, *la Fille de Jephté*, qui fut représenté à Munich sans succès : il avait alors dix-huit ans. Attristé, mais non découragé, par ce premier échec, il se rendit à Vienne, où il se fit une brillante réputation comme pianiste. Peu s'en fallut même que les succès du virtuose ne devinssent un écueil pour la gloire du compositeur; mais, après un nouvel échec au théâtre de Vienne, où il fit représenter un opéra-comique allemand intitulé *Alcimeleck ou les Deux Califes*, M. Meyerbeer, suivant le conseil que lui donnait Salieri, se décida à faire un voyage en Italie. Il arriva à Venise à peu près à l'époque où Rossini faisait représenter son premier chef-d'œuvre, *Tancredi*. On assure que cette musique enchanteresse fit une telle impression sur l'auteur de *Robert-le-Diable*, qu'elle modifia entièrement ses idées et transforma l'aversion qu'il avait conçue pour l'école italienne en une vive admiration, sentiment plus équitable qui ne fut pas inutile au développement de son propre talent. Il en fit bientôt l'expérience à Padoue, où il eut le bonheur de composer pour Mme Pisaroni un opéra semi-seria, *Romilda e Costanza*, qui fut accueilli avec enthousiasme. Le grand chanteur Pachiarotti, qui vivait encore, âgé de plus de quatre-vingts ans, voulut bien donner à M. Meyerbeer quelques conseils sur la manière d'écrire pour la voix humaine. Élève de l'abbé Vogler, qui l'avait été du père Valotti, maître de chapelle de l'église de Saint-Antoine, le jeune *Tedesco* n'eut pas de peine à conquérir les sympathies des habitans de Padoue, qui croyaient que l'auteur de *Romilda e Costanza* leur appartenait par les liens d'une parenté intellectuelle. *Emma di Resburgo*, *Marguerita d'Anjou* et *il Crocciato*, qui fut représenté à Venise le 26 décembre 1825, répandirent le nom de M. Meyerbeer dans toute l'Italie et fixèrent sur lui les regards de l'Europe. C'est alors qu'il reçut de M. Sosthènes de La Rochefoucauld l'invitation de venir à Paris pour diriger les répétitions de son opéra *il Crocciato*, qu'on allait représenter au Théâtre-Italien. Ce fut une circonstance décisive dans la destinée de M. Meyerbeer que son arrivée dans la capitale de la France, ce grand centre de la civilisation moderne, où Gluck était venu aussi, à la fin du XVIIIe siècle, opérer une révolution mémorable dans la musique dramatique.

Mise en contact avec l'esprit net et positif de la France après l'avoir été avec le génie facile et mélodique de l'Italie, l'intelligence méditative et profonde de M. Meyerbeer en reçut un choc salutaire, qui fit jaillir la source vive de sa propre inspiration. En effet, c'est de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* que date, pour ainsi dire, l'avénement de M. Meyerbeer; car ses meilleurs ouvrages italiens, tels que *Marguerita*

d'Anjou et *il Crocciato*, sont bien moins, selon nous, les manifestations d'une manière parfaitement caractérisée que les préludes d'un grand artiste qui cherche sa voie. Toutefois les morceaux remarquables qu'on trouve dans les opéras allemands et italiens de M. Meyerbeer contiennent déjà le germe de ce style vigoureux, savant et compliqué, dont *Robert-le-Diable* et *les Huguenots* sont les monumens immortels.

Comme son condisciple Charles-Marie de Weber, M. Meyerbeer est arrivé tard et après de longs détours à la conscience de sa personnalité. Esprit pénétrant, plein de sagacité et de profondeur, M. Meyerbeer ne participe ni aux avantages ni aux infirmités de ces natures spontanées qui rayonnent comme la lumière, prodiguant, sans mesure et sans souci du lendemain, le parfum de la jeunesse et l'héritage paternel. Philosophe et penseur, l'idée ne s'élabore en lui que lentement et sous l'œil de la raison, et, lorsqu'il consent à lui ouvrir les portes de la vie, c'est qu'il est à peu près sûr qu'elle y fera glorieusement son chemin. M. Meyerbeer ne livre rien au hasard, il prévoit tout ce qu'il lui est possible de prévoir, il combine savamment tous ses effets, dont il fixe les moindres nuances. Ses partitions sont remplies de notes explicatives, de remarques ingénieuses, qui accusent la préoccupation de son esprit vigilant et sa profonde connaissance de la stratégie dramatique. Homme du Nord, nourri dès sa plus tendre enfance de la forte harmonie des Bach, dont il reproduit parfois l'âpreté sauvage, l'oreille habituée aux sonorités complexes de l'instrumentation allemande, M. Meyerbeer est un esprit positif qui excelle à peindre les éclats de la passion humaine dans un milieu bien défini. Les plaintes de l'amour dans sa divine innocence, les extases de la rêverie, les sanglots de la mélancolie, les élans de la prière sans un culte arrêté, toutes ces manifestations spontanées et lyriques de notre ame ne trouveraient peut-être pas dans l'auteur de *Robert-le-Diable* un interprète suffisamment fidèle; mais que ces mêmes sentimens éclatent et soient encadrés dans un ordre social qui les froisse et en comprime l'essor, M. Meyerbeer écrira le quatrième acte des *Huguenots*, l'une des grandes pages de musique dramatique qui existent. Cette vive intelligence du jeu des passions dans la réalité de la vie, cet art merveilleux d'en combiner les effets par des masses chorales et instrumentales, ces sentimens vrais et profonds qui jaillissent du choc des péripéties comme jaillit l'étincelle du frottement des corps, enfin cette faculté suprême de créer des types qui vivent dans l'histoire comme des créatures de Dieu, telles sont les qualités éminentes qui distinguent l'illustre auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*. Retrouve-t-on dans la nouvelle partition qu'il vient de produire la même individualité puissante que nous connaissons déjà, ou bien nous a-t-il révélé un côté encore inaperçu de son talent sévère et complexe?

M. Meyerbeer a traité *le Prophète* avec la même rigueur que *les Hu-*

guenots et *Robert* : il n'y a pas mis d'ouverture. On peut s'étonner qu'un compositeur qui manie l'orchestre avec une si grande habileté n'ait pas jugé à propos de reproduire dans une préface symphonique la physionomie générale du drame auquel il convie la foule. Nous serions presque tenté de croire que M. Meyerbeer éprouve quelque difficulté à développer longuement un morceau purement instrumental: son génie positif, qui saisit avec tant de vigueur et de vérité le cri de la passion dans une situation bien posée, possède-t-il la séve lyrique nécessaire pour traiter des idées musicales dans le cadre presque idéal de la symphonie? C'est là une question qu'il n'appartient qu'à M. Meyerbeer de résoudre un jour.

Dès les premières scènes du drame, on trouve à signaler la jolie cavatine à deux voix que Berthe et Fidès chantent ensemble lorsqu'elles demandent au comte d'Oberthal la permission de quitter ses domaines. La mélodie en est élégante et facile. Le psaume que les trois anabaptistes entonnent à pleine voix est d'une grande beauté: c'est une mélopée d'un caractère sombre et sauvage qui revient sans cesse comme la pensée fondamentale de ce drame révolutionnaire. Le chœur de la révolte des paysans, qui termine cette courte, mais brillante exposition, est vigoureux et bien rhythmé.

Le chœur sur un mouvement de valse qui ouvre le second acte est agréable, et le récitatif mesuré par lequel Jean de Leyde raconte aux trois anabaptistes le rêve sinistre qui a frappé son esprit est certainement un morceau fort remarquable; pourtant ce récitatif, qui débute par une allure imposante et solennelle, tombe parfois dans la recherche, et des modulations plus piquantes qu'il ne faudrait en tourmentent la conclusion. Ce défaut se retrouve aussi dans l'accompagnement, qui nous paraît être plutôt une curiosité musicale d'une élégance extrême que la traduction sévère de la situation dramatique. Ainsi, ce *tremolo*, que les violons font pétiller dans la partie sur-aiguë de leur échelle, attire et fixe l'attention de l'oreille, qui cherche à saisir les broderies exquises et les combinaisons ingénieuses qui se déroulent au-dessous de ce papillotement de la sonorité, et cette distraction de l'oreille repousse au fond du cœur l'émotion qui allait en jaillir. « Il faut, dit Aristote, assaisonner le discours d'images riantes, mais il ne faut pas s'en nourrir. » Ce précepte excellent est également applicable à la modulation, qui doit varier le discours musical sans en être le fondement. La romance de ténor que chante Jean de Leyde lorsqu'il se refuse de croire à sa grandeur future est ravissante, ainsi que l'accompagnement, qui l'encadre sans la froisser. Le quatuor entre les trois anabaptistes et Jean de Leyde prêt à quitter sa vieille mère est le morceau capital du second acte. Il commence par de longs récitatifs qui préparent laborieusement l'éclosion de l'idée principale; mais le fragment de trio que chantent les trois anabaptistes pour vaincre l'hé-

sitation de Jean est d'une belle couleur mélodique, ainsi que le passage suivant :

Et la couronne
Que le ciel donne
A ses élus, à ses vengeurs!

Quant à l'ensemble qui forme la conclusion du quatuor, il est plein de vigueur. Ce beau quatuor produirait peut-être un effet plus saisissant si les parties vives qui le composent étaient plus rapprochées les unes des autres, et si des récitatifs qui ne sont pas absolument nécessaires à l'éclaircissement de la situation ne venaient de temps à autre refroidir l'intérêt.

Le troisième acte présente le tableau le plus riant de la pièce. Il commence pourtant par un chœur vigoureux que chantent les soldats anabaptistes, traînant après eux de pauvres prisonniers qu'ils immoleraient à leur fureur, si Zacharie, leur chef, ne survenait à propos. L'air qu'il dit pour célébrer la victoire de son parti est tout-à-fait dans la manière de Haendel, c'est-à-dire d'une mélodie flottante et sonore. Quant à la musique du ballet, elle est ravissante d'un bout à l'autre, ainsi que le joli chœur que chantent encore les anabaptistes pendant qu'on voit filer à l'horizon les patineurs agiles. C'est aussi dans le troisième acte que se trouve un trio pour ténor et deux voix de basse qui est un chef-d'œuvre d'invention et de facture, et, selon nous, le morceau le plus complet de la partition. La situation qui donne lieu à ce trio est des plus piquantes : le comte d'Oberthal, qui a été surpris rôdant autour du camp, est conduit sous la tente des chefs anabaptistes, où se trouvent Zacharie et Jonas. Il fait nuit, ce qui engage Oberthal, pour sauver sa vie, à se faire passer pour un néophyte qui vient embrasser la cause de l'insurrection. C'est alors que Jonas et Zacharie, assis autour d'une table couverte de brocs remplis de vin, se mettent à expliquer au comte d'Oberthal le catéchisme de la nouvelle religion. A chacune de ces étranges maximes, le comte d'Oberthal répond en frémissant : *Je le jure.* Cette morale, que nos socialistes modernes n'auraient pas désavouée, est traitée par le compositeur avec une habileté et un bonheur incroyables. L'ensemble qui suit est admirable de vérité et de rondeur soldatesque. Lorsque Jonas, ennuyé de boire ainsi dans l'obscurité, tire un briquet de sa poche qu'il se met à battre en chantant :

La flamme pétille,

l'orchestre reproduit l'effet du pétillement par de charmantes imitations où l'on reconnaît l'esprit et la science de M. Meyerbeer. A ce morceau, digne des plus grands éloges, succède le finale du troisième acte, qui renferme également des choses remarquables. Le récitatif dans lequel le faux prophète, reprochant à ses soldats leur insubordi-

nation, les force à se mettre à genoux pour implorer la miséricorde de Dieu est de la plus grande beauté, ainsi que la prière en chœur qui vient après. Quant à l'hymne de triomphe que Jean de Leyde entonne d'une voix émue et puissante, c'est une phrase d'une couleur vraiment biblique, que Marcello et Haendel seraient heureux d'avoir trouvée.

C'est au quatrième acte que commence réellement l'intérêt dramatique. Au lever du rideau, la scène représente une place publique de la ville de Munster, où se promène une foule de bourgeois qui s'entretiennent du grand événement du jour, de la prise de leur ville par les anabaptistes et du couronnement de leur chef comme roi-prophète. L'un d'entre eux aperçoit une pauvre femme assise sur une borne, qui demande l'aumône aux passans. Elle voudrait faire dire une messe pour le repos de l'ame de son fils unique, qu'elle croit avoir été immolé par l'ordre du faux prophète. Cette pauvre femme, c'est Fidès, la mère de Jean de Leyde, qui exprime sa douleur par une romance dont la mélodie est touchante, bien qu'un peu tourmentée. Un jeune pèlerin, qui paraît accablé de fatigue, arrive lentement sur la scène où Fidès est restée seule, en proie à sa douleur. Ce pèlerin n'est autre que Berthe, la fiancée de Jean, qu'on a eu le temps d'oublier depuis le second acte, où elle a complétement disparu. Dans le duo qu'amène la reconnaissance de ces deux femmes, nous voudrions n'avoir pas à signaler un style trop fleuri et des vocalises souvent trop compliquées. C'est à des hommes tels que M. Meyerbeer qu'il appartient de résister aux caprices des virtuoses et d'imposer une volonté au goût équivoque des cantatrices.

Après cette scène où Berthe et Fidès se sont communiqué l'horreur que leur inspire le faux prophète dont on prépare l'exaltation, un incident, qu'il est difficile d'expliquer, vient encore séparer ces deux femmes qui ont eu tant de peine à se retrouver. Un changement à vue introduit le spectateur dans la cathédrale de Munster. Une grande magnificence éclate de toutes parts : au fond de la nef, on voit s'avancer le prophète tête nue, habillé de blanc et précédé des hauts dignitaires de l'empire. Une marche symphonique de la plus grande beauté accompagne le cortége qui pénètre dans le chœur jusqu'au maître-autel invisible au public. C'est alors que Fidès entre dans l'église et vient s'agenouiller sur le devant de la scène. Plongée dans la prière, elle se relève tout à coup au bruit de l'orgue, des clairons et des trompettes. En entendant les voix des chœurs chanter le *Domine salvum fac regem nostrum prophetam!* son ame chrétienne s'indigne de tant de profanation, et elle maudit l'imposteur par une phrase de récitatif du style le plus élevé :

Grand Dieu, exaucez ma prière!
Qu'errant, misérable et proscrit,

Il soit châtié sur la terre!
Que dans le ciel il soit maudit!

Ce dernier mot répété plusieurs fois avec une énergie toujours croissante produit un effet extraordinaire. Un chœur de jeunes enfans revêtus d'aubes blanches s'avancent sur le devant de la scène en chantant une mélodie limpide et pleine de grace.

L'orgue se tait, la cérémonie est terminée, et Jean paraît sur le haut du grand escalier qui conduit au chœur. Couvert des habits impériaux, la couronne sur la tête, Jean, qui voit une foule immense de peuple prosternée à ses pieds, commence à croire que son rêve est accompli. Il dit avec émotion : « Oui, je suis l'élu... le fils de Dieu ! » A ce mot, Fidès se retourne, contemple le prophète qu'elle n'avait pas encore vu, et s'écrie avec transport : « Mon fils! » Les trois anabaptistes, un poignard à la main, s'approchent aussitôt de Jean et lui disent tout bas : «Si tu parles, elle est morte. » La situation devient pathétique. Jean veut sauver les jours de sa mère, et il est obligé de la méconnaître. « Quelle est cette femme? dit-il d'un ton indifférent. — Qui je suis? répond-elle avec indignation.

Je suis la pauvre femme
Qui t'a nourri, t'a porté dans ses bras!

La phrase musicale qui traduit ces paroles est pleine de tendresse, et nous voudrions pouvoir en dire autant de celle qui se trouve sous le vers suivant :

L'ingrat ne me reconnaît pas!

Ce qui est vraiment beau, c'est le récitatif dans lequel Jean provoque Fidès à le désavouer en lui demandant avec anxiété : « Suis-je ton fils?» La réponse du chœur : « Parlez! parlez! » est énergique et pressante, tandis que celle de la mère tremblante et indignée : « Non, tu n'es pas mon fils! » semble contenir une double signification. Ce dialogue terminé, les masses chorales et instrumentales s'emparent du thème et achèvent avec puissance cette grande scène dramatique. Mais pourquoi donc le finale que nous venons d'analyser et qui renferme des parties si remarquables ne produit-il pas tout l'effet qu'on pourrait désirer? C'est qu'il y manque une idée fondamentale, un motif générateur auquel on puisse rattacher les nombreux épisodes qui se succèdent. Il faut, ce nous semble, qu'un vaste tableau musical soit conçu de manière qu'en fermant les yeux l'oreille puisse suivre la passion à travers les transformations que le poète lui fait subir; c'est ce qu'on appelle la loi d'unité, si nécessaire aux œuvres de l'esprit humain. Nous aurions aussi à reprocher à l'orchestration de ce finale, d'ailleurs si remarquable, d'être parfois un peu recherchée. Est-il bien certain, par exemple, que le tintement de clochette qui se fait entendre dans le chœur des enfans, ainsi que l'accompagnement continu de la clarinette-basse employé

pendant l'invocation de Jean, soient d'un effet sérieux et dramatique? M. Meyerbeer comprendra nos doutes; il en sait là-dessus bien plus que tous les critiques du monde.

Nous voilà arrivés au cinquième acte, où se dénoue la catastrophe de ce drame lugubre. Le théâtre représente un caveau dans le palais de Munster. C'est là que Fidès a été renfermée par ordre du prophète, qui, par cette mesure prudente, a voulu sauver sa mère de la vengeance des trois anabaptistes. Seule dans ce caveau, Fidès chante une cavatine d'un caractère religieux et tendre. Le duo qui suit cette cavatine entre le fils repentant et sa mère indignée est plein de vigueur, surtout dans le passage suivant :

Va-t'en, va-t'en, tu n'es plus rien pour moi.

Cette scène, qui est la contre-partie de celle du quatrième acte, est du plus vif intérêt, et a été admirablement rendue par le compositeur. Le trio chanté par Jean, Fidès et Berthe est un délicieux nocturne qui a le tort d'être trop joli pour la situation. Enfin l'air bachique que chante le prophète avant d'expirer sous les ruines de son palais, est mélodieux et bien rhythmé. La pièce se termine par un magnifique incendie qui étouffe tous les communistes de Munster.

La physionomie générale de la nouvelle partition de M. Meyerbeer, c'est le recueillement et la grandeur. On y sent partout le souffle d'une ame vigoureuse, l'empreinte d'une intelligence élevée. Toutes les situations dramatiques indiquées par le libretto ont été saisies et rendues avec un grand bonheur par M. Meyerbeer; et s'il y a de temps en temps des lacunes et même des longueurs dans ce drame théologique où l'amour est sacrifié à des préoccupations plus sévères, c'est que le génie positif du compositeur ne retrouve la vigueur qui lui est propre que lorsqu'il a à peindre des caractères fortement accusés, en lutte avec les réalités de la vie. Voyez, par exemple, l'admirable physionomie qu'il a su donner à Fidès, la mère de Jean. C'est là un type véritable de femme chrétienne, à la fois chaste et passionnée, qui n'a pu être créé, évidemment, qu'avec des souvenirs intimes et des émotions personnelles pieusement recueillis au fond du cœur. On pourrait désirer sans doute un peu plus de variété et d'abandon dans la musique du *Prophète,* dont le sujet constamment sombre fatigue parfois l'attention. L'orchestration, nous l'avons déjà remarqué, est travaillée avec un soin extrême. On y trouve des combinaisons piquantes et ingénieuses, des accouplemens de timbres dont l'effet nous semble plus curieux que dramatique. C'est une pente dangereuse que celle qui conduit à la recherche des sonorités étranges et des modulations multipliées. Claudien et Sénèque sont infiniment plus riches en épithètes et en images compliquées que Cicéron et Virgile; et quand on ne possède pas la science et la profondeur de M. Meyerbeer, le système d'instrumentation qu'il au-

torise de son exemple produit la musique de M. Verdi et pis encore. En résumé, l'opéra du *Prophète* continue dignement la manière de M. Meyerbeer : cette conception est digne du maître illustre qui, entre Weber et Rossini, avait su créer déjà *Robert-le-Diable* et *les Huguenots*.

L'exécution du *Prophète* laisse beaucoup à désirer. M[me] Castellan, qui représente la personne de Berthe, la fiancée de Jean, est tout-à-fait insuffisante. Sa voix pointue de *soprano-sfogato*, sa vocalisation aigrelette, ses intonations constamment douteuses gâtent l'effet de tous les morceaux qui lui sont confiés. M. Roger joue et chante le rôle du prophète d'une manière convenable. Il dit fort bien sa romance du second acte ainsi que le beau récitatif mesuré, encadré dans le finale du quatrième; mais il succombe au troisième acte, en chantant l'hymne de triomphe que Duprez seul aurait pu dire autrefois, tel que le compositeur l'a conçu. La création du rôle de Fidès, la mère de Jean, fait le plus grand honneur à M[me] Viardot : elle y est noble et touchante. Malheureusement sa voix de *mezzo-soprano*, un peu fatiguée et brisée en plusieurs registres, trahit quelquefois son courage. Son goût d'ailleurs n'est pas toujours irréprochable, et elle ferait bien de garder pour une meilleure occasion ces points d'orgue de clarinette qu'elle place à la fin de plusieurs morceaux. MM. Levasseur, Gueymard et Euzet sont fort bien dans le rôle des trois anabaptistes; la voix stridente de M. Gueymard produit un effet excellent dans les morceaux d'ensemble et particulièrement dans le trio bouffe du troisième acte. Les chœurs ont fait de grands progrès. La mise en scène et les décors sont magnifiques. Le divertissement du troisième acte est un tableau ravissant, qui suffirait pour faire courir à Paris tous les dilettanti de l'Europe.

Au milieu de la fièvre politique qui nous tourmente, il est consolant de voir un grand artiste consacrer une vie de loisirs et de nobles facultés à étendre les plaisirs de l'intelligence. Une nature moins forte et moins sérieuse que celle de M. Meyerbeer aurait pu s'endormir dans sa gloire acquise ou bien ne livrer à la curiosité du public que des œuvres légères, qui ne seraient point le fruit de cette méditation profonde et passionnée dont les dernières œuvres de M. Meyerbeer portent l'empreinte; mais l'auteur des *Huguenots* croit à la vérité de l'art, il la poursuit avec ardeur, et, pourvu qu'il la saisisse et l'étreigne, peu lui importent le temps et les soupirs qu'elle lui a coûtés. Comme M. Ingres, comme tous les artistes éminens qui ont foi dans la durée des choses vraiment belles, M. Meyerbeer se hâte lentement; il pense avec raison *qu'on fait toujours assez vite quand on fait bien*, et l'opéra du *Prophète* est un nouveau témoignage de cette ténacité puissante qui fait aujourd'hui de M. Meyerbeer le plus digne représentant de la musique dramatique en Europe.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1849.

La quinzaine a commencé par une petite pièce parlementaire, nous voulons parler de la proposition de M. Considérant, qui demandait à l'assemblée de lui donner mille ou douze cents hectares de la forêt de Saint-Germain, un crédit qu'il laissait en blanc, plus des bâtimens d'exploitation de grandeur suffisante, le tout pour y faire l'essai d'un phalanstère. Et pourquoi faire l'essai d'un phalanstère? Afin, disait M. Considérant, qu'il fût bien entendu que la société n'a pas rejeté les plans des socialistes sans en avoir fait l'expérience. Il est vrai que M. Considérant voulait aussi loyalement que le trésor public fît l'expérience de la banque du peuple de M. Proudhon. Pauvre trésor public, que remplissent sans cesse les contribuables avec grand'peine et grand travail, et que videraient sans cesse les alchimistes du socialisme! *Faciamus experimentum in animâ vili.* Ces alchimistes ont tous la pierre philosophale, ils ont tous une recette pour faire de l'or; mais il faut d'abord leur en donner. C'est une vieille histoire que l'assemblée a grandement raison de ne pas vouloir recommencer.

Si M. Considérant ne réussit pas, s'il a dépensé sans fruit l'argent du trésor, il offre au trésor public et à la France une garantie et un dédommagement. On pourra mettre M. Considérant à Charenton, du consentement même de M. Considérant. Il y a des personnes que ce plaisir peut toucher. Nous sommes persuadés que M. Passy y serait tout-à-fait insensible, et qu'il n'entend pas le payer au prix que M. Considérant l'estime.

Parlons sérieusement, car nous sommes de ceux qui croient qu'il faut traiter sérieusement le socialisme, non pas seulement parce qu'il est un danger, mais parce qu'il a l'air d'être une doctrine. M. Considérant reproche à la société de rejeter le socialisme sans l'avoir éprouvé. M. Considérant oublie deux choses, la manière dont procède le bon sens public et la manière dont se font les expériences dans ce monde. Il oublie que le bon sens public n'a pas besoin, pour juger les doctrines, de les voir à l'essai. Il les juge par la raison, et ce jugement a toujours suffi dans le triage que le monde fait des bonnes et des mauvaises théories. Il y a du matérialisme à croire que l'expérience matérielle peut seule

nous révéler le bien ou le mal des doctrines sociales. Oui, dans le monde matériel, l'expérience seule est souveraine; elle dit seule de quelle manière certains corps s'accordent, se combinent ensemble et font certains composés; mais, dans le monde moral, la raison décide, sans avoir besoin d'attendre les lents et douloureux effets de l'expérience. Où en serions-nous, si chaque idée fausse avait dû être éprouvée par l'humanité au prix du sang et du malheur, et si, pour reconnaître les fous, il avait toujours fallu attendre les sinistres résultats de leurs égaremens? L'humanité a payé le prix de beaucoup de folles croyances qu'elle a eues, mais il y a eu encore plus de folles idées que de folles croyances. Tous les prophètes n'ont pas été crus sur parole; toutes les fausses religions n'ont pas été mises à l'essai, et le bon sens public a dispensé le monde de faire les frais de beaucoup de chimères.

A prendre rigoureusement l'idée de M. Considérant, la discussion deviendrait chose inutile; l'expérience la remplacerait en tout et pour tout. On propose une mauvaise loi : ne la discutez pas, ne l'examinez pas; faites mieux : essayez-la. La seconde chose que M. Considérant oublie, c'est que les doctrines qui sont bonnes font toutes seules leur chemin dans ce monde et n'ont pas besoin qu'on leur tende la main. Elles grandissent par la force et par la vie qui sont en elles, sans qu'il faille les mettre en serre chaude. Et voyez l'étrange conduite de nos réformateurs! Ils méprisent fort la société moderne; ils font fi de ses lois, de ses formes, de ses institutions, et ils promettent de changer et de renouveler tout cela; mais ils empruntent je ne sais combien de choses à cette société imparfaite : ils lui empruntent d'abord son argent; ils ne peuvent pas se passer du budget et de son appui. Tout est mal dans la société et dans l'administration; mais, sans l'appui de ce mal, ils ne peuvent pas faire le bien. Il faut que la société leur fournisse tout ce qu'il faut pour la détruire. Ils ne peuvent la tuer que si elle commence elle-même par se suicider. Ils le lui demandent donc d'un air naïf et convaincu qui touche beaucoup de braves gens.

En faisant sa proposition ces jours derniers, M. Considérant s'est trompé de temps. Il fallait la faire quand l'assemblée était encore jeune et ardente, quand elle croyait encore que le monde pouvait être régénéré en un tour de main; il fallait la faire surtout quand il semblait convenu qu'il fallait chercher le gouvernement en dehors des conditions ordinaires des gouvernemens. Alors le phalanstère, quoiqu'un peu vieux déjà et quoiqu'un peu trop connu, eût pu réussir : il se serait trouvé des gens pour le laisser passer à titre d'essai, à l'aide du *pourquoi pas?* qui semblait devenu la devise des hommes d'état et des législateurs du temps. Mais, aujourd'hui que le bon sens public a repris son empire, aujourd'hui que nous sommes tous décidés à reprendre la vieille habitude de marcher la tête en haut et les pieds en bas, chose dont nous avions paru douter pendant quelque temps comme d'un préjugé, que venait faire la proposition de M. Considérant? C'était un anachronisme.

La ferme décision de s'en tenir aux conditions ordinaires des gouvernemens humains, voilà ce qui fait la force des ministres et du président. Point d'illusions, point de vaines théories; le goût de l'ordre et, comme le dit fort bien la lettre adressée par le président de la république à son cousin Napoléon Bonaparte, « à chaque jour sa tâche : la sécurité d'abord, ensuite les améliorations. » Cette lettre, quoiqu'elle soit toute privée, est un acte de gouvernement, et elle

doit devenir le programme du parti modéré dans les élections prochaines. Elle répond de la manière la plus heureuse à toutes les espérances de l'élection du 10 décembre 1848; elle les réalise et confirme l'idée salutaire et efficace que la politique suivie depuis cette élection par le gouvernement était la politique commune du président de la république et du ministère. On sait qu'avant le 29 janvier, il s'était inopinément formé dans l'assemblée je ne sais quel parti de courtisans du lendemain qui essayaient de gagner le président aux charmes de la république quasi-rouge. Ils espéraient le tenter à l'aide de cette politique qui a souvent séduit de bons esprits, et qui consiste à arriver par un parti et à gouverner par un autre. Le président a loyalement repoussé ces avances fallacieuses. Arrivé au pouvoir avec le parti modéré, ayant beaucoup donné à ce parti, c'est-à-dire lui ayant donné la popularité d'un grand nom; ayant beaucoup reçu de ce parti, c'est-à-dire en ayant reçu la signification réparatrice qu'a eue l'élection du 10 décembre, il n'a pas voulu et il ne veut pas rompre l'alliance qu'il a faite entre le bonapartisme et l'ordre. Tout au contraire, il confirme chaque jour cette alliance, et sa lettre en est un éclatant témoignage.

Depuis le 29 janvier, les diverses nuances du parti républicain ont renoncé à séduire le président, et elles s'en consolent en suscitant tous les obstacles possibles aux ministres que le président soutient avec tant de fermeté; mais un autre travail alors a commencé pour rompre l'union du parti bonapartiste et du parti modéré. On veut faire croire que le président a une arrière-politique, et qu'il attend les élections pour la mettre au jour. Cette politique serait contraire à celle qu'il a suivie jusqu'ici, et les habiles, ceux qui voudraient être dans la confidence du président, devraient commencer par répudier dans les élections tout ce qu'a fait jusqu'ici le président pour mieux approuver ce qu'on prétend qu'il veut faire plus tard. Ce sont ces finesses sans habileté que le président déconcerte par sa lettre du 10 avril.

Cette lettre fait plus : elle donne au parti bonapartiste la signification et la mission qu'il doit avoir. « Rapprocher tous les anciens partis, les réunir, les réconcilier, tel doit être le but de nos efforts. C'est la mission attachée au grand nom que nous portons, dit-il à son cousin; elle échouerait, s'il servait à diviser et non à rallier les soutiens du gouvernement. » Ces paroles expriment aussi nettement que loyalement la vocation du parti bonapartiste en France. C'est le parti d'un grand nom; mais ce grand nom est un nom d'ordre et d'organisation régulière. Si on veut faire un bonapartisme égoïste et personnel au lieu du bonapartisme conciliant et réparateur qu'a inauguré l'élection du 10 décembre; si on veut s'approprier ce grand nom et s'en faire un moyen d'intrigue et d'ambition au lieu d'en faire la devise d'un gouvernement ferme et modéré; si on veut faire du parti bonapartiste une caste avide et prétentieuse au lieu d'en faire chaque jour davantage le noyau d'un grand parti de gouvernement; si on veut enfin opposer les prétentions d'une dynastie au pouvoir national de la présidence, le président laisse à qui voudra s'en charger la responsabilité d'une politique aussi peu loyale que peu intelligente : il la répudie hautement, et il déclare qu'il la combattra résolûment; et il a raison, car cette politique ne va à rien moins qu'à ruiner le bonapartisme, sous prétexte de le servir. Elle lui donne une base étroite et personnelle au lieu de lui laisser la base large et nationale que lui a donnée l'élection du 10 décembre. Le président a répudié la

petite politique républicaine qu'on lui offrait avant le 29 janvier; il répudie de même la petite politique bonapartiste qu'on lui offre. Il aime mieux la grande; il « veut, comme il le dit lui-même, gouverner dans l'intérêt des masses et non dans l'intérêt d'un parti. »

Nous ne savons pas et nous ne voulons pas rechercher quels liens existent entre la lettre du président et le retour de M. Napoléon Bonaparte en France et sa révocation des fonctions d'ambassadeur à Madrid. Nous ne prenons de ces faits que le côté politique, et, sans vouloir juger prématurément la conduite de M. Napoléon Bonaparte, nous demandons à faire une simple remarque. Parmi les journaux de la démagogie, les uns approuvent et encouragent la conduite que semble vouloir tenir M. Napoléon Bonaparte; ils poussent à la guerre, c'est tout simple. Ils sont heureux de la querelle qui va diviser le parti bonapartiste et affaiblir ce parti, qui est devenu un des élémens du grand parti de l'ordre social. Cette tactique de quelques journaux de la démagogie n'a rien qui puisse nous étonner. D'autres sont plus sincères et peut-être plus habiles. Ils disent au public : Vous voyez! vous avez voulu constituer une dynastie ou une quasi-dynastie, et voilà que vous en êtes déjà aux escapades ambitieuses des princes du sang; voilà déjà les Condé qui jalousent les Bourbons. C'est parce qu'il était Bonaparte que M. Napoléon Bonaparte a été envoyé ambassadeur en Espagne, et c'est parce qu'il est Bonaparte qu'il se permet de revenir sans congé. — A quoi nous répondons : Oui, et, quoiqu'il soit Bonaparte, le gouvernement le destitue comme le premier venu des agens diplomatiques. Ç'a été le grand art de Louis XIV d'avoir réduit définitivement les princes du sang à la condition de sujets; ce sera, nous l'espérons bien, la force de la république de ramener aussi tout le monde à la condition de citoyen. Sous la monarchie absolue depuis Louis XIV, il y avait entre le roi et les princes du sang l'épaisseur du trône; sous la république, il y a entre le président et ses parens l'épaisseur de six millions de suffrages : la séparation n'est pas moindre. Veut-on faire aujourd'hui l'expérience de la force du nom, indépendamment des circonstances qui ont ajouté il y a quatre mois à la force de la popularité la force de l'à-propos? Veut-on savoir s'il y a toujours six millions de votes à la suite de ce nom magique, même quand il se divise, même quand il se combat, même quand il se tourne contre la société, même quand il quitte sa grande et belle signification d'ordre et d'organisation pour prendre une signification contraire? L'expérience est dangereuse à faire. Le nom de Bonaparte ne peut servir qu'à sauver la France. Il ne vaut plus s'il sert à la diviser. Voilà ce que le président a admirablement compris et pratiqué, voilà ce qui fait sa force aujourd'hui. C'était un nom il y a quatre mois, c'est un homme aujourd'hui.

Sous les auspices du nom de Bonaparte, tels que les comprend et les pratique le président, nous ne doutons pas du succès des élections. Le goût de l'ordre et le bon sens l'emporteront sur le goût de l'orgie et de la chimère politiques; mais il ne faut pas que le parti modéré croie la France sauvée s'il y a de bonnes élections, et qu'il aille se rendormir de ce sommeil dont il s'éveille en sursaut les jours de révolution. Avec de bonnes élections, la société ne sera pas perdue : rien de plus. Il faut que le parti modéré s'organise, il faut qu'il prenne l'habitude d'être toujours sur ses gardes et comme en faction, il faut qu'il comprenne bien qu'il est toujours sur la brèche. Avant février, les remparts étaient minés,

et nous y dansions, sans nous douter, les uns du moindre danger, les autres de l'étendue et de la profondeur du mal. La mine a éclaté, et aujourd'hui la brèche est ouverte : nous nous en félicitons, si cette brèche, toujours béante et toujours menaçante, avertit la société de ses périls et de ses devoirs.

Si nous pouvions oublier un instant ces périls et ces devoirs, la publication de documens parlementaires comme le rapport de M. Ducos sur les comptes du gouvernement provisoire, par exemple, suffirait pour nous enseigner par qui nous avons failli être tout-à-fait gouvernés il y a un an, et par qui nous le serions maintenant, si le parti modéré ne savait pas user de sa victoire, non pour se venger, mais pour s'affermir. Nous avions souvent entendu dire par ceux qui avaient pu voir de près le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville « qu'on n'en inventerait et qu'on n'en croirait jamais autant qu'il y en a eu. » Nous commençons à trouver le mot vrai après avoir lu le rapport de M. Ducos. Quelle comédie, si le fond n'était pas si sérieux! Quelle profonde pitié, si les détails n'étaient pas si comiques!

Le rapport vient à propos. Nous allons avoir des élections : il est bon qu'on sache le cas que les hommes de la dictature et leurs commissaires faisaient de la vérité et de la sincérité des élections. Ici, ce sont les élections générales qui sont prises à l'entreprise : il s'agissait surtout « de désigner aux soldats les chefs suspects dont l'influence était redoutée pour les élections. » (Déposition de M. Longepied.) Cette désorganisation de l'armée par la zizanie entre les soldats et les officiers et cette torsion générale des élections n'ont pas réussi, grace à Dieu; mais l'essai en a coûté 123,000 francs. Ailleurs le commissaire désigne les candidats aux électeurs, se met en tête de la liste, fait imprimer les bulletins, répand des écrits, etc. Que ne votait-il tout seul pour tout le département? C'eût été plus simple et surtout plus économique. Et les tournées électorales des commissaires! et le transport *de leurs personnes* par des convois spéciaux en chemin de fer! et la plantation des arbres de la liberté! Il y en a un qui a coûté 2,000 francs et plus de plantation. Avec cette somme, je sais des gens qui auraient défriché et boisé dix hectares de friches sur nos montagnes. Et 4,000 francs *de brassards achetés dans le but de provoquer l'enthousiasme des ouvriers en faveur de la république!* et les repas extraordinaires, et les frais de table des préfets ou commissaires; et les voitures, et la musique! que sais-je? Avez-vous jamais vu dans nos anciennes comédies quelques-unes de ces scènes où un père de famille, parfois un oncle, examine les comptes de son fils ou de son neveu dont il veut payer les dettes. Quels détails! quelles explications! quelles réticences! comme l'enfant prodigue s'est amusé! L'oncle paie, mais il gronde. Ici la commission, qui joue le rôle de l'oncle, gronde bien quelquefois; mais, scène plaisante et qu'il faut ajouter aux anciennes comédies, elle est souvent grondée. — Et par qui, direz-vous? — Par les commissaires embarrassés de rendre leurs comptes, par les neveux. Il en est qui prennent la chose de haut. Leur demander ce qu'ils ont fait de l'argent de l'état? Fi donc! ils l'ont employé au service de la république. « Ils croiraient manquer à tous leurs devoirs » s'ils disaient à quoi et comment. « Forts de leurs consciences, ils ne se croient pas obligés de justifier de l'emploi de la somme reçue. » En vain la commission prétend qu'elle tient ses pouvoirs de l'assemblée nationale qui est souveraine; les commissaires déclinent la compétence de l'assemblée elle-même : ce qui veut dire, si nous ne nous trompons, que les répu-

blicains sont supérieurs à la république. Il y a long-temps, à voir agir et parler les gens de la dictature, que nous soupçonnions que c'était là la maxime secrète des républicains; mais, en matière de comptes, nous trouvons que la maxime est d'une application scabreuse.

Nous allions oublier, parmi les scènes qui relèvent de l'ancienne comédie, celle de l'inspecteur-général de la république dans les douze départemens de la Lorraine. Voici les comptes de sa mission : « Frais de voyages de l'inspecteur-général de la république, accompagné de son secrétaire et de son domestique, 8,786 francs; location de la chaise de poste, 300 francs; cinq jours de séjour à Paris, 86 francs; frais d'équipement pour la tournée de l'inspecteur-général et de sa suite, 350 francs; appointemens du secrétaire et de l'inspecteur-général, 500 francs; gages du domestique, 100 francs; indemnité de l'inspecteur-général à raison de 40 francs par jour, 2,120 francs : total, 12,242 francs. Voilà, dit M. Ducos, une mission qui a duré cinquante-trois jours seulement, et qui coûte à la France 12,242 francs. » Mais, dans ce train magnifique dont s'entoure M. l'inspecteur-général de la république, il y a quelqu'un de sa suite qu'il a oublié de porter dans ses comptes, c'est un huissier, un inexorable huissier, comme le dit M. Ducos, qui suit partout l'inspecteur-général de la république, et dépose, dans les villes que traverse triomphalement l'inspecteur-général, des saisies et des oppositions pour obtenir le paiement des dettes de l'inspecteur. Comme l'esclave insulteur qui suivait le char du triomphateur romain, l'huissier suit l'inspecteur-général jusqu'au ministère de l'intérieur, « pour arrêter l'ordonnancement des sommes dues pour la mission; mais il est arrivé trop tard; l'ordonnancement était fait et le paiement effectué, dit M. Ducos. » Pauvre huissier! nous nous intéressions à cette course au clocher entre l'inspecteur-général de la république et l'huissier. Mais nous ne sommes pas étonnés que l'inspecteur-général ait fini par distancer l'huissier : l'inspecteur voyageait dans la chaise de poste que lui payait l'état, l'huissier allait en diligence sans doute. Nous sommes sûrs, cependant, qu'il y a eu des momens où l'inspecteur a tremblé, et, par exemple, dans la dernière manche, quand il s'agissait de savoir qui arriverait le premier au ministère de l'intérieur. Ce jour-là, l'inspecteur se vengeait de la peur qu'il avait, en s'imaginant que l'huissier représentait la réaction.

Parfois les scènes du rapport de M. Ducos rappellent les temps de la vie féodale. Ainsi il y a souvent plusieurs commissaires pour un département; l'un s'installe dans une ville, l'autre dans une autre, et de là ils s'excommunient et se mettent mutuellement hors la loi; mais ces guerres seigneuriales reviennent vite au caractère des choses de notre temps, c'est-à-dire au chiffre. Chaque commissaire se fait payer son indemnité, et tout finit par un ordonnancement aux dépens du trésor public. Il aurait été juste que l'état, qui payait souvent plusieurs commissaires pour un seul département, ne payât qu'un seul commissaire pour plusieurs départemens, quand un seul commissaire était chargé de plusieurs départemens. Il n'en a pas toujours été ainsi; il y a tel commissaire chargé de deux départemens qui s'est fait payer une indemnité de 40 francs dans chaque département; il avait pour émarger un don d'ubiquité qu'il ne pouvait pas évidemment avoir au même degré pour les autres fonctions de sa vie publique et privée.

A travers ces scènes bizarres, il y en a de terribles : qu'est-ce que ces vingt-

huit barils de poudre qu'on a découverts à l'Hôtel-de-Ville, et la dalle enlevée qui donnait accès à une mèche extérieure? M. Pagnerre a vu les barils, la dalle enlevée et la mèche extérieure. On voulait, disait-on, faire sauter le gouvernement provisoire. Comment un pareil fait n'a-t-il pas donné lieu à une instruction judiciaire? comment n'y donne-t-il pas lieu aujourd'hui même? Sommes-nous dans un temps et dans un pays où l'on puisse dire : On a voulu faire sauter le gouvernement provisoire et un édifice public; on a vu la poudre et la mèche. — Eh bien? — Eh bien! ils n'ont pas sauté, et voilà tout.

L'histoire du gouvernement provisoire est tout entière dans l'examen des comptes du département de la Seine, tels que les présente M. Ducos. Quel curieux récit! quels portraits vivans des personnages principaux! Quelle peinture du temps! Chacun fait sa police personnelle, c'est-à-dire que chacun pourvoit à sa sûreté, comme au temps de la féodalité. Chacun a sa garde et sa forteresse. Mais de ces châtelains du 24 février, le plus redoutable, parce qu'il a la forteresse la plus inexpugnable et la mieux gardée en apparence, c'est le préfet de police. Adossée de trois côtés aux bâtimens du palais, la préfecture de police n'est abordable qu'au midi. C'est donc le préfet de police qu'il s'agit surtout de surveiller à l'aide d'une contre-police. Quant à sa garnison, on séduit un des corps les plus affidés. Avec de l'argent aussi, « on a des rapports très circonstanciés de ce qui se passait dans les clubs, dans les sociétés secrètes, à la préfecture de police, au ministère de l'intérieur. Ces rapports d'hommes considérables, qui étaient à l'abri de tous soupçons, avaient une grande valeur et se payaient cher. » Des hommes considérables! à l'abri de tous soupçons! On sait à l'aide de quels mérites et de quelles vertus on était sous les clubs et dans les sociétés secrètes des hommes considérables et à l'abri du soupçon.

Comme le ministère de l'intérieur était surveillé par la mairie de la Seine, il surveillait aussi de son côté la mairie; l'état payait les deux polices. « Avons-nous besoin, dit M. Ducos, de nous étendre sur ces pénibles révélations? Le simple exposé des faits n'en dit-il pas assez? Voilà des hommes qui reçoivent la mission en quelque sorte providentielle de conduire les destinées de la révolution et de fonder un nouveau gouvernement, et qui en sont réduits à se surveiller les uns les autres! Quand l'anarchie règne à ce point dans les régions élevées du pouvoir, doit-on s'étonner du désordre et du déchirement de la société tout entière? » Nous serions tentés de croire que *la mission providentielle* est de trop dans la phrase de M. Ducos, et, comme nous nous intéressons beaucoup au bon Dieu, nous n'aimons pas qu'on lui fasse prendre les dictateurs du 24 février pour les ministres de sa providence : il les a pris tout au plus pour les ministres de sa justice. Ce scrupule mis à part, nous approuvons vivement le rapport de M. Ducos; nous le regardons comme une des pages d'histoire les plus instructives qui aient été écrites depuis dix-huit mois, et nous espérons que la société actuelle y prendra de justes motifs de crainte et de prévoyance. Les hommes dont M. Ducos examine les comptes sont encore debout, prêts à envahir la société, et, s'ils réussissaient dans leur invasion, nous n'aurions même plus la ressource que nous avons trouvée dans les trois ou quatre Oromaze du gouvernement provisoire; nous n'aurions plus affaire qu'aux Arimane du parti.

L'armée, voilà ce qui doit attirer sans cesse l'attention du gouvernement et de la nouvelle assemblée, car l'armée est le grand boulevard de la société me-

nacée. Les anarchistes le savent bien; aussi c'est vers l'armée qu'ils dirigent leurs calomnies ou leurs flatteries, selon qu'ils espèrent l'intimider ou la séduire. Que ne font-ils pas pour ébranler ce dernier rempart de l'ordre social? Tantôt ils annoncent une réunion des électeurs de l'armée; ils auront plus de deux mille sous-officiers et soldats; ils en ont quarante à peine. Ne pouvant pas pervertir l'armée dans sa base, ils essaient de la démanteler par en haut. De là les attaques dirigées contre le général Changarnier. On ne veut pas qu'il puisse commander à la fois l'armée de Paris et la garde nationale; on veut diviser le faisceau dont le général Changarnier tient le lien dans sa main ferme et résolue; on ne veut rien céder des pointilleries de la loi à la nécessité des temps; on ne veut rien accorder non plus au libéralisme éclairé des chefs de notre armée. Nous devrions, en effet, nous féliciter mille fois de la bonne fortune que nous avons d'avoir des chefs militaires qui ont le goût et l'habitude de l'ordre légal. Ce goût ne se prend pas ordinairement dans les camps; mais c'est le privilége de cette armée formée sous la monarchie constitutionnelle qu'elle a les mœurs libérales et éclairées de cette monarchie. Elle n'aime dans la force que l'aide que la force peut donner à l'ordre. Cela est visible, surtout dans ses principaux chefs, dans le maréchal Bugeaud, dans le général Changarnier, dans le général Cavaignac, dans le général Bedeau, dans le général de Lamoricière. C'est une bonne fortune que des généraux qui aiment et qui respectent la tribune. Nous devrions donc tempérer quelque peu les formalités de la loi en face de pareils défenseurs de la loi; nous devrions préférer l'esprit à la lettre; mais ne voilà-t-il pas que nous prêchons naïvement les formalistes de la montagne, comme si, pour eux, les chicanes constitutionnelles n'étaient pas, comme tout le reste, une arme de guerre?

Nous sommes persuadés d'ailleurs que l'armée ne leur déplaît pas seulement à cause de ses chefs et à cause de son bon esprit, elle leur déplaît comme institution. L'armée, en effet, est comme le dernier abri de la hiérarchie. C'est là seulement que l'on sait encore obéir et commander; c'est là seulement que l'obéissance se relève par l'honneur militaire, et que le commandement n'a rien de personnel et d'égoïste, parce qu'il s'exerce aussi au nom de l'honneur. Il est dur et absolu, mais il est respectable, parce qu'il procède d'un grand devoir patriotique que les généraux et les soldats ont à accomplir en commun. Voilà le principe moral de l'armée, voilà les dogmes de la religion du drapeau. Comment cette religion pourrait-elle plaire aux anarchistes? Au lieu d'exciter l'envie et la colère, ces éternelles ressources de l'anarchie, la religion du drapeau les soumet au joug de l'honneur et de la discipline. Nulle part ailleurs on ne comprend aussi bien que dans l'armée la nécessité de l'ordre, et comment, pour s'appuyer les uns sur les autres, c'est-à-dire pour faire une société, il faut une règle et un chef. Un régiment est un phalanstère où chacun a son emploi et son office. Seulement, au lieu d'être fondé sur le principe de la jouissance, le régiment est fondé sur l'obéissance au nom du devoir, et c'est pour cela que le régiment vit et agit, tandis que le phalanstère ne pourra jamais vivre un jour, à moins qu'il ne plaise au bon Dieu de changer la nature humaine et de révoquer la loi du travail qu'il lui a imposée.

Pendant que l'armée à Paris résiste loyalement aux suggestions de l'anarchie, à Lyon, l'armée qui est placée sous le commandement du maréchal Bugeaud

remplit son double rôle de surveillante de l'Autriche et d'observatrice des factions parisiennes. Au sud, elle est une avant-garde contre l'Autriche, si l'Autriche se laissait aller en Piémont à l'esprit de conquête; au nord, elle est l'arrière-garde de l'armée qui veille au repos de Paris. Pendant qu'il inspecte les divers corps de son armée, le maréchal Bugeaud se fait dans les contrées qu'il parcourt le missionnaire de l'ordre, et il faut voir quel est le succès de ces missions que le maréchal s'est données, et qu'il remplit avec cette verve et ce bon sens qui le font aimer du soldat et du peuple. Quand nous parlons du peuple, nous parlons du vrai peuple, de celui que le maréchal aime et qui aime le maréchal, de celui qui laboure et qui défriche, de celui qui a le bon sens commun et qui applaudit de si grand cœur le maréchal Bugeaud, parce qu'il retrouve dans ses paroles ce bon sens commun. Partout où va le maréchal, sa maison ne désemplit pas depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir, et toujours parler à ces braves visiteurs, les encourager, aider leurs bons sentimens par l'espérance du succès, voilà le métier que le maréchal Bugeaud fait depuis trois mois. Tout autre y succomberait; il ne s'en porte que mieux. Le but qu'il veut atteindre lui donne de la force pour supporter les banquets, les bals, les harangues. Quelqu'un nous écrivait dernièrement, après la visite du maréchal dans les départemens de l'Isère et de la Drôme, qu'à voir l'empressement et la joie des populations, c'était comme si le maréchal les avait délivrées de l'occupation des Cosaques, et notre correspondant ajoutait « qu'il ne craignait pas moins les Cosaques du faubourg Saint-Antoine que les Cosaques du Don. » Nous ajoutons nous-mêmes que le mal, c'est que les uns finiraient par amener les autres.

En attendant que les Cosaques des faubourgs parisiens aient repris la force ou la présomption des jours de juin, l'assemblée nationale leur a rendu la parole : elle a permis l'affichage des placards, et le premier placard affiché a semblé vouloir enseigner quels étaient les hommes dont l'assemblée a voulu ranimer les espérances. Sont-ce là, bon Dieu! les orateurs funèbres que l'assemblée prépare pour ses funérailles? Le citoyen Rasetti, président du comité des communistes révolutionnaires, commence par déclarer « qu'il est un droit antérieur, préexistant même à toute société, celui de vivre! » Oui, mais point de vivre aux dépens d'autrui, aux dépens de la société. Ne dirait-on pas qu'on entre en société pour n'avoir rien à faire et pour être nourri gratis? Aussi bien, vivre ne suffit pas, et le placard explique ce qu'il faut entendre par vivre. « Nous entendons par vivre le développement complet de toutes nos facultés et la satisfaction entière de tous nos besoins. » Voilà la périphrase du mot de M. Considérant : l'humanité veut jouir. Le peut-elle? L'idée de supprimer le mal ici-bas et de réaliser dès ce monde le royaume de Dieu est une idée qui n'est pas neuve; mais les prophètes de nos jours, quoiqu'ils badigeonnent de temps en temps leurs systèmes d'un vernis sacrilége de christianisme, me semblent, en vérité, procéder du Coran plutôt que de l'Évangile; car c'est le paradis matériel de Mahomet qu'ils promettent ici-bas. Mahomet, plus habile, le faisait croire et espérer pour l'autre monde. Nos Mahomets veulent le donner dès aujourd'hui : aussi en prennent-ils les moyens dans le budget. Il n'y a que le trésor public, en effet, qui puisse réaliser le paradis de Mahomet. Et pendant combien de temps, hélas? Pendant le temps de le vider, ce qui n'est pas long.

Aussi bien, quand nous parlons de Mahomet à propos des socialistes, nous

ne nous trompons guère de langage. Tous les docteurs du socialisme et du communisme parlent en prophètes et en révélateurs. Ils se font dieux et ils proclament leurs lois supérieures à toute conscience et à toute liberté. « Nous reconnaissons les principes du communisme au-dessus des majorités factieuses et oppressives. » Ailleurs, dans un manifeste du parti socialiste, nous lisons : « La république est au-dessus du droit des majorités. » Pauvre suffrage universel et pauvre souveraineté du peuple! c'était bien la peine d'être proclamés avec tant d'éclat pour être niés bientôt avec tant de hardiesse par ceux mêmes qui répétaient d'un air mystique et dévot les mots de suffrage universel et de souveraineté du peuple! On disait que si les gouvernemens s'ébranlaient et tombaient si vite dans notre pays, cela tenait à ce qu'ils n'étaient pas fondés sur le suffrage universel et sur la souveraineté du peuple. Eh bien! aujourd'hui, la société n'a pas d'autre fondement que le suffrage universel et la souveraineté du peuple. Mais voici des sectaires qui déclarent que leur système est supérieur à tout. Le peuple est souverain, mais il doit se soumettre aux principes du socialisme et du communisme; les Moïses de la démagogie l'ont décidé, et, du fond des estaminets qui leur servent de Sinaï, ils sortent radieux et hautains, et croient que tout genou doit plier devant eux. Comme il serait possible que le peuple s'étonnât et murmurât d'une souveraineté si esclave, les communistes ont à leurs ordres aussi un ange exterminateur prêt à châtier les impies. « Il faut, dit le placard, qu'une main vigoureuse, un homme convaincu, déterminé et capable précipite la société dans les voies véritables et ne dépose ses pouvoirs que lorsqu'on aura établi l'égalité absolue entre tous les hommes. »

Nous ne voulons pas clore la revue que nous faisons des affaires intérieures sans parler de l'installation du conseil d'état. C'est une grande expérience qui commence. Jamais, de l'avis unanime, loi ne fut plus mal faite que la loi du conseil d'état. Organisation confuse et mobile, attributions inexactes et indécises; pouvoir politique qui dépend de la gracieuseté qu'aura l'assemblée législative de lui renvoyer l'examen des lois, pouvoir qui, par conséquent, n'a rien qui soit propre et indépendant; pouvoir administratif qui ne peut servir qu'à gêner l'administration, parce qu'il n'émane pas de l'administration elle-même et n'est pas un degré supérieur d'examen et d'instruction pour les affaires, comme l'était l'ancien conseil d'état; intervention maladroite de la politique dans les affaires et surtout d'une politique condamnée à être toujours posthume et arriérée, puisque la moitié du conseil d'état représentera toujours l'esprit de l'assemblée qui vient de finir et le représentera d'une façon imparfaite et, par conséquent, tracassière : nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les inconvéniens de l'organisation du nouveau conseil d'état. Quoi qu'il en soit, le voilà installé, et, comme il y a dans son sein des gens d'esprit, nous pensons qu'ils feront leurs efforts pour corriger dans la pratique les vices de l'institution. Ils y sont d'autant plus obligés que, comme ils ont un peu oublié de surveiller la création du nouveau corps, ils doivent donner plus de soins à son éducation.

Nous arrivons aux affaires étrangères. Quel spectacle! quelle confusion! L'Italie d'abord, l'Italie surtout; nous nous occuperons prochainement de l'Allemagne. Ah! si quelque chose peut augmenter la détestation publique qu'a partout encourue, en Europe, le parti démagogique, c'est le tableau de l'Italie telle qu'il l'a trouvée et telle qu'il la laisse. Il y a dix-huit mois, l'esprit libéral modéré animait partout

l'Italie. A Rome, un pontife éclairé et bon prenait l'initiative d'une administration aussi laïque que le permet la nature du gouvernement romain; à Florence, Léopold continuait la pratique de ce gouvernement libéral et sage dont la Toscane a su, dès le XVIIIe siècle, donner l'exemple et la leçon à l'Europe. La liberté politique venait s'appuyer sur la bonne administration et la fortifiait. Le Piémont devenait une monarchie constitutionnelle sans cesser d'être une monarchie militaire. L'Autriche était tenue en échec par le libéralisme et par l'armée du Piémont. Où sont maintenant tous ces biens, les uns déjà accomplis, les autres espérés? L'esprit démagogique s'est abattu sur l'Italie; il a partout chassé le libéralisme, et comme l'esprit démagogique n'est pas capable de créer une force quelconque, parce qu'il est incapable d'ordre et d'organisation, il a livré sans résistance à la tyrannie de l'esprit despotique les peuples qu'il a, du même coup, agités et affaiblis. Telle est l'histoire de la lutte d'Italie. Le libéralisme n'a pas résisté à la démagogie, et la démagogie n'a pas résisté aux Autrichiens.

L'année 1848 a été une année d'effervescence populaire. L'année 1849 sera-t-elle une année de répression despotique? Quant à nous, disciples persévérans de la liberté constitutionnelle, quelles que soient les formes de cette liberté, république ou monarchie, ce que nous regrettons surtout dans les orgies de l'esprit démagogique, c'est le tort irréparable que ces orgies font à la liberté constitutionnelle. Croyez-vous que le culte de cette liberté ait aujourd'hui en France autant de fidèles qu'il en avait il y a deux ou trois ans? Croyez-vous que ce genre de gouvernement à la fois libre et régulier, dont nous avons joui en France pendant trente ans sous les deux dynasties des Bourbons, qui se répandait peu à peu dans toute l'Europe, qui s'accréditait en Allemagne et qui commençait à s'établir en Italie, qui créait partout à la France des points d'appui, qui cachait et effaçait insensiblement les différences nationales sous l'analogie des institutions, qui libéralisait le monde occidental, et, en le libéralisant, le séparait chaque jour davantage de la Russie et fortifiait l'indépendance par la liberté, croyez-vous que la chute de ce gouvernement en France n'ait pas eu un contre-coup funeste en Europe? La république s'y est-elle fait autant d'adhérens et d'imitateurs que l'avait fait la monarchie constitutionnelle? Nous n'attachons pas aux mots et aux formes une importance exagérée, et nous sommes persuadés que la république française, si elle reste aux mains du parti modéré, finira par reconquérir en Europe les sympathies qu'avait inspirées la monarchie constitutionnelle. Mais nous n'en sommes pas là, et partout, en attendant, la cause libérale recule, parce que la démagogie l'a compromise.

En Italie, la défaite de Novarre a affaibli le Piémont, mais elle ne l'a ni abattu ni déshonoré; il s'est soutenu par la dignité morale qu'a montrée Charles-Albert en abdiquant la couronne; il s'est soutenu par la sagesse et la fermeté que montre le nouveau roi. Les Piémontais auront toujours sur l'Italie une grande supériorité morale : ils se sont battus; il y a eu là des hommes qui ont su mourir même pour une cause qu'ils croyaient perdue. L'épée que la démagogie avait mise dans les mains du roi Charles-Albert, et qu'il a acceptée, parce qu'un officier ne refuse jamais de se battre, devait se briser; il le savait; cela ne l'a pas empêché de la tirer courageusement hors du fourreau, et, quand elle s'est brisée, il a brisé en même temps sa couronne, non pour se punir des illusions qu'il n'avait pas eues, mais pour en finir avec la fatigue de régner, n'ayant pu dans

le combat en finir avec la fatigue de vivre. Il y a eu de la grandeur dans cette abdication, et cette grandeur a rejailli sur le Piémont. La bataille de Novarre n'a plus été que la défaite de la démagogie italienne qui avait envoyé au combat, sans les y accompagner, une armée et un roi qui valaient mieux que le rôle qu'ils acceptaient.

Après cette défaite de la démagogie, que reste-t-il en Piémont devant l'Autriche? Il reste encore, grace à Dieu, le Piémont tout entier, moins la démagogie qui le minait, le Piémont ayant bonne cause et bon droit, et que nous devons soutenir. Si donc l'Autriche croit avoir battu à Novarre autre chose que la démagogie italienne, si elle veut avoir battu du même coup la monarchie nationale et constitutionnelle du Piémont, si elle veut abuser contre le libéralisme des succès qu'elle a eus contre le radicalisme, c'est une autre question qui commence en Italie.

Ce que nous devons souhaiter à l'Italie, c'est qu'elle puisse partout secouer les chaînes de la démagogie, afin de rentrer dans le cercle des institutions nationales; ce que nous devons souhaiter à l'Italie, c'est une restauration libérale et nationale, comme celle qui vient d'avoir lieu à Florence, comme celle qui va bientôt se faire à Rome, et que déterminera infailliblement la présence de notre expédition.

L'intervention de la France dans les états romains est la conséquence naturelle de notre politique immémoriale en Italie. Intervenir libéralement, afin d'empêcher que l'Autriche n'intervienne despotiquement, telle a été la pensée de l'expédition d'Ancône, telle est encore la pensée de l'expédition de Civita-Vecchia. Le gouvernement du général Cavaignac a eu l'occasion de faire cette intervention libérale au moment où le pape a quitté Rome; l'occasion était d'autant plus belle alors, qu'elle eût empêché tout le mal qui s'est fait depuis.

. . . . Mais, pour être approuvés,
De semblables desseins veulent être achevés.

Il faut les faire et ne point en parler. Ç'a été le contraire : on en a parlé, et on ne les a pas faits. A Dieu ne plaise que nous ayons jamais cru que c'était là, de la part du général Cavaignac, une manœuvre électorale! nous croyons, au contraire, que la pensée de l'intervention était sérieuse et sincère, mais le général Cavaignac a craint de blesser les préjugés démagogiques. Il a cédé à son entourage et à son origine; il a cru que la démagogie romaine était la liberté et qu'il fallait la respecter; il n'a pas compris que toute révolution qui commence par un assassinat est une révolution illibérale et odieuse. Dans le monde, nous avons souvent vu réussir les causes dont les défenseurs savent mourir, jamais celles dont les défenseurs ne savent qu'assassiner.

Ce que le général Cavaignac n'a pas cru pouvoir faire, nous aimons que le ministère actuel le tente hardiment. Oui, nous allons aider à la restauration du pape, c'est-à-dire nous allons aider à la restauration du libéralisme contre la démagogie; nous allons pratiquer au dehors, dans les limites d'une sage politique, ce que nous pratiquons au dedans. Où est le mal? Quoi! cela se fera au mois de floréal de 57 de la république, comme date *le Peuple souverain*, journal de Lyon, qui consent cependant, par condescendance pour le public, à traduire ce floréal en avril et cet an 57 en l'an 1849 de l'ère chrétienne! Oui, cela se fera

en l'an 57; et, chose étrange que nous renonçons à faire comprendre au *Peuple souverain*, c'est peut-être précisément parce que la république française fera cela en l'an 57, qu'elle aura une année 58 et 59. L'avenir nous démontrera chaque jour davantage que la république ne vit que parce qu'elle n'est *républicaine* ni au dedans ni au dehors. Que la république redevienne *républicaine* comme l'entendent certaines gens, elle vivra ce qu'ont vécu les républiques de Florence et de Rome.

L'Autriche est aux prises de nouveau avec de graves complications sur son propre territoire. Après plusieurs mois d'escarmouches, la guerre de Hongrie devient sérieuse. Triste situation, dont la Russie n'a point à se plaindre, mais dont l'Occident a droit de se préoccuper d'autant plus! En janvier l'insurrection magyare, qui s'était vue dans l'impuissance de porter secours à celle de Vienne, après de fabuleuses promesses, semblait à la veille d'être entièrement comprimée sur le sol hongrois même. Pourchassés de Presbourg à Comorn, de Comorn à Pesth et de Pesth à Debreczin, par-delà les marécages de la Theiss, les Magyars, malgré tant de défaites, ont repris récemment l'offensive.

Le remplacement du prince Windischgraetz par le maréchal Welden à la tête de l'armée autrichienne ne révèle qu'en partie le secret de ce brusque revirement des chances de la guerre. Les fautes qui l'ont compromise ne sont point seulement les fautes du général en chef, beaucoup plus fort, à ce qu'il paraîtrait, sur les détails de la loi martiale que sur la stratégie. Le cabinet commence à s'apercevoir qu'il aurait bien aussi quelques graves reproches à se faire pour avoir manqué à la gratitude qu'il avait promise aux Slaves victorieux dans les murs de Vienne. A peine la Hongrie semblait-elle en voie de pacification que, redoutant toutes ces jeunes ambitions de peuples et d'hommes dont il avait tiré si bon parti, le gouvernement autrichien modifiait sensiblement sa politique à leur égard. Les Serbes, maîtres de la Syrmie et du Banat, et ainsi des deux rives de la Theiss, alliés des Valaques, qui sont la population dominante en Transylvanie, les Serbes, qui avaient depuis le 12 juin soutenu, sans perdre un pouce de terrain, tout le poids de l'armée magyare, répondaient de protéger cette principauté à la seule condition que le budget autrichien leur prêtât un concours effectif. Le cabinet refusa, dans la crainte de l'influence qu'ils avaient déjà su prendre dans cette guerre et de leur patriotisme slave, beaucoup plus âpre que celui des Croates. Les Croates eux-mêmes devenaient suspects. Gênés dans leurs libertés locales, trompés dans l'espérance de voir leur ban au premier rang de l'armée, suivant la promesse qu'on lui en avait faite dans l'effusion de la reconnaissance, ils osèrent se plaindre, et les feuilles ministérielles de Vienne envenimèrent ces griefs en déclarant fort clairement que l'on pourrait bien quelque jour bombarder Agram tout comme on avait fait Prague. Enfin cette politique, que les Slaves qualifiaient d'allemande, fut imprudemment couronnée par la dissolution de la diète de Kremsier, diète impuissante assurément, mais animée de cet esprit de confédération qui est le fond du programme des Slaves-Autrichiens.

La constitution octroyée accordait sans nul doute une grande somme de liberté civile et politique, mais elle repoussait cette idée d'une autonomie nationale à

laquelle prétendait chacun des peuples de l'empire. Un cri s'éleva donc de toutes les provinces; cette *charte* était un *oukase*. Le mot est resté. Les fautes stratégiques du prince Windischgraetz, ce refus de fortifier la Theiss et la Transylvanie en s'appuyant sur les Serbes et les Valaques, ce retrait de la parole donnée à Jellachich, ces menaces d'un bombardement d'Agram, cette *charte-oukase* qui centralisait au lieu de confédérer, ce complet changement d'attitude et de langage de la part de l'Autriche, présentaient aux Magyars une merveilleuse occasion de relever leur fortune si follement jouée jusqu'alors.

Auraient-ils assez de prudence pour en profiter? En un mot, seraient-ils assez avisés, même après la rude leçon des événemens, pour consentir au partage de la Hongrie en autant d'états libres qu'elle contient de races, pour prendre leur parti de cette dissolution du royaume hâtée par la politique de M. Kossuth? Ceux qui connaissent M. Kossuth et les traditions magyares n'osaient répondre affirmativement. Toutefois de nouveaux personnages étaient entrés en scène et allaient saisir avec vigueur le rôle qui s'offrait au dictateur de Debreczin. Au moment où M. Kossuth se trouvait rejeté par-delà la Theiss, Bem et Dembinski voulurent, si difficile que fût la tâche, profiter des fautes du cabinet de Vienne et de son général en chef pour tenter avec des élémens nouveaux la réorganisation de l'armée hongroise. La Theiss était difficile à franchir en hiver pour l'infanterie et l'artillerie autrichienne, tandis que la cavalerie des Magyars et leur *infanterie à cheval*, admirablement propres aux surprises, pouvaient se maintenir encore long-temps par un système de *guerillas*. Bem se chargea d'essayer ce système dans les montagnes de la Transylvanie pendant que Dembinski défendait le passage de la Theiss. Ils comptaient principalement, pour reconstituer une armée, sur l'effet de ces idées de conciliation qu'ils étaient venus prêcher aux diverses populations de la Hongrie. Bem la pratiquait avec une heureuse énergie à l'égard des Valaques dont l'immense majorité, mal défendue par les troupes autrichiennes, l'accueillait avec faveur et dont un bon nombre se rangeait sous son drapeau. Dembinski avait quitté Paris à la condition stipulée avec l'agent de la Hongrie que les Magyars se résigneraient à conclure avec les Slaves un traité qui garantirait à ceux-ci leurs libertés locales et leur nationalité. Enfin, les deux généraux slaves obtinrent que l'armée magyare prît le nom d'armée magyaro-slave. Ainsi, pendant que M. de Windischgraetz s'absorbait dans l'application grammaticale et pédantesque de sa loi martiale et que le cabinet s'étudiait à réprimer le rapide élan de l'influence slave, les deux chefs polonais, appuyés d'ailleurs sur le concours de dix mille compatriotes accourus de Galicie et de Russie, exploitaient avec une infatigable ardeur les mécontentemens causés, en pays slave, par la dernière évolution de la politique autrichienne. De là les succès de Bem en Transylvanie contre la faible division de Püchner; de là la facilité avec laquelle Dembinski a pu se remuer et se reconstituer sur la rive gauche de la Theiss; de là ce revirement d'opinion qui a entraîné tant de Slaves dans la cause magyare, et singulièrement refroidi le dévouement des autres pour l'Autriche; de là enfin ces brillantes excursions de cavalerie qui viennent de ramener en ligne l'armée hongroise, et de réduire l'armée autrichienne à la défensive.

La Russie attend l'arme au bras le résultat de cette campagne; peut-être n'est-elle point aussi pressée d'intervenir que l'opinion est portée à le supposer.

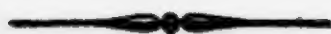
Comme on sait, le vœu des villes saxonnes de la Transylvanie et un *intérêt d'humanité* l'avaient appelée à Hermanstadt, ce qui a procuré au général Bem l'occasion de l'en repousser avec une certaine rudesse. Depuis lors elle est rentrée dans l'expectative, sans doute moins affligée qu'on ne pense de contempler de sa frontière fortement gardée l'anarchie dans laquelle se débattent et s'épuisent les peuples de l'Autriche. Ce serait une histoire bien riche en enseignemens que celle des avantages retirés par le cabinet russe dans les révolutions qui, depuis le premier partage de la Pologne, ont affaibli l'Europe. On ne saurait dire que la Russie ait depuis lors illustré son nom par beaucoup de victoires, et cependant quelle est la crise européenne d'où elle ne soit sortie avec un agrandissement notable, avec un lambeau de quelque pays voisin? La Russie d'à présent n'est pas autre chose qu'une conquête permanente et progressive sur les révolutions de l'Europe conduites à tort et à travers par l'irréflexion des révolutionnaires.

S'il est un pays à l'égard duquel la Russie ait pratiqué avec succès ce système d'envahissement continu à la faveur des insurrections politiques ou religieuses, c'est la Turquie. Une révolution nouvelle, conséquence de la nôtre, est venue l'année dernière fournir au cabinet de Saint-Pétersbourg l'occasion d'occuper les deux principautés de la rive gauche du Danube. Il fallait, suivant M. de Nesselrode, il fallait pour le bien de la Turquie et de la civilisation étouffer les germes du socialisme importé de l'Occident; et, couverte sous ce beau prétexte, la Russie a trouvé le moyen d'établir dans cette merveilleuse position militaire qui domine l'empire de Turquie et celui d'Autriche un campement de quatre-vingt-dix-sept mille hommes. Tant de baïonnettes pour mettre à la raison le socialisme valaque! En conscience, le chiffre est fort, et c'est bien de la générosité. Il est vrai que l'entretien de cette armée coûte peu au budget du czar; ce sont les Moldo-Valaques qui paient, non point de l'argent qu'ils ont, étant ruinés par les premiers mois de l'occupation, mais de l'argent que la Russie leur avance bénévolement, ce qui formera, pour peu que l'occupation se prolonge, un capital honnête dont les principautés auront peut-être quelque peine à se libérer dans l'avenir. Qu'importe! elles n'en devront que plus de reconnaissance à la cour protectrice, en attendant qu'il lui plaise exiger la *liquidation* de la nationalité moldo-valaque.

Quel langage tient la Turquie en présence d'un pareil abus dans l'interprétation des traités? Comment envisage-t-elle cette funeste occupation qui est à la fois une lésion de ses droits et une menace perpétuellement suspendue sur Constantinople? La Turquie est animée des intentions les plus sensées et les plus droites; elle proteste, elle occupe à son tour le territoire moldo-valaque, elle y maintient aussi haut qu'elle peut le drapeau de la suzeraineté; elle paie au comptant toutes les dépenses de son armée, elle se concilie par la modération de sa politique la confiance et la sympathie des Moldo-Valaques; elle s'étudie avec une activité nouvelle dans son administration à mettre les populations slaves des provinces de la rive droite en garde contre les provocations du panslavisme moscovite plus ardent que jamais; elle continue ses armemens, elle les élève à cent quinze mille hommes de troupes régulières, et elle appelle ses quatre-vingt mille hommes de vieux soldats de réserve. Enfin elle se prépare à faire face à tout événement. Cependant, lorsque, dans l'éventualité d'une rup-

ture, elle en vient à demander aux cabinets de l'Occident, à la France et à l'Angleterre, comment ils entendraient faire honneur à la convention des détroits protectrice de Constantinople, alors naissent les incertitudes et les irrésolutions. La France répond : Nous reconnaissons vos droits, nous vous souhaitons du bien; mais nous traînons notre boulet; vous avez pourtant un espoir; gagnez l'Angleterre, et nous verrons. Sur quoi le divan insiste à Londres. L'occasion est belle, pense-t-il, puisque lord Palmerston est au pouvoir. Par malheur, il se pourrait que lord Palmerston n'eût point tout-à-fait pour la Russie la répulsion que l'on se plaît d'ordinaire à lui attribuer; le noble lord semble sans doute par instans prendre vivement à cœur l'intégrité de l'empire ottoman; cela ne tire guère à conséquence; la Russie a pu se convaincre par une longue expérience qu'il convient de distinguer en ce qui la touche entre les paroles et les actes du ministre whig; la Russie ne s'alarme point de ces boutades. Lord Palmerston promet sans agir, et pour la Turquie force est d'attendre tout en se fortifiant sur le pied de paix armée.

Il est difficile de prévoir quelle sera la fin de cette occupation des principautés moldo-valaques, à laquelle les cabinets de l'Occident assistent depuis tout à l'heure dix mois. Plus les affaires de l'Europe seront compliquées, plus aussi la Russie sentira l'importance de la position stratégique qu'on a bien voulu lui laisser prendre dans la vallée du Danube. Elle y est assise tout à son aise; il paraît même qu'elle considère déjà le sol des deux principautés comme une dépendance immédiate de la couronne russe; car autrement le respect du principe de neutralité l'eût sans doute arrêtée dans cette expédition peu glorieuse, conduite de la Petite-Valachie sous les murs d'Hermanstadt. L'Autriche, en des temps plus heureux pour elle, aurait peut-être, comme en 1827 et 1829, pris en considération cet état de choses, si peu favorable dès à présent et de si mauvais augure pour la liberté du Danube; mais, pendant qu'un général autrichien, rejeté par Bem en Valachie, viole lui-même la neutralité du territoire turc, en s'y reconstituant à loisir pour rentrer en Transylvanie, l'internonce d'Autriche à Constantinople marche dans des rapports étroits et intimes avec l'ambassade russe. Occupation de la Turquie, humble dévouement de l'Autriche, voilà donc les avantages respectables que le cabinet de Saint-Pétersbourg a retirés de la révolution de 1848; et telles sont les circonstances au milieu desquelles on annonce que M. Seniavin, dont les doctrines panslavistes sont bien connues, est appelé à remplacer M. de Titow. Qu'on nous permette à cet égard de hasarder une conclusion qui, sous couleur de science, est essentiellement politique et pratique : ou le slavisme fortifiera et sauvera la Turquie et l'Autriche, ou le panslavisme les détruira. Tant pis pour elles si elles ne le comprennent pas, et tant pis pour la civilisation si nous ne réussissons pas à les en convaincre.



V. DE MARS.